LE MONDE diplomatique

DECEMBRE 1976 — N° 273 - 23e année

Prix : 5 F

Algérie : 5,00 DA — Maroc : 5.00 dir.
Canada : 1.50 $c. — Roy.-Uni : 50 p.
Espagne : 60 pes. — Suisse : 3 F.S.
Italie : 650 lires — Tunisie: 500 mil.

Abonnements : voir tarif page 8.

Publication mensuelle
5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09

Reportage :

Le Portugal en équilibre instable

(Pages 8 à 11.)

Soumission

Par CLAUDE JULIEN

BANALITÉ : *la puissance des empires est aussi — d'abord ? — faite de la faiblesse des nations soumises. Faiblesse économique et militaire, sans doute, mais surtout faiblesse politique de ceux qui n'osent pas et, par avance, s'en remettent à la décision d'un autre. Ainsi du Conseil européen qui s'est terminé le 30 novembre à La Haye après avoir sombrement décidé... d'attendre. D'attendre quoi ? D'attendre que M. Jimmy Carter ait pris ses fonctions. Les choix de la C.E.E. devant l'inflation et le chômage, son rôle dans le dialogue Nord-Sud, ses relations avec les pays arabes, etc., tout est suspendu à l'interrègne de Washington et, dans une moindre mesure, à la décision de l'OPEP sur les prix du pétrole.*

Pareille complaisance tente vainement de se camoufler derrière un discours « réaliste » : certes, admet-on, gouverner c'est prévoir, mais il ne serait pas sérieux de préjuger les intentions du président-élu des Etats-Unis ou des producteurs de pétrole... Nul ne s'y trompe : ces faux prétextes ne peuvent dissimuler l'impuissance de chaque gouvernement européen à choisir sa propre voie sur le plan national et à harmoniser sa politique avec celle de ses voisins continentaux. Mal assurée de son avenir, chaque équipe au pouvoir hésite à compter sur sa propre détermination, ne croit plus en son courage politique et, par inaction, s'achemine vers l'abandon.

IL est vrai que l'Europe est emportée par une double dérive qui la déchire : *le fossé se creuse davantage entre l'Europe du Nord, économiquement moins fragile mais gagnée par le conservatisme, et l'Europe du Sud aux évolutions encore incertaines. Mais, si réelles soient-elles, ces divergences pèsent de peu de poids au regard des problèmes communs : d'un pays à l'autre, les écarts dans les taux d'inflation et de chômage, dans le cours des monnaies, dans les excédents ou les déficits des balances commerciales traduisent le même désordre économique qui conduit à des bouleversements politiques. Faut-il encore s'en remettre au hasard d'un destin aveugle, à des décisions prises dans d'autres capitales ?*

C'est bien pourtant ce qui se passe, et les exemples, hélas ! ne manquent pas. Directement intéressée au sort des pays arabes, l'Europe n'a pas su instaurer avec eux une coopération organique qui eût été profitable aux deux parties. Bien plus, elle a laissé sous ses yeux dépecer le Liban, abandonnant à Washington et à Moscou la conduite d'un jeu sanglant qui débouche sur la fausse paix des cimetières. Conçu en Europe, le dialogue Nord-Sud n'a pu s'ouvrir que sous la tutelle de M. Kissinger qui l'a dénaturé dès le départ pour le conduire à son probable échec.

Mais, après tout, il s'agit là de problèmes extérieurs, et l'Europe entendait se préoccuper d'abord de ses propres affaires... Voire ! Une mission du Conseil européen se rend dans quelques jours à Belgrade, mais c'est après que M. Jimmy Carter eut tenu sur la Yougoslavie d'irresponsables propos et que M. Brejnev fut allé s'entretenir avec le maréchal Tito. De même pour le conflit gréco-turc, qui concerne non seulement l'OTAN mais aussi l'Europe, et celle-ci pourtant laisse les Etats-Unis arbitres du jeu en Méditerranée orientale. Au Portugal et en Italie, plus proches encore, l'action des Européens n'a été que le relais de la puissance américaine.

PAREILLE abdication tient moins aux carences politiques des individus qu'à une option économique dont les gouvernements ne sont pas seuls responsables. Sortant des ruines de la seconde guerre mondiale, l'Europe s'est laissé *griser par un mode de développement dont elle mesure aujourd'hui les tragiques conséquences mais auquel elle n'ose pas pour autant renoncer. Elle ne parvient même pas à en admettre les causes structurelles que dénonçait en septembre un rapport d'experts de la C.E.E. : inégalités socio-économiques, gaspillage, priorité donnée à la consommation individuelle sur la consommation sociale, rente de situation accordée aux firmes multinationales qui, par leurs échanges entre leurs propres filiales, alignent les prix vers le haut et spéculent contre les monnaies nationales.*

Se cramponner à ce mode de croissance, c'est, pour l'Europe, s'accrocher désespérément à des centres de décision qui lui sont extérieurs : Etats-Unis, OPEP, etc. Pourtant, comme le disait le premier ministre néerlandais, qui présidait le dernier Conseil européen, « quel que soit notre espoir de modérer la hausse (du prix du pétrole), les lacunes de notre système ont des racines plus profondes » et « les maux sérieux dont souffre notre économie sont anciens ». C'est pour ne pas s'attaquer à ces maux économiques à la fois « sérieux » et « anciens » que l'Europe se condamne à l'inaction et à la soumission politique.

L'EUROPE SOUS UNE HÉGÉMONIE GERMANO-AMÉRICAINE ?

Par JEAN-PIERRE VIGIER

L'ISSUE de la bataille, très vive en France comme en Angleterre, sur le *projet d'élection du Parlement européen au suffrage universel sera déterminante pour l'avenir de l'Europe occidentale.* Le grand public et la classe politique commencent à *s'en rendre compte : le* projet patronné par MM. Schmidt, Giscard d'Estaing et Andreotti ne saurait constituer une simple formalité dans le prolongement naturel du traité de Rome. Nous sommes loin, en effet, de la situation économique et du rapport de forces politiques *qui prévalaient au moment de la* création de la C.E.E., très loin aussi des conditions où une partie de la bourgeoisie libérale et la social-démocratie n'excluaient pas une « Europe des travailleurs », indépendante à la fois de l'Union soviétique et des Etats-Unis. Car la crise de 1973 est *passée par là.*

Le temps n'est plus où le général de Gaulle s'efforçait de tenir tête aux Etats-Unis, dont l'Europe occidentale et le Japon menaçaient la suprématie économique. *La riposte américaine a profondément* modifié les données du problème. *Frappés* à l'intérieur par la récession (depuis 1965), menacés à l'extérieur par la remontée de rivaux laissés exsangues au lendemain de la seconde guerre mondiale, les Etats-Unis ont utilisé à fond, *depuis 1973, l'arme du dollar et la hausse* du prix du pétrole pour atteindre trois objectifs majeurs : *rétablir leur hégémonie* sur l'ensemble du système capitaliste, l'Europe en particulier ; organiser à leur profit une nouvelle division internationale du travail ; *remettre* à sa place le tiers-*monde révolté contre un ordre économique* mondial inacceptable pour la grande masse de l'humanité.

En cette fin de 1976, le bilan de cette entreprise apparaît clairement. Certains *de ses succès méritent d'être rappelés : le* dollar est monnaie internationale, l'exportation de la crise par l'élargissement de l'inflation a permis un redressement temporaire de l'économie américaine, Washington a reconquis l'essentiel des positions perdues au Proche-Orient (après l'Egypte, la Syrie a rallié le camp américain) et restauré sous son hégémonie le front des pays industrialisés face aux revendications du tiers-monde.

Mais les échecs ne sont pas moins clairs. Le plus important tient en ce constat : ni les Etats-Unis ni leurs concurrents ne sont sortis de la crise dont la dynamique, échappant à tout contrôle, tend à s'amplifier sous nos yeux. Pour*tant, dans un premier temps, en exportant* leur crise vers l'Europe et le Japon, les Etats-Unis avaient obtenu certains résultats. Du printemps 1975 au printemps 1976, ils avaient provoqué chez eux une *reprise* de l'expansion de 7,3 %, une baisse du taux d'inflation (de 10 % à 3 %) et *un certain plafonnement du chômage* aux alentours de 7 %. Toutefois, depuis mars 1976, cette tendance est bloquée et tend même à s'inverser dans certains secteurs. La production industrielle n'a augmenté que de 0,4 % en juin et de 0,2 % en juillet. La hausse des prix a redémarré (+ 0,5 % en juillet, + 0,9 % en septembre), les ventes au détail se *ralentissent, les stocks invendus des* entreprises ont recommencé à croître et *atteignent même en juin* (avec 3,3 milliards de dollars) leur niveau le plus élevé depuis la fin de 1974, au point le plus bas de la crise. Enfin, avec le ralentissement des investissements (baisse de *0,5 % des commandes d'usines en juil*let), le taux de chômage atteint 8,1 % : *phénomène redoutable pour le système* car, d'après le département du travail, il faudrait d'ici à 1980 créer au moins *soixante-dix mille emplois nouveaux par semaine* pour le ramener au niveau de *5 % de la population active, ou soixante*-cinq mille emplois nouveaux *par semaine pour le maintenir au taux actuel de 7 %.*

Autre aspect sombre de ce tableau : *le déficit de la balance américaine des* paiements — l'une des principales causes de l'inflation mondiale depuis que le dollar-papier est de fait monnaie internationale — tend à devenir normal depuis le début de 1976. Il s'est élevé à 827,1 millions de dollars en juillet, soit le chiffre *le plus élevé depuis deux ans. Pour les* sept premiers mois de l'année, le déficit s'élève à près de 2 milliards de dollars (soit près de 3,5 milliards pour l'année, si la tendance se maintient), alors qu'en 1975 la balance commerciale avait dégagé un excédent de 11 milliards de dollars. *Cette situation témoigne à la fois d'un* retournement de tendance et de l'échec de la « relance » artificiellement — et vainement — tentée par M. Gerald Ford dans l'espoir de gagner les élections.

Fracture du système

D'AUTRE *part, les Etats-Unis ne sont* pas parvenus à abaisser suffisamment leurs concurrents allemand et japonais, qui ont résisté et marquent même des points sur le plan économique. Le mark et le yen, malgré l'inflation japonaise, montent par rapport au dollar. En dépit d'une *situation intérieure difficile (les com*mandes sur le marché intérieur se contractent, le chômage ne recule pas), l'économie de la R.F.A. se développe en s'appuyant à la fois sur le réarmement (le budget militaire a crû de 20 % par an ces dernières années) et sur une reprise *des commandes de machines à l'exté*rieur, dans les pays de l'Est en particulier. Comme celle de l'Allemagne, la balance commerciale japonaise est toujours largement excédentaire. Les exportations japonaises *ont en effet atteint,* entre mars 1975 et mars 1976, en pleine *crise mondiale, 6 milliards de dollars en* usines, 6,2 milliards en automobiles et 6 milliards en bateaux. Les automobiles japonaises reviennent même 30 % moins cher que les modèles européens et amé*ricains correspondants. Les barrières* douanières recommencent à s'élever, fracturant l'unité du marché capitaliste, freinant les investissements et précipitant le développement de la crise.

Ainsi, l'un des objectifs essentiels de la guerre commerciale ouverte par les *Etats-Unis contre leurs concurrents n'a* pas été atteint. Le Japon, en particulier, dispose de plus de 15 milliards de dollars de réserves et refuse de réévaluer sa monnaie, comme, du reste, la R.F.A., ce qui *menace de faire sauter l'accord* monétaire international conclu à la Jamaïque. Au 31 mars, *le taux annuel* d'accroissement des exportations japonaises approchait des 23 %, contre 10 % pour les importations. Le contraste entre le Japon d'une part, les Etats-Unis et *l'Allemagne d'autre part, est frappant, leurs* taux respectifs d'augmentation étant de 4 % et 30 % pour les exportations, contre 37 % et 35 % pour les importations.

Presque étale dans ces trois pays, la crise s'étend progressivement à l'Europe de l'Est et entraîne une dégradation de la situation des autres pays industriels — France, Grande-Bretagne, Italie — et *du reste de l'Europe du Sud, Espagne* comprise. Les phénomènes sont iden*tiques, même si leur identité est variable :* dégradation des monnaies (qui entraîne une hausse du coût des importations réglées en dollars), accélération de l'inflation, baisse des investissements, montée du chômage, fuite des capitaux vers l'Allemagne occidentale ou les Etats-Unis, *le tout accompagné d'une politique* d'austérité (imposée au nom du Fonds mo*nétaire international par les prêteurs* américains et allemands) qui accélère la spirale qui les aspire vers le bas. La politique d'austérité et de déflation *lancée* en Angleterre, en Italie et en France *débouche sur une aggravation de la situa*tion de ces pays. Même temporaire, une asphyxie des investissements risque d'entraîner un écart qui ne pourra être comblé à terme et rend parfaitement illusoires *les sacrifices demandés dans l'immédiat* aux populations.

Les gouvernements de l'Angleterre et *du sud de l'Europe ne peuvent plus s'op*poser aux ambitions des Etats-Unis et de *l'Allemagne* dans la mesure où ils ne sont plus capables de contrôler sérieusement les mouvements internationaux des capitaux organisés par les sociétés multinationales à l'intérieur même (ou vers *l'extérieur) de la Communauté économique* européenne. Il s'agit là d'une question essentielle dont évitent officiellement de parler MM. Callaghan, Barre et Andreotti, aussi bien que les partis du programme *commun en France ou le P.C.I. en Italie.*

(Lire la suite page 7.)

Nouvelles perspectives de négociation au Proche-Orient

LE LIBAN SOUS MANDAT

Par SELIM TURQUIE

LA guerre du Liban touche à sa fin, laissant un pays détruit, occupé, divisé. Il aura donc fallu dix-huit *mois de conflit sanglant et* le sacrifice d'une partie de la population — libanaise et palestinienne — pour que s'ouvre la voie menant à l'établissement d'une paix américaine au Proche-Orient.

En fait, ce n'est pas une, mais trois guerres qui se sont déroulées au cours de ces dix-huit mois. La principale, qui s'est nourrie des autres, a eu pour objectif de réduire les Palestiniens au point de les contraindre à participer, en modérant leurs prétentions, au règlement négocié de la crise israélo-arabe. La Syrie, l'Egypte et l'Arabie Saoudite, devenues mandataires d'un consensus arabe, doivent estimer aujourd'hui que l'Organisation de libération de Palestine (O.L.P.) est suffisamment affaiblie, suffisamment encadrée, pour être acceptée par Israël et les Etats-Unis autour de la table des négociations. Quant aux deux autres conflits, la guerre civile libanaise proprement dite et la guerre menée par la Syrie pour dominer le Liban, ils se sont inscrits, chacun avec ses objectifs particuliers, dans cette entreprise générale de répression du mouvement palestinien *autonome et armé.*

D'abord, la guerre civile. La droite chrétienne libanaise, dominante dans l'appareil d'Etat, fut la première à monter à l'assaut. D'avril 1975 à *mai* 1976, c'est elle qui prit la responsabilité de la lutte contre la résistance. *Depuis l'accession au pouvoir du pré*sident Frangié en septembre 1970, elle *préparait activement cette confronta*tion, armant et entraînant massive*ment ses milices. L'intérêt particulier* qu'elle poursuivait était la préservation de son pouvoir triplement menacé par la présence de la résistance palestinienne au Liban : l'action des fedayin à la frontière israélienne mettait en cause sa prééminence et provoquait une tension qui risquait d'entraîner le pays dans le conflit régional dont la bourgeoisie libanaise avait toujours su rester à l'écart ; l'autonomie militaire de l'O.L.P. brisait le monopole des armes sur lequel est fondée la domination de la classe au pouvoir ; enfin les luttes populaires, les partis de gauche et même la fraction musulmane de la bourgeoisie favorable à une redistribution du pouvoir, se trouvaient encouragés, politiquement et matériellement, par la résistance palestinienne. Pour mettre un terme à cette situation, la droite chrétienne n'a pas hésité à déclencher une guerre civile « confessionnelle » dans le but de liquider les Palestiniens et tenter de *créer un « petit Liban chrétien » homo*gène. Mais son action n'a pu se développer *que dans la mesure où elle* rejoignait une exigence arabe plus générale : affaiblir la résistance en *prévision de la négociation avec Israël.*

Bientôt acculée à la défensive par *la coalition et le renforcement de ses* adversaires, la droite n'est sauvée de la débâcle, en mai-juin 1976, que par l'intervention militaire de la Syrie. La deuxième guerre est alors commencée. Le régime syrien poursuit, lui aussi, des objectifs particuliers. Quels que soient les régimes qui se sont succédé à Damas, la Syrie n'a jamais vraiment admis l'existence d'un Liban indépendant. Le rêve de la domination de ce pays ou, mieux, de son « *retour* » dans la « *Grande Syrie* », a été un élément invariable dans la politique syrienne. Au moment où les blindés du président Assad franchissent la frontière libanaise, au début de juin 1976, la fraction dominante du pouvoir libanais, c'est-à-dire la droite chrétienne, n'est pas en situation de s'opposer à l'entreprise. L'occasion est inespérée pour *Damas, qui a une deuxième raison* d'intervenir dans le conflit : il ne peut permettre, dans le Liban voisin, une victoire palestino-progressiste qui *risquerait de déborder sur la gauche* son propre régime. En aidant les Pales*tiniens au Liban — alors qu'elle les* encadre étroitement sur son propre territoire — la Syrie exerçait un contrôle relatif sur l'O.L.P. et contribuait, sans grand risque pour elle, à la « *lutte contre l'Etat sioniste* ».

(Lire la suite page 15.)

Dans ce numéro :

La crise des organisations internationales *(Pages 2 et 3.)*

BRÉSIL : les pièges de la « libéralisation » *(Page 4.)*

Le rôle d'Israël dans la crise libanaise *(Page 14.)*

Grandes manœuvres dans l'océan Indien *(Pages 19 à 23.)*

RIVES

LA GRANDE MAROQUINERIE DE PARIS

Une prestigieuse collection de CROCODILE que vous ne pouvez ignorer

156, rue de Rivoli, 156

MÉTRO : LOUVRE

هكذا من الأصل

La crise des organisations internationales

LES NATIONS UNIES PEUVENT-ELLES ÊTRE DÉMOCRATISÉES ?

Les sanctions financières des Etats-Unis et la campagne contre la « tyrannie de la majorité » ont un sens politique très clair

Par MARC NERFIN *

Qui contrôle les Nations unies ? Sont-elles soumises à une « tyrannie de la majorité » ? Cet article s'ouvre sur une analyse de la crise de l'UNESCO provoquée par la décision des Etats-Unis de ne pas payer, en violation d'une convention internationale, leur contribution statutaire à l'Organisation. Il montre ensuite que, en dépit de l'apparition d'une nouvelle majorité, le secrétariat des Nations unies est toujours dominé par les trois principaux pays du « centre » : les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la France. Occupant un nombre de postes disproportionné, notamment dans les services financiers et ceux du personnel, ils sont en mesure d'exercer un droit de veto occulte. L'article envisage la possibilité, pour la nouvelle majorité — constituée par le tiers-monde et quelques pays industrialisés clairvoyants, partisans de la mise en œuvre du nouvel ordre international, — d'utiliser maintenant son pouvoir pour la remise en ordre du secrétariat, même au prix d'une « politisation » de la cinquième commission (questions administratives et budgétaires) de l'Assemblée générale.

DEPUIS décembre 1974, les Etats-Unis n'ont pas payé leur contribution statutaire à l'UNESCO, équivalant au quart du budget qu'ils ont voté. Ils doivent le solde de leur contribution pour 1974 (2,7 *millions de dollars*) et la totalité de celle correspondant à la période budgétaire 1975-1976 (38,9 millions) (1).

En novembre 1975, le gouvernement américain a donné à l'Organisation internationale du travail (O.I.T.) préavis de son retrait de l'organisation à partir de novembre 1977. En mai dernier, les Etats-Unis étaient en retard dans le paiement de leur contribution pour le second semestre de 1975 et pour 1976 (*25,9 millions*) : *ici encore, la contribution* statutaire des Etats-Unis à un budget qu'ils ont voté se monte à 25 % du total.

En juillet 1975, témoignant devant la commission des relations internationales de la Chambre des représentants, le président de l'A.F.L.-C.I.O., M. George Meany, demanda instamment que l'on « *mette fin au financement du Programme des Nations unies pour le développement* (PNUD) ». Il évoqua la « *politisation flagrante, outrageante et inconstitutionnelle* » du BIT et de l'UNESCO. La guerre sainte de M. Meany contre le BIT est une vieille histoire, qui remonte à la fin de la « guerre froide » quand, au début de 1954, l'U.R.S.S. fut admise au sein de l'organisation : mais ce n'est que l'an dernier qu'il s'en prit au PNUD. Cependant, la proposition d'amendement *qui suivit son intervention* — amendement Zablocki, qui aurait empêché que les ressources fournies au PNUD par les Etats-Unis ne puissent être utilisées par l'intermédiaire du BIT et de l'UNESCO — fut rejetée. Il n'en reste pas moins que le Congrès a réduit, en 1975, la contribution des Etats-Unis au PNUD de 100 à 78 *millions* ; il a cependant approuvé le montant habituel pour 1976.

Le conseil d'administration du Programme des Nations unies pour l'environnement (P.N.U.E.) a été informé par son directeur exécutif, *à sa quatrième session* (Nairobi, avril 1976), que les paiements avaient pris, en 1975, beaucoup de retard sur les engagements et que, d'après les informations en provenance des Etats-Unis, il fallait s'attendre à une très sérieuse diminution *des contributions* (2). Le fonds du P.N.U.E. avait été établi, en 1972, après la conférence de Stockholm, avec un objectif de 100 millions de dollars pour les cinq premières années, et les Etats Unis avaient alors annoncé qu'ils en *fourniraient 40 %. En fait, les* contributions américaines se sont montées à 37 % des ressources du *fonds en 1973, à 32 % en 1974 et* à 23 % en 1975 ; 10 millions de dollars étaient attendus des Etats-Unis en 1975, mais seulement 3,2 millions furent versés. Résultat de maintes discussions, les Etats-Unis fourniront probablement *7,5 millions en 1976, soit 30 %* du total. Le fait que l'U.R.S.S. et l'Angleterre n'aient pas versé — en avril 1976 — les montants promis ne diminue en rien la responsabilité américaine.

Chacun de ces cas diffère des autres. Le fonds du P.N.U.E. est un fonds volontaire et, quel que soit l'engagement moral que constitue une promesse de contribution, il n'est pas certain qu'il y ait obligation légale de la tenir. En outre, la diminution de la contribution américaine n'a pas été expliquée par une raison politique particulière au P.N.U.E. Dans le cas du BIT, la décision américaine a été motivée par le fait qu'en juin 1975 la Conférence internationale du travail avait accordé au Front de libération de la Palestine (F.L.P.) un statut d'observateur — mais le BIT avait *été la dernière des organisations* du système des Nations unies à prendre cette décision, et demeure la seule à en être pénalisée. Le préavis de retrait est considéré, par le gouvernement américain, comme une *« menace* (qui), *on l'espérait, amènerait le BIT à commencer à procéder à certains des changements nécessaires au maintien de l'adhésion des Etats-Unis »*, comme le *Washington Post* du 15 mai 1976 le rapportait (selon les indications les plus récentes, les contributions dues seront acquittées, qu'il y ait ou non retrait de l'organisation). En ce qui concerne le PNUD, l'amendement Zablocki, *inspiré ou appuyé* par M. Meany, fut rejeté, on l'a déjà mentionné.

Un phénomène fort ancien : la politisation

En ce qui concerne la question de la « politisation » de l'UNESCO, il y a *myopie ou mauvaise foi à prétendre que cette organisation, consacrée à l'éducation, à la science et à la culture, devrait demeurer à l'écart des principaux développements politiques de notre époque. L'éducation, la science et la culture sont partie intégrante d'un processus d'ensemble, et ne sauraient être traitées comme si elles étaient protégées par une tour d'ivoire. Le préambule même de la Constitution de l'UNESCO évoque clairement la situation politique dans laquelle fut établie l'organisation, fondant son objectif sur le besoin de construire la paix dans les esprits.*

Dans une acception plus étroite, la « politisation » de l'UNESCO n'a pas commencé en 1974 mais, s'il fallait vraiment la dater, il faudrait remonter jusqu'à 1950 ou 1951, quand la Conférence générale et le conseil exécutif appuyèrent, sur la base d'une proposition américaine, la résolution de l'Assemblée générale de l'ONU « Unis pour la paix » qui, à propos de la Corée, passait outre au veto soviétique au Conseil de sécurité, sujet dont le rapport avec l'éducation, la science et la culture est peu évident.

Une autre « *politisation* », et au plan institutionnel cette fois, intervient en 1954 quand la Constitution de l'UNESCO fut révisée, également sur proposition américaine, pour faire des membres du Conseil exécutif les représentants du gouvernement de l'Etat auquel ils appartiennent, au lieu de les laisser comme par le passé, et en tant que personnes compétentes dans les arts, les humanités, les sciences, l'éducation et la diffusion des idées, servir à titre personnel, au nom de la Conférence dans son ensemble et non en tant que représentants des Etats.

On pourrait mentionner d'autres exemples de « *politisation* » : la République de Corée (Corée du Sud) fut admise à l'UNESCO en 1950 et la République fédérale d'Allemagne en 1951, mais la République démocratique allemande dut attendre jusqu'en 1972, et la République populaire démocratique de Corée jusqu'en 1974. Les droits de la République populaire de Chine ne furent reconnus qu'en 1971, à la suite d'une décision dans le même sens de l'Assemblée générale des Nations unies (5). Aucune de ces décisions ne saurait être rattachée à l'éducation, à la science ou à la culture. Elles montrent que la « *politisation* » a été en vigueur *pendant vingt-cinq ans, et que ce* n'est qu'au moment où émerge une nouvelle majorité qu'on la déplore.

Le problème n'est pas seulement celui de l'isolement des Etats-Unis dans la communauté mondiale, c'est également celui des contradictions américaines internes. La décision de suspendre le paiement de la contribution à l'UNESCO semble, en *effet, reposer sur une base juridique* fragile. Suivant le sénateur Case, le Sénat avait adopté un amendement à la loi d'aide à l'étranger *(Foreign Assistance Act, F.A.A.)* interdisant l'engagement et le paiement de crédits budgétaires à l'UNESCO à « n'importe quel titre ». Mais la contribution à *l'UNESCO* est incluse dans le budget du département d'Etat, et le règlement de la *Chambre n'autorise pas des amendements à des décisions qui ne sont* pas à l'ordre du jour : en fait, la Chambre, suivant le représentant Bingham, ne désirait *interdire le* paiement de crédits qu'au titre de la loi d'aide à l'étranger. Cette *divergence a été surmontée* par le Congrès, dont la décision, reproduite plus haut, utilise une formulation plus souple et n'est pas contraignante. Le gouvernement avait donc le choix, et il a pourtant décidé de ne pas payer. Sa décision est clairement politique.

Finalement la décision du gouvernement américain violait un accord *international. Selon la Constitution* de l'UNESCO, ratifiée par les Etats-Unis, la conférence générale approuve le budget de l'Organisation et la répartition des obligations financières entre les Etats membres. Le budget et la répartition pour la *période 1975-1976*, qui comportait une contribution américaine de 38,9 millions, ont été approuvés par la conférence, y compris la délégation américaine. Il n'y a pas d'échappatoire légale à un tel engagement — ce que reconnaît d'ailleurs la Maison Blanche dans le cas du BIT *(« toutes les obligations budgétaires seront pleinement honorées, comme l'exige la loi internationale* (6) »), — mais, dans le cas de l'UNESCO, le gouvernement américain, simplement, n'a pas payé. Telle est, *au-delà de toute discussion* sur le contenu des résolutions de 1974, la raison qui incite à se demander si un système universel et démocratique est encore possible aux Nations unies.

Quand la règle de la majorité devient gênante

Le *cas* de l'UNESCO, en revanche, ne peut être comparé qu'à la situation créée par le refus de l'U.R.S.S. de payer sa part du coût des opérations des forces des Nations unies au Proche-Orient (FUNU) et au Congo (ONUC) (3). *Il* pose cependant une question plus fondamentale dans la mesure où la décision américaine affecte la totalité d'un budget régulier voté par le pays défaillant ; en outre, il s'agit de développement et non d'opérations purement politiques. Ce cas mérite ainsi une analyse plus poussée.

A la fin de 1974, le Congrès américain adoptait un *amendement à la loi d'aide à l'étranger* qui se traduit comme suit : h) Le Congrès donne la directive qu'aucun crédit ne soit ouvert ou dépensé, directement ou indirectement, pour soutenir l'UNESCO jusqu'à ce que le président certifie au Congrès que cette organisation (1) a adopté une ligne pleinement conforme à ses objectifs éducatifs, scientifiques et culturels, et (2) a pris des mesures concrètes pour corriger ses récentes décisions de caractère essentiellement politique » *(Public Law, 94-559)*.

Comme il apparaît à la lecture des procès-verbaux du Congrès, la raison de cette décision fut une prétendue « *politisation* » de l'UNESCO, accusation fondée sur des votes concernant Israël intervenus au cours de la dix-huitième conférence générale de l'organisation, en novembre 1974.

Les trois résolutions incriminées sont les suivantes :

● RESOLUTION 3.427 qui « *condamne Israël pour son attitude qui est en contradiction avec les buts de l'Organisation (...) du fait qu'il persiste à modifier le caractère historique de la ville de Jérusalem et à entreprendre des fouilles qui constituent un danger pour ses monuments* », et qui « *engage le directeur général à s'abstenir de fournir une aide à Israël (...) jusqu'à ce qu'il respecte scrupuleusement* » les résolutions et décisions de l'UNESCO ;

● RESOLUTION 48.1, laquelle, complétant « *la liste des Etats membres fondés à participer (avec droit de vote) aux activités régionales dans lesquelles le caractère représentatif des Etats constitue un élément important* », répartit dix-huit Etats membres et membres associés dans les différentes régions, sans inclure Israël dans *la région « Europe »* de l'UNESCO ;

● RESOLUTION 13.1 qui « *lance un appel urgent à Israël pour qu'il s'abstienne de tout acte qui fait obstacle à l'exercice, par les populations des territoires arabes occupés, de leurs droits à l'éducation et à la vie culturelle nationales* ».

Il ne s'agit pas ici de rouvrir la discussion sur le contenu des trois résolutions — il n'enlève rien au demeurant au caractère illégal de la décision américaine. Mais quelques éléments paraissent devoir *être rappelés pour garder à cette* affaire des proportions raisonnables et pour mesurer le caractère excessif de la réaction américaine.

Quoi qu'on pense du contenu de ces résolutions ou de leur opportunité, le fait est qu'elles ont été démocratiquement adoptées par la majorité de la Conférence générale. Résolution 3.427 : 64 oui, *27 non, 28 abstentions* ; résolution 46.1 : 65 oui, 2 non, 9 abstentions ; résolution 13.1 : 51 oui, 5 non, 22 abstentions.

On a beaucoup critiqué la « *majorité automatique* » et les votes par blocs ainsi, par exemple, le secrétaire d'Etat américain, dans un discours prononcé à Milwaukee le 14 juillet 1975. Cependant, et à *supposer qu'il y ait quelque chose* à redire au vote par blocs, le tableau I montre que le tiers-monde n'a pas voté « en bloc ». Le seul bloc fut, comme on pouvait s'y attendre, celui des pays arabes d'Asie occidentale et d'Afrique du *Nord* et, comme à l'accoutumée, des pays de l'Est européen. Quant au reste, les trois continents du *tiers-monde montrent, au contraire*, une grande dispersion, et même les pays occidentaux (Europe de l'Ouest et autres) ne furent pas unanimes. L'Espagne, par exemple, a voté la condamnation d'Israël (rés. 3.427), tandis que l'Autriche, la Finlande, *le Japon et la Suisse s'abstenaient* ; la France, la Grèce, le Portugal et la Turquie, de même que l'Australie et le Japon, se sont abstenus sur la question de l'inclusion d'Israël dans la région européenne.

Il y avait eu, dans le passé, des discussions prolongées sur la question de la modification du caractère historique de Jérusalem et des fouilles. Les faits, vérifiés par un certain nombre de missions de *l'UNESCO (4), n'ont jamais vraiment* été contestés, mais bien plutôt la définition de Jérusalem comme territoire occupé et les antécédents légaux de la résolution. En ce qui concerne le premier point, la position des Nations unies a été définie en toute clarté par les résolutions 2253 et 2254 (ES-V) de l'Assemblée générale (juillet 1967) aussi bien que *par plusieurs résolutions du Conseil* de sécurité : résolutions 242 (1967), 258 (1968), 267 (1969), 298 (1971). Il n'appartenait évidemment pas à l'UNESCO de se départir des positions des organes politiques compétents du système des Nations unies.

En ce qui concerne le second point, la discussion juridique concerne la portée de la convention de La Haye de 1954 sur la protection des biens culturels en cas de conflit armé, ratifiée par Israël, *et à laquelle se rattache la recommandation* 4,32 (principes internationaux applicables aux fouilles archéologiques) *adoptée par la neuvième* conférence générale de l'UNESCO en 1956. Celle-ci demandait que les puissances occupantes s'abstiennent d'entreprendre des fouilles archéologiques dans les territoires occupés. Il s'agissait là, *certes, d'une recommandation et* non d'une convention, mais on ne saurait s'étonner que la Conférence générale, ayant voté une telle résolution, et réitéré ses principes à plusieurs reprises, par exemple dans une résolution de 1968 votée sans *opposition, se préoccupe de son* application.

La discussion de l'appartenance *d'Israël à la région européenne de* l'UNESCO doit prendre en considération le fait qu'un débat sur cette question avait déjà eu lieu *en 1964* et 1965. Israël avait alors émis l'avis que la géographie suggérerait son inclusion dans la région asiatique mais avait demandé une étude approfondie du problème. La Conférence n'avait pas pris de décision, et ce ne fut qu'en 1974 qu'Israël *demanda sa classification en Europe.* Comme le montre le tableau I, quatorze des gouvernements européens votèrent en 1974 en faveur de l'amendement israélien à cet effet, mais onze s'y opposèrent, tandis que quatre s'abstenaient et que cinq *étaient absents au moment du vote.* Comme on l'a déjà indiqué, cette résolution, après le rejet de l'amendement israélien, *ne rencontra que* deux voix négatives, celle des Etats-Unis et celle d'Israël. Il *convient aussi de noter qu'elle* n'implique aucune exclusion d'Israël des activités de l'UNESCO, y compris des réunions régionales — comme le montre l'étude de Partan déjà citée. On remarquera qu'en votant le 22 novembre dernier en faveur de l'admission d'Israël dans le groupe régional européen, la conférence générale de l'UNESCO, réunie à Nairobi pour les travaux de sa dix-neuvième session, a levé le principal obstacle au paiement par les Etats-Unis de leur contribution.

* L'auteur a été membre, pendant dix ans (1963-1972), du secrétariat des Nations unies où il a travaillé avec Sir Robert Jackson (Etude de la capacité du système de développement des Nations unies) et M. Maurice F. Strong (conférence de Stockholm sur l'environnement). Il a dirigé, en 1975, le projet Dag Hammarskjöld sur le développement et la coopération internationale.

TABLEAU I. — VOTES A LA DIX-HUITIEME CONFERENCE GENERALE DE L'UNESCO (1974) SUR JERUSALEM ET L'INCLUSION D'ISRAEL DANS LA REGION EUROPEENNE

		Jérusalem (résolution 3.427)								Europe (amendement israélien à la rés. 46.1)			
		Ensemble de la résolution				Sanction (paragraphe 3)							
Groupes de pays	Nbre	« oui »	« non »	Abstentions	Absents	« oui »	« non »	Abstentions	Absents	« oui »	« non »	Abstentions	Absents
1. Asie occidentale et Afrique du Nord	19	19				19					19		
2. Afrique (sf Afrique du Nord)	32	15		12	5	13		14	5	1	8	16	7
3. Asie	19	11		3	5	11		3	5		9	4	6
4. Amérique lat.	24	6	9	5	4	3	11	6	4	15	2	3	4
5. Sub-total 2-4	75	32	9	20	14	27	11	23	14	16	19	23	17
6. Europe de l'Est	11	10			1	10			1		10		1
7. Eur. de l'Ouest	23	3	13	5	2	3	16	2	2	14	1	4	4
8. Autres pays (1)	6		5	1			6			4		2	
9. TOTAL	134	64	27	26	17	59	33	25	17	34	49	29	22

(1) *Australie, Canada, Etats-Unis, Israël, Japon, Nouvelle-Zélande.*
Source : UNESCO.

(1) Le Congrès a récemment décidé d'autoriser le paiement du solde dû au titre de 1974, de manière à éviter que les Etats-Unis ne soient privés, cette année, de leur droit de vote à la conférence générale de Nairobi (26 octobre - 30 novembre), comme le prévoit la Constitution de l'organisation.

(2) Document UNEP/GC/L 36 du 24 mars 1976.

(3) La Force d'urgence des Nations unies au Proche-Orient (FUNU) fut établie par l'Assemblée générale en novembre 1956, après l'expédition franco-britannique contre l'Egypte. L'opération des Nations unies au Congo (ONUC) a été décidée en juillet 1960 par le Conseil de sécurité. L'U.R.S.S. fondait son refus de participer aux frais de la FUNU sur le fait que sa création avait été décidée par l'Assemblée générale, et non par le Conseil de sécurité. Le 20 juillet 1962, la Cour internationale de justice a estimé que la charte donnait à l'Assemblée générale le droit d'imposer des obligations financières aux Etats membres. Mais les « réalités politiques » aboutirent à un consensus en 1965, toujours en vigueur, qui exclut l'application de l'article 19 de la charte — suspension du droit de vote des Etats membres en retard dans le paiement de leurs contributions — aux questions relatives à la FUNU et à l'ONUC. Qu'on le déplore ou non, ce précédent ne saurait, en tout cas, être invoqué valablement par ceux des Etats membres qui refuseraient à leur tour d'appliquer le principe de la responsabilité collective. (Pour une discussion de la responsabilité collective et du veto financier, cf. Mahdi Elmandjra : *The United Nations System : an Analysis*, Faber and Faber, Londres, 1973, pages 213-219.)

(4) Et résumés dans une longue section (pages 11-76) d'un travail de Daniel G. Partan, *Documentary Study of the Politicization of UNESCO*, préparé pour l'Académie américaine des arts et des sciences, novembre 1975.

(5) A toutes ses sessions, de 1951 à 1970, la conférence générale de l'UNESCO a fidèlement suivi la position américaine au sujet de la Chine.

(6) *New York Times*, 28 avril 1976.

GROSPIRON
RAOULT GROSPIRON SUCC
DÉMÉNAGEMENTS
EMBALLAGE
GARDE-MEUBLES
EXPÉDITIONS
49, Rue de la Fédération XV[e]
734-02-66
Devis Administratifs

Edité par la S.A.R.L. Le Monde
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication,
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS - IX[e]

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57 438

Vote par blocs et domination d'un groupe

Les Nations unies furent créées, à la fin de la guerre de 1939-1945, dans un monde qui, en termes politiques, était qualitativement différent du nôtre. Elles comprenaient cinquante et un membres — et cent quarante-quatre à la fin de 1975. C'était une création largement anglo-saxonne ; la plupart des postes clés étaient occupés par des ressortissants des puissances occidentales victorieuses : Etats-Unis, Angleterre et France. Le droit de veto accordé aux cinq membres permanents du Conseil de sécurité (Chine, Etats-Unis, France, Royaume-Uni et U.R.S.S.) ne fut, pendant la « guerre froide », qu'une sorte de protection politique pour l'U.R.S.S., mais l'Organisation demeura sous la coupe de l'Occident en ce qui concerne aussi bien ses finances que son administration.

Les choses commencèrent à changer — très lentement — avec le « grand réveil », la fin de l'époque coloniale, et la conférence de Bandoung (1955), mais la prédominance politique fut maintenue. Avec l'atténuation de la « guerre froide » et la « détente », qui apparurent bientôt comme le début d'un condominium des deux super-puissances, le tiers-monde s'affirma progressivement.

Le « sommet » des non-alignés, réuni à Alger en septembre 1973, la décision de l'OPEP un mois plus tard, la libération de l'Indochine, *tous ces événements* contribuèrent à une prise de conscience plus aiguë de leur force chez les *« damnés de la terre »*. Les gouvernements du tiers-monde, qui avaient disposé de la majorité pendant bien des années, commencèrent à s'en servir dans les votes. Un tournant fut, à cet égard, la sixième session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations unies (avril-mai 1974) qui adopta la Déclaration et le Programme d'action pour l'établissement d'un nouvel ordre économique international (résolutions 3201 et 3202 (S-VI). Les quelques *pays qui avaient* pendant si longtemps dominé l'Organisation n'étaient pas préparés à un tel changement, et ils réagirent avec mauvaise humeur, comme le montrent, par exemple, les propos de l'ambassadeur Scali, alors représentant permanent des Etats-Unis aux Nations unies, sur la *« tyrannie de la majorité »*.

A un niveau plus élevé, le secrétaire d'Etat, dans son discours de Milwaukee (14 juillet 1975, avant la septième session extraordinaire), évoqua la *« confrontation idéologique, le vote par blocs, et de nouvelles tentatives de manipuler la charte »* comme autant de menaces sur l'avenir de l'Organisation. *« L'Assemblée,* dit-il, *ne peut prendre des décisions légalement contraignantes, et pourtant des majorités numériques ont insisté sur leur volonté et leurs objectifs même quand, en termes de population et de contributions financières, elles ne représentent qu'une faible proportion des membres. »* Il se plaignit de *« vote biaisés »* ne reflétant pas la *« réalité économique »*, de *« la tendance des institutions spécialisées à se concentrer sur les problèmes politiques »* et de la *« lourde politisation »* de l'UNESCO et du BIT. Il menaça de *« quitter la scène »*, ne laissant aux autres pays qu'une *« coquille vide »*.

Une telle déclaration est surprenante pour quiconque a quelque connaissance des Nations unies. Que fut la résolution de 1950 sur la Corée, sinon une tentative (réussie) de *« manipuler la charte »* ? Comment aurait-on pu exclure la Chine jusqu'à 1971 sans le *« vote par blocs »* ? Quelles sont les majorités qui ne sont pas *« numériques »* ? Où sont les statistiques démographiques établissant que le tiers-monde *« représente une petite partie des Etats membres »* ? Est-ce que trois résolutions concernant Israël — *quand* les résolutions adoptées par la dix-huitième conférence générale remplissent un volume de près de deux cents pages — ou l'attribution au F.L.P. d'un statut d'observateur signifient une *« concentration sur les problèmes politiques »* ? En outre, M. Kissinger a tort quand il évoque la *« réalité économique »* ; la charte ne prévoit pas de vote pondéré en fonction d'une telle *« réalité »* — mais, quand les Etats-Unis et les autres pays industrialisés le jugèrent nécessaire, ils l'inscrivirent dans les textes de base des institutions concernées, par exemple le PNUD *ou la Banque mondiale*, où ils disposent de fait d'un droit de veto.

Plus récemment, dans un témoignage devant le Sénat (30 janvier 1976), le secrétaire d'Etat a exprimé sa position dans les termes politiques les plus clairs, en termes de pouvoir :

« Le succès de nos efforts dans la diplomatie Nord-Sud dépend également d'efforts plus systématiques de notre part pour faire en sorte que chaque pays en voie de développement comprenne que nos relations bilatérales incluent l'attitude de ce pays à notre égard dans les réunions internationales et, en particulier, ses votes sur des problèmes de grande importance pour nous. J'ai demandé à chacune de nos ambassades d'outre-mer d'indiquer clairement au gouvernement auprès duquel elle est accréditée que l'un des facteurs par lesquels nous mesurerons la valeur attachée par ce gouvernement à ses relations avec nous sera ses déclarations et ses votes. »

La façon de voir de M. Kissinger semble avoir été approuvée par un groupe qu'on aurait pu croire libéral — il comprend notamment le professeur Gardner, de l'université Columbia à New-York, et le secrétaire de la Dotation Carnegie pour la paix internationale. Ce groupe a transmis à la commission des affaires étrangères du Sénat, en avril 1976, un rapport formulant des recommandations sur la politique des Etats-Unis à l'égard des Nations unies. De manière révélatrice, ce rapport approuve — quoiqu'il comprenne par ailleurs quelques suggestions intéressantes — le non-paiement des contributions à l'UNESCO ; il repose sur la prémisse *« qu'il n'y a pas de défi plus important pour la politique étrangère américaine que de déterminer ceux des problèmes de l'interdépendance qui peuvent encore être traités effectivement par les Nations unies et ceux qui ne le peuvent »*. Il critique l'évolution récente des Nations unies, notamment ce qu'il appelle *« la rhétorique extrémiste sur les problèmes économiques »*, *« l'incapacité d'agir »* au sujet de l'Angola, *« le comportement politisé des organes intergouvernementaux »* et se fait l'avocat d'une *« participation sélective »* — en particulier au plan financier — des Etats-Unis dans le système des Nations unies. Cela signifie, notamment, que *« la responsabilité pour l'action devra être confiée, dans toute la mesure du possible, à la Banque mondiale, au Fonds monétaire international et à un GATT réformé et renforcé, et à d'autres institutions où les intérêts américains peuvent être convenablement protégés »* ; cela signifie aussi un *« réexamen de l'utilité des institutions des Nations unies, de manière à déterminer si elles continuent à promouvoir les principaux intérêts des Etats-Unis et du monde »*. Cela pourrait conduire les Etats-Unis à se retirer de certaines d'entre elles et à *« prendre l'initiative d'organiser des groupes nouveaux et plus contrôlables qui reflètent nos intérêts et soient mieux en mesure de traiter des problèmes mondiaux »*. Enfin, le rapport suggère d'en appeler aux *« modérés »* et aux *« pragmatistes »* du tiers-monde, c'est-à-dire une politique de division du tiers-monde, laquelle, dit-il, *« a bien réussi »* lors de la septième session extraordinaire de l'Assemblée générale, et la création d'une *« coalition officieuse de l'ordre mondial »* dont le noyau comprendrait les Etats-Unis, leurs alliés européens, le Japon et les pays en voie de développement *« sympathisants »*.

Face à de telles positions, qui sont la négation des principes mêmes de la charte des Nations unies, il revient, ironiquement, à M. Moynihan d'exprimer une réaction plus saine quand, avant de devenir délégué permanent des Etats-Unis aux Nations unies, il écrivait ce qui suit :

« Nous assistons à l'émergence d'un ordre mondial dominé arithmétiquement par les pays du tiers-monde. Cet ordre est déjà trop avancé pour que les Etats-Unis, ou toute autre nation, puisse penser à en sortir. Cela ne se peut. On peut devenir un déviant dans cette société mondiale naissante. Un hors-la-loi. Mais l'on y demeure. Il n'y a pas d'échappatoire à une définition de la nation, qui dérive en premier lieu de la nouvelle réalité internationale. Cette réalité ne correspond pas davantage à cette sorte de menaces péniblement impuissantes parfois entendues au sujet du « tretrait » des Etats-Unis. (Dans une telle situation) *n'est-il pas raisonnable d'envisager au plan international une situation quasi parlementaire* (dans le contexte de laquelle) *LES ETATS-UNIS PASSENT A L'OPPOSITION* (souligné par M. Moynihan). *Tel est notre sort. Nous sommes une minorité. Ce n'est une situation ni sans précédent, ni intolérable. La question est ce que nous en faisons. (...) Passer à l'opposition exige d'abord que nous reconnaissions qu'il y a une idéologie particulière à l'œuvre dans le tiers-monde, et qu'elle a sa propre histoire et sa propre logique ;* (cela exige) *également un changement dans le rôle des porte-parole des Etats-Unis* (7) *»*.

Le financement et les formes subtiles du droit de veto

Telle est la situation au plan politique. *Elle est claire : il y a maintenant* dans les organes délibératifs du système des Nations unies, sauf au Conseil de sécurité, une majorité constituée principalement par les pays — appartenant ou tiers-monde ou industrialisés — qui ont décidé de mettre en œuvre le nouvel ordre international. Personne ne s'attend évidemment que la minorité, à commencer par les Etats-Unis, accepte toutes les positions de la majorité, lesquelles — à ce plan — ne sont de toute manière pas contraignantes. Il est légitime pour les Etats-Unis, et pour tout autre pays, d'être en désaccord — comme ce fut le cas récemment aux conférences de Nairobi, Vancouver et Genève. Cela devrait pourtant s'appliquer à l'ensemble du système. En d'autres termes, la logique politique de la situation voudrait que les membres permanents du Conseil de sécurité renoncent à leur droit de veto — une décision qui contribuerait grandement à la démocratisation des Nations unies.

La discussion est demeurée jusqu'à présent au plan législatif. Ce qu'il ne faut pas oublier, cependant, c'est que la domination du « centre » sur le système ne s'est jamais arrêtée à ce niveau. Le fait est que, au-delà des votes, le « centre » a maintenu jusqu'à aujourd'hui et à toutes fins pratiques deux autres droits de veto, par le biais des finances et de l'administration.

En ce qui concerne les finances, la plus grande partie des ressources du système proviennent des pays industrialisés — une situation qui ne peut que continuer, malgré certains ajustements, puisqu'ils sont les plus riches (actuellement, par exemple, la moitié du budget de l'UNESCO est financée par les Etats-Unis, le Japon la République fédérale allemande, la France et le Royaume-Uni ; 16 % par les autres pays industrialisés ; 13 % par ceux d'Europe orientale et 21 % par le tiers-monde). Cependant, dans un système démocratique, *contributions financières et prises* de décisions sont choses distinctes. Tout le monde paie des impôts, y compris l'opposition, mais les décisions sont prises par la majorité. Les décisions sur le programme et le budget, quelle que soit l'origine des ressources, sont obtenues sur la base : un pays-une voix. Le forum pour les discuter est offert par les nombreux organes législatifs du système, qui délibèrent publiquement. Cependant, comme tout fonctionnaire international informé et honnête en témoignerait, les choses ne se passent pas de cette manière. *Au cours de discussions privées,* à Washington ou au siège des secrétariats, les représentants des Etats-Unis exercent une influence non seulement sur l'usage des contributions américaines, ce qui est déjà inacceptable, mais sur la manière dont la totalité du budget d'une organisation est utilisée. Dans un système des Nations unies qui serait moralisé, cela ne saurait demeurer plus longtemps la prérogative d'aucun gouvernement ou groupe de gouvernements, qu'il appartienne à la majorité ou à l'opposition. Les orientations et le contrôle s'exerceraient publiquement, démocratiquement.

Le « troisième veto » est plus subtil. Il s'exerce par la présence aux postes clés du secrétariat — qui ne sont pas toujours les plus visibles — de ressortissants du « centre » (ou, parfois, de citoyens nominaux du tiers-monde), en situation d'influencer, sans avoir à en rendre compte, la mise en œuvre réelle des décisions *des organes législatifs. Une* analyse critique rigoureuse du processus réel du fonctionnement des secrétariats révélerait clairement le mécanisme. Il n'y a probablement que très peu de cas évidents de violation de l'article 100 de la charte, qui précise que *« dans l'exercice de leurs fonctions, le secrétaire général et le personnel ne solliciteront ni n'accepteront d'instructions d'aucun gouvernement ni d'aucune autorité extérieure à l'Organisation »*, puisque, en réalité, le « troisième veto » opère d'une manière routinière. Les fonctionnaires internationaux ne sont pas de purs esprits ; ils sont, en général, culturellement et politiquement déterminés. Il y en a un certain nombre, aux postes de commande réels, qui se contentent d'agir — ou d'empêcher les autres d'agir — en fonction de leurs propres valeurs et de leurs intérêts *nationaux. Jusqu'à ce jour, même* si les exceptions deviennent plus nombreuses, il n'y a guère de postes clés, dans les secrétariats, qui ne soient soumis à l'influence du département d'Etat ou d'une puissante mission permanente des Etats-Unis.

Le tableau II montre à cet égard que plus de la moitié (54 %) du personnel de la catégorie des professionnels au secrétariat des Nations unies sont des ressortissants des pays industrialisés — et même un sur cinq est américain, — tandis que le tiers-monde n'occupe qu'un tiers des postes. L'Angleterre et la France, seules, occupent autant de postes que chacune des grandes régions du tiers-monde. L'avantage *des pays occidentaux est plus marqué,* et la présence du tiers-monde plus faible, au niveau des directeurs (57 % et 31 %). Qui contrôle le secrétariat ? Les deux tiers des fonctionnaires des services financiers et du personnel sont originaires des pays industrialisés occidentaux ; les Etats-Unis seuls en ont presque autant (25 %) que l'ensemble du tiers-monde (26 %). Ici encore, l'influence de l'Ouest est plus marquée, et celle du tiers-monde est encore plus modeste, au niveau des directeurs (76 % pour le Nord, 16 % pour le Sud). Une analyse semblable *du personnel des institutions spécialisées* révélerait probablement une structure analogue. En réalité, comme un ancien secrétaire général adjoint l'écrivait il y a dix ans, *« les Nations unies ne sont pas une organisation internationale, mais une dépendance des Etats-Unis* (8) *»*. Dans un système démocratique, cela devrait évidemment changer. Rien ne justifie la position privilégiée du « centre » — qu'il soit dans l'opposition ou non — au sein des secrétariats.

Pour une véritable démocratisation

Un système des Nations unies démocratique exigerait donc que chacun des Etats membres respecte ses obligations statutaires, accepte d'être mis en minorité et s'abstienne de toute prédominance inconstitutionnelle sur le programme et le budget de l'organisation. Un changement si radical ne se fera pas d'un jour à l'autre. Une attitude plus *réaliste* du « centre », c'est-à-dire la reconnaissance de la nouvelle situation et le respect des règles du jeu qu'il a lui-même établies, serait certainement un pas important, mais une politique *qui l'escompterait se détruirait elle-même. Le changement est possible,* mais la responsabilité de la décision et de l'action à mener en incombe à la nouvelle majorité.

La nouvelle majorité est vaste. Elle comprend les pays industrialisés, petits ou moyens, qui ont besoin des Nations unies et ne peuvent accepter qu'elles soient dirigées par le « centre » ni par le condominium des super-puissances qui se dessine. Cette majorité a commencé à s'affirmer. Elle peut aller plus loin sur la base d'un projet, d'un programme et d'une stratégie.

Le *projet,* en termes généraux, a été formulé par le « sommet » des non-alignés qui s'est réuni à Alger en septembre 1973 et par l'Assemblée générale des Nations unies.

Soulignant que les structures internes de l'ONU continuent d'être inadéquates, et lançant un appel à la communauté internationale pour que soit redonnée *« à l'objectif du développement la place qui lui revient dans les activités du système des Nations unies,* le « sommet » d'Alger invita le secrétaire général à convoquer une *« session extraordinaire de l'Assemblée générale à un haut niveau politique qui serait consacrée exclusivement aux problèmes du développement, y compris la revitalisation des structures* (9) *»*.

A la suite de cette initiative, l'Assemblée générale, par sa résolution 3172 (XXVIII) du 17 décembre 1973, décida la réunion d'une telle session, afin, notamment, de commencer *« à procéder aux modifications de structure nécessaires et appropriées pour faire de l'ensemble des organismes des Nations unies un instrument plus efficace pour la coopération économique mondiale »*. En outre, par sa résolution 3343 (XXIX) de décembre 1974, l'Assemblée pria le secrétaire général de nommer un petit groupe d'experts de niveau élevé chargés de soumettre *« une étude contenant des propositions relatives aux modifications de structure à apporter au système des Nations unies en vue de le rendre pleinement apte à traiter dans une optique d'ensemble les problèmes de coopération économique internationale »*.

Le travail de ces experts, dont certains ont été associés au projet Dag Hammerskjöld sur le développement et la coopération internationale (10), aboutit à un rapport intitulé *« Nouvelle structure des Nations unies pour la coopération économique internationale »* (11) qui doit plus d'un trait au rapport Jackson de 1969 — l'étude de la capacité du système de développement des Nations unies (12). Ce rapport ne fut *cependant que peu discuté lors de* la septième session extraordinaire qui se réunit à New-York en septembre 1975, bien que la plupart des délégations aient souligné le besoin de la restructuration et se soient félicitées des propositions des experts. En fait, cette session extraordinaire chargea un *comité* ad hoc *sur la restructuration des secteurs économiques et sociaux du système des Nations unies* d'étudier le problème plus avant et de faire rapport à la session de 1976 de l'Assemblée générale. Le comité *ad hoc* a examiné, cet été, un texte *officieux qui fait la synthèse des* propositions soumises à son président (13).

Ainsi, si le projet est indiqué, le *programme* n'est pas encore formulé. *Il serait trop long* de présenter ici tous les éléments de la discussion. L'essentiel est peut-être que la crise financière actuelle offre une occasion d'alléger le système au *niveau des organismes intergouvernementaux* comme à celui des secrétariats, ce qui implique, notamment :

- Une redéfinition plus précise des fonctions du système des Nations unies en tant que :
  - — Forum universel pour la discussion des problèmes globaux.
  - — Instrument de négociation (comme s'y engage *la CNUCED* depuis sa récente conférence de Nairobi),
- — Réseau cohérent d'institutions spécialisées au service d'une coopération internationale authentique :
- Une concentration des organes *délibératifs sur des problèmes* concrets et des décisions qui puissent être mises en œuvre et contribuant à l'établissement du nouvel ordre international ;
- La décolonisation des secrétariats de manière à les rendre capables d'appliquer à leur niveau les décisions votées démocratiquement, à commencer par le nouvel ordre international, la charte des droits et devoirs économiques des Etats et les *« nouvelles dimensions »* du développement ;
- Des coupes radicales dans le personnel, les réunions et les publications en nombre superflu, comme une décision récente de la F.A.O. en suggère la possibilité (14) ;
- L'étude sérieuse de la possibilité et des modalités d'un financement automatique de l'ensemble du système.

Parallèlement à la formulation d'un programme, domaine dans lequel il apparaît que le comité *ad hoc* a fait quelques progrès, il serait également important de définir une *stratégie.* Ce n'est sans doute pas par accident — mais parce qu'une stratégie faisait défaut — que le septième session extraordinaire n'a pas discuté vraiment à fond de la restructuration, *alors qu'une occasion s'offrait* à elle de prendre des décisions très concrètes pour exécution par un secrétariat qui est à son service.

Cependant, les choses pourraient changer bientôt. Il ne serait pas surprenant, à ce propos, que la cinquième commission de l'Assemblée générale (questions administratives et budgétaires) commence *à se « politiser »* Cela signifierait que la majorité, utilisant désormais plus pleinement les potentialités de la situation, prendrait également des mesures concernant le secrétariat. Cela est d'autant plus possible que, dans ce domaine, contrairement à ce qui se passe au plan politique, ses décisions sont contraignantes.

Pour ne prendre que deux exemples au niveau *tactique,* si la majorité était d'avis que les activités des Nations unies doivent être davantage décentralisées et que les commissions régionales ou la CNUCED doivent disposer d'une plus grande autonomie, rien ne saurait empêcher la cinquième commission d'en décider ainsi, à la majorité. Ou bien, dans une situation où la contribution américaine à un fonds volontaire comme celui du PNUD n'est plus prédominante, la nouvelle majorité, qui comprend les pays scandinaves et le Hollande, pourrait contribuer à réorienter les *programmes d'aide.*

Parce qu'elles éclairent les situations, les crises sont aussi des occasions d'agir. Pour la première fois de son histoire, le système des Nations unies *peut être démocratisé* — si la nouvelle majorité le veut.

MARC NERFIN.

TABLEAU II. — PERSONNEL DE LA CATEGORIE PROFESSIONNELLE AU SECRETARIAT DES NATIONS UNIES

Rang / Pays	Secrétaires généraux adjoints et sous-secrétaires généraux (1)	D2	D1	P5	P4	P3	P2	P1	Total
1. Etats-Unis	3	11	35	69	105	116	120	7	466
2. France et Angleterre	2	11	23	52	52	54	43	12	259
3. Autres occidentaux	9	14	46	96	136	130	109	18	558
4. Sub-total 1-3	14	36	114	217	293	300	272	37	1 283
5. U.R.S.S.	1	12	10	20	66	49	20	3	181
6. Autres pays d'Europe de l'Est	2	1	8	18	43	17	8		97
7. Sub-total 5-6	3	13	18	38	109	66	28	3	278
8. Afrique	7	6	12	31	61	63	82	8	250
9. Asie	4	8	29	52	58	64	46	16	278
10. Asie occidentale	2	1	6	9	15	10	6	2	51
11. Amérique latine	4	6	15	38	62	53	50	14	242
12. Sub-total 8-11	17	19	62	131	196	190	165	41	821
13. TOTAL	34	68	194	386	598	556	465	81	2 382

(1) *Il s'agit habituellement de nominations politiques.*
Sources : Nations unies, Composition du secrétariat, document A/9734, tableau 8.

(7) Une attitude dont il a précisé par ailleurs qu'elle consisterait à *« envoyer au diable »* (« *raising hell* ») le tiers-monde (*New York Times,* 27 février 1975) et qu'il a lui-même épousée quand il était délégué permanent des Etats-Unis aux Nations unies. L'article cité ci-dessus a paru dans la revue *Commentary* en mars 1975.

(8) Hermane Tavarts de Sa, *The Play within the Play : The Inside Story of the United Nations,* cité par Conor Cruise O'Brien dans *The United Nations : Sacred Drama,* Simon and Schuster, New-York, 1968.

(9) Nations unies, document A/9330 reproduisant les documents officiels de la quatrième conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement des pays non alignés.

(10) Rapport de la Fondation Dag Hammarskjöld 1975 sur le développement et la coopération internationale : *Que faire - un autre développement. In Development Dialogue,* Uppsala, 1975.

(11) Nations unies, document E/AC.62/9.

(12) Sir Robert Jackson, *Etude de la capacité du système des Nations unies pour le développement,* Nations unies, document DP/5, Genève, 1969, deux volumes.

(13) Nations unies, document officieux CRP/Ch./1 du 12 juin 1976.

(14) Le conseil de la F.A.O. a adopté, en juillet dernier, une proposition du nouveau directeur général de l'organisation d'abolir trois cent trente postes, d'annuler cent cinquante-cinq réunions et de suspendre quatre-vingt-quatorze publications.

Crise économique et renforcement de l'opposition officielle

LES MILITAIRES BRÉSILIENS FACE AUX PIÈGES DE LA « LIBÉRALISATION »

La solidité du régime militaire est devenue un sujet de préoccupation pour les milieux d'affaires qui traitent avec le Brésil. La crise économique laisse en effet éclater au grand jour les faiblesses du système politique. Visiblement, l'électorat populaire a choisi depuis deux ans de jouer le jeu de la « libéralisation » en accordant ses suffrages au Mouvement démocratique brésilien (M.D.B.), le seul parti d'opposition qui soit reconnu. Mais ce parti devient alors un partenaire gênant pour le régime soucieux de se ménager une façade démocratique sans toucher aux structures mises en place après le coup d'Etat militaire de 1964.

Par JULIA JURUNA

LA gravité de la situation économique du Brésil a cessé d'être un sujet tabou. Elle est maintenant publiquement admise par le gouvernement et soigneusement prise en compte par les milieux financiers occidentaux qui, faisant la part du risque, renchérissent les conditions de leurs prêts. A lui seul, le service de la dette extérieure (23 milliards de dollars) va immobiliser 4,5 milliards de dollars en 1976, soit la moitié des recettes d'exportations prévues pour cette année. Dans le pays, le taux d'inflation doit atteindre 50 %, alors même que le taux de croissance fléchit régulièrement : de 10 % en 1974, il est tombé à 4 % en 1975 et ne devrait pas dépasser 2 % en 1976. Il s'ensuivra, pour la première fois en 1976, une baisse du revenu *per capita*, car la population brésilienne continue à s'accroître au rythme de 3 % l'an (1).

Certes, d'autres pays en voie de développement, tels les Philippines, le Mexique, l'Indonésie, se trouvent dans une situation d'endettement chronique similaire à celle du Brésil. Cependant, la vulnérabilité de l'économie brésilienne est à la mesure de sa dépendance, encore plus marquée, à l'égard du marché international. A part le pétrole, qui représentait 23 % des importations en 1974, ce sont les machines-outils et les minéraux non ferreux qui accaparent l'essentiel (46 % en 1974) des achats brésiliens à l'extérieur. Aussi le gouvernement avait-il mis sur pied un plan d'investissements destiné à augmenter la capacité de production nationale dans ces deux derniers secteurs. Mais l'aggravation récente de la situation économique l'a contraint à diminuer de 40 % les investissements publics prévus pour 1977, réduisant du même coup les instruments dont il comptait se doter pour lutter contre la dépendance extérieure. Après des années d'imprévision et de gaspillage, le gouvernement brésilien se comporte aujourd'hui comme une ménagère qui, pour se chauffer, brûlerait portes et fenêtres dans la cheminée.

La physionomie de la dette

LES banques occidentales opérant sur le marché des eurodollars, où le Brésil a accaparé à lui seul 26 % des prêts concédés en 1975 à cinquante et un pays du tiers-monde, cherchent désormais à obtenir davantage de garanties pour leurs interventions au Brésil (2). Ainsi, fait sans précédent, en décembre de l'année dernière, des banques commerciales s'associèrent à la Banque mondiale dans le but de disposer d'une garantie supplémentaire pour un prêt de 150 millions de dollars accordé à ce pays. Par ailleurs, il n'est pas exclu que, selon l'exemple récent du Zaïre, le gouvernement brésilien demande prochainement la réunion de ses créanciers pour entreprendre une renégociation de sa dette extérieure.

Sur ce plan, le changement fondamental qui s'est produit ces dernières années dans la physionomie de l'endettement extérieur de certains pays en voie de développement, tels le Brésil ou le Mexique, n'est pas sans conséquences politiques. Traditionnellement, les emprunts de ces pays étaient alimentés en majorité par la Banque mondiale, le Fonds monétaire international, les banques régionales de développement et autres institutions de crédit gérées par des organisations internationales. Cependant, dès le début des années 70, les banques privées ont commencé à développer leurs opérations de prêts, tendance qui a pu s'accentuer à partir de 1973 avec l'afflux des dépôts en provenance des pays producteurs de pétrole. Aujourd'hui, 43 % de la dette extérieure brésilienne et 50 % de celle du Mexique reviennent à des banques privées américaines (3).

S'inquiétant de cette évolution, le sénateur Frank Church, président de la sous-commission du Sénat américain sur les sociétés multinationales, a fait remarquer que le Congrès pourrait être amené à concéder des aides financières à certains pays dans le seul but de garantir la solvabilité du système bancaire américain... Les difficultés causées à la fin du siècle dernier à la Banque Barings par la cessation des paiements argentins offrent un précédent historique qui devrait inciter à la prudence. Le prix Nobel d'économie Vassily Léontieff n'a-t-il pas raconté un jour comment lui-même, alors qu'il était conseiller économique du gouvernement chinois, lui avait suggéré de déclarer la banqueroute : de toute manière, les chemins de fer et les barrages construits à l'aide de prêts étrangers resteraient en Chine. Sans en arriver là, un gouvernement brésilien tant soit peu nationaliste pourrait retourner sa propre insolvabilité contre ses créanciers et s'assurer d'une marge de manœuvre plus large pour négocier le remboursement de sa dette extérieure.

Pour l'actuel gouvernement de Brasilia, la perspective d'une renégociation de cette dette n'est pas un signe de réussite. Mais on imagine l'arme redoutable qu'elle offrirait à des dirigeants guidés par d'autres orientations politiques.

D'ores et déjà, le montant des prêts et des investissements occidentaux a atteint le seuil à partir duquel on s'interroge sur la viabilité politique du régime qui en bénéficie. Et les milieux financiers internationaux soupèseront soigneusement les comptes de la nation et les moyens dont dispose le gouvernement de Brasilia pour assurer sa propre continuité. Ainsi s'explique, sans doute, l'attention avec laquelle ont été suivies à l'extérieur les élections municipales du 15 novembre, dont l'enjeu n'aurait en temps normal suscité qu'un intérêt minime. A la faveur de la crise économique, les analystes occidentaux s'aperçoivent en effet que le système politique instauré après le coup d'Etat militaire de 1964 comporte de dangereuses contradictions.

Un système électoral sur mesure

DEVANT un auditoire médusé, un universitaire brésilien proche du gouvernement affirmait récemment à Oxford que *« le régime brésilien ne pouvait pas se démocratiser, car il perdrait alors sa légitimité »* : la formule traduit bien la confusion idéologique dans laquelle s'empêtrent les milieux officiels de Brasilia, mais, en même temps, elle résume parfaitement le caractère hybride du système politique actuel.

Après l'échec de deux premières tentatives en 1955 et en 1961, les militaires s'associèrent à la droite traditionnelle pour monter de nouveau à l'assaut du pouvoir en 1964. Précédé de manifestations des classes moyennes dans les grandes villes, selon une méthode qui allait être de nouveau employée au Chili en 1973, le coup d'Etat d'avril 1964 résulta d'un compromis entre la droite civile et les militaires. Ce pacte fut matérialisé par le système électoral mis en place depuis lors au Brésil.

A la suite de purges qui ont éloigné du Parlement et de la vie politique des centaines de leaders progressistes, mais aussi des modérés comme l'ex-président Juscelino Kubitschek, les partis politiques traditionnels ont été dissous et un bipartisme a été instauré. Face au parti officiel, l'Alliance rénovatrice nationale (ARENA), le Mouvement démocratique brésilien (M.D.B.) devait devenir le moyen d'expression de l'opposition tolérée par le régime. Parallèlement, des mesures furent prises pour limiter l'intervention de l'électorat populaire dans la vie politique : les élections directes à la présidence de la République, aux gouvernements des Etats et à des centaines de mairies furent supprimées. Il revint au Parlement et aux assemblées des Etats de nommer respectivement le président de la République et les gouverneurs des Etats : simple formalité, dans ces enceintes restreintes du pouvoir, consistant à homologuer la désignation des candidats officiels. A leur tour, les maires de certaines villes considérées comme « stratégiques » durent être nommés par le gouvernement central. Depuis lors, le suffrage direct ne peut s'exercer que pour élire les membres du Parlement, des assemblées des Etats et les dirigeants des municipalités non « stratégiques ».

Dans l'esprit des militaires et des juristes de droite, ce système électoral devait créer une démocratie de façade, où un parti officiel, l'ARENA, permettrait l'institutionnalisation progressive du pouvoir face à une opposition contrôlée et fermement tenue à l'écart des véritables centres de décision. Dans la mesure où les faveurs de l'administration ne pourraient être obtenues qu'à travers les représentants locaux et régionaux de l'ARENA, le parti officiel paraissait assuré d'une large clientèle, faute d'avoir une véritable audience politique au sein de la population. La nouvelle législation électorale pouvait ainsi sauver l'illusion du pluralisme, en reconnaissant l'existence de deux partis bien distincts qui, au demeurant, excluait toute possibilité de combinaisons locales au bénéfice de candidats n'ayant pas la confiance du régime.

Mais, depuis quelques années, cette belle construction a produit des résultats tout à fait opposés à ceux qu'escomptaient les militaires. Trois séries de phénomènes expliquent ce renversement de situation. Tout d'abord, pour que l'ARENA puisse jouer son rôle d'intermédiaire entre l'administration et la population, il eût été souhaitable que les tâches qui lui étaient dévolues fussent clairement définies par le gouvernement et acceptées par l'ensemble de la bureaucratie civile et militaire. Ce ne fut pas le cas.

L'autoritarisme grandissant, surtout sous la présidence du général Medici (1969-1973), a permis aux militaires gradés et aux technocrates de ravir à leur profit le pouvoir dans l'Etat, au détriment des organismes à travers lesquels devait théoriquement s'institutionnaliser le régime. Tenus à l'écart par l'administration, les élus de l'ARENA n'ont pu s'affirmer comme les distributeurs des faveurs de l'Etat ; l'implantation nationale du parti s'en trouva naturellement affectée. En outre, la récession économique, dont les effets commencèrent à se manifester dès 1974, vint entraver la réalisation de projets spectaculaires et de réalisations de prestige dont le régime comptait se prévaloir.

Un élément supplémentaire, propre à la sociologie électorale brésilienne et dans lequel le populisme avait trouvé ses racines, acheva de gripper le mécanisme politique institué par les militaires : les masses défavorisées exercent une telle pression à la base de la pyramide sociale que l'opposition, dans la mesure où elle offre une possibilité de contestation — fût-elle populiste — au système social et économique en place, est assurée de gagner les élections (4).

En 1974, lorsque le général Geisel arrive à la présidence, on assiste à une relance de la politique d'institutionnalisation du régime. Dès sa nomination, le nouveau président fait appel à l'*« imagination créatrice des politiciens »*. Il fallut cependant se rendre à l'évidence : l'ARENA n'était plus un outil efficace pour accomplir les grands desseins du régime. A la surprise de tous, en effet, les élections législatives de 1974 tournèrent à l'avantage du Mouvement démocratique brésilien, qui recueillit 61 % des suffrages. Depuis lors, la mécanique électorale s'est retournée contre ceux qui comptaient en tirer profit.

Le bipartisme contre le régime

TOUTES les dispositions introduites pour faciliter l'essor de l'ARENA favorisent maintenant le M.D.B. La fidélité obligatoire à la légende du système bipartite empêche les élus du M.D.B. de céder aux sirènes gouvernementales ; le bipartisme donne au M.D.B. les caractéristiques d'un rassemblement d'opposition, facilitant l'organisation d'un front réunissant les diverses factions de l'opinion démocratique et progressiste.

Des études portant sur les résultats des élections de 1974 contribuèrent d'autre part à lever certains doutes qui pesaient, et pas uniquement au sein de la droite, sur la réalité du suffrage populaire au Brésil. L'examen statistique du vote populaire dans les grandes villes démontra, en effet, que cette partie de l'électorat avait perçu très nettement les enjeux politiques des élections législatives. Les couches populaires, qui jusqu'alors avaient marqué leur opposition au régime par des votes blancs ou nuls (la législation brésilienne n'autorise pas l'abstention), sont revenues sur leur position, accordant désormais leurs suffrages au parti d'opposition (5). C'était infliger un cuisant démenti aux idées, fort répandues dans la classe dominante, voulant que les partis politiques soient des formes institutionnelles inadaptées à la réalité brésilienne. Du même coup, certains secteurs de l'opposition, qui nourrissaient leur activisme d'une conception élitiste fondée sur le « retard culturel » des masses, ont dû revoir leurs jugements.

Le M.D.B. avait donc prouvé qu'il était capable de symboliser une opposition au régime. Serait-il en mesure de représenter efficacement les forces sociales qui le soutenaient ? Les dirigeants de ce parti parurent les premiers surpris par l'étendue de leur succès de 1974. Ils revenaient, en effet, de très loin. Les leaders politiques qui, en 1965, créèrent le parti, étaient conscients du scepticisme qui entourait leur initiative. En 1966, pour protester contre l'« élection » du général Costa e Silva à la présidence, ils envisagèrent même l'auto-dissolution du parti. La renaissance de 1974 a donc provoqué une véritable mutation au sein de cette formation politique ; il s'agissait de toute évidence d'un mouvement en profondeur de l'électorat qui changeait les données de la politique brésilienne. Mais comment déployer une opposition nationale au régime sans s'attirer ses foudres ?

« La révolution de 1964 a échoué pour maintenir et perfectionner le régime démocratique au Brésil » : telle est l'interprétation que donne le M.D.B. du coup d'Etat qui a porté les militaires au pouvoir (6). Cette phrase résume bien les ambiguïtés qui existaient parmi les forces sociales ayant collaboré au renversement du gouvernement Goulart. Elle montre aussi l'habileté manœuvrière de l'opposition parlementaire brésilienne.

Certains commentateurs observent que les périodes de légalité constitutionnelle ont été relativement brèves dans le Brésil contemporain et que, d'autre part, l'exercice du suffrage universel a été trop souvent entaché d'irrégularités pour s'enraciner solidement. La réalité est plus complexe. Il faut d'abord noter que l'absence de tradition démocratique n'exclut pas une tradition et une pratique parlementaires qui sont, peut-être, parmi les plus vivaces en Amérique latine. Au contraire de ce qui se passe dans les pays européens, et plus proche en cela de la vie politique américaine, le Parlement brésilien, très actif dès le début du dix-neuvième siècle, est le lieu où s'affrontent les intérêts régionaux plutôt que les classes sociales. A l'intérieur du pays, les diversités régionales ont toujours posé aux partis politiques des problèmes d'organisation « horizontale » aussi considérables que ceux de l'organisation « verticale », liés quant à eux à la définition d'objectifs communs aux différents groupes sociaux. Ainsi, au moment même où le mécanisme de cooptation des élites au sein de la classe dirigeante se trouve bloqué par la diversité des intérêts sectoriels engendrée par la crise économique, on aurait tort de sous-estimer l'habileté tactique des politiciens traditionnels à la tête du M.D.B. Il existe maintenant des conditions objectives favorisant le ralliement de l'électorat populaire à un parti politique endurci par les rigueurs de l'ostracisme du pouvoir et servi par des élus disposant d'une large expérience parlementaire. L'apparition d'un nouveau parti travailliste qui, au contraire du P.T.B. de Vargas et de Goulart, naîtrait et grandirait dans l'opposition, constituerait un événement politique d'une importance considérable au Brésil. Le M.D.B. est-il capable d'opérer cette mutation politique ? Les élections municipales du 15 novembre ont apporté quelques éléments de réponse.

Il convient tout d'abord de rappeler que les pressions gouvernementales ont empêché le M.D.B. d'organiser des directoires municipaux dans le tiers des villes concernées par les élections. Dans un quart de ces mêmes villes, le représentant de l'ARENA était candidat unique. Par ailleurs, certaines villes industrielles importantes, comptant une forte majorité d'électeurs ouvriers qui avaient opté pour le M.D.B. en 1974, étaient désormais considérées comme « stratégiques » et, à ce titre, exclues des élections, leur maire étant directement nommé par le gouvernement. L'ARENA était ainsi assurée dès le départ d'une forte avance et du contrôle d'un nombre important de mairies. D'autre part, après son échec aux élections législatives de 1974, pour une large part attribuée à l'influence que les moyens de communication de masse avaient exercée sur l'électorat rural (jusqu'alors soumis au contrôle des propriétaires et des autorités), le gouvernement interdit la propagande par voie de radio et de télévision. Autant de détails qui affaiblissent singulièrement la portée du succès obtenu par l'ARENA avec une majorité de 54 % des voix.

Majoritaire dans les grandes villes, le M.D.B. a vu son influence se tasser auprès de l'électorat rural et des petites villes. Sans doute les enjeux purement locaux de ces élections ont-ils limité les effets dynamiques que le bipartisme imprimait à l'opposition représentée par le M.D.B. : dans de nombreuses villes, candidats de l'opposition et du gouvernement menèrent une campagne qui ne les distinguait guère les uns des autres.

De surcroît, l'effacement partiel du caractère oppositionnel du M.D.B. explique la recrudescence du vote nul dans certaines régions. Il est significatif à ce propos que la majorité des deux cent quarante mille bulletins nuls (soit 12 % des suffrages exprimés) enregistrés dans l'aire de Rio-de-Janeiro aient porté la mention *« feijao preto »* (haricot noir), allusion à la pénurie et à la hausse du prix de cette denrée de base de l'alimentation populaire au Brésil, à l'origine de violentes manifestations ces derniers temps.

Cette désaffection partielle de l'électorat montre en tout cas que le mouvement d'adhésion populaire au M.D.B. pourrait ne pas être durable. A défaut d'un encadrement régional efficace, l'implantation du parti a été difficile dans certaines régions. Cependant, le problème majeur découle des limites qui sont imposées à son action par les autorités militaires. La situation de *« libéralisation en sursis »* dans laquelle vit le pays freine le mouvement de rénovation des structures du M.D.B. qui s'imposait après sa poussée de 1974. Son appareil est en grande partie aux mains de politiciens qui ont pratiqué une opposition juridique formelle plus que proprement politique. De nombreuses adhésions nouvelles recueillies par le parti s'expliquent par des rivalités régionales sans grand rapport avec les options politiques progressistes inscrites dans son programme. Et lorsque le couperet du gouvernement tomba sur quelques-uns des élus du parti, cassant leurs mandats de députés, les réactions de l'appareil ne furent que mitigées. Le reflux d'une partie de l'électorat enregistré le 15 novembre n'est pas pour déplaire à ceux qui, au sein du M.D.B., craignait la montée de nouveaux leaders régionaux sous la pression de la base.

Il existe ainsi une réelle dichotomie entre l'appareil du M.D.B. et la vitalité de son électorat. Néanmoins, la prudence de ses dirigeants ne constitue qu'une mince garantie pour le régime. Les dangers potentiels représentés par cette opposition sont multipliés par les effets d'entraînement qu'elle provoque à tous les niveaux de la société civile. La détente introduite dans le climat politique par la poussée du M.D.B. en 1974 a incité ici et là dans le pays des juges, des médecins, des hauts fonctionnaires à sortir de la réserve qui leur était imposée par la répression pour dénoncer les tortures, la corruption des fonctionnaires et les abus de toute sorte qui gangrènent le corps social brésilien.

Cela explique que les militaires songent de nouveau à modifier le système électoral, éliminant cette bombe à retardement que pourrait constituer le M.D.B. s'il poursuivait sa progression lors de prochaines élections nationales. La création de trois ou quatre nouveaux partis pourrait venir à bout des risques que comporte la situation actuelle. Un parti du centre, formé par les éléments des anciens partis conservateurs, le P.S.D. et l'U.D.N., fournirait la base d'appui du gouvernement Geisel. A sa gauche seraient isolés, dans une formation qui serait la cible toute désignée de la répression, les éléments progressistes de l'ancien P.T.B. et de l'actuel M.D.B. Tandis que, servant de repoussoir à l'opinion démocratique, se constituerait à droite un parti regroupant les partisans de l'ancien président Medici et d'autres éléments fascisants qui combattent actuellement l'évolution libérale du régime.

Comme le plan établi en 1965, ce schéma est théoriquement viable. Il reste à savoir si le mouvement populaire ne déjouera pas une nouvelle fois les calculs de ceux qui, périodiquement, confisquent son destin.

(1) Cf. l'article de Charles Vanhecke : « Il n'y a plus de « modèle brésilien » de lutte contre l'inflation », *le Monde* du 9 novembre, ainsi que l'importante étude parue dans *l'Economist* du 31 juillet 1976, sous le titre « A Survey of Brazil : Change in Direction », dont l'auteur est Robert Harvey.

(2) Source : Morgan Guaranty, citée par l'*International Herald Tribune* du 8 novembre 1976.

(3) Cf. *Newsweek* du 29 novembre 1976 : « High Hopes, Deep Debts ».

(4) Cette donnée s'est constamment vérifiée depuis la seconde guerre mondiale. Elle trouva sa meilleure illustration dans la politique suivie par Goulart à la présidence de la République entre 1962 et 1964. Pendant cette période, le président a constamment agi parallèlement aux organismes institutionnels, apparaissant comme le chef d'une opposition qui se manifestait au sein même du pouvoir, flétrissant les limites d'un système qui ne permettait pas l'accomplissement des réformes sociales revendiquées par les masses.

(5) Cf. *Os Partidos e as Eleiçoes no Brasil*, édité par Bolivar Lamounier et Fernando Henrique Cardoso, CEBRAP, Rio-de-Janeiro, 1975.

(6) Extrait du « Manuel » que le M.D.B. a édité à l'intention de ses candidats lors des élections de 1974 sous le titre *Democracia com desenvolvimento e justiça social*, éd. Horizonte, s/d, Brasilia.

Villes « stratégiques » et changements d'étiquette

LES résultats officiels des élections municipales qui, le 15 novembre, ont conduit aux urnes quarante millions de Brésiliens, ne seront connus qu'à la mi-décembre, lorsque les autorités des Etats septentrionaux seront en possession des chiffres provenant des villes les plus éloignées de l'Amazonie. Cependant, les résultats déjà connus, portant sur 70 % du total des suffrages, ne subiront plus de modifications majeures (1).

Des dizaines de villes importantes sont considérées comme « stratégiques » et, de ce fait, leur maire est nommé directement par le gouvernement : on y vote uniquement pour élire les conseillers municipaux. Parmi ces villes, on compte les capitales des vingt et un Etats et des trois Territoires de la Fédération, les centres urbains situés aux abords des frontières internationales — très nombreux dans l'Etat du Rio Grande do Sul, — mais aussi des zones industrielles ayant une forte concentration ouvrière, telles les villes de Volta Redonda (industrie sidérurgique), Santos (zone portuaire) et Cubatao (pétrochimie). A cette liste s'ajoutent d'autres villes dont le caractère « stratégique » est moins évident, leur inclusion dans cette catégorie relevant davantage des manœuvres politiques régionales que de critères liés à la « sécurité nationale ».

Dans les vingt-quatre capitales des Etats et des Territoires, l'ARENA et le M.D.B. sont à égalité, chacun d'entre eux obtenant le contrôle de douze villes. Cependant, le M.D.B. est vainqueur dans les trois plus grandes villes du pays, Sao-Paulo, Rio-de-Janeiro et Belo-Horizonte, et obtient ainsi 59 % des suffrages exprimés dans l'ensemble de ces vingt-quatre centres urbains. La situation est inversée lorsqu'on examine le résultat du scrutin dans l'intérieur des vingt et un Etats (les résultats des élections dans l'intérieur des territoires de Rondônia, Amapa et Roraima ne sont pas encore connus). Si l'on exclut le vote dans les capitales, l'ARENA est majoritaire dans dix-neuf Etats, seuls les Etats du Rio Grande do Sul et du Rio-de-Janeiro lui échappant au profit du M.D.B. ; elle obtient un total de 61 % des voix dans les régions de l'intérieur. Cela lui permettra de devancer le M.D.B. dans le total général, avec 55 % des suffrages exprimés.

Par rapport aux précédentes élections municipales de 1972, les projections des résultats déjà connus indiquent que le M.D.B. doublera probablement le nombre de ses maires élus, mais ce n'est qu'à moyen terme que se dessinera le profil définitif des zones d'influence respectives des deux partis. En effet, au contraire de ce qui est prévu pour les conseillers municipaux, les députés et les sénateurs, la loi électorale permet aux maires de changer de parti après leur élection, sans que leur mandat soit pour autant annulé. Ainsi, dans l'Etat de Sao-Paulo, sur quatre-vingts maires élus par le M.D.B. en 1972, seuls cinquante lui sont restés fidèles jusqu'à la veille du scrutin du 15 novembre.

Les actuelles luttes de tendances au sein du M.D.B., très vives à Sao-Paulo et à Rio-de-Janeiro, laissent présager le passage à l'ARENA de dizaines de maires élus par l'opposition.

(1) Cette étude porte sur les résultats publiés cinq jours après le scrutin ; cf. le journal *O Estado de Sao-Paulo* du 20 novembre 1976.

BÉRALISATION

Guérilla au Sahara, tensions sociales et élections

LE ROI DU MAROC UTILISE HABILEMENT SES ATOUTS FACE A UNE OPPOSITION LÉGALE PLUS HOMOGÈNE

Par ELSA PINGAUD-ASSIDON *

LE 12 novembre dernier, les Marocains ont été appelés à élire leurs conseillers municipaux et communaux. Pour la première fois depuis treize ans, l'opposition participait activement à une consultation électorale. Même si des irrégularités ont pu être constatées — pressions exercées par certains pachas et par la police notamment — elles ont été relativement moins nombreuses qu'à l'ordinaire. Premier résultat remarquable : les candidats présentés par les *formations politiques*, y compris les partis gouvernementaux, n'ont remporté que 35 % des sièges à pourvoir. La majorité revient à des élus sans étiquette, amalgame de petits ou grands notables ruraux, de commerçants modestes ou riches, de commis de l'Etat, jeunes technocrates ou ministres... Si chaque formation prétend trouver en eux ses propres sympathisants, l'opposition n'a pas manqué de rappeler que, pour être « *indépendants* », ces candidats n'en étaient pas pour autant « *non neutres* » ni de stigmatiser la conduite de ceux qui avaient mené campagne à coups de distributions gratuites de farine, d'huile ou de repas.

Le taux d'abstention dans les *villes* a été plus élevé qu'à la campagne : à Casablanca, par exemple, il a atteint la moitié des inscrits, contre 34,5 % pour l'ensemble du pays. La récouverture des listes électorales avant le scrutin n'avait déjà pas provoqué un afflux de nouveaux inscrits. Mais il est prématuré d'évaluer la part des abstentions volontaires et celle que l'on peut attribuer à une désaffection à l'égard de la vie politique traditionnelle.

Ces élections se sont souvent déroulées dans une atmosphère de kermesse (voitures sonorisées, tribunes dans les rues), comme un anniversaire de la « *marche verte* » pour la « *reconquête des provinces sahariennes* ». Conjuguant socialisme avec nationalisme, des opposants, récemment sortis de prison, ont dénoncé les abus de vingt ans de corruption tout en se félicitant de la lutte menée pour « *recouvrer l'intégrité territoriale* ». Alors que l'on votait, l'armée restait sur le pied de guerre au Sahara. Sitôt les élections terminées, le souverain chérifien, qui, depuis l'attaque du Boeing royal en 1972, n'avait pas quitté son pays, est allé présenter, du 22 au 25 novembre, en visite officielle en France, l'image de ce Maroc « *nouveau* ».

Grâce à la « libéralisation » en cours, le régime marocain paraît donc avoir retrouvé une crédibilité qui avait été fort ébranlée par deux tentatives de coup d'Etat militaire et par un début d'insurrection armée dans le Moyen-Atlas, en 1973. Ce rétablissement, beaucoup d'observateurs l'imputent à l'intelligence politique de Hassan II. Recherchée avec assiduité par le roi, cette personnalisation du régime n'a rien de surprenant. Le souverain fait preuve d'une habileté incontestable, mais l'homme qui négocie aujourd'hui avec M. Bouabid, dirigeant de l'Union socialiste des forces populaires (U.S.F.P.), parti d'opposition qui se réclame de l'héritage de Ben Barka, continue à confier au colonel Dlimi, ancien chef de la police politique, les responsabilités les plus importantes : le commandement de l'armée chargée du « maintien de l'ordre » au Sahara.

Une difficile démocratisation

LA capacité du régime d'assurer son autorité est bien au cœur de la situation actuelle. En 1956, la monarchie, ramenée au pouvoir par un mouvement national aux racines populaires profondes, dut s'appuyer momentanément sur toutes ses composantes (exception faite des communistes), même les plus antagoniques. L'expérience d'un gouvernement de coalition prit fin quatre ans après : l'Istiqlal et ses transfuges, qui créèrent l'Union nationale des forces populaires (U.N.F.P.), partisans de l'indépendance, furent rejetés dans l'opposition.

La politique suivie à partir de 1960, qui privilégie la grande propriété foncière, un nombre réduit de familles affairistes et les investisseurs étrangers (1), a provoqué de violents soubresauts : une manifestation lycéenne tourne à l'émeute populaire à Casablanca en 1965, les ouvriers du phosphate font, en 1969, la grève la plus longue de leur histoire, des jacqueries éclatent dans les campagnes contre les expropriations des terres, l'armée elle-même passe à l'offensive en 1971 et 1972, avant que des opposants, traversant la frontière algérienne, ne viennent s'attaquer, en mars 1973, à des postes de la gendarmerie.

L'isolement de la monarchie est alors sérieux. Elle survit grâce à la division de ses adversaires et à la répression. Des milliers d'opposants connus et de mécontents ou de « suspects » anonymes sont arrêtés, des dizaines sont exécutés ou meurent sous la torture (2). La crise sociale favorise le développement de sectes religieuses fanatiques du type des « Frères musulmans » égyptiens : encouragées par les autorités dans leur chasse aux sorcières contre l' « *athéisme marxiste* », elles en viennent, en décembre 1975, à assassiner un des principaux leaders de l'opposition, Omar Benjelloun. L'enquête pour retrouver les véritables responsables est au point mort...

Dans ces conditions, ranimer le sentiment national en rouvrant le dossier du Sahara ne pouvait suffire à clarifier le climat politique. Les tentatives faites en 1973-1974 (soutien à la cause palestinienne pendant la guerre d'octobre, « *marocanisation* » de certains secteurs économiques, appels en direction de la nouvelle génération de cadres) n'avaient pas eu alors d'autres résultats significatifs que d'améliorer la position du Palais pour des négociations avec les partis. Hassan II promettait de démocratiser le régime mais reculait sans cesse les échéances. L'opposition allait l'aider à tenir ses promesses.

Tirant les leçons de quinze années d'expérience, l'opposition légale infléchit sensiblement sa stratégie : le retour aux libertés publiques cessa d'être un préalable à toute participation pour devenir un objectif à conquérir par étapes. Alliée au Parti pour le progrès et le socialisme (P.P.S., ancien parti communiste), l'U.S.F.P., créée en 1974 à partir d'une scission de l'U.N.F.P., se proclame « *le parti de la classe ouvrière, celui des fellahs petits et moyens, des petits commerçants, des artisans, celui de la jeunesse* » (3). Ce parti expérimente, à sa façon, une forme de « compromis historique ».

Dans un premier temps, il espère déborder l'initiative sur le Sahara, qu'il a encouragée, en demandant qu'on distribue des armes pour chasser le pouvoir colonial espagnol. La « *marche verte* » fut pacifique, et l'armée, très ébranlée en 1972, est réorganisée et équipée. Dans un second temps, l'opposition, dans son ensemble, accepte de s'associer à un programme de consultations électorales et modéra ses exigences : elle ne remet pas en question la Constitution approuvée en 1972 par un référendum qu'elle avait boycottè ; elle renonce à attendre l'amnistie politique (4) et le retour de tous les exilés.

Qu'a donc obtenu l'opposition jusqu'à présent ? Essentiellement de faire entendre sa voix et, la libération, l'été dernier, d'environ trois cents de ses militants, plus le quart des sièges des conseils municipaux et communaux. On est loin de la lame de fond qui, en 1960, lui avait donné 75 % des suffrages. Dans quelques villes, notamment à Rabat, elle peut obtenir la présidence des assemblées. Mais que pourront faire des présidents dont les pouvoirs réglementaires restent étroitement contrôlés par le ministère de l'intérieur et dont la nomination doit être ratifiée par un dahir (décret) royal ? Si les présidents doivent fournir « *les ministres, les ambassadeurs et les directeurs* » de demain, comme l'a souhaité le souverain dans son discours de juillet dernier, ne va-t-on pas voir se diviser à nouveau une opposition hétérogène dont les différents éléments ne posent pas les mêmes conditions à leur participation au pouvoir ? L'U.S.F.P. semble, par exemple, être la seule formation politique pour qui les prochaines élections législatives, annoncées pour le printemps, constituent l'étape la plus significative de la démocratisation de la vie publique. Pour les autres formations, la participation au gouvernement est un enjeu négociable dès maintenant.

Cela dit, l'objectif de tous les partis d'*opposition reste d'être associés à des* postes de responsabilité — au niveau gouvernemental — pour tenter d'orienter les choix économiques et sociaux dans un pays où, malgré les encouragements donnés à l'initiative privée, l'Etat réalise l'essentiel des investissements.

Pour cette conquête de l'appareil d'Etat, l'opposition légale est idéologiquement plus homogène que naguère : la fraction « populiste », favorable à l'action armée — les « bassistes, du nom de leur leader, Basri, — a été décimée par la répression qu'elle a *subie en 1973* et plusieurs dizaines de ses membres sont encore emprisonnés ; une partie de la nouvelle génération a quitté la gauche légale pour fonder des organisations « marxistes-léninistes » clandestines ; l'articulation entre le principal syndicat, l'Union marocaine du travail (U.M.T.), et le grand parti de l'indépendance, l'Istiqlal, s'est démantelée au fil des successives scissions de ce *parti qui, malgré son programme social* égalitariste, est aujourd'hui constitué de petits et moyens notables.

L'aide extérieure et la dette

L'OPPOSITION, favorable à une industrialisation, trouve dans le récent programme d'investissements publics des raisons d'être satisfaite. En effet, la priorité donnée jusqu'à présent à la construction de barrages d'irrigation, qui avait surtout réussi à renforcer la grande propriété foncière, marque le pas devant les ambitieux projets envisagés pour l'industrie : parmi ceux-ci, l'ancien projet d'une industrie sidérurgique à Nador, qui a toujours eu, pour l'opposition, valeur de symbole de l'indépendance économique, est remis à l'honneur et, en plus du *programme de production d'acide* phosphorique, en cours de réalisation, la capacité de transformation locale des phosphates doit être sensiblement accrue dans les prochaines années.

Pour réaliser ces investissements, le Maroc doit, toutefois, s'endetter. En effet, le déficit de la balance commerciale, qui atteint près de 5 milliards de francs pour les huit premiers mois de 1976, a doublé par rapport à la même période en 1975. Cette dégradation résulte des effets conjugués de la baisse du prix des phosphates et de l'accroissement des importations, imputable en particulier aux dépenses militaires qui représentent, selon les chiffres officiels, le tiers des dépenses budgétaires. Les apports du tourisme, qui ont connu une *contraction estimée à 25 %*, et les rapatriements des salaires de l'émigration ne couvriront qu'une partie, plus réduite que l'année dernière, du déficit commercial. Cette situation financière précaire a peu de chances de s'améliorer si l'on en croit une étude *récente des Nations unies (5) : selon* cette étude, le Maroc se situera, en 1980, parmi les pays en voie de développement, au rang des plus déficitaires par leur balance des paiements, très précisément à la troisième place derrière l'Egypte et le Zaïre.

Ce n'est donc pas en fonction de critères purement économiques que le Maroc a pu, pour la première fois, avoir accès au marché des eurodollars : le 8 juillet dernier, quinze banques internationales ont, à Londres, souscrit un emprunt marocain de 40 millions de dollars.

Le Maroc peut compter, grâce à sa position stratégique, sur un soutien de ses alliés traditionnels, les *Etats-Unis* et la France, dont les intérêts à cet égard concordent désormais plus qu'ils ne se concurrencent. Après une période d'incertitude, le régime est maintenant considéré comme le meilleur garant de la consolidation du flanc ouest de la Méditerranée dans le camp atlantique. On ne lui épargne donc plus ni le soutien financier ni l'aide militaire.

Il reste que, au sud du nouvel « axe » Paris-Madrid-Rabat, une guérilla s'est installée au Sahara ex-espagnol. Cette *situation se traduit*, pour le moment au Maroc, par un blocage des salaires — alors que les prix croissent au rythme de 10 % l'an, — par le recours à l'emprunt, pour une part prélevé automatiquement sur les salaires, sans compter les pertes en vies humaines dans les rangs de l'armée. Les grèves de courte durée qui ont éclaté ces derniers mois, en particulier dans les transports et dans le secteur public, semblent montrer que les appel du souverain à la « *paix sociale* » ne sont pas partout entendus. Les incidents qui se sont produits fin novembre dans la province d'Oujda et au cours desquels les forces de l'ordre ont officiellement fait trois morts confirment cette impression.

(1) De nombreux ouvrages et articles d'économistes et de sociologues marocains traitent de cette question, en particulier ceux d'Aziz Belal et de Mohamed Lahbabi.

(2) Cf. Comité de lutte contre la répression au Maroc : « Maroc-répression, prison, immigration », 1976.

(3) *Libération* (périodique de l'U.S.F.P.), nº 8, novembre 1976.

(4) On dénombre plus de quatre cents prisonniers politiques, sans compter les dizaines de militants syndicaux arrêtés à l'occasion d'un grève ou, comme ce fut le cas l'été dernier pour quatre-vingt-quatre d'entre eux émigrés, au moment de leur retour de l'étranger. Parmi ces prisonniers, un condamné à mort, jugé à Rabat en juin, et deux cent quarante et un « marxistes-léninistes » qui attendent depuis deux ans de comparaître devant un tribunal.

(5) Conférence des Nations unies pour le *commerce et le développement* (CNUCED) : « Perspectives commerciales et besoins en capitaux des pays en voie de développement sur la période 1976-1980 », 1976.

* Assistante de sciences économiques à l'université de Paris-IX-Dauphine.

Correspondance

Les grandes firmes et les organisations internationales

A la suite de l'article du professeur Erich Jacoby intitulé « L'influence croissante des transnationales dans le système des Nations unies » (le Monde diplomatique, juillet 1976), M. B. Chadenet, vice-président de la Banque mondiale, nous écrit :

1) La BIRD et la F.A.O. ont bien mis sur pied un Programme de coopération, grâce auquel soixante experts agricoles de l'organisme romain aident les éventuels *emprunteurs de la BIRD à préparer leurs* projets. Mais ce programme n'a aucun rapport avec le Programme de coopération industrielle de la F.A.O., auquel la BIRD n'est pas associée ;

2) Sur les soixante-dix prêts, d'un montant total de 1,7 milliard de dollars, consacrés depuis un an au secteur agricole, la moitié a été consacrée à des projets de développement rural avec, conformément au discours prononcé par M. McNamara à Nairobi en 1973, la préoccupation d'assister les cultivateurs les plus pauvres ; un tiers des projets a été préparé avec l'aide de la F.A.O. et aucun n'a impliqué la coopération des sociétés transnationales.

[M. Erich Jacoby nous adresse les remarques suivantes : a) le Programme de coopération est financé principalement par la Banque mondiale et est établi au siège de la F.A.O. sous le nom de Centre d'investissement. Avec le Programme de coopération industrielle et la Field Liaison Division, il constitue le « Département de développement » qui détient la principale responsabilité de la stratégie de développement de la F.A.O. ; b) de plus, depuis le 8 octobre 1970, le Programme de coopération industrielle a conclu un accord de travail avec la Société financière internationale, qui est une filiale de la Banque mondiale ; c) en coopération avec la F.A.O. et le PNUD (Programme des Nations unies pour le développement), la Banque mondiale a établi un Groupe de consultation sur la production alimentaire et l'investissement dans les pays en développement (C.G.F.P.I.) qui joue un rôle important dans la politique de développement. Ainsi, au stade de la planification et de l'action, la Banque mondiale a nécessairement une importante responsabilité dans le fait que les sociétés d'agro-business — bien qu'aucun nom ne soit cité dans les rapports de la Banque — occupent une place de partenaire extrêmement favorisé dans le programme de développement rural de la Banque.]

Les multinationales et l'élevage

Ayant pris connaissance, avec quelque retard, de l'article de José S. da Veiga intitulé « Quand les multinationales font du ranching » (le Monde diplomatique, septembre 1975), M. Jean Heer, conseiller de direction de la société Nestlé, nous écrit :

Après avoir assuré qu'investir dans la création de grandes fermes d'élevage serait plus rentable qu'investir dans des projets industriels, l'auteur affirme que dans le nord-est du Mato-Grosso et les zones limitrophes des provinces du Para et de Goias se trouveraient des ranches de plusieurs sociétés, au nombre desquelles il cite Nestlé.

Connaissant le souci de vérité qui est celui de tout journal digne de ce nom, je tiens à préciser que Nestlé ne possède aucun ranch ni dans les régions citées, ni au Brésil, ni ailleurs. Nestlé ne possède dans le monde ni cheptel, ni plantations, ni magasins. Elle assure, en revanche, toutes les opérations allant de la fabrication à la distribution. Elle est évidemment propriétaire des terrains où sont installées les fabriques qui lui appartiennent et qui, dans les pays où *elles sont implantées, contribuent au développement* de la région. Dans les pays du tiers-monde, l'implantation des usines de produits laitiers, par exemple, va de pair avec une participation à la formation des agriculteurs. Cette politique est conforme au rôle d'entreprise industrielle *que Nestlé assume depuis plus de cent* ans.

Air Algérie vous transporte au carrefour des nouveaux échanges.

Nous vous offrons comme cela près de 25 pays et de 50 escales.
Pas pour l'exotisme, ni pour l'aventure.
Pour y aller conclure vos marchés.
A partir de Londres, Paris, Francfort, Bruxelles, Prague Genève ou Moscou. Vite. Confortablement.
Au rythme de vos affaires.

IATA
الخطوط الجوية الجزائرية AIR ALGERIE

automobiles PEUGEOT

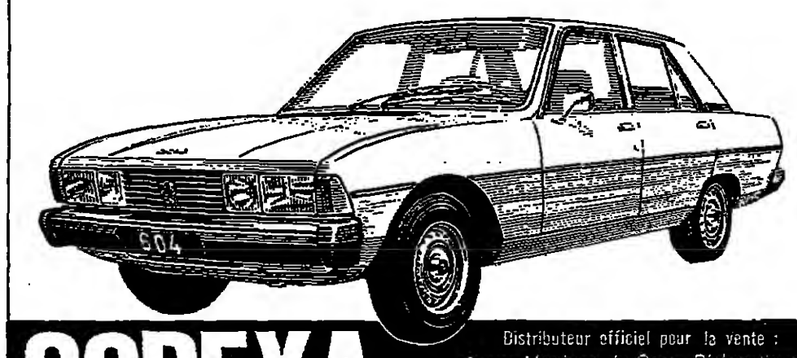

SODEXA
Distributeur officiel pour la vente :
• aux Membres du Corps Diplomatique et des Organisations Internationales
• aux Clients se rendant en France
Exclusivement immatriculations spéciales CD et TT
26, RUE CAMBACÉRÈS • 75362 PARIS CEDEX 08 • ☎ 742.77.39 • Telex Peujoxa 280.426

MALAISIE

Arrestations de membres du gouvernement et de chefs de l'opposition

La «vieille garde» impose au premier ministre un virage à droite

L'ARRESTATION le 3 novembre de deux vice-ministres du gouvernement fédéral ainsi que de trois leaders de l'opposition, suivie le 20 novembre de celles de dizaines de professeurs et de fonctionnaires, a révélé la gravité de la crise politique qui couvait depuis quelques mois en Malaisie. Elle marque le retour en force, après une certaine éclipse, de la «vieille droite» dans un pays qui semblait avoir définitivement choisi d'être gouverné «au centre», avec tolérance et modération.

Le premier ministre, M. Hussein Onn, qui a succédé en janvier à son beau-frère Abdul Razak, décédé, paraît avoir de plus en plus de difficultés à poursuivre dans la ligne tracée par ce dernier. On assiste en effet à une offensive générale, ouverte ou camouflée, de tous ceux que la politique du leader défunt avait gênés ou brimés.

L'autorité que Razak s'était assurée sur le parti dominant (l'UMNO), sur les autres partis de la majorité (Front national) et sur l'appareil d'Etat était pratiquement totale. M. Hussein Onn ne possède pas le même charisme et n'a pu obtenir les mêmes allégeances. Or ce n'est pas de bon cœur qu'une partie de la classe politique et des milieux économiques avait vu l'administration s'engager dans la voie définie par Razak. Le plan de «restructuration» de la société malaisienne inquiétait à la fois les Chinois (puisqu'il visait à donner aux Malais une part sensiblement plus grande du revenu national) et les possédants de toutes races, car il tendait à étendre le secteur public et à accroître de ce fait les pouvoirs d'une bureaucratie que l'on chargeait en outre de lutter contre la pauvreté.

La politique étrangère de non-alignement, en particulier l'attitude positive et ouverte de Razak envers la Chine populaire et les Etats indochinois, suscitait d'autre part des réserves que la recrudescence, importante depuis 1975, de l'activité des guérillas communistes en Malaisie n'avait pas contribué à apaiser. Bien que le gouvernement lui-même eût maintes fois reconnu qu'il ne disposait d'aucune preuve que le P.C. de Malaisie fût soutenu ou ravitaillé de l'extérieur, l'opinion des milieux de droite était que le gouvernement aurait dû obtenir de Pékin ou d'Hanoï qu'un frein fût mis aux activités des «*terroristes communistes*».

La politique économique elle-même n'échappait pas aux critiques et, bien que l'inflation eût été maîtrisée (et réduite à un taux annuel de 2 %), on attribuait le ralentissement de la croissance non seulement à la baisse de la demande extérieure (due à la récession dans les pays industrialisés), mais aussi au découragement des investisseurs et promoteurs irrités par le dirigisme croissant, les réglementations excessives et les discriminations à l'encontre des Chinois.

Définir le danger communiste

AU sein de l'UMNO, cette conjoncture a avivé la rivalité des factions que Razak avait réussi à contrôler tout en favorisant néanmoins celle des «jeunes progressistes». Mais la multiplicité des problèmes auxquels devait faire face le gouvernement exigeait que l'on prenne la mesure de tous les risques pour établir une échelle de priorités. Il a semblé qu'au début le gouvernement se soit surtout préoccupé de relever le défi des guérillas communistes.

Le ministre de l'intérieur, M. Ghazali Shafie, homme fort du régime, a tenté de mobiliser l'opinion contre le danger communiste, affirmant que le pays était maintenant engagé dans une «*lutte à mort*» pour sa liberté. Les médias, à son instigation, dramatisèrent à tel point la situation que l'opinion commença à se demander comment une force rebelle évaluée à deux mille cinq cents ou trois mille hommes armés pouvait ainsi menacer un Etat de 12 millions d'habitants et tenir en échec une armée moderne et dix fois plus nombreuse. Les doutes sur la solidité interne du régime et sur l'aptitude de la police et des forces armées s'en trouvèrent renforcés, ce qui contribua à démoraliser davantage encore les milieux économiques. On dut convenir que la propagande devait rectifier son tir.

Plus que les agissements des «*terroristes*» (en fait efficacement contenus), c'est l'«*infiltration communiste*» dans l'appareil d'Etat que la droite s'efforça alors de dénoncer. Elle porta ainsi la lutte politique sur un terrain où l'ensemble du gouvernement n'était guère disposé à la suivre.

La classe politique malaisienne reste certes dominée par une hostilité précise ou diffuse au «communisme», mais les risques ne sont pas perçus par tous de la même façon.

Il ne semble pas faire de doute que, pour M. Hussein Onn (qui suit en cela la ligne Razak), l'essentiel est, tout en assurant l'ordre et la sécurité, de ne pas casser la croissance, de maintenir l'emploi, l'investissement productif et la concorde raciale, d'obtenir ainsi la confiance du peuple dans le succès de la lutte engagée pour éliminer la pauvreté et instaurer une société plus juste, notamment pour les Malais. On pense stériliser ainsi le terrain sur lequel pourrait croître le communisme. Il a donc semblé à M. Hussein que, pour obtenir la relance souhaitée, il fallait assouplir la politique suivie jusqu'ici à l'égard des compagnies pétrolières, effarouchées par les conditions posées par le directeur de la compagnie d'Etat Petronas, rassurer à la fois les investisseurs étrangers et les compatriotes chinois, sensibilisés notamment par les contrôles prévus par l'Industrial Coordination Act de 1975.

Par PHILIPPE DEVILLERS

On ne pouvait néanmoins rassurer et obtenir cette relance économique qu'en évitant de trop grossir le danger communiste, au moins sous sa forme armée. Par ailleurs, il fallait prendre garde de ne pas irriter les tenants de la prépondérance malaise : accepteraient-ils qu'on renonce ainsi, même momentanément, à contenir le dynamisme financier des Chinois ? En choisissant comme premier ministre adjoint le Dr Mahathir, qui symbolisait en quelque sorte l'intransigeance nationaliste, M. Hussein Onn a cherché une caution pour cette politique économique plus souple et plus libérale qu'il juge nécessaire. De fait, ce fut le Dr Mahathir qui, le 22 septembre, annonça l'assouplissement des procédures d'investissement, un changement de directeur à la Petronas, mais qui en même temps confirma la priorité donnée par le troisième Plan à la lutte contre la pauvreté et à la restructuration de la société.

L'offensive des conservateurs

LA droite a accepté cet infléchissement indispensable à une relance dont ses membres seront probablement les grands bénéficiaires. Elle a même salué avec faveur ce qui lui semble être aussi une défaite des éléments «dogmatiques et socialisants» de l'équipe Razak. Ce n'est cependant pour elle qu'un premier pas : tout restera précaire à ses yeux tant qu'on n'aura pas mis fin à ce qu'elle appelle la dangereuse infiltration du «progressisme» dans les milieux politiques, les *mass media*, etc.

A la vérité, les classes privilégiées s'inquiètent des progrès de la conscience politique dans les jeunes générations et dans les couches pauvres de la population. Elles redoutent de voir bientôt se créer un «front de classe» multiracial des pauvres contre les riches, et de ne plus pouvoir jouer, comme par le passé, sur les antagonismes ethniques pour mobiliser les électeurs et étouffer toute contestation ou indiscipline. Les efforts des communistes (jusque-là essentiellement chinois) en direction des milieux musulmans les inquiètent tout particulièrement ; d'où l'accent mis par la propagande officielle sur l'incompatibilité de l'islam et du communisme athée. La droite, qui ne dit jamais mot du progressisme arabe, souligne à l'envi que l'islam est la barrière la plus efficace contre le socialisme.

Les derniers mois ont montré que la «vieille garde» conservatrice se sentait désormais assez forte pour imposer sa ligne contre les jeunes «progressistes» qui dominaient la scène du temps de Razak. La confrontation avait commencé dès la fin de 1974 lorsque le premier ministre du Sabah, Tun Mustapha, dut démissionner, puis lorsque le premier ministre de l'Etat de Selangor, M. Harun bin Idris, qui était aussi président de l'organisation de jeunesse de l'UMNO, impliqué dans une grave affaire de corruption, avait dû se «*mettre en congé*». Ses partisans, nombreux et influents, n'avaient pas pu dissuader M. Hussein Onn de donner le feu vert à l'ouverture d'un procès qui avait abouti à la condamnation de l'inculpé et à son exclusion de l'UMNO (en mars 1976). Or il était un des leaders de la fraction dure, la plus conservatrice.

Par une étrange coïncidence, c'est quelques jours avant la réunion, le 1er juillet, du Conseil suprême de l'UMNO, que l'on apprit, de façon spectaculaire, l'arrestation le 22 juin du rédacteur en chef du principal quotidien du pays, M. Samad Ismail, journaliste brillant qui avait été un des conseillers les plus écoutés de l'équipe Razak. Il avoua, en prison, être communiste depuis de longues années. C'est un des chefs de file de la droite conservatrice, M. Sayed Jaafar Albar, qui fut élu le 1er juillet chef de la jeunesse de l'UMNO, contre le candidat de M. Hussein Onn. M. Albar se manifesta immédiatement en demandant une épuration impitoyable des communistes infiltrés dans l'administration et les partis. Mais MM. Hussein Onn et Mahathir répondirent qu'une enquête aurait lieu et que le gouvernement se refusait à se lancer dans une chasse aux sorcières.

La pression des conservateurs s'accrut brutalement après la publication le 2 septembre d'une confession complète de M. Samad Ismail qui avoua avoir reçu mission, dès 1967, d'infiltrer l'UMNO ; il avait, dit-il, toujours agi dans l'intérêt du communisme international, s'était employé à rendre le communisme acceptable pour les milieux musulmans, s'était fait beaucoup d'amis dans tous les partis et avait exercé sur eux une certaine influence. Confession surprenante, à la vérité, par son ton comme par son contenu. Ce fut la stupéfaction d'abord, puis vint la réflexion : qui avait été le jouet ou l'instrument de ces communistes, et depuis quand ? Un immense soupçon était ainsi soudain jeté sur l'ensemble de la politique Razak.

La droite n'a fait, depuis septembre, qu'accroître sa pression, et son objectif est devenu très clair : il s'agit d'éliminer ou de paralyser toute la faction des «jeunes progressistes» à qui Razak avait confié d'importantes responsabilités. Le 6 octobre, au cours d'une audience de son second procès, M. Harun, pour la première fois, mettait en cause un personnage politique, le vice-ministre Abdullah Ahmad, qui avait été le bras droit de Razak. La confession de M. Samad Ismail permettait désormais à M. Harun de se poser en victime d'un complot du clan des «progressistes», infiltré par des communistes, désireux d'abattre tous ceux qui étaient indéfectiblement attachés à la religion, à l'ordre, etc. Le 10 octobre, M. Albar exigeait que soient rapidement éliminés de l'UMNO et de l'Etat tous les éléments influencés par le communisme. Le 23 octobre, le Conseil suprême de l'UMNO, réuni à Penang, réintégrait M. Harun dans le parti, et cette fois tout basculait à droite. Le 1er novembre, une épuration immédiate du parti était annoncée ; le 2, les deux vice-ministres, MM. Abdullah Ahmad (technologie et sciences) et Abdullah Majid (travail) démissionnaient. Le 3, ils étaient arrêtés. Ces arrestations, comme celles qui ont suivi, ont été opérées en vertu de l'Internal Security Act (ISA), qui permet de détenir sans jugement, pour une durée indéterminée, toute personne dangereuse pour la sécurité de l'Etat.

L'offensive des conservateurs pour s'assurer l'hégémonie dans le gouvernement et l'Etat vient ainsi de remporter une série d'importants succès. La «vieille garde» se refuse à transiger sur les principes qui l'ont inspirée depuis 1946, à admettre une remise en cause, même limitée, du caractère féodal (au sens propre), paternaliste et même réactionnaire de la société traditionnelle malaise. L'anticommunisme est une fois de plus son arme essentielle et il s'agit d'imposer à M. Hussein Onn une politique bien déterminée.

En polarisant à nouveau une société que Razak s'était efforcé de détendre en lui assignant des objectifs communs, la droite ne va-t-elle pas raviver toutes les tensions, précipiter l'évolution qu'elle cherche précisément à briser et rendre fatale la création, sur une base multiraciale et démocratique, d'un Front populaire ?

● APRES LE COUP D'ETAT EN THAILANDE. — Contrairement à ce qu'il était affirmé dans l'article de Tao Kom sur la Thaïlande publié dans notre dernier numéro, la *Voix du peuple de Thaïlande*, organe du P.C. thaïlandais, pro-chinois, s'abstient de toute allusion au souverain.

● L'AMERIQUE DE JIMMY CARTER. — Dans l'article de Marie-France Toinet sur le phénomène de l'abstention dans les élections américaines (*cf. le Monde diplomatique* de novembre), une erreur d'impression nous a fait écrire que les dernières élections législatives aux Etats-Unis remontaient à 1972. C'est 1974 qu'il fallait lire, comme le suggérait d'ailleurs le tableau accompagnant l'article.

— A défaut de renvoi dans le texte, la note 6 publiée au bas de l'article de Diana Johnstone consacré à l'analyse de la «stratégie trilatérale», dans le même numéro du journal, paraît incomplète. L'ouvrage cité, *America in a Hostile World*, est de Zbigniew Brzezinski (à paraître aux éditions Basic Books).

● UN FONDS A LA MEMOIRE D'ORLANDO LETELIER ET DE RONNI KARPEN MOFFITT. — L'Institute for Policy Studies à Washington annonce la création d'un fonds à la mémoire d'Orlando Letelier et de Ronni Karpen Moffitt, assassinés le 21 septembre à Washington. Voué à la défense des droits de l'homme, le fonds se propose d'encourager la recherche sur des thèmes précis : relations entre politique économique et répression, effets du militarisme et de la course aux armements sur les droits de l'homme, mécanismes de la répression, etc. (*The Letelier-Moffitt Memorial Fund of Human Rights, 1901 Q Street, N.W., Washington D.C. 20009*).

La IVe République et la première guerre d'Indochine

"PONTS DE LIANES", de Jacques Raphaël-Leygues

QUAND bien même serait-elle négative, il faut toujours écrire l'histoire, et sans craindre qu'il soit trop tard. Peut-être, alors, n'en apparaît-elle que plus édifiante, au sens péjoratif du terme.

Dans cet esprit, Jean Sainteny, ancien commissaire de la République à Hanoï, avait publié dès 1953 son Histoire d'une paix manquée, 1945-1947. *L'ancien commissaire de la marine et ancien conseiller de l'Union française Jacques Raphaël-Leygues aura attendu près d'un quart de siècle pour lever le secret sur la trame de ces «ponts de lianes» qu'auraient pu accrocher entre deux pays en guerre ses missions au Vietnam en 1953 et en 1954* (1). *Ecrivant la «chronique d'une basse époque», l'auteur s'honore d'avoir été, avec un Messmer, un Sainteny, un Mus, un Buu-Hoï, un Savary et un André Lemaire, «de ceux qui ont essayé de conjurer le destin» face à ce qu'il appelle «le conformisme idiot des hommes, l'immobilisme d'un régime et de ses politiques». Que ses missions n'aient, de son propre aveu, «servi à rien», cela importe autant, sinon davantage, à la compréhension a posteriori du drame indochinois.*

Sans doute est-il instructif d'apprendre comment s'élabora dans le cabinet de Vincent Auriol, président de la République, et avec la bénédiction d'Antoine Pinay, président du conseil, la mission de contact qui allait être confiée au prince Buu-Hoï, éminent savant vietnamien, avec le soutien logistique — en Inde — de J. Raphaël-Leygues et du professeur André Lemaire. Sans doute, aussi, prendra-t-on intérêt au détail de l'opération et à sa dimension «asiatique». Mais ce qu'on retiendra, aujourd'hui, ce sont plutôt les traîtrises multiples qui contribuèrent à son échec et dont la moindre, à en croire l'auteur, ne fut pas la dissimulation d'écoutes de la radio vietminh qui eussent pu signifier une réaction, selon lui positive, de l'adversaire.

L'homme politique qui signe ces pages accusatrices va peut-être un peu loin dans ses aversions lorsqu'il qualifie le conflit indochinois de «guerre M.R.P.» (Mouvement républicain populaire, démocrate-chrétien), mais a-t-il tort de douter qu'un Georges Bidault, un Jean Letourneau, ministre des Etats associés et haut-commissaire à Saigon, aient pu être «dupes de ce qu'ils faisaient» ? Du ministre (qui le fut de 1950 à 1953), il pense qu'il avait donné à la mission Buu-Hoï - Leygues - Lemaire «son accord, non son adhésion» et qu'il prononça certaines déclarations intransigeantes à seule fin de la faire capoter.

Non moins sévèrement s'expriment les jugements que cet admirateur du futur maréchal de Lattre porte sur certains chefs militaires, en particulier les généraux Valluy et Salan. Lui-même officier de marine, et relatant d'ailleurs dans ses premiers chapitres les opérations auxquelles il prit part en combattant, J. Raphaël-Leygues n'en avait pas moins compris, et très tôt — avec son chef, l'amiral Battet — l'inanité des combats au Tonkin, le scandale de la torture et les pesanteurs d'une armée «dont chaque corps, écrit-il, vit selon une espèce de loi tribale». Mais à cette armée, et c'est là une de ses explications de la guerre, il fallait donner «des satisfactions de métier, de carrière». Allant plus loin dans ses hypothèses, mais avec moins de chances d'y rallier le lecteur, le futur député U.N.R. du Lot-et-Garonne se dit convaincu que la guerre d'Indochine dura uniquement «parce que des hommes politiques et des généraux voulaient que l'armée restât loin de la métropole et ne rappelât pas de Gaulle».

Il faut savoir que les héros de l'auteur de Ponts de lianes *— outre ses «complices» de la mission avortée — s'appellent Battet, de Lattre, Messmer, Sainteny, Mendès France (et quelques autres, dont l'académicien Georges Duhamel) ; cela concourt à animer une galerie de portraits qui, Dieu merci !, ne sont pas tous antipathiques et qui — avec un Vincent Auriol, honnête et de bonne volonté — réhabilitent quelque peu une IVe République assez malmenée à travers ces 250 pages passionnées et passionnantes, qui autrement ne seraient que navrantes.*

ANDRE BLANCHET.

(1) Jacques Raphaël-Leygues, *Ponts de lianes, Missions en Indochine 1945-1954*, Hachette, Paris, 1976, 288 pages, 48 F.

PARIS - TROCADERO
Hôtel particulier exceptionnel
1 200 m2 de planchers
1 450 m2 jardin mitoyen d'autr. jard.
PASTEYER
266-35-84 le matin.

RIVES
LA GRANDE MAROQUINERIE DE PARIS

Une prestigieuse collection de CROCODILE que vous ne pouvez ignorer
156, rue de Rivoli, 156
MÉTRO : LOUVRE

Une Etude du Bureau du Coordinateur des Nations Unies pour les secours en cas de catastrophe (U.N.D.R.O.)
"Les Nations Unies face aux catastrophes naturelles"
Par Gérard LANGEAIS
Diplômé d'Etudes Supérieures de Droit Public,
Secrétaire International Adjoint du « Corps Mondial de Secours ».
Préface de Michel Copède
Ancien Président de la F.A.O.
1976 — Un volume 13,5 × 18 cm, *120 pages*
PRIX DE VENTE : 45 F - FRANCO : 49 F
Librairie Générale de Droit et de Jurisprudence
24, rue Soufflot, 75005 PARIS. - Téléphone : 633-89-85.

Le Monde de l'éducation
numéro de décembre
LES ENFANTS ET LES LIVRES
LE TÉMOIGNAGE D'UN ÉTUDIANT FRANÇAIS EN CHINE
Le numéro : 5 F - Abonnements (11 numéros par an)
France : 50 F - Étranger : 68 F
« Le Monde de l'éducation », 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

LE MONDE DIPLOMATIQUE
Fondateur : Hubert BEUVE-MERY
Directeur de la publication : Jacques FAUVET
Rédacteur en chef : Claude JULIEN
Rédactrice en chef adjointe : Micheline PAUNET

Prix de l'abonnement annuel (en francs) :
VOIE NORMALE

France, DOM, TOM, Centrafrique, Congo, Côte-d'Ivoire, Dahomey, Gabon, Mauritanie, République malgache, Mali, Niger, Sénégal, Tchad, Haute-Volta, Cameroun, Togo, Guinée, Tunisie, Poste militaire, Poste navale, Andorre, Monaco	55
Autres pays	73

PAR AVION (abonnement et taxes) :

Europe, Turquie d'Asie, Chypre, Açores, Canaries, Madère, Algérie, Maroc, Tunisie	87	Iran, Irak, Israël, Jordanie, Liban, Syrie	101
DOM, Cameroun, Centrafrique, Congo, Côte-d'Ivoire, Dahomey, Gabon, Guinée, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad, Togo, Haute-Volta, Territoire français des Afars et Issas	96	Birmanie, Brunei, Chine, Corée, Hongkong, Indonésie, Japon, Macao, Malaisie, Mongolie, Philippines, Singapour, Taïwan, Thaïlande, Vietnam, Australie, Nouvelle-Guinée, Fidji, Nouvelle-Zélande, Laos, Cambodge	140
TOM (sauf T.F.A.I.), République malgache, Etat comorien	116	Canada, Amérique du Nord, Amérique centrale, Amérique du Sud, autres pays d'Afrique, d'Amérique et d'Asie	121
Libye, Egypte, Arabie Saoudite,			

(Chèque postal : Paris n° 4207-23)
Rédaction et administration, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09
Tél. Rédaction : 246-72-23 — Tél. Abonnements : 820-63-03
Adresse télégraphique : Journonde, Paris — Télex : Le Monde 650-572 Paris

L'EUROPE SOUS HÉGÉMONIE GERMANO-AMÉRICAINE ?

(Suite de la première page.)

L'inflation est pourtant alimentée par l'actuelle structure économique et politique de l'Europe. Une part toujours croissante — environ 20 % selon certaines estimations — du profit des firmes multinationales résulte directement de la spéculation permanente sur les variations *des taux de change* qui découlent de la disparité entre les monnaies et les économies de l'Europe du Nord et de l'Europe du Sud. Or, sans rompre avec les structures économiques de l'Europe occidentale, il est impossible de contrôler les mouvements des capitaux. Plus de 6 milliards de dollars ont quitté la France depuis juin 1976 pour s'investir aux Etats-Unis, en Suisse et en *République fédérale* d'Allemagne. Les échanges de marchandises entre filiales des sociétés multinationales servent de plus en plus de vecteurs à des transferts spéculatifs de capitaux.

Telle est bien la conséquence la plus visible de la crise : la fracture des pays industriels avancés en deux groupes — d'un côté, ceux qui contrôlent encore tant *bien que mal la crise et l'inflation*, de l'autre ceux qui s'enfoncent dans la dégradation économique. Cette fracture impose aux classes dirigeantes de l'Europe l'édification rapide d'un cadre institutionnel qui permette de maîtriser les soubresauts économiques et politiques des vaincus de cette guerre (« froide ») ouverte par les Etats-Unis contre leurs concurrents commerciaux du Japon et de l'Europe occidentale En ce sens, le projet de Parlement européen — destiné d'abord à diluer et noyer les forces de gauche du sud de l'Europe dans une majorité de *démocrates-chrétiens et de socieux-démocrates* contrôlés par les Etats-Unis pour ensuite briser leur résistance — constitue aujourd'hui une contrepartie essentielle de la « latino-américanisation » du sud de l'Europe.

La nouvelle politique des États-Unis

PORTÉ au pouvoir par une coalition apparemment hétérogène alliant le complexe militaro-industriel et les syndicats acquis à la collaboration de classes, M Jimmy Carter ne correspond guère à *l'image libérale que lui attribue complaisamment* la gauche européenne. Pour s'en convaincre il faut étudier les textes de la Commission trilatérale, qui n'a certes par ourdi un sombre complot pour s'emparer du pouvoir mais qui, plus simplement, a su faire converger des hommes représentatifs de certains intérêts et de certaines conceptions politiques (voir *le Monde diplomatique*, mars et novembre 1976). Un populisme de droite à l'intérieur (y compris la lutte contre le chômage et une dose d'inflation qui sera exportée) s'y combine avec un durcissement, dans le vocabulaire et dans les faits, de l'impérialisme. Une nouvelle politique étrangère américaine se dessine, qui va modifier à terme les données des rapports de force dans le monde. Elle peut se résumer *autour de quatre grandes orientations :*

1° *Etablir un nouveau type de relations entre les Etats-Unis et les pays socialistes : considérant que l'« équilibre de* la terreur » est stabilisé, le langage et la pratique de la coexistence perfectionnés par M. Henry Kissinger ne seront plus utilisés de la même manière : une nouvelle confrontation prend forme, les Etats-Unis utilisant leurs armes économiques (ventes de blé, octroi de crédits, etc.) pour arracher à l'U.R.S.S., au coup par coup, des concessions plus importantes que par le passé.

2° *Cesser de subordonner le conflit Nord-Sud au conflit Est-Ouest :* en clair, les Etats-Unis vont accentuer leurs efforts *en Afrique et en Asie (comme ils* l'ont déjà fait en Amérique latine) en vue de contrôler — et de disloquer — l'unité d'ailleurs relative du tiers-monde : les dirigeants africains et arabes en particulier feront les frais de cette politique.

3° *Redéployer, conformément aux thèses de M. Schlesinger, ancien chef du Pentagone, l'effort militaire américain* vers l'organisation d'une force d'intervention aéronavale capable d'intervenir sur tous les points du globe : l'abandon de certaines bases américaines à l'étranger s'accompagnant de l'établissement plus systématique de proconsulats économico-politico-militaires confiés à des alliés sûrs : la R.F.A. en Europe, le Brésil en Amérique *latine, l'Iran au Proche-Orient*, le Japon en Orient.

4° *Organiser ces zones en entités avec lesquelles les Etats-Unis traiteront collectivement* au lieu de traiter individuellement avec chacun des pays qui les composent : contrairement à M. Kissinger, qui privilégiait les négociations bilatérales, M. Jimmy Carter se propose d'encourager une construction européenne dominée par l'Allemagne. On s'explique sans peine, dans ce cadre, la nature du ralliement des démocrates-chrétiens et de la social-démocratie européenne au projet de Parlement européen de MM. Schmidt, Giscard d'Estaing et Andreotti.

Le proconsulat allemand

SUR le rôle ainsi dévolu à l'Allemagne les forces de gauche en France et en Italie semblent frappées de cécité. Si elles souhaitent un avenir européen relativement « autonome », elles *ne peuvent éviter* de s'interroger sur la nature et la dynamique de l'évolution de l'Allemagne occidentale. Cette évolution préfigure, en effet, (voir le « dossier » du *Monde diplomatique, octobre 1976*) *ce que serait leur* sort dans une Europe intégrée, à la fois « protégée » par les Etats-Unis et dirigée en leur nom par la République fédérale d'Allemagne.

L'Allemagne parle déjà le langage d'un maître à l'égard des régimes affaiblis par la crise. Etat fort de type constitutionnel, symbiose originale d'anciennes traditions *et d'une technocratie à l'américaine*, l'Allemagne s'est dotée au cours des trois dernières années de la première armée conventionnelle d'Europe occidentale (voir ci-contre), de loin supérieure aux armées française et anglaise. Ses cadres, comme en témoigne un scandale récent, ne sont pas tous exempts d'une certaine nostalgie et de sympathies pour les « héros » militaires du IIIe Reich. En violation des traités, la R.F.A. a même amorcé avec le Brésil, le Chili et l'Afrique du Sud une collaboration atomique qui peut toujours déboucher sur la fabrication d'armes nucléaires.

Fort de l'appui américain, le chancelier Schmidt a liquidé en quelques semaines la politique extérieure de M. Giscard d'Estaing. La seconde partie du projet Giscard, qui visait d'abord à ramener la France dans le camp américain, puis à partager avec l'Allemagne le pouvoir en Europe, ne correspond évidemment pas *aux objectifs de la politique américaine*. M. Schmidt a donc refusé le « directoire » proposé, laissé tomber le franc et entrepris de démanteler tous les obstacles économiques (Europe agricole comprise) à l'hégémonie *américaine sur l'Europe*. La mainmise allemande *sur* l'industrie nucléaire et sur l'électronique, le rétablissement de son hégémonie sur l'industrie de l'acier, témoignent avec éclat de la véritable nature de la dynamique ouverte par la R.F.A.

Rien n'indique que le cours des événements puisse être modifié. Sur le plan intérieur, l'Allemagne glisse vers la droite. La chasse aux sorcières dans les administrations et les entreprises, les encouragements à un système de délation *publique par la grande presse de droite*, l'écrasement de toute contestation par la police, avec le soutien d'une large part de l'opinion publique, la multiplication des associations d'anciens nazis, etc., rappellent de fâcheux souvenirs.

La gravité de la situation qui se développe sous nos yeux tient à l'accord donné aux projets germano-américains par d'importants éléments des classes dirigeantes des pays concernés L'élection du Parlement européen au suffrage universel constitue une étape décisive dans l'intégration des divers pays au sein d'un nouvel empire à dominante germano-américaine Ces mêmes classes dirigeantes bénéficient de sympathies dans les rangs de la social-démocratie. Les partis socialistes allemand, français et portugais constituent un élément essentiel pour la réussite du projet, auquel le parti travailliste reste cependant hostile. Les partis *communistes qui comme* le P.C.I., *se* réclament de l'eurocommunisme, souhaitent aussi son succès. L'aboutissement d'un tel plan imposerait pourtant un étroit corset à toutes les décisions touchant la *vie politique, économique et sociale* à l'intérieur des nations européennes.

Une première solution de facilité consiste à s'accrocher à la puissance économique germano-américaine qui pourtant vassalise l'Europe. Le réalisme suggère un autre choix et invite à lutter contre la crise économique tout en refusant une hégémonie extérieure fondée sur *la prédominance du dollar et sur le* projet actuel d'élection du Parlement européen au suffrage universel.

La seconde solution de facilité pousse *les pays européens à s'associer au front* des pays riches face au tiers-monde, alors que le réalisme économique et politique incite à refuser une telle confrontation, à défendre au contraire l'idée d'un moratoire sur les dettes des pays les plus pauvres, à soutenir la réévaluation des prix de leurs produits — ce qui suppose, pour la survie même de l'humanité, une refonte de la consommation et de l'organisation du travail dans les pays développés.

C'est uniquement à partir de ces deux choix qu'il deviendra possible d'organiser de nouveaux circuits économiques appuyés sur la neutralisation de la Méditerranée et une coopération sur des bases nouvelles avec les pays progressistes du tiers-monde.

De telles options peuvent modifier le destin de l'Occident et éviter aux peuples européens le statut néo-colonial inscrit dans la nouvelle politique américaine, qui souhaite, en les contrôlant plus étroitement, les utiliser pour discipliner le tiers-monde.

JEAN-PIERRE VIGIER.

COMMERCE EXTERIEUR

L'excédent de l'Allemagne et du Japon et le déficit des autres pays

		Septembre 1975	Juillet 1976	Septembre 1976
Etats-Unis (en millions de dollars)	Export	9 104	9 716	9 871
	Import	8 826	10 093	11 448
	Solde	+ 284	— 377	— 1 577
Grande-Bretagne (en millions de livres)	Export	1 585	1 955	2 140
	Import	1 807	2 482	2 505
	Solde	— 222	— 527	— 365
France (en millions de francs)	Export	17 461	23 745	22 068
	Import	17 819	23 482	25 156
	Solde	— 358	+ 263	— 4 088
Italie (en millions de lires)	Export	1 969	2 888	2 713
	Import	2 384	2 883	3 225
	Solde	— 415	+ 105	— 512
Allemagne fédérale (en millions de marks)	Export	18 496	21 332	23 080
	Import	15 733	18 739	18 480
	Solde	+ 2 763	+ 2 593	+ 4 600
Japon (en millions de dollars)	Export	4 468	5 782	6 820
	Import	4 051	4 777	4 828
	Solde	+ 417	+ 1 005	+ 1 200

Source : *Financial Times*, 15 novembre 1976.

La puissance de l'Allemagne

● PRODUCTION ET COMMERCE EXTERIEUR :

— P.N.B. 1975	1 928 milliards de F.
— P.N.B. par habitant	31 080 F.
— Taux P.N.B. 1975-1976	+ 5,5 %.
— Taux de chômage (septembre 1976)	3,7 %.
— Inflation (septembre 1976)	5 %.
— Commerce ext. 1975 : exportations	441 milliards de F.
importations	368 milliards de F.

● L'ARMEE ALLEMANDE :

I. — Forces armées : terre	326 000	hommes
air	104 000	—
mer	36 000	—
total	466 000	—
Défense territoriale	28 000	—
Déf. des frontières et police de protection	32 000	—
Réserves instruites	1 380 000	—
II. — Corps de bataille :		
Divisions mobilisées (infanterie)	7	
Panzer divisions	3 (1)	
Division alpine	1	
Division de parachutistes	1	
III. — Forces aériennes de combat :		
Escadrilles de chasseurs-bombardiers	14	
Escadrilles de chasse	4	
Escadrilles de transports	7	
Escadrilles de reconnaissance	2	
Bataillons de lancement de fusées Pershing sol-sol	2	
Bataillons de lancement de fusées anti-aériennes « Nike » et « Hawk »	15	
IV. — Marine de guerre :		
Sous-marins	9	
Destroyers	8	
Destroyers d'accompagnement	6	
Patrouilleurs	45	
Poseurs de mines	72	
Surveillance côtière	7	

Source : Stockholm International Peace Research Institute.

(1) Dont 333 chars ultra-modernes, 1 273 chars plus anciens, 1 525 lance-roquettes motorisés, 453 canons sur chenilles.

ENTRE LE BAROQUE ET LE CYNISME RESPONSABLE

L'Europe des iconoclastes

Par PIERRE MAYER

L'EUROPE, on tout au moins une certaine Europe, est morte. Que ceux qui en doutent encore lisent Pavane pour une Europe défunte, de Jean-Marie Benoist, et les Raisons dangereuses, de Twickenham (1). Les deux jeunes auteurs le proclament chacun à sa manière, furieuse chez Pun, modérée chez l'autre. Mais leur entreprise est salutaire : rompant avec les illusions et les mensonges, tous deux veulent croire à la résurrection de l'Europe, et se reprendre à espérer.

Jean-Marie Benoist est un pamphlétaire baroque. Du pamphlétaire, il a le souffle. C'est plaisir de le voir fustiger les tenants d'une Europe des technocrates et des thuriféraires de l'Amérique — ceux pour qui le « défi américain » fait encore rêver à nous faire ressembler à un quelconque Japon de l'Occident. Il leur propose « le vrai défi européen, qui est de retrouver les sentiers de cette Europe autre, celle de la pluralité et de l'Histoire, du dialogue et de la culture, riche de ses différences ».

Cela nous vaut des pages savoureuses où notre auteur pourchasse quelques modes, pour en finir une fois pour toutes avec l'infâme — Ilaes : les Bourguignons. Voici notre Armagnac : « Sous prétexte de simplification libérale avancée, imitant prétendument les mœurs atlantiques, on nous somme de choisir entre deux types de société, entre deux cliques, deux camps dont l'un est l'anathème de l'autre. (...) Belle conséquence de l'élimination du gaullisme en France, seul centre échangeur capable de respect de l'autre et de nuances, de défi aux deux blocs. Tout ce qui transgressera ce manichéisme infantile, cette opposition symétrique, sera pour nous bienvenu. De cette France, de cette Europe binaire et manichéiste, nous ne voulons pas. »

Puisqu'il faut résister, nous sommes au 17 juin 1940. Point de salut en dehors d'une Europe de la dissidence : une Europe unie et non pas intégrée, dissoute, qui sera sociale et culturelle, « capable de récuser le matérialisme bourgeois et le fétichisme de la croissance et de l'économie de marché, une Europe révolutionnaire ».

Cette Europe, Jean-Marie Benoist la voit à égale distance du « grand silence des steppes et des supermarchés », organisée en une confédération, avec une capitale nécessaire, Athènes, pratiquant le multilinguisme et faisant réapprendre le latin à ses enfants. Et comme il pense qu'un grand Parlement européen élu au suffrage universel serait un jamboree où les paysans de l'Aveyron voteront pour un candidat petit-bourgeois de la Ruhr et les journaliers du Mezzogiorno pour un vieux lord écossais, il propose de le tempérer par une Chambre haute issue des délégations des Parlements nationaux. Ainsi redessinée, l'Europe portera ses regards dans toutes les directions, comme il lui revient : vers la Méditerranée, vers le tiers-monde, pour qu'il se libère de la menace qui partout le guette de devenir le champ clos de l'affrontement indirect des deux super-puissances. Il reconnaît d'ailleurs que son idée quadricontinentale associant l'Europe, l'Amérique latine, l'Afrique et la Chine est une gageure, puisqu'il faudrait que les peuples européens découvrent que leur salut est « dans l'acceptation du fait qu'ils font partie du tiers-monde ».

Et pourtant la tentative opérée au Portugal à l'époque de la « révolution des œillets » n'a-t-elle pas fait long feu ? Enfin, vis-à-vis des Etats-Unis, Jean-Marie Benoist lance le projet insolite, tout d'un messianisme protecteur, d'un plan Marshall culturel à rebours pour leur redonner la « mémoire de ce que furent la culture et la technologie qualitative et sectorielle du Moyen Age et du passé de l'Europe ».

ICONOCLASTE et sans complexe, Jean-Marie Benoist est résolument baroque dans ses idées, et jusque dans son style. Il recourt à des images bizarres — « l'absence de voix européenne est criante » — et à quelques atrocités néologiques pour soutenir son rêve d'avenir d'un monde révolu. Ainsi voit-on l'Europe « se ressourcer » dans les traditions de la pluralité, refusant de « sacraliser » l'absurde, observer les forces qui ont « occulté » ses différences, et la « complexification » de la bureaucratie soviétique, ou bien encore « s'obséder » du modèle périmé de la Harvard Business School des années 50, « dynamiser » les régions et « défanatiser » les Arabes à l'égard d'Israël. Mais son livre vaut par ce qu'il est : un signe et un témoignage pour ce temps dur et désolé.

Twickenham, derrière qui se cache un praticien de la diplomatie, témoigne lui aussi pour une Europe de la dissidence, mais sans méconnaître les rapports de force économiques, politiques, militaires, que tissent entre elles les nations. Son récit est plus organisé et touffu.

Pour lui, également, l'Europe reste marquée du péché originel de l'économisme. Mais il renvoie dos à dos les eurocrates, fervents de l'économie moderne et de sa référence atlantique, et les « euroculturistes », tel Jean-Marie Benoist, qui prônent une Europe archaïque, méditerranéenne, protectrice indulgente du tiers-monde.

Twickenham part d'un constat : « De cette Europe arlésienne, tout le monde parle, mais nul ne la voit jamais et nul n'en veut. Il ne faut pas se leurrer : à tous le « statu quo » (l'état des choses) convient. » Et il ajoute : « Il est temps de proclamer les raisons dangereuses qui lui imposent d'exister, par un nouveau réalisme sans ferveur excessive », conciliant à l'urgence d'une politique européenne définie comme « un art volontaire, une science exacte capable de mesurer les données et de chiffrer les conséquences à l'aune d'un cynisme responsable ».

On saura gré à l'auteur de brosser le nouvel ordre du monde avec sagacité, dans un tableau vivant et enlevé Cela nous vaut, depuis la fin de la « guerre froide » entre les deux blocs, une vision moins manichéenne des choses. L'U.R.S.S. et les Etats-Unis étant assurés de leur destruction mutuelle en cas de recours aux armes nucléaires, la protection américaine de l'Europe n'est ni automatique ni absolue. Un système planétaire s'esquisse avec, au sommet, le duopole des super-puissances, à la base, les nations offrant une marge de manœuvre au sein des alliances et, partout, la diversité des zones d'intérêt régional Mais, dans ce système, l'Europe est absente et ne participe pas à un ordre multipolaire en gestation.

Pourtant, l'atlantisme — « une légitimité morte à laquelle s'accrochent les régimes politiques d'Europe occidentale, une mystification réciproque » — est démodé. Ainsi la menace américaine est assimilable au maintien pernicieux d'illusions dilatoires pour les Européens. Quant à la menace russe, elle est plus considérable encore et ses perspectives de domination sont plus effrayantes, d'autant qu'il « faut déplorer avec plus de raisons les tiraillements de l'empire soviétique que la cohésion de ses forces ».

L'Europe pourrait-elle inspirer un monde « bariolé » ? Twickenham l'espère, sans trop y croire. Elle est « entre le tiers-monde dont elle partage les faiblesses, les Etats-Unis qui la protègent et l'U.R.S.S. dont le voisinage rend l'amitié nécessaire, entre l'Atlantique qui borde son industrie, les masses continentales qui l'oppressent et, au sud, les mers successives où, tour à tour, les histoires se confondent et les rêves s'éloignent ». L'auteur esquisse des orientations, notamment quant à une défense européenne, et il met en garde la gauche au cas où elle arriverait au pouvoir dans les pays méditerranéens. « La social-démocratie, dit-il, n'a jamais eu le goût de l'histoire. Les réformes qu'elle organise suffisent à ses ambitions. En charge du bonheur immédiat des hommes, elle modère le changement intérieur par sa soumission extérieure. Mais, à la longue, le pacifisme et la démission dissipent la volonté. C'est peut-être cela qui, à terme, et surtout dans les pays latins, où les forces sont rudes et bien tranchées, la condamne. »

Est-ce bien sûr ? Twickenham croit revenu le temps des grands politiques, alors que les médiocres se pavanent devant l'Europe défunte et que les Européens semblent pris de lassitude devant l'histoire. Et l'Europe peut-elle échapper à cette loi de l'histoire : aucune grande construction ne s'est forgée par le jeu des intérêts, mais grâce à l'identification d'une personnalité sous-jacente autour d'un modèle perçu et bâti comme tel par opposition et conflit ? Or l'Europe n'est capable ni d'inventer un nouvel archétype de la modernité ni même de se découvrir des ennemis réels ou imaginaires. Face au monde qui court devant elle à perdre haleine, l'Europe se révoque elle-même et va s'épuisant en rêveries.

(1) Jean-Marie Benoist, *Pavane pour une Europe défunte*, Ed. Hallier, Paris, 1976, 199 pages, 36 F. — Twickenham, *les Raisons dangereuses*, Ed. Hallier, Paris, 1976, 221 pages, 36 F.

LE PORTUGAL *en équilibre instable*

Une droite impénitente guette le parti socialiste divisé qui doit affronter de lourdes échéances économiques dans un cadre démocratique fragile

Reportage d'YVES HARDY

« L'ECONOMIE *portugaise est semblable à* **une voiture lancée sur une route barrée à l'horizon par un mur immense. Tous nos efforts consistent à faire dévier la voiture, mais plus le temps passe et plus il est difficile de manœuvrer la direction du véhicule. Dans six ou huit mois, on ne pourra peut-être plus éviter le mur... »** Ainsi s'exprime M. Antonio Barreto, ministre du commerce extérieur et de l'agriculture. De tels propos trahissent l'inquiétude des milieux gouvernementaux. Devant la difficulté majeure que connaît la jeune démocratie portugaise : les ratés de la machine économique. L'opposition n'est pas en reste pour illustrer un diagnostic tout aussi implacable. **« Nous sommes embarqués,** nous dit M. Joao Cravinho, ministre de l'industrie dans le quatrième gouvernement provisoire, **sur un bateau qui a pris le large avec moins de six mois de vivres et sans gouvernail fixe... »**

Au-delà des images, il n'est pas un discours politique qui ne fasse référence à cette crise économique. La raison en est simple. Depuis la « normalisation » du 25 novembre 1975, les nouveaux responsables savent que, désormais, l'avenir politique du pays est largement tributaire du rétablissement des équilibres économiques. Au sentiment du « tout est possible » de l'après 25 avril 1974, succèdent les très moralisatrices lois d'airain du jeu économique, venant rappeler l'impossibilité de vivre éternellement au-dessus de ses moyens.

Le bilan s'établit ainsi : le Portugal importe près de deux fois plus qu'il n'exporte. Ce déséquilibre commercial, conjugué à l'affaissement des recettes traditionnelles (tourisme, envois des émigrés), a créé un impressionnant déficit de la balance des paiements : plus de 21 milliards d'escudos en 1975, soit près du dixième du produit national brut (P.N.B.) (1). La banqueroute n'a pu être évitée qu'en puisant massivement dans les réserves d'or et de devises, qui ont fondu au soleil de la révolution (cf. tableau). A

LE DEFICIT DE LA BALANCE DES PAIEMENTS ET LA DIMINUTION DES RESERVES DE DEVISES

(en millions d'escudos)

	1973	1974	1975
Solde de la balance commerciale	—29 365	—60 080	—48 328
Transferts des émigrés	+27 056	+28 216	+24 392
Revenus du tourisme	+ 7 896	+ 6 553	+ 3 788
Solde de la balance des paiements	+ 8 556	—20 921	—21 448
Réserves d'or et de devises	69 200	53 600	39 600

Source : Banco do Portugal.

cette sombre image, il convient d'ajouter une inflation galopante, de l'ordre de 25 % l'an, et un niveau de chômage qui grimpe allègrement vers les sommets : 180 000 chômeurs en avril 1974, 350 000 en décembre 1975, plus de 500 000 à présent, soit 15 % de la population active (2).

Toutes ces perturbations signalent l'ampleur de la rupture réalisée le 25 avril 1974. Habitué depuis cinq siècles à vivre sur l'extérieur — les aventures coloniales prenant le relais des grandes découvertes maritimes — le nouveau Portugal est confronté à une tâche de reconversion en profondeur de tout son appareil productif. Fini le temps des matières premières au rabais et des débouchés assurés sur les marchés protégés des colonies. Comme le souligne M. Antonio Barreto, **« le réveil est dur pour cette petite et moyenne bourgeoisie qui a prospéré « à l'ombre du cocotier » et qui doit, tout d'un coup, affronter la concurrence internationale la plus sévère ».** Les hasards de l'histoire ont voulu que l'entreprise décolonisatrice — qui oblige le Portugal à vivre sur ses ressources intérieures — coïncide avec la crise des économies occidentales et la quasi-fermeture de leurs frontières aux vagues migratoires. L'émigration, véritable soupape de sécurité de la machine économique portugaise, en est freinée d'autant ; et cela au moment où les **« retornados »** (rapatriés des ex-colonies), émigrants potentiels, refluent par dizaines de milliers vers le pays natal.

Cette superposition de deux déséquilibres physiques résume bien la nature des problèmes posés à l'économie portugaise : elle dispose de moins de ressources pour nourrir une population plus nombreuse. De surcroît, la machine s'est « grippée » à la suite des bouleversements politiques internes. Dans le climat de liberté retrouvée, l'euphorie revendicative a pu se donner libre cours. La redistribution des richesses effectuée à cette occasion est loin d'être négligeable : en deux ans, la part du travail dans le revenu national est passée de 50 à 60 %, celle du capital a régressé de 50 à 40 %. Autant dire que l'initiative privée, traumatisée par la violence du choc et désormais contrainte de cohabiter avec un large secteur public, demeure convalescente.

Feux croisés de critiques

C'EST dans ce contexte que se déroulent les nouveaux conflits politiques portugais. D'un bord à l'autre de l'échiquier politique, on a beau répéter le même leitmotiv — **« l'austérité est nécessaire pour assurer le redressement économique »** — bien des ambiguïtés demeurent derrière ce slogan qui fait trop facilement l'unanimité. Quelle politique d'austérité ? Pour quelles fins ? Note surprenante dans ce concert, le président de la C.I.P. (Confédération de l'industrie portugaise), M. Antonio Vasco de Melo, se retranche derrière un libéralisme de bon aloi : **« Vous parlez avec un homme profondément attaché aux vertus de l'économie de marché. Si l'on ralentit trop la consommation, le risque est grand que la politique d'austérité ne tue la poule aux œufs d'or. »** Le patron des patrons préfère, quant à lui, mettre l'accent là où le bât blesse les entrepreneurs : **« Pour moi,** ajoute-t-il, **la seule question importante du moment demeure : le peuple portugais est-il prêt à travailler ? Ou attendra-t-il les *premiers rationnements*, lorsque nous serons au bord de la faillite ? »**

De son côté, M. Vitor Constancio, député du P.S. et conseiller économique de Mario Soares, convient qu' **« il faut que quelque chose change au sein des entreprises, dans les relations de travail. Nous n'avons pas de système d'incitation et de pénalisation lié à l'effort personnel de *chacun*, alors que cela existe dans la plupart des régimes capitalistes et dans les pays de l'Est ».** Il souhaite que l'on tienne le langage de la franchise : **« Il faut avoir le courage de dire que les mesures de rétention salariale indispensables pour contenir la consommation toucheront presque l'ensemble de la population et donc une partie de la classe ouvrière. Celle-ci doit consentir à *ces sacrifices pour préserver ses conquêtes* (nationalisations, contrôle ouvrier sur la gestion, etc.), sinon, la nécessité d'une telle politique *resurgira* tôt ou tard, mais conduite alors de manière beaucoup plus dure par la droite. »**

Au siège du P.C.P., M. Alvaro Cunhal tient à dénoncer cette politique de **« grignotage »** des acquis ouvriers : **« Le gouvernement cherche à *entraver, dans la pratique, l'exercice des conquêtes* socioles. Il ne parle plus que de réglementer le *droit de grève, réglementer les conventions collectives, réglementer la gestion ouvrière dans les entreprises, et réglementer, selon le premier ministre, jusqu'à la lutte des classes. »** Là, un joyeux éclat de rire égaye le visage du leader communiste. Il reprend : **« Si l'on veut que la classe ouvrière mette un frein à ses revendications, il faut que les restrictions de consommation affectent d'abord les *privilégiés*, au travers des biens *superflus et somptuaires*. L'austérité ne sera pas non plus acceptée si l'on cherche à réintroduire la *dynamique* du système capitaliste dans les secteurs nationalisés et où s'exerce le contrôle ouvrier. »**

Pour M. Joao Martins Pereira, ex-secrétaire d'Etat à l'industrie et directeur de l'hebdomadaire d'extrême gauche *A Gazeta*, **« l'enjeu de la période est la reconstitution de tout un système d'accumulation. Pour ce faire, la droite pousse à la répression. De notre côté, nous ne nions pas la nécessité d'instaurer une sorte d' « économie de guerre » au Portugal. Mais il existe une alternative, et une seule, à la répression : c'est la mobilisation des gens, telle qu'elle était réalisée *par exemple dans le Chili de l'Unité populaire* ».**

Un pari impossible ?

A L'AUTRE bout du spectre politique, les sons de cloches enregistrés sont bien différents. Le Dr Sousa Franco, l'un des chefs de file du P.P.D. — parti populaire démocratique, *reconverti* récemment en P.S.D. (parti social-démocrate), — s'interroge : **« Je me demande si ce gouvernement socialiste minoritaire aura la force politique nécessaire pour appliquer de réelles mesures d'austérité... »** Le vice-président du C.D.S. (Centre démocratique et social), M. Amaro Da Costa, nous signale que **« le problème de l'économie portugaise *restera*, pour pas mal d'années, celui de la confiance. Une confiance qui fait défaut surtout chez les investisseurs, mais aussi chez les consommateurs, les touristes et les émigrants ».** Construisant ses réponses comme des tirades, il marque une pause avant de s'élancer : **« Si le gouvernement veut éviter que la crise économique ne devienne une crise politique aux conséquences imprévisibles, il doit gouverner plus, il doit gouverner mieux, il doit gouverner plus vite. »**

Pris sous les feux croisés des harcèlements de la droite, qui lui reproche son manque de fermeté, et des réticences de la gauche, qui le soupçonne de vouloir faire une politique de récupération capitaliste, le gouvernement de M. Mario Soares n'a pas la partie belle.

Devant l'urgence des solutions à trouver et l'ampleur des tâches à accomplir, on est fondé à se demander : n'est-ce pas un pari impossible pour le parti socialiste que de vouloir, seul, gérer la crise ? N'est-ce pas, de la part de l'équipe au pouvoir, une prétention outrecuidante que de se considérer comme un gouvernement de salut national alors que le jeu parlementaire l'a contraint à des accords tactiques tantôt avec le P.C.P., tantôt avec le P.S.D. et le C.D.S. ?

En tout cas, il faut reconnaître à ce premier gouvernement constitutionnel le mérite de ne pas se voiler la face devant les difficultés à surmonter. **« On nous reproche de ne pas avoir une politique conséquente d'exportation. Mais nous n'avons pratiquement rien à exporter,** se lamente devant nous M. Antonio Barreto. **Il nous faut promouvoir la production de nouveaux biens, industriels notamment, pour lesquels nous avons des aptitudes, des matières premières. C'est un programme de travail pour dix à vingt ans. Inutile de penser que d'ici là la balance commerciale puisse devenir excédentaire. »**

M. Vitor Constancio surenchérit : **« Si l'on considère en outre que la résorption d'une partie du déficit de la balance des paiements, par des mesures déflationnistes en particulier, est l'objectif numéro un de l'actuelle politique économique, il faut se rendre compte que, dans le même temps, le chômage ne diminuera pratiquement pas. »** Chez les responsables des politiques sectorielles prévaut le même ton désabusé : **« Le 25 avril 1974,** la **situation sur le plan du logement était désespérée,** nous confie M. Edouardo Pereira, actuel ministre de l'habitation et de l'urbanisme. **Pensez que nous ayons à faire face à *un déficit*-logement de six cent mille foyers environ. Même si 25 % du budget de l'Etat continuent à être consacrés à la construction, comme c'est le cas cette année, nos carences en matière d'habitat ne seront pas comblées avant deux décennies. »**

Dans cette difficile situation, **« l'absence de plan,** comme le souligne le professeur Pereira de Moura, ex-ministre des affaires sociales, **ajoute à la confusion ».** Dans le cadre de ce système original d'économie mixte où le secteur bancaire est entièrement nationalisé (3), **« Il aurait été nécessaire de mieux définir les nouvelles règles du jeu économique ».** M. Vitor Constancio, qui fut secrétaire d'Etat à la planification des troisième, cinquième et sixième gouvernements provisoires, est le mieux placé pour répondre : **« L'instabilité politique est la raison majeure de l'absence de plan. Préparer un plan de développement, c'est un travail de longue haleine. Par ailleurs, les coalitions politiques très disparates des anciens gouvernements ne favorisaient pas le choix d'une stratégie nette de développement pour le pays. »** Il conclut avec prudence : **« Si nous avons la stabilité nécessaire, ce plan devrait être prêt avant la fin de l'année 1977. »**

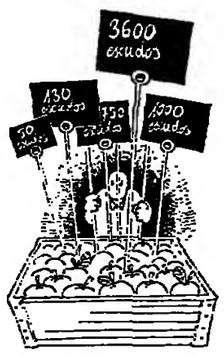

Incertitudes économiques et ambiguïtés politiques

Ce décalage entre la faiblesse des moyens et l'ambition des objectifs ne laisse pourtant pas d'inquiéter. Les milieux bancaires autorisés confirment que les échéances sont proches : le pays dispose de conditions de solvabilité — entendez, des réserves d'or — pour permettre le financement du déficit existant tout au plus pendant un an...

Mais il est non moins sûr que, si les conditions existantes se perpétuent, la crédibilité du Portugal sur la scène internationale disparaîtra bien avant l'expiration de ce sursis. M. Mario Soares, qui, pendant un temps, donnait l'impression de vouloir se reposer sur les aides étrangères (4), éprouve à présent le besoin de tirer la sonnette d'alarme. **« L'heure de la vérité est arrivée,** déclare-t-il dans sa très solennelle allocution télévisée du 9 septembre. **Il n'est donc pas possible d'ajourner plus longtemps des problèmes que nous devons affronter avec courage, si nous voulons sauver la démocratie. »** Au lendemain de cet avertissement, l'homme de la rue a surtout retenu que le treizième mois ne serait payable qu'en bons du trésor. A côté de cette **« épargne forcée »** qui provoque les réactions les plus passionnelles — **« Cela ne se serait jamais produit du temps de** Salazar ou de Caetano », entend-on dire dans les cafés — la panoplie anticrise est apparue bien légère. Hormis la hausse de la surtaxe sur les importations (de 20 à 30 %), aux effets limités, les mesures prises pour entraîner une contention générale de la consommation n'auraient provoqué qu'une amélioration indirecte de la balance des paiements. D'où la nécessité du nouveau train de mesures, annoncé le 8 octobre, qui revêt davantage d'aspects de politique dure (5).

Ce dispositif soulève plusieurs questions. Le premier ministre pouvait-il se permettre d'aller plus loin à l'approche des élections municipales du 12 décembre ? Les mesures annoncées seront-elles appliquées ? Aussi paradoxale qu'elle paraisse, cette interrogation prend tout son sens pour qui connaît un tant soit peu le fonctionnement de cet incroyable capharnaüm qu'est l'administration publique portugaise. Elle constitue peut-être le legs le plus encombrant de l'ancien *régime. D'une inefficacité à la mesure de son* hypertrophie — il y a trois cent cinquante mille fonctionnaires, soit deux fois plus qu'il ne serait nécessaire, — la bureaucratie portugaise n'est exempte ni de cas de corruption, ni de détournements de décrets ministériels. **« Il faudra un jour recenser,** me dira avec une ironie amère un membre de l'actuel gouvernement, **le nombre de circulaires ministérielles publiées au Journal officiel qui sont toujours restées lettre morte. »**

Autre motif de préoccupation : les mesures d'austérité rencontreront-elles le consensus social nécessaire à leur succès ? Force est de constater que les tensions sociales n'ont pas disparu avec le 25 novembre. Loin de là. Aussi le premier ministre, en tenant le langage d'un homme « de droite » pour annoncer son plan d'austérité, *langage qui a inquiété jusqu'à ses plus fermes* partisans — on les a rassérénés en leur assurant qu'il s'agissait d'un discours tactique, — a suscité un réflexe de classe chez les travailleurs. Aujourd'hui, dans la ceinture industrielle de Lisbonne et Setubal, comme chez les travailleurs agricoles de l'Alentejo, les militants socialistes ont plus de mal qu'hier à se faire entendre. Cette **« maladresse »** est plus *significative qu'il ne* semble au premier abord. Tout se passe comme si la gravité des perturbations économiques avait un effet paralysant sur la réflexion politique. Jamais ne fut mis en avant ce qui aurait pu constituer l'originalité d'une réponse socialiste à la crise. Ne faut-il pas chercher l'origine de cette carence dans la nature profondément hétérogène du P.S. portugais ? Ce caractère composite, on en retrouve le reflet dans la diversité des projets politiques qui coexistent au sein même du parti.

Pour les leaders de l'aile droite, il s'agit de constituer l'importante classe moyenne du pays (1,5 million de personnes) en base d'appui privilégiée, au besoin en *encourageant ses projets* d'entreprises privées dans le cadre d'un capitalisme libéral qui maintiendrait un petit secteur nationalisé comme reliquat de sa référence au socialisme. A la gauche du parti, des hommes comme M. Lopes Cardoso continuent de soutenir à l'inverse que la base sociale du parti devrait être **« les classes travailleuses au sens large ».** L'ex-ministre de l'agriculture — il a démissionné de son poste le 3 novembre pour dénoncer justement la ligne politique **« confuse »** du P.S. — souhaite que **« le redressement économique soit**

(1) 1 escudo : 0,16 F environ. Les perspectives pour 1976 sont encore plus noires : les calculs officiels prédisent un déficit de 38 milliards d'escudos (5,5 milliards de francs).

(2) Chiffres probablement inférieurs à la réalité en raison de l'afflux des rapatriés des ex-colonies, dont le nombre ne fait encore l'objet d'aucune évaluation précise.

(3) A l'exception de trois banques étrangères : le Crédit Franco-Portugais, la Banco do Brazil et la Bank of London.

(4) La totalité des aides étrangères dont bénéficie le Portugal depuis mai 1976 ne peut guère combler que la moitié du déficit de la balance des paiements.

(5) Surtaxe portée à 60 % pour l'importation des biens de luxe (vins, tabacs, articles de parfumerie, fourrures, etc.), obligation de dépôt correspondant à 50 % de la valeur de la marchandise importée (dépôt qui restera gelé — sans intérêt — pendant cent quatre-vingts jours au moins), contingentement de certaines importations, etc.

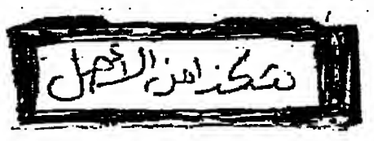

pensé comme condition de la poursuite de la transition au socialisme ». *« On a beaucoup parlé, dans le passé, ajoute-t-il en souriant, du PREC (processus révolutionnaire en cours).* ***Tout le problème est qu'à présent nous n'entrions pas dans un nouveau PREC où le même sigle signifierait cette fois Processus de récupération de l'économie capitaliste. »***

Certes, *l'unité du P.S. est un gage de la stabilité* des institutions, et M. Mario Soares joue d'ordinaire parfaitement le rôle de trait d'union. Mais n'est-il pas à craindre, si cette entreprise de clarification interne n'est pas menée à bien, que les incertitudes de la reprise économique se prolongent autant que le maintien des ambiguïtés politiques du P.S. ? Ne convient-il pas d'abord de les éliminer pour assurer la réussite du plan d'austérité ?

Du Beira littoral au Minho

QUE dit le « Portugal de l'intérieur » de ces joutes politico-économiques ? Après un séjour dans le Minho et le Tras-os-Montes, on est tenté de répondre : rien. ***« Tous ces débats, c'est bon pour Lisbonne »,*** s'entend-on inévitablement répondre. Mais n'engagent-ils pas l'avenir du pays ? ***« Nos problèmes sont autres »,*** rétorque, imperturbable, l'interlocuteur paysan. Pour saisir ce profond scepticisme et découvrir la nature des difficultés des gens du Nord, *indispensable donc* de faire table rase des préoccupations de la capitale.

En quittant la route principale qui relie Lisbonne à Porto, pour emprunter les chemins de campagne de la province du Beira littoral, la vision de ces épis de maïs brûlés sur pied vient roppeler l'étendue des dommages causés cette année par la sécheresse. On en trouve la confirmation à hauteur de Coimbra : le rio Mondego, qui, en octobre, irrigue la province, n'a plus que des allures de ruisseau. Les conséquences de ce manque d'eau *sont parfois dramatiques dans cette* zone de minifundio (6) où l'agriculture de subsistance fournit souvent le complément indispensable au revenu ouvrier du ménage. Eternelle question des structures agraires archaïques. Eternel écueil de l'individualisme paysan. Pourtant, dans le district d'Aveiro, on s'efforce de renouveler les données de ce vieux problème. Un paysage de petits dômes blancs — les salines — ouvre les portes de cette cité, un peu pompeusement appelée ***« la Venise du Portugal »,*** pour rappeler au touriste la présence de quelques canaux et gondoles.

Les techniciens agricoles de la brigade d'Aveiro *misent beaucoup sur la renaissance du mouvement* coopératif (dans le secteur des produits laitiers et leurs dérivés) pour tirer de sa léthargie la population du district. Sept nouvelles coopératives nées depuis le 25 avril sont venues s'ajouter aux deux pionnières de la période républicaine qui ont survécu aux tentatives de démantèlement de l'époque salazariste. Chaque coopérative dispose de son réseau de salles de traite mécanique disséminées *dans les villages.*

Pour M. Diamantino Simoes, l'un des techniciens agricoles, ***« chaque fois que surgit un problème agricole majeur dans la région, il est à présent débattu en assemblée générale. La coopérative devient le creuset d'une nouvelle conscience rurale pour ces paysans qui votent majoritairement P.S.D. ou C.D.S. ».*** Espoir plus que réalité ? Sans doute. L'un de ces agriculteurs, rencontré près de Vagos alors qu'il conduisait deux de ses quatre vaches à la traite (*« les deux autres vont mettre bas »,* tient-il à préciser), est plus nuancé dans ses jugements : ***« L'industrie laitière, elle, nous exploitait. Avec la coopérative, le problème c'est surtout les retards de paiement. »*** Il revisse sa casquette puis, sans s'inquiéter de la présence de l'ingénieur, dit d'un *air convaincu :* ***« Dites aussi que les directeurs, une fois élus, se prennent parfois pour des seigneurs. »*** La soixantaine bien tassée, analphabète — ***« j'ai commencé à travailler aux champs à l'âge de dix ans »,*** — il laisse échapper avec amertume : ***« Depuis le 25 avril, les choses se sont même aggravées pour nous. Les prix du sucre, du riz, de la morue, des vêtements, etc., montent plus vite que les salaires. Alors, par manque d'argent, nous n'avons pas profité du supplément de liberté. »*** C'est à l'écoute de tels propos que l'on *mesure mieux* les limites de la ***« révolution des œillets ».*** Les compagnes de ***« dynamisation culturelle »*** du M.F.A. *pouvaient bien distiller* des éclaircissements idéologiques, le paysan attendait, lui, qu'on lui garantisse le prix des produits et des engrais. Comment deux ans de bouleversements politiques ont-ils pu laisser rigoureusement intacts les vieux circuits de commercialisation et les pratiques spéculatives des grossistes ? Au début de la campagne, le kilo de pommes de terre coûtait 4,50 escudos le kilo ; les mystères du jeu de *l'offre et de la demande l'ont rapidement porté* à 7 escudos (7).

L'ancien ministre de l'agriculture, M. Lopes Cardoso, avoue la gravité de la question : ***« Il est vrai que pratiquement rien n'a été fait dans ce domaine et que le petit paysan reste à la merci des intermédiaires classiques. De très sérieux et rapides efforts doivent être faits pour développer le pouvoir d'intervention direct de l'Etat dans les circuits de commercialisation et pour favoriser l'essor d'organisations de petits agriculteurs, en vue de cette commercialisation, dans un cadre coopératif par exemple. »***

Les premières pentes que l'on gravit en se dirigeant vers l'est signalent les contreforts du Tras-os-Montes. Les voitures se font plus rares et laissent la voie à la traction animale. Deux *bœufs, sous un joug de bois sculpté, tirent une* lourde charrette de foin. Comme si le temps s'était arrêté il y a quelques siècles. A proximité de la frontière espagnole, nous découvrons bientôt au fond d'une vallée verdoyante le petit village de Rio-de-Onor. Etonnant paysage qui a inspiré au cinéaste Antonio Reis la magnifique évocation poétique du Tras-os-Montes. Mais, là encore, beauté rime trop souvent avec pauvreté. Devant une maison de bois aux fenêtres ciselées, une vieille dame au visage ridé fait sécher ses haricots sur un linge. ***« Vous voyez, monsieur, nous travaillons, nous travaillons, et nous avons peine à nous nourrir. C'est tout ce que nous faisons de notre vie. »*** — ***« Ne te plains pas,*** interrompt alors sa voisine, elle aussi vêtue tout de noir, ***nous sommes privilégiés, nous ne manquons pas d'eau. »*** Le problème de l'eau, même en dehors des périodes de sécheresse, est au centre de toutes les conversations. L'absence de système d'irrigation conduit parfois les paysans à détourner l'eau, souvent contingentée, de son usage domestique *pour l'appliquer aux cultures. D'où les innombrables querelles relatives aux abus de tel ou tel.* Qu'ils sont loin les débats politiques de la capitale...

La voiture cahote sur la route défoncée pour rejoindre, plus au sud, Miranda-do-Douro. L'hospitalité, qui ne se dément pas, ne peut faire oublier le dénuement, lot quotidien de la vie rurale de cette province. A quelques kilomètres du barrage qui *régule le cours du Douro pour* en tirer des kilowatts-heure, il n'est pas rare de rencontrer des hameaux où l'on s'éclaire encore à la bougie. L'électricité existe, *mais pour les* autres.

Dans la capitale du Tras-os-Montes, Bragance, les responsables paraissent démunis pour répondre à toutes les demandes provenant des alentours. ***« C'est une région abandonnée »,*** nous avouera le capitaine Pinheiro, qui faisait office de président de la chambre municipale, en attendant les prochaines élections. Il rectifie à peine : ***« Depuis le 25 avril, il semble qu'à Lisbonne il y ait une meilleure ouverture à nos problèmes qu'auparavant. Pour ce qui est des changements, c'est tout ce qu'on peut dire. »*** Virile poignée de mains d'accueil, cheveux en brosse, le gouverneur civil — équivalent de notre préfet, — qui nous reçoit au pied levé, est major de son état. Décidément les militaires portugais ont un pied bien ancré dans la vie politique du pays ! Le major Fernando Gomes nous tient le même langage désenchanté : ***« L'isolement reste le problème numéro un. Si la plupart des villages sont reliés à Bragance, bien peu le sont entre eux. Etonnez-vous, après, que les prix de nos produits, grevés par les transports, ne soient pas compétitifs. »*** Sur un ton d'impuissance lasse, il poursuit : ***« Qu'il s'agisse d'éducation, d'habitat ou de santé, je n'ai pas le pouvoir de résoudre les problèmes locaux. Tout dépend de Lisbonne. Il n'y a qu'en matière de travaux publics que je dispose d'une certaine autonomie. Alors, nous revendiquons que la régionalisation, inscrite dans la Constitution, devienne une réalité. »*** Que le gouverneur se rassure : Lisbonne vient de créer une commission spécialement chargée d'étudier l'aménagement du Tras-os-Montes ! Une commission de plus. On ne troublera pas de sitôt la quiétude de ces montagnards d'un autre monde.

Survivance du féodalisme et phénomène religieux

Cet héritage d'une période révolue n'est, hélas ! pas le seul à subsister. *Dès que l'on monte* plus au nord, les survivances du féodalisme se montrent plus nombreuses. A mi-chemin entre Porto et Viana-do-Castelo, le petit village de Fao (deux mille habitants) en offre une saisissante illustration. Assises *en groupe sur les marches des vieux escaliers de* pierre, ou sur le pas de la porte, les femmes tricotent inlassablement des chandails de laine avec une surprenante dextérité. ***« J'ai appris à l'âge de six ans,*** nous dit l'une d'elle. ***Et ma fillette qui a onze ans va déjà presque aussi vite que moi... »*** Elles sont payées à la tâche, 150 escudos (environ 23 F) pièce, la laine étant fournie par le patron. Ce dernier passe régulièrement dans le *village pour ramasser les productions destinées à* l'exportation. ***« Ça a toujours été comme ça »,*** nous dit, d'un air résigné, la plus ancienne du groupe.

La vie d'une famille de pêcheurs de Fao semble marquée par le même rythme immuable. Dans une ruelle du village, sur une toile cirée posée à même le sol, une femme dispose, pour la vente, les poissons que viennent de ramener son mari et son fils. Car ici, on continue d'être pêcheur de père en fils. ***« De mon temps, j'allais à la pêche en ramant,*** nous dit le père, au visage hâlé par le vent. ***Aujourd'hui, mon fils dispose d'un petit moteur sur sa barque. »*** Jetant un coup d'œil vers sa femme qui s'affaire avec une vieille balance à plateaux et des poids en cuivre, il reprend : ***« Auparavant, les femmes attendaient notre retour sur la plage, tout le temps de notre voyage en mer. A présent, elles peuvent rester à la maison, préparer les repas et vendre le poisson. Vous voyez, les choses changent... »***

Un peu plus loin, l'œil est agressé par une inscription à la peinture qui s'étale sur toute la largeur d'une façade : ***« Deus nos livre do comunismo »*** (Dieu nous garde du communisme). A Fao, comme dans beaucoup de villages du Minho, l'archevêque et les caciques continuent de régler les consciences.

Braga, ***« la Rome portugaise »,*** n'est guère qu'à 35 kilomètres. Pour une fois, le surnom est justifié. Déambuler dans les rues de Braga en compagnie d'un prêtre est un bon moyen d'évaluer les pesanteurs religieuses de cette cité. Arrivés à la hauteur d'une église, il vous en apprend le nom, *puis a tout juste le temps de répondre à la* respectueuse révérence d'un paroissien ou au discret sourire d'une sœur que, déjà, se présente un nouvel édifice religieux. La scène se reproduit tout le long du chemin.

Les oubliés du Nord

BRAGA, c'est aussi le fief d'un archevêque qui s'est rendu fameux en prenant la tête de la croisade anticommuniste de l'été 1975. Il exprimait tout haut et un peu vertement ce que pensait la *majorité de l'épiscopat.* Seule l'histoire des rapports de l'Eglise et de l'Etat au Portugal fournit les ressorts d'un tel comportement. Avec le 25 avril 1975, l'épiscopat a craint que ne se répète l'aventure républicaine de 1910-1926, période très anticléricale durant laquelle de nombreux biens de l'Eglise furent confisqués. La parfaite entente cordiale qui régna ensuite entre Salazar et son ami, le cardinal-patriarche de Lisbonne, Cerejeiro, fut concrétisée par le concordat de 1940. ***« L'Eglise a payé ce régime de faveur,*** me dira un ecclésiastique, ***par un silence tenace sur la politique de Salazar et même de Caetano. Cherchez une publication épiscopale sur la guerre coloniale ou sur la répression intérieure, qui n'épargnait pourtant pas les aumôniers de l'Action catholique, vous n'en trouverez pas. »***

Ces engagements jamais reniés — l'archevêque s'est offert pour *présider le* **Te Deum** *du quarantième* anniversaire du coup d'Etat de 1926 — ont été adaptés aux nouvelles circonstances politiques. ***« Le C.D.S. est le parti le plus proche de la doctrine de l'Eglise »,*** n'a pas craint d'affirmer le prélat. Du coup, certains prêtres du diocèse se sont crus autorisés, durant la dernière campagne législative, à de curieuses exégèses sur les sigles des partis. ***« Vous savez que le sigle du C.D.S. est composé d'un cercle vers lequel deux flèches convergent,*** me rappelle le père Sousa Fernandes. ***Eh bien, ces zélés propagandistes expliquaient aux paroissiens, jusque dans leurs sermons, que le cercle est l'image de la vertu et qu'avec le C.D.S. on se rapprochait de la sainteté. »*** *Il ne faut pas sous-estimer l'impact de* tels commentaires dans les milieux ruraux où la religiosité reste vive. D'autant que les publications religieuses ont un considérable pouvoir d'endoctrinement sur ces foyers, que vient tempérer un peu aujourd'hui la télévision. Feuilleter une collection de **Cruzada** (la Croix), sorte de bulletin paroissial du diocèse de Braga, est édifiant à plus d'un titre. Les cibles sont politiques, le ton *péremptoire. Sous une rubrique intitulée* ***« Voter pour quel parti ? »,*** on peut lire ces mots : ***« Le catholique est libre de s'inscrire ou de voter pour l'un quelconque des partis non marxistes, mais ne peut adhérer ni voter pour les partis marxistes*** (8). » Les conseils les plus moralistes voisinent avec l'anticommunisme, et M. Mario Soares n'est pas épargné (9).

Pour savoir ce qui inspirait ces libres adaptations de l'Evangile, une visite à l'archevêché semblait opportune. ***« L'archevêque est alité, il ne reçoit pas »,*** me fut-il sèchement répondu. ***« Bien, puis-je prendre rendez-vous avec l'évêque auxiliaire ? (10) « Non, car il a pour principe de ne pas accorder d'interviews. » — « Le chanoine Edoardo de Melo est-il disponible ? »*** (bras droit de *l'archevêque, « dans toute l'acception du terme »,* me dira un membre du clergé local). ***« Non plus, il est en vacances. »***

Avant de m'éconduire poliment, le secrétaire de *l'archevêque se décida à rompre le temps d'une* phrase son silence de trappiste : ***« Nous ne sommes pas en mesure de vous donner notre point de vue, car la situation politique est trop changeante. Revenez dans quelques mois. »***

« C'est bien un signe de l'attentisme actuel de l'Eglise, commentera pour moi un responsable de l'Action catholique. ***Il semble que la hiérarchie ait décidé de ne pas se compromettre avec ce gouvernement, sans refuser de le soutenir. »*** L'Eglise sait qu'elle peut se permettre cette politique de prudente expectative. Solidement implantée au Portugal depuis le quatrième siècle pour ses principaux diocèses, elle a une autre notion du temps et peut faire fi des aléas politiques. Les régimes politiques passent, l'archevêché restera.

Et pourtant, des signes de changement

Tout le nord du pays n'est pourtant pas, comme le Tras-os-Montes, figé dans sa légende de zone conservatrice et cléricale. En suivant la *route sinueuse qui* mène à Vila-Real et Regua, on entre dans le domaine des vignes du Douro, le terroir du vin de Porto. Les ***« quintas »*** (propriétés), d'une superficie moyenne de 50 hectares, étalent leurs ceps le long des terrasses bien aménagées au flanc de la montagne. Le 4 juillet 1976, une petite ***« bombe »*** a secoué cette région prospère : la création du syndicat des travailleurs agricoles du district de Vila-Real. Ainsi le nord le plus traditionnel n'était plus épargné par cette ***« maladie du Sud »,*** pour reprendre les termes d'un industriel de Porto. La période de maturation fut longue, puisqu'il fallut près de deux années de contacts prudents et de réunions discrètes pour lancer ouvertement le projet. Aujourd'hui, au siège du syndicat, on se frotte les mains. Après trois mois d'existence, près de mille travailleurs agricoles sont déjà affiliés. Indéniablement, ce succès, signe d'une évolution des mentalités, a été favorisé par la publication de la loi de ***« arrendamento »*** (loi de fermage), équivalente par son importance, dans le Nord, à la loi de réforme agraire pour l'Alentejo.

Cette loi, qui permet aux métayers d'exiger du propriétaire la transformation de leur statut en fermier sur la base d'un contrat écrit, présente pour l'agriculteur l'avantage de faire baisser la rente versée aux propriétaires (11) et lui fournit des gages de stabilité : le contrat écrit s'oppose aux expulsions. La loi devrait également favoriser une rationalisation des cultures dans la mesure où le nouveau fermier pourra les choisir en fonction de la qualité de la terre, et non plus des exigences du ***« seigneur »,*** comme disent encore *ici les agriculteurs. Les difficultés d'application* de la loi, en raison de l'opposition des propriétaires et des lourdeurs de l'appareil de la justice, ont simplement permis d'amorcer le combat syndical. L'un des nouveaux adhérents remarque ainsi : ***« Mon propriétaire essaye de tourner la loi en disant qu'elle ne s'applique qu'aux vins de consommation courante et non aux vins de Porto. »*** C'est un exemple parmi beaucoup d'autres. Les *jeunes syndicalistes de Regua restent cependant* confiants. ***« Si, avant, nous n'avons rien pu faire,*** me déclare l'un d'eux, ***c'est que nous étions seuls. Aujourd'hui, nous avons le sentiment d'être appuyés. »***

Quels sont ces soutiens ? Le ministère de l'agriculture, d'abord, dans la mesure de ses faibles moyens ; les militants du P.C.P., ensuite, qui tentent de faire oublier, *sur le terrain notamment* de l'assistance juridique aux agriculteurs, les erreurs commises par l'organisation des ***« ligues paysannes »*** (12). M. Mario Rodrigues, rédacteur en chef du journal **A Terra** (proche du P.C.P.), dont le siège est à Porto, milite en faveur de la pleine application de la loi : ***« Dans le cadre du MARN*** (Mouvement des agriculteurs-fermiers du nord de Porto), explique-t-il, ***existe un collectif d'avocats d'une dizaine de personnes qui a bien du mal à satisfaire à toutes les demandes. Malgré tout, au total, près de cinquante mille contrats auraient déjà été signés dans le centre et le nord du pays sur trois cent mille exploitations concernées par la loi. » « C'est déjà un grand pas en avant,*** conclut-il, ***surtout si l'on considère que les grands propriétaires proclament partout autour d'eux qu'il faut être communiste pour vouloir l'appliquer. »***

Les limites de ces transformations sociales en cours, on les trouve dans le district même de Regua, pourtant à la pointe du combat. Les agriculteurs de cette région partagent leur temps entre le travail des vignes des ***« quintas »*** et un minifundio dont ils sont propriétaires et qu'ils louent même parfois pour compléter leurs revenus. Face aux patrons des ***« quintas »,*** les paysans se sont regroupés, mais ils préservent jalousement leur droit sur le minifundio. Situation contradictoire où l'esprit individualiste s'alimente des titres de propriété, aussi faibles soient-ils. Comme nous le dira M. Lopes Cardoso, ***« le comportement de ces paysans est bizarre. On a l'impression que, en tant que fermiers, ils sont pour le statut du fermage, et que, en tant que propriétaires, ils sont contre ».*** Enumérant les divers obstacles que rencontre la mise en pratique de la loi, M. Lopes Cardoso s'attarde sur les résistances psychologiques, ***« les plus dures à surmonter ». « Nous avons tenté,*** dit-il, ***de persuader les agriculteurs de l'intérêt que revêt pour eux une telle loi. Mais vous connaissez la prudence paysanne. Beaucoup pensent que le processus en cours n'est pas irréversible et craignent que, en réclamant aujourd'hui l'application de cette loi à leur propriétaire, celui-ci ne s'en souvienne demain, dans une autre conjoncture politique. »*** Prudence ou réalisme ?...

La bataille du logement

DE l'ensemble de ces zones reculées de l'arrière-pays, beaucoup n'ont pas voulu attendre dans *la misère le temps des mutations. Le mouvement* de désertion se poursuit encore. Pour ceux qui n'ont pas été tentés par l'aventure étrangère, l'exode rural s'est généralement achevé à Porto. La situation du logement, dans cette ville qui compte plus de huit cent mille habitants avec ses banlieues, reste comme un stigmate de cette croissance artificielle. Seul le réalisme d'un Zola rendrait bien compte de l'état de précarité, sinon de ***« taudification »,*** d'une grande partie des habitations. Le vieux centre historique qui se serre le long du fleuve (quartiers Ribeira et Barredo) a du mal à dissimuler, malgré son pittoresque, la *surpopulation de ses maisons délabrées. Dans les* tristements célèbres ***« ihlas »*** de Porto continuent de s'entasser trente mille personnes. Cette forme d'habitat, contemporaine de la révolution industrielle du dix-neuvième siècle, subsiste bel et bien. De minuscules maisons (environ 30 mètres carrés de surface au sol), appuyées les unes sur les autres, forment deux longues bandes parallèles, séparées par une étroite ruelle dans un coin de *laquelle sont casées les installations sanitaires. Les* lotissements des quartiers périphériques ne valent guère mieux. Un long inventaire est inutile car un qualificatif décrit bien leur état : ***« ihlas en l'air »,*** les ont surnommés leurs habitants.

L'actuel responsable de la politique du logement, M. Edouardo Pereira, distribue les responsabilités : ***« Le problème du logement provient en grande partie d'une absence de politique de fixation des populations dans les zones rurales (un Portugais sur quatre vit dans les districts de Lisbonne et de Porto) : c'est ce manque de politique d'aménagement du territoire que nous nous efforçons de combler à présent. »*** Dans cette situation de crise, comment s'étonner qu'au lendemain du 25 avril l'une des premières offensives populaires, à Porto comme à Lisbonne, ait été l'occupation des maisons vides ? L'originalité de ce mouvement fut aussi de donner naissance à de nombreuses commissions de ***« moradores »*** (habitants), *créées* sur la base des quartiers, et à un organisme, le S.A.A.L. (13), à la fois émanation de ce mouvement et interlocuteur privilégié du ministère du logement, notamment pour les entreprises de rénovation. Le S.A.A.L. préconise en effet le relogement sur place, afin d'éviter la migration des populations vers la périphérie et de ne pas briser la vie communautaire qui s'est instaurée dans les quartiers.

(Lire la suite page 10.)

(6) Sur les soixante-neuf mille exploitations que compte le district d'Aveiro, 53 % ont moins de 1/2 hectare et 24 % entre 1/2 et 3 hectares.

(7) C'est un problème qui n'est pourtant pas nouveau. Dans le livre qu'il a publié en 1968, *le Portugal et Salazar* (Editions ouvrières), Christian Rudel notait déjà : « *Comme cette classe intermédiaire de commerçants parasites (...) fait la loi et impose ses prix, la culture de la pomme de terre a régressé en certaines régions et il faut maintenant importer ces tubercules. Et cet exemple est loin d'être isolé* »

(8) Allusion au P.S. et au P.C., « *deux partis fumeux* » selon *Cruzada* (mai 1976).

(9) « *Comme ministre des affaires étrangères des premiers gouvernements provisoires, il a négocié, notamment à Lusaka et à Alvor, en collaboration avec les communistes, notre retrait précipité et honteux d'outre-mer.* » (*Cruzada*, janvier 1976.)

(10) Celui-là même qui s'est auparavant « illustré » *au Mozambique en expulsant les pères blancs.*

(11) Dans le cas d'une terre qui produisait, par exemple, quatre mille litres de vin, au lieu de donner au propriétaire deux mille ou deux mille cinq cents litres, l'agriculteur ne lui versera plus que 70 centavos par litre ; la diminution est appréciable.

(12) Le P.C.P. tendait à faire des ligues paysannes des appendices des syndicats de travailleurs agricoles, sans prendre en compte la spécificité des problèmes des petits paysans propriétaires.

(13) S.A.A.L. : Servicio de Apoyo Ambulatorio Local (service d'aide locale itinérant).

(Suite de la page 9)

Un motif de surprise pour qui visite Porto aujourd'hui est que le 25 novembre n'ait pas transformé profondément cette situation assez exceptionnelle. Le S.A.A.L. n'a rien renié de ses engagements : les commissions de « moradores » doivent toujours permettre de faire de **« la question du logement l'un des axes de la mobilisation et de l'organisation populaires »**. Le P.S., de son côté, continue de voir dans les associations d'habitants un embryon de ce pouvoir populaire dont il conteste la « représentativité ». **Le gouvernement poursuivra la concertation avec nous,** nous dira avec lucidité un responsable du S.A.A.L., **tant qu'il ne pourra pas faire autrement.** » De fait, le S.A.A.L. de Porto a su se rendre indispensable sur le plan technique, en ralliant à lui une large fraction des architectes de la ville. Toujours fortement influencé par l'extrême gauche, il a su éviter les écueils partisans. Enfin et surtout, il a conservé la totale confiance des « moradores ». Il suffit, pour s'en convaincre, d'assister à une assemblée générale de délégués élus par les quartiers.

Plus de deux cents personnes sont assises dans cet amphithéâtre de l'Ecole des beaux-arts de Porto. Le public n'est pas celui d'une assemblée générale étudiante, même s'il y règne parfois un climat aussi passionné. Les femmes sont venues avec leurs jeunes enfants qui s'endorment sur leurs genoux, au fil de la soirée. Bien qu'il n'ait visité qu'au pas de charge les zones de Porto en reconstruction, M. Edouardo Pereira a été confronté, lui aussi, à cette mobilisation des « moradores ». Dans le quartier d'Antas, qu'il s'apprêtait à quitter aussi vite qu'il était venu, une habitante prend le temps de l'interpeller : **« Alors, monsieur le ministre, vous n'allez tout de même pas nous donner du préfabriqué ? »** — **« Non, non,** rétorque ue peu surpris M. Edouardo Pereira. **La solution technique dépendra de vous et du S.A.A.L. »**

Si les apparences sont sauves, M. Edouardo Pereira tient, dans le cadre plus serein de son bureau, des propos qui ne laissent pas de doute sur les nouvelles orientations de la politique du logement. **« Ce mouvement révolutionnaire des « moradores » a connu une ampleur et une virulence qu'il n'est pas possible de maintenir après le 25 novembre. Nous ne sommes plus dans un cadre révolutionnaire. Nous sommes à présent dans le cadre du droit, le cadre démocratique du développement du pays. Il nous faut par conséquent donner des gages à l'initiative privée pour qu'elle se lance à nouveau dans la construction. Et cette optique est incompatible avec une politique systématique d'occupation de maisons. »**

Ce choix a des implications sociales considérables. On évalue à 70 % la part des demandeurs de logement insolvables par rapport aux prix pratiqués par le secteur privé. Dans combien d'années la construction publique pourra-t-elle satisfaire leurs besoins ? Par ailleurs, les « désoccupations » de maisons se sont multipliées durant l'été. Les réactions de protestation ne se sont pas fait attendre. M. Edouardo Pereira en a même fait les frais. Séquestré pendant plusieurs heures, à la fin du mois d'août, il a pu tester le mécontentement des « moradores » devant les expulsions et entendre leurs revendications : **« Casas sim, barracas nao »** (des maisons oui, des taudis non). Malgré les risques de déchirement du mouvement des « moradores » et l'affaiblissement du S.A.A.L., lié peut-être à son institutionnalisation, les habitants qui ont fait du problème du logement une affaire collective, depuis deux ans, ne se laisseront pas si facilement diviser. On peut alors parier que, dans ce secteur où les orientations « socialistes » sont des plus contestables, se jouera une bataille importante entre le gouvernement et le mouvement populaire.

Nouvel écueil : des centaines de milliers de « retornados »

S'il est un autre problème méconnu dans le Portugal d'aujourd'hui, c'est bien celui des « retornados » ou « desalojados », les rapatriés des ex-colonies (Angola, Mozambique, Guinée, Timor...). En octobre 1976, soit plus d'un an après la mise en place du pont aérien entre Lisbonne d'une part et Luanda et Maputo d'autre part, il était impossible de savoir exactement combien le Portugal avait accueilli de réfugiés. Cette ignorance affecte les plus hautes autorités du pays. D'un ministre à l'autre, les évaluations varient de trois cent mille à un million. Les opérations de rapatriement se poursuivant, la vérité est aujourd'hui plus proche du million que de trois cent mille, dans un pays qui compte moins de dix millions d'habitants. Jamais sans doute les responsables de l'inévitable décolonisation n'avaient pensé que ce reflux (14) connaîtrait une telle ampleur. Alors que Blancs et Noirs qui fuyaient le M.P.L.A. ou le Frelimo s'entassaient dans le hall de l'aéroport de Lisbonne, sans aucune perspective, il fut décidé à la hâte de les loger dans les hôtels et pensions de la capitale. Le plus sérieusement du monde, avec une certaine fierté même, le sous-directeur de l'IARN (Institut d'appui au retour des nationaux), M. Nuno Tavora, peut déclarer aujourd'hui : **« Au Portugal, nous avons l'esprit d'improvisation ! »** Il omet simplement de mentionner les résultats catastrophiques de cette politique au jour le jour.

Avec les difficultés financières que l'on sait, le gouvernement portugais se permet de subventionner en quelque sorte ces hôtels à quatre ou cinq étoiles (Sheraton, Ritz...) où vivent une partie des « retornados ». Comme s'il appartenait à l'Etat d'éponger les déficits de l'industrie hôtelière, dus à la baisse de fréquentation touristique. Le scandale des « tickets de restaurant » alimente aussi toutes les conversations de café. M. Enrico Roseta, qui fut chef de cabinet de l'ex-secrétaire d'Etat aux « retornados », M. Amandio de Azevedo (P.S.D.), raconte : **« L'IARN versait environ cent soixante escudos par jour et par personne en indemnités de repas. Dès lors, les fausses factures sont devenues pratique courante : cinquante escudos revenaient au rapatrié (à multiplier par le nombre de membres de sa famille) et cent dix tombaient dans la poche du restaurateur. Chacun y trouvait son compte... sauf les finances de l'IARN (15). »**

M. Nuno Tavora tente de nous expliquer ces abus : **« Vous savez, avec les anciens gouvernements qui se succédaient, des papiers se perdaient, personne ne savait où ils étaient... On a pensé aussi un moment que ce problème relèverait du ministère de l'administration interne, puis on a créé un secrétariat d'Etat particulier. Pour mettre un peu d'ordre dans tout cela, nous avons signé un contrat avec I.B.M. pour le traitement automatique des données. Mais nous avons encore des difficultés avec des entreprises publiques qui revendiquent une telle tâche pour elles. »** On est atterré devant une telle incurie administrative, d'autant que ces privilèges bénéficient à la minorité de « retornados » qui ont pu trouver place dans les grandes villes du pays.

Vu de Bragance, le problème prend ses réelles dimensions. Au moins le gouverneur civil, le major Fernandes, connaît les chiffres de son district : **« Chez nous, les « retornados » forment dès à présent le quart de la population totale : ils sont quarante mille sur une population de cent soixante mille, et quatre mille dans la seule ville de Bragance, qui compte vingt mille habitants. »** Ici, il n'y a pas d'hôtel Sheraton. Sur les hauteurs de Bragance, réparties en deux quartiers, séparées par la caserne de la garde nationale, une centaine de maisons préfabriquées ont été installées au mois de mai dernier. **« Nous avons dû les monter nous-mêmes,** me dit avec une exaspération à peine contenue Joaquim Santos, qui vient tout droit de Benguela. **La municipalité s'est seulement contentée d'amener l'électricité jusqu'au quartier et de poser les compteurs pour nous faire payer. Même les branchements particuliers, c'est nous qui les avons faits. »** Son voisin semble encore plus démuni que lui. Au-dessus de quelques planches, hâtivement assemblées pour constituer un buffet de cuisine, il a encadré l'attestation de l'Eglise norvégienne faisant état du don de la maison. **« C'est un bienfait du ciel,** murmure-t-il. **C'est tout ce qu'il nous reste. »** De fait, les aides les plus substantielles sont venues de la Norvège et surtout des Etats-Unis, qui ont récemment versé 1 milliard d'escudos pour favoriser la réintégration des « retornados ».

Ces dons ne diminuent en rien la rancœur des rapatriés à l'égard du gouvernement. Ils nourrissent, par contre, le ressentiment des populations locales à l'égard de ces nouveaux venus **« qui vivent sur notre dos »,** comme on le dit ici. La recrudescence de la prostitution, la nouvelle flambée de racisme, sont encore venus accroître les tensions sociales. N'est-il pas déjà trop tard pour enrayer l'inévitable escalade ? Avec son air bonhomme et sa voix pleine d'une assurance tranquille, le professeur Pereira de Moura révèle ses inquiétudes : **« Oui, le problème des « retornados » m'apparaît comme le plus grand danger pour l'évolution de la société portugaise, surtout si le gouvernement continue de n'en pas voir le caractère explosif. »**

Anticommunistes, les « retornados » constituent une force politique potentielle considérable, facilement manipulable. Si la crise économique se développe, ne peuvent-ils pas constituer le gros des troupes d'une coalition des mécontents prête à appuyer toutes les solutions non démocratiques ? On voit mal, en tout cas, le premier haut commissaire aux « desalojados », nommé à la mi-septembre, le lieutenant-colonel de cavalerie Antonio Ribeiro — même soutenu par une batterie d'ordinateurs I.B.M. et leur **« traitement automatique des données »,** — faire face à un problème qui apparaît démesuré eu égard à la taille et aux ressources du Portugal.

L'enjeu de la réforme agraire

Au sud, dans l'Alentejo, qui devient **« l'un des points chauds »** du moment, selon l'expression de M. Mario Soares, les polémiques vont bon train. Le P.S. tente de maîtriser le cours d'une réforme agraire qui fut faite à l'initiative des travailleurs agricoles par le biais d'occupations « sauvages » de terres. Aujourd'hui, 1 million d'hectares sont gérés par des coopératives ou U.C.P. (Unités collectives de production), révélant l'état d'abandon dans lequel bon nombre d'anciens latifundiaires maintenaient leurs domaines.

Des abus aussi ont été commis au détriment de petits et moyens fermiers qui, refusant d'entrer dans les coopératives en formation, voyaient leurs terres saisies d'office par les occupants. Réaliser ces restitutions — qui concernent cent une exploitations couvrant 2 % des surfaces expropriées — sans affrontement majeur pour poursuivre la réforme agraire, telle était la ligne de conduite que s'était assignée M. Lopes Cardoso. Son successeur, M. Antonio Barreto, manifestera-t-il la même volonté politique ? Rencontrer successivement les travailleurs de ces U.C.P. et les propriétaires adhérents de la C.A.P. (16) donne une idée de l'état de tension qui règne dans cette région, où le bouleversement des rapports sociaux a été le plus profond.

A Montemor-O-Novo, près d'Evora, l'heure est à la fête des moissons. A l'initiative du P.C.P., est organisée une visite collective de l' **« U.C.P. Bento Gonçalves »,** du nom du premier secrétaire général du parti. L'hymne du P.C.P., **« Avanti camarades, avanti... »,** retentit de temps à autre, alors qu'un travailleur agricole nous montre les transformations réalisées. Sur ce domaine de 1 414 hectares, les terres ensemencées en blé ont été multipliées par trois (120 hectares au lieu de 40 auparavant), de nouvelles cultures ont été implantées (maïs, haricots, tomates, fèves, etc.), le cheptel ovin et porcin a presque quadruplé.

« Mais surtout, ajoute notre guide, **quatre-vingt-cinq hommes et femmes vivent sur l'exploitation alors qu'avant il n'y avait que seize postes de travail. C'est un grand progrès pour éliminer le chômage. »** Les salaires ? **« Nous touchons 180 escudos par jour et les femmes 130. »** Etonnement : **« Vous ne dites pas qu'à travail égal, salaire égal ? »** — **« Justement,** répond l'ouvrier agricole, **les femmes font une tâche moins pénible. »** Inutile d'insister sur ce terrain... Nous nous arrêtons devant un champ de haricots, où une dizaine d'étudiants — qui donnent également des cours d'alphabétisation le soir — aident les femmes à effectuer la récolte. Un vieux travailleur agricole, qui ne trouve pas les mots pour remercier de cette solidarité, s'exclame enfin : **« C'est merveilleux. Pour la première fois de ma vie, je vais pouvoir prendre quelques jours de vacances... »**

La mobilisation de ce prolétariat rural est à la mesure des conquêtes sociales réalisées. Il sera bien difficile de rogner sur elles, d'autant que le vieux fond anarcho-syndicaliste est toujours présent : **« Nous ne reviendrons jamais en arrière,** me dit l'un des ouvriers agricoles. **Si le gouvernement veut nous reprendre ce que nous avons acquis, nous nous battrons... avec les fusils, s'il le faut. »**

Plus au sud, vers Santiago-do-Cacem, à la coopérative **« Estrela da Liberdade »** (Etoile de la liberté), l'ancienne maison du propriétaire a été aménagée pour abriter une crèche. Une coopérative voisine s'est associée au projet et, ensemble, elles rémunèrent les deux femmes qui veillent sur une vingtaine de bambins. Il est 17 h 30. Arrive alors, dans une benne tirée par un tracteur, un groupe de paysannes alentejanes de retour des champs. Elles échangent quelques mots avec les nurses, lancent un petit **« Viva Otelo ! »** en souriant — elles ont toutes voté pour Otelo de Carvalho aux élections présidentielles — et s'éloignent en prenant leurs enfants dans les bras.

Le président de la C.A.P. du district de Portalegre nous emmène en pèlerinage sur les lieux où, le 4 avril dernier, il a, avec ses amis, **« chassé les communistes ». « Les rouges voulaient s'opposer à la tenue de notre assemblée générale pour l'approbation de nos statuts,** nous dit M. Francisco Moura, **mais, ce jour-là, nous leur avons montré notre force. »** Seule l'armée, intervenue de toute urgence, a réussi, à tir de grenades, à séparer les protagonistes avant que la bagarre ne fasse davantage de dégâts. Les séquelles de cette crise sont encore partout vivaces ici et, dès que l'on aborde le thème de la réforme agraire avec les adhérents de la C.A.P., l'animosité se donne libre cours : **« C'est le syndicat qui met dans sa poche l'argent des récoltes »,** dit l'un. **« Ils ont abattu le bétail pour renflouer les coopératives »,** surenchérit un autre. Sur la route de Campo-Maior, surnommé « Moscou » par le propriétaire, adhérent de la C.A.P., qui nous accompagne, le ton indigné se fait encore plus vigoureux : **« Regardez le maïs des communistes, comme il a poussé, regardez leurs tomates comme elles sont belles. Eux, ils n'ont pas manqué d'eau. C'est scandaleux, ces privilèges des U.C.P. »**

A l'évêché de Beja, Mgr Falcao, qui nous reçoit dans son appartement de la vieille ville, vêtu d'une stricte soutane, n'hésite pas à parler de la réforme agraire. **« Comment voulez-vous que la hiérarchie catholique donne sa caution à des occupations qui ont affecté jusqu'aux terres de l'Eglise ? »** En toute franchise, il ajoute : **« Traditionnellement, l'Eglise au sud s'appuyait sur les familles riches, les grands propriétaires. Les curés des paroisses recevaient un appui économique, spirituel et apostolique de la part des latifundiaires et de leurs familles. »** Sur un mode prudemment impersonnel, il professe ensuite une virulente accusation : **« On dit que 200 000 tonnes de blé récolté dans les U.C.P. ne sont pas rentrées dans les silos de l'Etat, cette année. On soupçonne que ce blé a été vendu clandestinement en Espagne par les responsables des syndicats pour alléger les dettes des coopératives... »** José Casqueiro, le jeune secrétaire général de la C.A.P., rencontré à Santarem, ne croit pas devoir reprendre l'accusation à son compte : **« Des détournements ? Oui, il y en a eu, mais 200 000 tonnes, ça me semble beaucoup. » « Des preuves matérielles de ces abus ? Non, je ne peux vous en fournir, mais je peux vous assurer qu'il y en a eu, sinon la C.A.P. n'existerait pas. » « Nous sommes profondément anticommunistes et c'est naturel pour qui a vécu ici le gonçalvisme »,** poursuit José Casqueiro, avant de s'emporter contre sa « bête noire », **« ce marxiste radical qu'est Lopes Cardoso ».**

L'intéressé ne s'émeut pas trop de telles critiques. **« Elles ne disqualifient que la droite qui les utilise »,** dit-il. Confiant dans la réforme agraire, dont il dresse — avant d'abandonner ses responsabilités gouvernementales — un bilan positif, **« à verser en premier lieu au crédit des travailleurs agricoles eux-mêmes »,** il confie cependant ses inquiétudes : **« Le processus ne s'oriente pas vers une mise en autogestion des nouvelles unités agricoles, mais vers une gestion bureaucratique par les directions syndicales. »** Elevant le ton, M. Lopes Cardoso dénonce **« cette situation intolérable qui conduit les travailleurs à accepter les ordres d'une direction syndicale qui n'a pas été élue démocratiquement, sous peine de ne plus trouver de travail dans les U.C.P. ».**

M. Alvaro Cunhal, lui, commence par relever le gant : **« Si les syndicats de travailleurs agricoles avaient attendu après le ministère du travail pour procurer de l'emploi aux nombreux ouvriers agricoles en chômage, je me demande où en serait la réforme agraire ? »** Et le secrétaire général du P.C.P. de compléter sa réponse par ce constat presque autocritique : **: Nos cellules des U.C.P. — qui, d'ailleurs, ne marchent pas comme nous aimerions qu'elles marchent** (17) **— comprennent de 15 à 20 % des ouvriers agricoles. Comment, dans ces conditions, exercer un monopole ? Nous sommes influents, c'est indéniable, mais nous ne sommes pas sectaires. »**

Chacun campe donc sur ses positions, tandis que, dans le Nord-Alentejo, le feu continue de couver sous la cendre. Tirant du buffet un pistolet qu'il glisse dans sa poche avant de sortir, cet adhérent de la C.A.P. de Campo-Major commente son geste d'un ton qui se veut rassurant : **« C'est devenu une habitude. Ici, on ne sait jamais... »** Preuve supplémentaire, s'il en était besoin, qu'il faudra beaucoup de talents de négociateur au nouveau ministre de l'agriculture — même si le P.C.P. et l'extrême gauche se montrent prêts à « jouer le jeu » — pour éviter l'éclatement de ces conflits latents, de nature à précipiter une intervention de l'armée.

Une bonne leçon pour les Anglais...

« On peut faire de l'argent dans l'agriculture portugaise, pourvu que le gouvernement Soares mène à bien son programme destiné à corriger certains excès du mouvement de la réforme agraire. » *Ce n'est pas un grand féodal portugais qui s'exprime ainsi, pour justifier la restitution à leurs propriétaires des terres saisies en 1975 par des ouvriers agricoles en colère. C'est un certain M. Herbert Giles, Britannique de l'Oxfordshire, cité par le* Times *du 10 octobre.*

M. Giles possède de la « bonne terre arable » *dans la campagne de l'Alentejo : un millier d'acres (450 hectares environ), qu'il partage avec trois autres Anglais et un Autrichien, et que les occupations illégales de 1975 avaient apparemment épargné. Le retour à des conditions* « normales » *dans l'agriculture portugaise permet tous les espoirs. Car il faut, dit-il, que les agriculteurs privés aient un sentiment de sécurité :* « Le capital est mieux rémunéré ici qu'en Grande-Bretagne, car les coûts de production sont moins élevés et il n'y a pas de pénalisations fiscales comme en Grande-Bretagne. Avec des capitaux, cette terre peut être payante. » *Il se félicite alors de constater que* « ce gouvernement semble être davantage soucieux des affaires *(businesslike),* et *[que]* le Dr Soares essaie d'introduire ici des idées européennes modernes... Ce qui est important, c'est que ceux qui ont le doigt sur la gâchette, comme la police et l'armée, soutiennent maintenant le gouvernement civil »...

Bonne leçon de « modernisme », en effet. A quand la « révolution des œillets » en Grande-Bretagne ?

L'armée en réserve de la République

Les événements du 25 novembre 1975 n'ont pas seulement conduit à une élimination de l'extrême gauche militaire. Ils ont aussi interrompu la dynamique politique amorcée dans les forces armées dès avant le 25 avril. Les signes de remise en ordre abondent. Au Restelo, le bâtiment qui abrite l'état-major et les bureaux des membres du Conseil de la révolution, une affiche apposée dans un couloir donne le ton : **« La discipline est l'affirmation du caractère... »** Mot d'ordre inimaginable il y a un an à peine, alors que, dans les « régiments rouges » de la banlieue de Lisbonne, les assemblées d'unités élisaient leurs officiers. Ce retour à une conception traditionnelle de l'organisation des forces armées est allé de pair avec un effacement progressif des leaders militaires sur la scène politique. Seul le Conseil de la révolution — dépositaire de **« l'esprit du 25 avril »** — détient encore quelques prérogatives politiques, bien que son rôle ait été considérablement restreint. La restructuration dont il a fait l'objet l'été dernier a également permis au général Eanes d'affirmer son autorité sur cet organisme. Il a remporté là sa première partie politique — avec une habileté manœuvrière digne de celle de son prédécesseur — en réussissant à renforcer les éléments « éanistes » à la fois au sein de ce conseil et à la tête des régions militaires du pays.

Ces aménagements au sommet ne reflètent pas la réalité des rapports de forces au sein de l'armée, dont le centre de gravité s'est déporté vers la droite. Quels sont alors les nouveaux clivages qui traversent l'institution militaire ? L'un des officiers de la gauche du Conseil de la révolution nous livre son sentiment : **« Plutôt que d'interpréter ce qui se passe actuellement en termes de lutte de la gauche contre la droite, il est plus correct de situer la ligne de séparation entre ceux qui défendent la légalité et la Constitution et ceux qui, dans la coulisse, songent déjà à imposer une solution de force. »** Sous la bannière du légalisme et du soutien à l'action du président de la République, se regroupent en effet la plupart des forces de gauche (« gonçalvistes », groupe des Neuf) et une fraction non négligeable des « opérationnels ». Cette stratégie défensive — qui parie sur la volonté du président Eanes de poursuivre les transformations socialistes — permettra-t-elle d'isoler et de neutraliser une droite militaire qui prend conscience de sa force ? **« Tout dépendra,** nous répond notre interlocuteur, **de la capacité du gouvernement et du président à résoudre les problèmes économiques et sociaux. Les forces armées ne vivent pas en vase clos. Il est à craindre, si la droite politique, à la faveur de la crise économique et des conflits sociaux, intensifie ses critiques, que la droite militaire n'en profite pour avancer ses projets. »**

Curieusement, le général Kaulza de Arriaga nous tiendra des propos voisins. Un domestique noir en livrée d'un blanc éclatant nous introduit dans le salon, où l'ancien commandant en chef des forces portugaises au Mozambique nous reçoit. Ce vieux comploteur d'extrême droite — qualificatif qu'il refuse : **« J'appartiens à la droite civilisée, giscardienne, diriez-vous en France »** —

---

(14) Que l'on mesure les difficultés du Portugal par comparaison avec la France, qui a eu à intégrer un million de « pieds-noirs » dans une métropole de quarante-huit millions de personnes.

(15) Si l'on met de côté les 2 milliards d'escudos de dette de l'IARN envers l'industrie hôtelière, le budget mensuel de l'IARN s'établit ainsi : 600 millions d'escudos pour le paiement des hôtels et pensions, plus 300 millions pour les aides au chômage, le reste servant à payer les salaires des mille six cent quatre-vingt-six fonctionnaires de l'IARN. Budget annuel de l'IARN : 11 millions de contos (1 conto : 1 000 escudos).

(16) Confédération des agriculteurs du Portugal ; la C.A.P. tente de regrouper, sous la houlette des grands propriétaires, tous les opposants à la réforme agraire, notamment les fermiers lésés.

(17) Est-ce la raison pour laquelle une soixantaine de cadres du parti auraient été dépêchés dans l'Alentejo pour « récupérer » les nombreuses voix qu'Otelo de Carvalho a conquises dans le prolétariat agricole ?

a conservé toute la fougue de sa jeunesse : **« Les appuis des partis, dit-il, manquent actuellement aux militaires traditionalistes pour intervenir dans la vie politique du pays. Le P.S.D. et le C.D.S. sont des partis trop calmes. Ils ne sont pas assez activistes, agressifs. »** Se tempérant un peu, il ajoute : **« De toute façon, les militaires traditionalistes acceptent la démocratie pluraliste, même si tous les tenants de cette ligne ne sont pas de vrais démocrates. Ils se rendent compte que, dépossédé de ses colonies africaines, le Portugal a maintenant un destin européen. Dès lors, il faut bien trouver un modus vivendi avec le modèle politique qui a cours partout en Europe occidentale. »**

En attendant des jours meilleurs, la droite militaire mène une petite guerre de guérilla pour parachever la remise en ordre à l'intérieur des forces armées. L'un de ses derniers chevaux de bataille est le système des promotions à titre temporaire liées à la fonction occupée. Les nominations du capitaine Vasco Lourenço à la tête de la région militaire de Lisbonne et du major Rocha Vieira à l'état-major général ont provoqué des remous dans les cercles de vieux colonels et généraux. Même des hommes comme le général Morais e Silva, qui bénéficie de ce système — autrefois major, il a été promu pour occuper le poste de chef d'état-major de l'armée de l'air — s'insurgent contre ces entorses à la hiérarchie.

Ces dernières semaines, les attaques sont même devenues plus politiques. Un « néo-mouvement des capitaines » — marqué à droite celui-ci — et qui semble jouir de l'appui de l'influent commandant de la région militaire du Nord, le général Pires Veloso, conteste la représentativité de la gauche militaire au sein du Conseil de la révolution. Parallèlement à cette initiative, plusieurs dizaines d'officiers éloignés de l'armée après le 25 avril 1974 en raison de leurs attaches avec le régime salazariste, demandent aujourd'hui leur réintégration. Du fait de ces multiples pressions, enterrera-t-on une deuxième fois, de manière symbolique, le défunt M.F.A. (Mouvement des forces armées) ? Ouvrira-t-on encore plus largement les portes de l'armée et de ses organes dirigeants à une droite militaire revancharde ?

Si les militaires traditionalistes n'ont pas encore trouvé leur guide charismatique — le *général Kaulza de Arriaga est trop marqué* à l'extrême droite et le général Spinola, ayant fait preuve de son incapacité, apparaît comme un homme du passé, — l'extrême gauche a incontestablement le sien en la personne du major Otelo de Carvalho. **« Nous allons de défaite en défaite *jusqu'à la victoire finale !* »**, commentait-il à l'issue du scrutin présidentiel qui a révélé l'ampleur de sa popularité. Inquiets, les nouveaux chefs militaires l'ont placé, lui et sa verve coutumière, en liberté surveillée. Ils y sont toujours.

Ces clivages politiques débordent moins aujourd'hui qu'hier du cadre des casernes. Usée par deux ans de déchirements internes, l'armée de l'après-25 novembre n'est pas mécontente de laisser aux civils le soin de porter la responsabilité des difficultés économiques. Loin d'être gagnée par l'apolitisme, l'armée s'est mise en réserve de la République, consciente de son rôle de prochain recours.

Un VII^e gouvernement provisoire ?

LES prétentions des militaires conservateurs se fondent sur la prévision d'un échec à terme de l'expérience « socialiste ». Le « splendide isolement » du P.S. suscite des critiques de plus en plus nombreuses, et l'on ne se prive pas, dans les milieux politiques de la capitale, de spéculer ouvertement sur la chute de l'équipe Soares. Dans l'entourage du premier ministre, on tente de mettre un terme aux rumeurs de démission ou de remaniement par un commentaire catégorique : **« Non, nous ne sommes pas le septième gouvernement provisoire. Nous sommes le premier gouvernement constitutionnel, et nous réussirons à vaincre la crise, faute de quoi nous serions le dernier gouvernement démocratique. »**

Le volontarisme ne convainc pas pleinement lorsque l'on discute de l'avenir du pays avec les responsables des différentes formations politiques. Pour M. Alvaro Cunhal, **« Mario Soares mène une politique qui cherche à concilier l'inconciliable. Il ne se prononce ni pour une dynamique *socialiste ni pour une récupération capitaliste* intégrale ».** D'un ton plus caustique, le leader communiste ajoute : **« Mario Soares danse un peu. Il fait un pas à droite, puis un pas à gauche. L'édifice portugais est trop fragile pour qu'un tel jeu se prolonge longtemps. Voilà pourquoi nous *réclamons une vraie politique de gauche, menée* de concert avec le P.C.P. pour s'attaquer en profondeur aux difficultés. »**

Cette proposition a peu de chances de connaître des suites dans l'état actuel des relations P.S.-P.C. Des relations qui se sont encore détériorées avec les divergences sur le problème syndical. M. Henrique da Costa, l'un des responsables du secteur travail du P.S., conteste la **« prétendue vie démocratique »** qui règne au sein de l'Intersyndicale, centrale unique contrôlée par le P.C.P., et il réclame **« la convocation d'un congrès de tous les syndicats et non pas seulement de ceux qui sont affiliés à l'Intersyndicale ».** M. José Judas, du secrétariat de l'Intersyndicale, répète de son côté qu' **« il existe au Portugal une tradition d'unité du mouvement syndical »** et renvoie la balle : **« Nous craignons que cette volonté de diviser les travailleurs ne soit qu'un premier pas vers la mise en place d'une législation anti-ouvrière favorisant les licenciements (18) et restreignant le pouvoir des commissions de travailleurs qui contrôlent la gestion des entreprises. »**

En tout cas, cette situation de division, annonciatrice d'une scission du mouvement ouvrier portugais, n'est pas sans risque pour le P.S. Comme le souligne un ouvrier de l'usine de pâte à papier Socel, dans la banlieue de Setubal, et militant des G.D.U.P. (19) : **« De nombreux ouvriers P.S. de mon usine n'ont pas voté Eanes, soutenu pourtant par leur parti. Aujourd'hui, ils contestent le programme d'austérité de Soares. Si le P.S. continue dans cette voie en créant sa centrale syndicale, il risque de perdre sa base ouvrière en chemin. »**

M. Acacio Barreiros, membre de l'U.D.P. (Union démocratique populaire, maoïste) et seul député d'extrême gauche à l'Assemblée, se montre confiant : **« Nous pensons que la situation est profondément révolutionnaire parce que le peuple ne veut pas revivre comme avant et que la bourgeoisie n'arrive pas à gouverner comme avant. »** Les tensions internes au sein des G.D.U.P. ne l'émeuvent pas : **« En quittant les G.D.U.P., le F.S.P. (20) s'est clairement démasqué comme agent de Cunhal au sein du mouvement révolutionnaire... »** Sentiment que ne partage pas M. João Martins Pereira : **« Je ne suis pas très optimiste sur l'avenir des G.D.U.P. en raison de leur noyautage par l'U.D.P. Le travail de masse *des militants de l'U.D.P. n'est pas en cause mais,* dans leurs relations avec les autres militants révolutionnaires, ils ont une attitude aussi sectaire que le P.C.P. Certains de posséder la « ligne juste », les militants de l'U.D.P. n'ont pas encore compris que seule une pratique unitaire pouvait sortir l'extrême gauche de l'impasse. »**

Si l'horizon politique semble provisoirement bouché à gauche, qu'en est-il à droite ? De ce côté de l'échiquier politique, le désir d'accéder aux leviers de commande se fait plus pressant. N'est-il pourtant pas préférable pour le P.S.D. de laisser le P.S. s'épuiser seul à gérer la crise et se discréditer ? **« C'est ce que pense une tendance minoritaire du P.S.D.,** nous répond M. Sousa Franco **Mais la majorité soutient que les risques qu'encourrait alors le régime démocratique lui-même doivent prévaloir sur les intérêts propres du P.S.D. »** Fort de ces propos altruistes, il conclut : **« Nous réclamons un gouvernement de coalition P.S.-P.S.D., car nous ne croyons pas à la démocratie solitaire. Nous croyons à la démocratie majoritaire. »** Pour réaliser un tel projet politique, le P.S.D. ne se prive pas de raviver les dissensions internes au parti socialiste, en appuyant ses représentants les plus modérés, tel M. Sottomayor Cardia qui procède à une sévère remise en ordre dans l'éducation nationale.

Au C.D.S. on évite de jeter de l'huile sur le feu. **« Non, nous ne voulons pas la chute de ce gouvernement,** précise M. Amaro da Costa. **Mais nous estimons qu'apparaîtra bientôt la nécessité de faire coïncider majorité présidentielle** (P.S.-P.S.D.-C.D.S.) **et composition du gouvernement. »** A l'extrême droite, le général Kaulza de *Arriaga prépare, lui, sa rentrée politique : « Je vais lancer* le M.I.R.N. (Mouvement indépendant pour la reconstruction nationale), claironne-t-il, **un mouvement qui n'aura pas peur de se dire à droite et qui séduit déjà de nombreux militants du C.D.S. Je sais que le C.D.S., qui feint de ne *pas s'intéresser à mon projet, est divisé sur cette* question. Et il le sera de plus en plus... »**

Lorsque l'on recense les problèmes qui restent en suspens — crise économique et ses conséquences sociales, réintégration des « retornados », amélioration de la condition paysanne — dans ce contexte politique et syndical marqué par une recrudescence des tensions, on ne peut qu'être sceptique sur les chances de réussite d'un gouvernement qui dispose d'une si faible marge de manœuvre, d'autant que les profondes divisions qui affectent le P.S. constituent un obstacle supplémentaire.

Si le dernier congrès du parti socialiste a consacré un renforcement de la tendance sociale-démocrate, au détriment de l'aile gauche, qui occupe cependant plus du quart des sièges à la commission nationale, le vrai débat politique n'a pas été engagé. Seule certitude de M. Mario Soares : **« Le socialisme n'est pas pour tout de suite, car, dans la période historique que nous traversons, il est inconcevable d'aller au-delà d'une démocratie politique avancée. »** Le premier ministre obtiendra-t-il cette **« compréhension des travailleurs »**, maintes fois réclamée pour assurer le succès des impopulaires mesures d'austérité, au moment où il prend de plus en plus appui sur des classes moyennes dont bien des revendications sont imprégnées de l'idéologie qui a dominé le Portugal pendant quarante-huit années de dictature ?

Indéniablement, le Portugal demeure en équilibre instable, et bon nombre d'analystes politiques ne se posent plus qu'une question : combien de temps encore M. Mario Soares et le président Eanes pourront-ils tenir la part égale entre les orientations politiques antagoniques qui se font jour dans les deux grands corps, civil et militaire, dont ils ont la charge ? Si, malgré tout, à force d'arbitrages, art dans lequel M. Mario Soares est passé maître, le gouvernement arrivait à se maintenir au pouvoir, les problèmes économiques et financiers constitueront pour lui une redoutable *chausse-trape. Les réserves d'or une fois épuisées,* surgiront en effet de nouvelles interrogations : quel prix les Etats-Unis et la C.E.E. sont-ils prêts à payer pour aider la démocratie portugaise à survivre ? Et quelles conditions politiques mettront-ils à la clef des subsides procurés ?

C'est une problématique que le Portugal a déjà connue en 1927, au sortir de l'expérience républicaine. Le prêt conditionnel de la Société des Nations devait ouvrir, sous l'œil de l'armée, les allées du pouvoir à un gestionnaire nommé Salazar. Le contexte européen est bien différent, *l'évolution espagnole supporterait mal un tel* retour en arrière, et l'histoire ne se répète pas, mais...

(Copyright Yves Hardy et le Monde diplomatique.*)*
(Dessins de Plantu.)

(18) Un décret-loi allant effectivement dans ce sens a été pris le 21 octobre, quelques jours après que ces propos eurent été recueillis.

(19) Groupes de dynamisation de l'Unité populaire. Ils ont été créés au lendemain de la campagne présidentielle pour poursuivre le combat en faveur du *« pouvoir populaire »* mené par Otelo de Carvalho. Ils sont influents à Setubal notamment, où le major a obtenu plus de voix que le président Eanes.

(20) Front socialiste populaire, scission de gauche du P.S.

«Le Monde diplomatique» publié à Athènes

S'AJOUTANT à l'édition portugaise qui existe depuis janvier 1975, *le Monde diplomatique* possède désormais une édition en langue grecque dont nous reproduisons ici la première page du n° 1 (novembre). Cette édition est une traduction intégrale de l'édition française, à l'exception de quelques rubriques des pages consacrées à « L'activité des organisations internationales » et de brèves notations supplémentaires dans « Les livres du mois » et « Dans les revues... ».

Sous la responsabilité de M. Thémistocle Banoussis, cette publication du *Monde diplomatique en grec est réalisée par les Editions Exantas, 4, rue Delfon, à* Athènes. Le numéro : 40 drachmes. Abonnements pour la Grèce : un an, 500 drachmes ; six mois, 250 drachmes. Abonnements pour les autres pays : un an, 580 drachmes ; six mois, 290 drachmes.

Rappelons que *O Mundo diplomatico* est publié à Lisbonne par les Editions Dom Quixote, 119, rua Luciano-Cordeiro, sous la responsabilité de Mme Snu Abecassis.

ΔΙΕΘΝΗΣ ΠΟΛΙΤΙΚΗ
LE MONDE diplomatique
Ελπίδα
ΟΙ ΟΙΚΟΝΟΜΙΚΕΣ ΔΥΝΑΜΕΙΣ ΠΟΥ ΣΤΗΡΙΖΟΥΝ ΤΟΝ TZ. ΚΑΡΤΕΡ
Μιά «τριμερής» στρατηγική

Dans les revues...

☒ Le gouvernement portugais publie depuis le commencement de l'année une revue, **PORTUGAL INFORMATION**, qui comporte trois éditions : en portugais, en anglais, en français. M. A. De Almeida Santos, ministre de la communication sociale, qui patronne la revue, s'excuse à l'avance des « nombreuses erreurs dont elle souffrira » inévitablement, tout comme il note les non moins inévitables « défauts » du gouvernement actuel : c'est d'une franchise, d'une honnêteté et d'une modestie trop rares. Propagande, au meilleur sens, et réellement informative. La revue est agréablement présentée et largement illustrée ; ainsi cette admirable photographie de vieux paysan devant un mur blanc où est écrit : Fascismo nunca mais ! : « Le fascisme, jamais plus. » (Mensuel, gratuit. - Ministère de communication sociale, Palacio Foz, Lisbonne 2.)

☒ Dans les **TEMPS MODERNES**, Claude Collin rapporte les conclusions d'une *enquête qu'il a menée sur les coopératives* agricoles au Portugal. (N° 364, novembre, mensuel, 15 F. - 28, rue de Condé, Paris-6e.)

☒ La Pologne, dans **ESPRIT** : « une société qui résiste » et « un socialisme qui n'en est pas un », vus par J.-M. Domenach retour de voyage. Dans le « Journal à plusieurs voix » du même numéro, un commentaire ironique de l'universel concert funèbre autour de Mao Tse-toung. (N° 10, 1976, mensuel, 13,48 F. - 19, rue Jacob, Paris-6e.)

☒ Une nouvelle publication spécialement conçue pour favoriser les ventes françaises dans les pays de l'Europe de l'Est : **COMECON**. Le premier numéro présente notamment un dossier technique sur « Intertextilmach », organisme chargé de l'intégration de la production du matériel destiné à l'industrie textile au sein du Conseil d'entraide économique. (N° 1, novembre, mensuel, 20 F. - Publi-Export, 9, rue de Châteaudun, 75009 Paris.)

☒ **CRITIQUE COMMUNISTE** publie un numéro spécial sur la « stratégie révolutionnaire en Europe occidentale ». (N^os 8/9, mensuel, ce numéro double : 15 F. - 18, *Impasse Guéménée, Paris-4e.*)

☒ **REPERES** (Cahiers du CERES) poursuit sa réflexion sur ce que devrait être une politique industrielle de la France en application du programme commun de la gauche. La revue examine notamment les problèmes des petites et moyennes *entreprises de l'industrie et la situation* de la sidérurgie. (Novembre, mensuel, 18 F. - 5, rue Payenne, 75003 Paris.)

☒ Dans **LA PENSEE**, D. Hanley étudie les rapports de Romain Rolland avec la pensée de Hobson et celle de Lénine, et sa critique de l'impérialisme ; N.-D. Thévenin, *à propos de traductions récentes de* Hegel, analyse la notion de société bourgeoise. (N° 189, bimestriel, 15 F. - 146, rue du Fbg-Poissonnière, Paris-10e.)

☒ **SPARTACUS** soutient courageusement son effort. Le sous-titre de la revue est un programme : « Socialisme et liberté ». Elle est animée par de très anciens opposants au stalinisme ; indépendante de tout parti ou groupement, son éclectisme même est moins un défaut qu'un signe. Les derniers numéros mettent l'accent sur le Portugal, la Pologne et la leçon de Rosa Luxembourg. (Mensuel, 5 F. - 5, rue Croix-de-la-Bretonnerie, Paris-4e.)

☒ **L'EUROPE EN FORMATION** a consacré un excellent numéro au centenaire de Bakounine, événement ignoré par la presse (à de rares exceptions). C'est naturellement le fédéralisme de Bakounine qui retient d'abord l'attention. Mais bien d'autres aspects aussi. Deux sous-titres sont particulièrement significatifs : « A l'écoute de la France » et : « A la recherche du bonheur ». (N^os 198/199, mensuel, ce numéro : 5 F. - 6, rue de Trévise, Paris-9e.)

☒ **L'APPEL**, revue des gaullistes d'opposition, prend parti de la façon la plus radicale contre la notion de « majorité présidentielle » (dont M. Léon Noël avait montré précédemment l'inanité juridique) et contre toutes les options — en politique intérieure et plus encore en politique étrangère — qui semblent être celles du président de la République. La mission des gaullistes « doit s'appuyer sur les forces progressistes du pays ». (N° 29, mensuel, 3 F. - 89, rue de Lille, Paris-7e.)

☒ Publication de la F.A.O., la revue **CERES** a consacré une bonne partie de son numéro de septembre-octobre à la relation consommation - dépendance dans les pays du tiers-monde. Le choix du type de consommation y est souvent, en effet, un choix de développement : c'est par lui, en grande partie, que s'assure la reproduction d'un « modèle » en voie d'universalisation. (Septembre-octobre, bimestriel, 1 000 lires. - Via delle Terme di Caracalla, 00100 Rome.)

☒ Les sociétés multinationales et l'information mondiale : dans **DEVELOPMENT DIALOGUE** Juan Somavia analyse les structures de domination qui pèsent sur les systèmes d'information du tiers-monde et tente de dégager quelques éléments d'une politique qui viserait à y remédier. Dans le même numéro, la revue publie d'autres textes présentés, dans le même esprit, au séminaire de Mexico sur l'information et le nouvel ordre économique international. (N° 2, 1976, semestriel. - Dag Hammarskjoeld Foundation, Ovre Slottsgatan 2, 752 20 Uppsala, Suède.)

☒ Dans le numéro de novembre de **PROJET** : « L'arme alimentaire des Etats-Unis », par Henri de Farcy et une brève étude de Philippe Beaulieu sur « La politique énergétique des Etats-Unis ». (N° 109, novembre, mensuel, 10 F. - CERAS, 14, rue d'Assas, 75006 Paris.)

☒ Les travaux de la réunion spéciale du « club de Rome » sur la réforme de l'ordre international (Alger, 25-28 octobre 1976), au cours de laquelle fut discuté le rapport Tinbergen, sont assez largement résumés dans le dernier numéro d'**ALGERIE-INFORMATIONS**, que publie l'Association France-Algérie. (N° 28, octobre, 9 F. - 235, bd Saint-Germain, 75007 Paris.)

☒ Le secret d'Etat, ses mécanismes aux Etats-Unis et en France, fournissent le thème de plusieurs articles d'**INTERFERENCES** qui se destine à la critique des appareils d'information et de communication. (N^os 5-6, trimestriel, 15 F. - B.P. 353-16, 75768 Paris Cedex 16.)

☒ « La Fête, cette hantise ! » : **AUTREMENT** consacre un dossier complet à un phénomène culturel en voie de disparition et que l'on s'efforce de maintenir en vie. « Re-naissance » ? s'agit-il, alors, de la même « fête » ? (N° 7, mensuel, 35 F. - 73, rue de Turbigo, 75003 Paris.)

☒ **PLURIEL** se veut un instrument de recherche critique sur les relations interethniques. Dans le dernier numéro, Domenec Bernardo tente d'analyser les effets du « traumatisme de la coupure » dans les régions de la Catalogne situées du côté français. Isabelle Boudet et Pierre Rousset apportent, d'autre part, une contribution à la réflexion sur les liens entre mouvement communiste et mouvement national au Vietnam. (N° 7, 1975, quatre numéros par an, 8 F. - 6, rue de Tournon, 75006 Paris.)

☒ Un numéro spécial des **NOUVEAUX CAHIERS** : « Femmes juives ». Spécificité ? Alors, la difficulté d'être femme s'ajoute à la difficulté d'être juif. Difficultés aussi d'un féminisme juif ? (La Bible semble peu y prêter.) Ce cahier apporte maintes interrogations et quelques réponses contradictoires, toutes éclairantes. (N° 46, automne 1976, trimestriel, 18 F. - 45, rue La Bruyère, Paris-9e.)

☒ **L'ARCHE** a conçu son numéro en façon d'almanach, rappelant ainsi que l'almanach était autrefois la base de la lecture et de l'imagerie populaires. Mais l'almanach — très instructif — du « mensuel du judaïsme français » porte le millésime 5737. Belle avance sur notre calendrier. Une lecture bien accordée à cette période de l'année. (Numéro spécial, 234/235, mensuel, ce numéro : 12 F. - 19, rue de Téhéran, Paris-8e.)

☒ **LA NOUVELLE CRITIQUE** a pris l'initiative d'un débat sur « l'Université face à la crise ». M. Prioux, ancien président de Paris-VIII (Vincennes), parle notamment de son université et de son expérience. (N° 98, novembre 1976, mensuel, 18 F. - 2, pl. du Colonel-Fabien, Paris-19e.)

☒ Un thème principal dans la dernière livraison de **LA REVUE DE L'AUPELF** (Association des universités partiellement ou entièrement de langue française) : la coopération interuniversitaire, d'après les travaux du colloque international qui s'était tenu à Louvain en décembre 1975. (Vol. 14, n° 1. - Université de Montréal, B.P. 6128 Montréal, Canada, H3C 3J7.)

CINÉMA

☒ **LES CAHIERS DE LA CINEMATHEQUE** consacrent leur dernière livraison, sous le titre « Mémoire d'une nation », à *l'étude des cent dernières* années de l'histoire de France vues à travers le cinéma. Marcel Oms, Barthélémy Amengual et Raymond Borde analysent quelques-uns des films historiques les plus importants. Pierre Guibbert étudie « la présence cinématographique française en Afrique », et le cinéaste Serge *de Poligny, dans un entretien, explique* dans quelles circonstances il réalisa « la Soif des hommes » qui évoquait l'installation en 1848 de colons européens en Algérie. (N^os 18/19, trimestriel, 20 F. - Palais des Congrès, 66000 Perpignan.)

☒ **CINEMARABE** publie notamment un *texte du réalisateur bolivien Jorge* Sanjinès qui plaide « pour un cinéma révolutionnaire et populaire » et un article (en arabe) de M. Darwich et N. Lutfi qui constatent « l'absence de la Palestine dans le cinéma égyptien ». (N^os 4/5, octobre-novembre 1976, bimestriel, 10 F. - 22, rue d'Artois, 75008 Paris.)

☒ Après la conférence de Stockholm qui avait réuni au début juin quelque cent cinquante cinéastes, théoriciens et critiques, les **RENCONTRES EUROPEENNES POUR UN NOUVEAU CINEMA** publient leur Bulletin n° 1 où sont recueillies, entre autres, les importantes communications de Thomas Guback : « Les Etats-Unis et le contrôle de marché du film » ; d'Armand Mattelart : « Les mass media dans une situation pré-révolutionnaire » et de Walter Achugar : « La situation des cinéastes latino-américains ». (10 couronnes suédoises. - Film Centrum-Taptogatan 4 - S.115 28 Stockholm.)

☒ Les **CAHIERS DU CINEMA**, qui redeviennent strictement mensuels, publient les notes de travail de P. Bonitzer, J. Jourdheuil, S. Toubiana et René Allio sur « Moi, Pierre Rivière... » ; Michel Foucault, dans ses réponses à un entretien, donne ses impressions sur ce film. (N° 271, novembre, mensuel, 12 F. - 50, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 75011 Paris.)

YOUGOSLAVIE

Déclarations de M. Carter, voyage de M. Brejnev

La République fédérale, enjeu des convoitises internationales

Par BERNARD FERON

LE monde entier se préoccupe de l'avenir de la Yougoslavie. Pendant la campagne présidentielle aux Etats-Unis, M. Carter a provoqué une polémique en affirmant qu'il n'avait pas l'intention d'envoyer des troupes si ce pays était attaqué. Ses adversaires ont eu beau jeu de le reprendre : un homme d'Etat ne doit jamais annoncer ce qu'il ne fera pas. En agissant ainsi, ne donnait-il pas un encouragement à commettre une agression ? Pour effacer l'effet de son propos, le candidat démocrate précisa qu'il n'envisageait pas d'envoyer des troupes tout simplement parce que l'hypothèse d'une agression était, selon lui, invraisemblable. Puis, de son côté, la Communauté européenne a tenu à marquer l'importance qu'elle attache à l'indépendance de la Yougoslavie.

Alors M. Brejnev vint à Belgrade. Il profita de l'occasion pour proclamer que tout ce bruit était ridicule. L'U.R.S.S., dit-il, n'entend nullement jouer le rôle de l'ogre ; elle n'a pas l'intention d' « *avaler* » qui que ce soit. Le maréchal Tito prit une attitude indifférente, comme si toute cette histoire ne le concernait en rien. Mais pouvait-il ignorer toutes les spéculations qui sont faites sur l' « après-titisme » ? Lui-même, en 1971-1972, invitait ses compatriotes à rester unis pour déjouer les calculs de puissances rêvant de dépecer le pays. C'est lui qui imposa les campagnes menées depuis quatre ans contre les « *déviationnistes* » de toute espèce et dont l'objectif est de préparer la Yougoslavie à faire face aux épreuves qui l'attendent. Il a pris toutes les précautions institutionnelles imaginables pour que soit préservée l'œuvre qu'il a réalisée. Il sait néanmoins combien il est difficile de maintenir intact l'héritage d'un grand disparu.

Beaucoup de commentateurs estiment que les Soviétiques font preuve de prudence aussi longtemps que vit un personnage d'une stature exceptionnelle mais que, ensuite, ils ne toléreront plus une expérience qui, selon eux, donne un exemple fâcheux à d'autres pays socialistes. N'est-ce pas pour préparer l'avenir qu'ils ont appuyé des groupes « kominformistes » au risque de détériorer maintenant leurs relations avec Belgrade ? Ou qu'ils ont encouragé des nationalistes à exprimer leurs ressentiments ?

L'hypothèse d'une intervention pure et simple est généralement écartée. On n'imagine pas, dans l'état actuel, une puissance étrangère envoyer des soldats en Yougoslavie pour y rétablir un régime à son goût. C'est un scénario un peu plus subtil qui retient davantage l'attention.

Démocratie et centralisme

LA coopération des peuples de la fédération est parfois malaisée. L'unité aurait-elle été assurée si le maréchal Tito n'avait été là ? Les décisions du chef de l'Etat peuvent être discutées. Il a lui-même regretté que ses ordres ne soient pas toujours exécutés. Il ne se mêle plus guère de la politique quotidienne. La Yougoslavie a déjà commencé à vivre sans lui.

Néanmoins, il intervient, et avec fracas, lorsqu'une question importante lui paraît en jeu. C'est lui qui a exigé, et obtenu, en 1971 la destitution de l'équipe dirigeante en Croatie, qui risquait, croyait-il, de conduire au séparatisme. L'année suivante, il faisait limoger la plupart des responsables de Serbie qui avaient conduit une démocratisation trop poussée à son gré. Pourquoi mettre ainsi à l'écart des hommes dont la valeur était reconnue et déconcerter les cadres de la plus importante des Républiques ?

Sans doute le maréchal s'effrayait-il d'une évolution qu'il n'avait pas prévue : le titisme dépassait un Tito resté marqué par les idées de sa jeunesse militante. Le parti se scindait pratiquement en six organisations — une par République — dont chacune avait tendance à défendre sa propre politique sans toujours se préoccuper de ses partenaires. Il y avait alors beaucoup de démocratie ; il restait peu de centralisme. La Ligue des communistes avait elle-même renoncé à son rôle de direction ; elle ne cherchait plus qu'à tracer les grandes orientations. Ce dépérissement était d'ailleurs dans la logique de l'autogestion, mais le président ne l'entendait pas ainsi. Il renversa, non sans brutalité, la tendance qui s'esquissait depuis une dizaine d'années.

Il n'hésita donc pas à provoquer de son vivant des crises assez sérieuses dans l'espoir de prévenir d'autres secousses après son départ. Les Républiques ont acquis une autonomie que garantit la Constitution. L'Etat fédéral avait même fini par perdre tout pouvoir réel. Les fonctionnaires ne cherchaient-ils pas à se faire engager dans les administrations de leur région d'origine plutôt que dans les services centraux ? L'organisme fédéral de l'Etat et du parti était incontestablement affaibli. Beaucoup pensaient que, de toutes les institutions, seule l'armée avait conservé une existence fédérale. Le gouvernement lui-même était incapable d'imposer son arbitrage dans les discussions économiques, où de coordonner, en des matières délicates comme l'histoire, les programmes d'éducation des Républiques. Il y avait risque, sans aucun doute, que la fédération ne se transformât imperceptiblement en une confédération.

Cette évolution n'aurait rien d'inquiétant pour un pays suffisamment fort pour être à l'abri de toutes les convoitises. Les dirigeants actuels croient que le principal danger viendrait de l'intérieur, non de l'extérieur, mais qu'une agitation interne peut susciter une menace externe. Les divers documents qu'ils ont signés depuis 1955 avec les Soviétiques affirment les principes de souveraineté, de non-ingérence dans les affaires d'autrui ; les conférences communistes auxquelles ils ont participé n'ont pas retenu les notions d' « *internationalisme prolétarien* » ou d' « *internationalisme socialiste* » ; les dirigeants du Kremlin ne jugent pas pour autant que ces notions sont périmées. Le traité d'amitié signé avec la République démocratique allemande précise que Moscou et Berlin-Est se prêteront assistance si les conquêtes du socialisme sont menacées dans l'un ou l'autre pays. Cette règle a d'évidence, pour le Kremlin, une portée générale.

Les Soviétiques sont sans doute sincères quand ils s'engagent à respecter la souveraineté de la Yougoslavie. Mais les situations concrètes ne sont pas aussi simples. On peut très bien imaginer que, dans une période de troubles, un groupe de dirigeants fasse appel au concours d'un pays ami pour rétablir le calme. La puissance étrangère ainsi sollicitée essaye alors de justifier son intervention en affirmant qu'elle ne cherche nullement à se mêler des affaires d'un pays tiers mais qu'elle ne peut rejeter un appel au secours. A l'Ouest comme à l'Est, la technique a fait ses preuves.

Les acquis de l'indépendance

RESTE à savoir si un tel scénario est vraisemblable dans le cas de la Yougoslavie. Il s'est appliqué, non sans peine, en Hongrie il y a vingt ans et en Tchécoslovaquie il y a huit ans. Mais ces pays n'étaient jamais sortis du camp soviétique et ils n'avaient fait qu'une très brève expérience — quelques jours à Budapest, quelques mois à Prague — d'un socialisme fort différent du modèle soviétique. L'expérience yougoslave, elle, est enracinée. En trente ans, les peuples de ce pays ont pu apprécier les mérites de l'autogestion comparée au socialisme bureaucratique. Ils ont constaté que le non-alignement leur offrait plus d'avantages que l'appartenance au camp socialiste. Les différences entre les nationalités sont éclatantes, mais toutes les composantes du pays n'ont-elles pas intérêt à faire front ?

Les spéculations que l'on fait un peu partout sur l'après-titisme ne sont certes pas sans fondement ; elles laissent toutefois dans l'ombre un aspect essentiel du problème. Certaines personnalités, c'est le cas de Tito, imprimant leur marque aux événements. Mais est-ce le maréchal qui a fait la Yougoslavie, ou la Yougoslavie qui a fait le maréchal ? Jusqu'en 1941, le secrétaire général du parti était un révolutionnaire professionnel que rien ne distinguait d'autres membres de l'appareil. Il a acquis son prestige parce qu'il s'est identifié à la lutte contre les Allemands, puis à la résistance à l'hégémonie stalinienne. Seul ou avec une poignée de compagnons, il n'aurait pu mener ces combats. Il a gagné parce qu'il a fait une politique qui allait au-delà de l'idéologie dont il se réclamait. Tito a senti que la Yougoslavie aspirait à l'indépendance, et il a trouvé les moyens de combler cette attente.

Il ne fait pas pour autant l'unanimité. Nombreux sont ceux qui critiquent tel ou tel aspect du régime, voire l'ensemble du système. Les uns n'ont pas admis le socialisme. D'autres affirment que l'économie de marché a aggravé les différences et les injustices sociales et ils préconisent un système beaucoup plus radical. Des Serbes pensent que le titisme fait la part trop belle aux autres nationalités. Des Croates notent que, sous couleur de fédéralisme, la prépondérance serbe est assurée. En revanche, rares sont ceux qui vantent le socialisme à la soviétique. Même les groupes qualifiés de « kominformistes » affectent parfois de mépriser le régime russe qu'ils traitent de « révisionniste ».

En fait, le maréchal Tito a rassemblé la plus grande partie du peuple chaque fois qu'il a pu se présenter comme le garant de l'indépendance. Il n'est pas certain que d'autres, avec des moyens différents, soient incapables de tenir le même rôle.

LUTTE DES CLASSES, DICTATURE DU PROLÉTARIAT, DÉMOCRATIE...

Le marxisme confronté au socialisme de l'union de la gauche

Par JEAN-LUC DALLEMAGNE

LA préparation des élections législatives de 1978 suscite en France une activité théorique fébrile dont le marxisme est l'enjeu. Soit pour convaincre ou dissuader d'adhérer au socialisme proposé par l'union de la gauche. Soit pour apprécier la stratégie prônée par cette dernière.

La première démarche juge de ce qui doit ou ne doit pas être. Elle traite du socialisme comme d'un impératif catégorique. Pour éloigner du socialisme, Henri Chambre (De Marx à Lénine et à Mao Tse-toung) (1) présente l'œuvre de Marx, avec force références, comme une nouvelle économie politique inspirée, malencontreusement, de Ricardo, et qu'il n'hésite pas à qualifier d'erronée et d'anachronique. Décidément, les contempteurs de Marx ne sauront jamais choisir entre deux critiques qui s'excluent. Le but du livre est de substituer une « dialectique réelle d'aujourd'hui : masse - minorité » à la lutte des classes à laquelle de nombreux chrétiens révoltés sont tentés d'adhérer. Malheureusement, l'auteur ne nous éclaire guère sur le contenu de cette nouveauté. Sauf à prendre au sérieux les bribes éculées de l'économie et de la sociologie vulgaires qu'il nous propose. Dans le Projet socialiste (2), Pierre Jalée adopte — le titre l'indique — la même démarche, mais en sens inverse. Le socialisme serait une société meilleure et sans risque, sauf pour les grands capitalistes. Ce qu'il ne peut établir sans figer en garanties les mesures économiques et politiques que le pouvoir prolétarien aura à décider dans le feu de la lutte des classes.

C'EST sur le terrain de la lutte des classes, d'où l'humanisme est banni, que se situe Etienne Balibar (Sur la dictature du prolétariat) (3) pour envisager la stratégie de prise du pouvoir qu'il centre sur la question décisive de la dictature du prolétariat. Analysant Marx et Lénine, il montre que tout pouvoir de classe est dictatorial en ce qu'il ne tire sa légitimité que de la lutte, et non d'une quelconque légalité. Ce qui implique que chaque pouvoir construise son propre appareil sur les ruines de l'ancien, parce que l'Etat, loin d'être un instrument neutre, est une machinerie qui ne fonctionne qu'au profit de sa classe. Quant aux formes de cet appareil, elles sont décidées par le cours historique de la lutte des classes dont le pouvoir est l'enjeu. Balibar le souligne : « La démocratie prolétarienne des masses (...) ne se décrète pas, elle ne se garantit pas. » C'est-à-dire qu'elle ne pose pas problème en tant que forme juridico-légale, mais en tant que mouvement même de la lutte du prolétariat contre la bourgeoisie.

A la lumière de cette analyse il est clair pour l'auteur que la stratégie du P.C.F. de participation à la démocratisation de l'appareil d'Etat bourgeois est inadéquate aux tâches révolutionnaires. Ce que confirme Jacques Valier (le Parti communiste français et le capitalisme monopoliste d'Etat) (4), dont l'analyse dénonce le contenu bourgeois du programme commun et sa glorification implicite du progrès technique capitaliste. Néanmoins, pour Balibar, il n'y a là qu'opportunisme à redresser. C'est que, lui si dur contre l'économisme présumé de Trotski, en voit l'origine dans « la déviation théorique » de Staline sécrétée par (dans) le « socialisme ». On atteint ici la limite de ce livre qui, confondant transition et socialisme, accrédite la thèse du socialisme dans un seul pays. Il n'y aurait là que différence terminologique si Balibar ne parait ce « socialisme » national d'un Etat en voie de dépérissement, qui présuppose l'instauration d'un mode de production mondial, qu'on l'appelle socialiste ou communiste. Or, si Staline a inventé cette thèse, c'est pour subordonner les intérêts de la révolution mondiale à ceux de la couche dirigeante de l'U.R.S.S. Le stalinisme n'est pas une déviation théorique au sein du socialisme, mais l'expression des forces contre-révolutionnaires présentes dans toute société en transition vers le socialisme — ou la restauration du capitalisme.

C'EST de ce point de vue que se situe Daniel Bensaïd dans la Révolution et le Pouvoir (5). La tradition de lutte antistalinienne dont il procède acère sa critique des courants qui rejoignent le réformisme, au nom de la science ou de la libido, par peur des rejetons de la révolution mondiale. L'appareil d'Etat bourgeois est à détruire dans chacun de ses rouages, produits par la division capitaliste du travail, et pas seulement dans sa machinerie qui risque de se réduire aux appareils spéciaux de répression. La dégénérescence de l'U.R.S.S. ne peut distraire de cette lutte dont elle est un enjeu, pensé comme tel par l'opposition de gauche depuis 1927. Et Bensaïd montre comment, pratiquement, la lutte est engagée sur ce double front aujourd'hui. Son argumentation théorique est nourrie de références et citations historiques qui, sans souci d'érudition pédante, sont l'écho du mouvement ouvrier et rappellent que celui-ci se pose depuis longtemps les questions que certains s'approprient depuis peu. On peut donc s'étonner des concessions faites à l'humanisme, du souci de garantir l'avenir démocratique de l'Etat ouvrier, dont les formes seront pourtant ce qu'exigera la lutte des classes. Peut-être s'agit-il ainsi de rassurer le militant qu'inquiètent les dégénérescences et déformations léguées par la révolution. Cela aboutit néanmoins à juger la révolution à l'aune de la démocratie, ce qui permet une critique de la direction chinoise aussi peu fondée concrètement que les désillusions à l'égard de l'U.R.S.S. des années 1928 que dénonçait Trotski. En tout état de cause, et malgré leur ingratitude, ces anticipations ressortissent à l'utopie révolutionnaire et non à l'humanisme électoralo-réformiste.

Finalement, où est la crise du marxisme que d'aucuns disent éclaté et enterrent prématurément ? Si le mouvement ouvrier est divisé, il y a longtemps que le marxisme n'avait posé autant de questions à ses adversaires. Preuve que le premier se restructure sur la base du second. Et si les interprétations du marxisme sont différentes, c'est que chacun est aujourd'hui tenu de s'y référer. L'ouvrage de Balibar critiquant la ligne et la direction du P.C.F. en son nom en est un signe révélateur.

(1) Henri Chambre : *De Marx à Lénine et à Mao Tse-toung*, Aubier Montaigne, Paris, 1976, 413 pages, 65 F.

(2) Pierre Jalée : *le Projet socialiste*, Maspero, Paris, 1976, 186 pages, 12 F.

(3) Etienne Balibar : *Sur la dictature du prolétariat*, Maspero, Paris, 1976, 289 pages, 35 F.

(4) Jacques Valier : *le Parti communiste français et le capitalisme monopoliste d'Etat*, Maspero, Paris, 1976, 226 pages, 16 F.

(5) Daniel Bensaïd : *la Révolution et le Pouvoir*, Stock, Paris, 1976, 442 pages, 30 F.

FRANCE PAYS ARABES

La première publication française exclusivement consacrée au monde arabe

Des rubriques politiques, culturelles, économiques

et le supplément "France-Palestine"

En vente dans les principaux kiosques, les drugstores, à Paris en province et au Maghreb : **4 F**

Spécimen sur demande : 12-14, rue Augereau
75007 PARIS — Tél. 555.27-52 - 705.81-45

Centre France-Pays Arabes à LYON :
36, rue Tramassac, 69005 Lyon — Tél. : 37-16-63
Centre France-Pays Arabes à NANCY :
45, rue de Metz, 54000 Nancy

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES ET NOUVEAUX GOUVERNEMENTS

BURUNDI
(13 novembre 1976)

Président de la République : *colonel Jean-Baptiste Bagaza.*

Premier ministre et ministre du plan : *lieutenant-colonel Edouard Nzambimana ;* agriculture, élevage et développement rural : *major Philbert Kayibigi ;* économie et finances : *M. Dominique Shiramanga ;* justice : *M. Jean-Baptiste Manwangari ;* éducation nationale : *M. Ladislas Ndaye ;* affaires étrangères et coopération internationale : *M. Albert Muganda ;* transport et aéronautique : *M. Ladislas Baratuvanaya ;* travaux publics, équipement et logement : *M. Isidore Ngaboya ;* géologie, mines et industrie : *M. Gaspard Karenzo ;* postes et télécommunications : *M. Rémy Nkengurutse ;* santé : *major Jean Bandush a ;* affaires sociales et travail : *M. Joseph Nzeyimana ;* fonction publique : *M. Damien Barakaniliye ;* information : *capitaine Tharaisse Ruhuikira ;* jeunesse, sports et culture : *M. Emile Mworoha.*

Secrétaire d'Etat auprès du premier ministre chargé du plan : *M. Donatien Elihute ;* secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'agriculture : *M. Jean Kaburu ;* secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'élevage chargé de la production alimentaire : *M. Lazare Runesa.*

CHYPRE
(Elections législatives du 5 septembre 1975)

Nombre d'électeurs inscrits : 274 085 ; nombre de votants : 234 196, soit 85,8 % ; suffrages valablement exprimés : 230 549.

Répartition des sièges entre les différents partis : front démocratique : 76 348 voix, 21 sièges ; parti travailliste du peuple (AKEL) : 70 554 voix, 9 sièges ; parti socialiste (EDEK) : 24 555 voix, 4 sièges ; indépendants : 58 453 voix, 1 siège.

Le nombre des sièges à pourvoir à la Chambre étant de 50, 15 sièges ont été attribués à la communauté turque qui n'a pas pris part aux élections.

THAILANDE
(22 octobre 1976)

Premier ministre : *M. H.E. Tanin Kraivixien ;* vice-premiers ministres : *général Bunchai Bamrungphongs* et *M. Amphorn Chantharavichitr ;* ministre près le bureau du premier ministre : *M. Dusit Sirisan ;* défense : *amiral Sangad Chaloryoo ;* finances : *M. Suphat Suthadham ;* affaires étrangères : *M. Upadit Pachariyangkun ;* agriculture et coopératives : *M. Inthree Chandarasathit ;* communications : *M. Khunying Lersak Sombatsiri ;* commerce : *M. Suthee Nartvorathat ;* intérieur : *M. Samak Sundaravej ;* justice : *M. Sema Ratanamalai ;* éducation : *M. Phinyo Sathorn ;* santé : *M. Yongyuth Saffavanich R.N. ;* industrie : *général Perm Limpisawat ;* ministre d'Etat près le bureau de l'Université : *M. Vimolstri Chamnarvech ;* vice-ministre de la défense : *général Lek Naewmali ;* vice-ministre de l'intérieur : *M. Kanueng Luechai.*

Calendrier des fêtes nationales

16-31 DECEMBRE

16	BANGLADESH	Fête nationale
18	NIGER	Fête de l'indépendance
28	NEPAL	Fête nationale

1er-15 JANVIER

1	CAMEROUN	Fête de l'indépendance
1	CUBA	Fête de l'indépendance
1	HAITI	Fête de l'indépendance
1	SAMOA OCCIDENTALES	Fête de l'indépendance
1	SOUDAN	Fête de l'indépendance
4	BIRMANIE	Fête de l'indépendance
11	TCHAD	Fête nationale

Le Monde des Philatélistes
L'OFFICIEL DE LA PHILATÉLIE
Spécimen sur simple demande.
11 bis, bd Haussmann, 75009 PARIS.

هكذا من الأصل

ALBANIE

Au septième congrès du parti du travail

De nouveaux moyens pour faire échec au bureaucratisme

LE 8 novembre dernier, jour anniversaire de sa fondation en 1941, le parti du travail d'Albanie (P.T.A.) achevait les travaux de son septième congrès. Les débats avaient été dominés par la nécessité, plusieurs fois réaffirmée, de « *poursuivre la lutte des classes sous le socialisme et combattre l'idéologie bourgeoise* ». C'est, en effet, dans le domaine idéologique que devront s'investir tous les efforts du P.T.A. pour la « *consolidation de l'ordre socialiste* ».

M. Enver Hodja, premier secrétaire du P.T.A., a réaffirmé que « *les ennemis du dedans et du dehors* » n'avaient pas abandonné leurs projets de restauration du capitalisme en Albanie. Pour ce faire, ils ne trouvent pas uniquement appui chez « *les espions et agents de diversion étrangers* », ou dans « *les débris des vieilles classes exploiteuses* », mais aussi dans la perpétuation « *au sein même de la société socialiste, des survivances des vieilles idéologies, des influences des idéologies bourgeoises et révisionnistes* » (1). Au premier rang de ces survivances idéologiques figure le bureaucratisme, à la faveur duquel l'appareil d'Etat et ses fonctionnaires pourraient décider de tout, au risque de réduire la fonction de direction politique de la classe ouvrière albanaise à une simple fonction de production économique.

Cette dénonciation du bureaucratisme n'est pas réellement chose neuve en Albanie. En mars 1966, une vaste campagne de mobilisation populaire visant à réduire les effectifs de la bureaucratie d'Etat entraînait le retour à la production, dans les usines et coopératives, de quinze mille cadres de l'administration centrale et régionale. Depuis lors, cette pratique du « retour à la base » des cadres jugés superflus par les ouvriers et la rotation des postes dans les organes d'Etat n'ont cessé de prendre de l'ampleur. Visant à lutter contre le développement des ambitions ou des prétentions personnelles chez des cadres souvent coupés de la production et de la classe ouvrière (2), ces mesures sont le fait des « groupes de contrôle ouvrier », élus pour quelques mois par les ouvriers des usines et fermes d'Etat et responsables devant eux. Chargés de vérifier le fonctionnement des services administratifs de leurs entreprises ou du ministère dont elles dépendent, les « groupes de contrôle ouvrier » peuvent obtenir le départ de ministres ou de fonctionnaires qui n'auraient pas tenu compte de leurs directives. En avril dernier, MM. Dodbida et Deliana, respectivement ministres de l'agriculture et de l'éducation, ont été ainsi démis de leurs fonctions (3).

A la tribune du septième congrès, M. Hodja s'est félicité des résultats de l'action menée contre le bureaucratisme qui freine « *la participation effective des masses à la direction des affaires de la société* », et — ce qui est relativement nouveau, — il a souligné la nécessité de développer aujourd'hui cette lutte au sein même du parti du travail, dénonçant par exemple, l' « *unité purement formelle* » qui existerait dans certaines organisations de base et le fait que « *tous soient d'accord au cours des réunions, mais* (que), *une fois dehors, personne ne se mobilise, par indifférence, pour l'exécution des tâches* ». L'enjeu de cette campagne contre les manifestations de bureaucratisme et de formalisme, même si celles-ci sont encore limitées, a été particulièrement mis en relief.

Comme en février 1972, M. Hodja s'est à nouveau référé à l'histoire du parti bolchevik qui, à la mort de Staline, était « *rongé comme une pomme, en apparence saine mais pourrie à l'intérieur* », pour s'être, « *sous la pression des appareils bureaucratiques, appuyé sur des droits « illimités », négligeant, dans son travail, de s'appuyer sur les masses* » — cela « *sous le couvert du nom et de l'autorité de Lénine et de Staline* » (4). Afin d'éviter qu'à son tour, le P.T.A. ne soit un jour « *étouffé par les apparatchiks de triste renom* ». M. Hodja a souligné la nécessité pour les ministres et directeurs, commandants et secrétaires, de rendre compte régulièrement et publiquement de leurs activités devant les organisations de base du parti, lesquelles devraient être à même de les critiquer, quel que soit leur rang.

D'autre part, avant d'accepter une candidature, le parti du travail devra demander aux ouvriers et travailleurs proches des lieux de travail et d'habitation du postulant, eux-mêmes non membres du parti, s'ils estiment que le candidat fera un bon communiste. Cette forme de consultation, qui tend aujourd'hui à se généraliser, devrait permettre de renforcer les liens entre le P.T.A. et la population (5), en faisant des citoyens non membres du parti ainsi consultés les « mandants » du nouveau communiste. A plusieurs reprises déjà, M. Hodja avait souligné que l'élaboration de la ligne du P.T.A. devait se faire à partir de l' « *expérience des masses* ».

Atténuer les différences de revenus

DE fait, le peuple albanais doit prendre part à l'élaboration de la ligne politique du parti afin, ensuite, d'en assurer la pleine application. Si cette politique n'est pas observée, rien ne garantit au parti du travail que les objectifs qu'il fixe seront atteints. M. Enver Hodja et M. Mehmet Shehu, président du conseil et membre du bureau politique du P.T.A. — ont tenu à le rappeler, en soulignant les effets, ces dernières années, du bureaucratisme dans le secteur économique.

En effet, l'action des anciens ministres du plan, du commerce et de l'industrie et des mines (6) a été sévèrement dénoncée lors du congrès. Par leur « *technocratisme* » et leur « *dédain du rôle de la pensée créatrice des masses* », ils auraient empêché la réalisation des objectifs du V[e] plan pour ce qui concerne l'extraction du pétrole, du chrome, du cuivre et du charbon, ainsi que la production de céréales et de plantes industrielles. Derrière les pratiques mises en cause

Par ERIC VIGNE

(on reproche, par exemple, au ministre de l'industrie des forages anarchiques et « *des méthodes d'exploitation sauvage des gisements existants* », ce qui est visé, c'est bien l'ensemble des conceptions qui font d'une politique — surtout économique, — l'affaire de quelques spécialistes « *compétents* », ne songeant même pas à expliquer aux ouvriers et aux paysans les enjeux politiques du développement économique et ses modalités. M. Shehu a tenu à rappeler ce qui, selon lui, devrait être le fondement du plan quinquennal : une mobilisation de l'ensemble de la classe ouvrière et de la paysannerie, afin qu'elles décident, sur la base des grandes orientations définies par le parti, des normes possibles à atteindre et des objectifs qu'elles pourront d'autant mieux réaliser qu'elles les auront elles-mêmes fixés.

Le septième congrès s'est interrogé sur les conditions qui rendent possible l'émergence de telles conceptions au sein même du parti. M. Hodja a ainsi analysé les déterminations économiques et sociales du bureaucratisme : « *La société socialiste conserve encore des traditions, des coutumes, des comportements et des conceptions de la société bourgeoise dont elle est issue.* » Dans la phase de transition socialiste vers le communisme, « *les forces productives et les rapports de production, le mode de répartition fondé sur eux sont encore loin d'être entièrement communistes. Des différences existent en divers domaines, entre la campagne et la ville* (7), *le travail manuel et intellectuel, qui ne peuvent être éliminées du jour au lendemain* ». Cette perpétuation de phénomènes résiduels de l'idéologie et de l'organisation capitalistes du travail peut favoriser, au sein même des rapports de production socialistes, la constitution d'une nouvelle « *bourgeoisie révisionniste* », porteuse de l' « *idéologie bureaucratique* ».

S'appuyant sur l'analyse de la « *bourgeoisie révisionniste* » élaborée en mars 1966 par le comité central du P.T.A., qui circonscrivait cette classe aux « *fonctionnaires bureaucrates du parti et de l'administration, dirigeants de l'économie, gens de l'art, de la science et de la culture, aux traitements et au niveau de vie très supérieurs à ceux des masses travailleuses* » (8), le septième congrès du P.T.A. a donc décidé que tout cadre et fonctionnaire devra être rétribué dans des proportions en rapport avec le niveau de vie des ouvriers et des paysans, afin « *de ne pas permettre de différences sensibles de revenus, différences qui donnent lieu à l'apparition d'éléments dégénérés et de couches privilégiées, qui menacent directement la dictature du prolétariat* » (9). Les mois à venir verront l'application des décisions du comité central du P.T.A. d'avril dernier, visant à réduire l'échelle des salaires de 1 à 2 : *un directeur ou un haut fonctionnaire ne pourra plus gagner, au maximum, que le double du salaire d'un apprenti.*

D'autre part, le terrain favorable à la formation d'une nouvelle bourgeoisie se trouvant prioritairement dans les structures d'encadrement de l'appareil d'Etat, la part des fonctionnaires de métier sera réduite dans les administrations, moyennant une augmentation du nombre des ouvriers et paysans non membres du parti élus à ces fonctions administratives et révocables par leurs électeurs. M. Hodja a indiqué qu'il y avait aujourd'hui en Albanie « *trois fois plus de cadres élus que nommés, et, parmi eux, plus de 70 % d'ouvriers et de coopérateurs* ». En appuyant les organes du pouvoir « *sur les hommes élus par les masses* (...), *les portes sont d'autant mieux fermées au danger de bureaucratisme qui menace les appareils de l'Etat* ».

Le Congrès a adopté les dispositions de la nouvelle Constitution albanaise qui élargissent les fonctions des conseils populaires (composés de travailleurs qui se chargent de l'administration sans pour autant cesser de participer à la production, élus et révocables par le peuple), au point d'en faire les organes essentiels de l'appareil d'Etat au niveau des districts.

En achevant ses travaux, le congrès du P.T.A. a tenu à rappeler, comme chaque fois, que la lutte contre la bourgeoisie intérieure devait être articulée, en dernière instance, à la lutte contre la bourgeoisie internationale (révisionniste ou capitaliste), à laquelle elle sert de base de masse à l'intérieur du pays. Ce combat contre l'impérialisme et le « *social-impérialisme soviétique* », souligne M. Hodja, est commun à tous les partis marxistes-léninistes, à commencer par le P.T.A. et le parti communiste chinois. Ce que devait confirmer M. Hua Kuo-feng, qui, au nom du comité central du parti communiste chinois, a tenu à réaffirmer dans son message de félicitations que, « *dans la grande lutte contre l'ennemi commun comme dans la noble cause de la révolution et de l'édification socialiste, nous nous soutenons toujours et avançons épaule contre épaule. Aucune force au monde ne saurait détruire notre amitié révolutionnaire et notre unité militante fondées sur le marxisme-léninisme et l'internationalisme prolétarien* » (10).

(1) Depuis que Khrouchtchev a rompu, en 1961, avec le P.T.A., qui refusait de condamner le parti communiste chinois, les communistes albanais qualifient de « révisionniste » la politique soviétique ainsi que les stratégies du P.C.I. et du P.C.F., sévèrement critiquées lors de ce congrès, parce que toutes visent à « *réconcilier les classes à l'échelle internationale et à effacer les limites de classe entre le prolétariat et la bourgeoisie dans chaque pays* ». (Fiqret Shehu, *Problèmes actuels de la lutte contre le révisionnisme moderne*, Tirana, 1969).

(2) Chaque fonctionnaire ou intellectuel fait, un mois dans l'année, un stage à la production, jusqu'à l'âge de soixante ans. Ainsi, M. Mehmet Shehu, président du conseil, fit ses stages annuels comme tractoriste dans une coopérative agricole.

(3) Deux ouvrières, particulièrement actives dans le mouvement de contrôle ouvrier, les ont remplacés. Premières ouvrières à devenir ministres en Albanie, elles viennent de la campagne. Leur nomination s'inscrit dans la politique de réduction des écarts entre les villes et les campagnes.

(4) Discours d'Enver Hodja dans la ville de Mati, le 25 février 1972.

(5) Le P.T.A. compte 101 500 communistes, dont 13 500 stagiaires (soit 14 500 membres de plus qu'au précédent congrès de 1971). Représentant 4 % de la population, les communistes sont pour 37,5 % des ouvriers, et pour 39 % des membres de coopératives.

(6) Les trois ministres — MM. Kellizi, Theodosi et Ngjela — ont été démis de leurs fonctions lors du septième plénum du parti, en mai 1975. Parmi les autres responsables politiques démis de leurs fonctions pour leur « *idéologie bourgeoise et révisionniste* », figurent, notamment, l'ancien ministre de la défense, M. Beqir Balluku, et l'ancien chef d'état-major, M. Petrit Dume, à qui le congrès a reproché d'avoir cherché à « *renverser le comité central, par un putsch armé, et à anéantir le P.T.A. et la dictature du prolétariat avec l'appui et l'intervention armés de l'étranger* ».

(7) Pour réduire ces différences, le P.T.A. a décidé, en avril dernier, d'unifier les salaires des ouvriers et des membres des coopératives en transférant la charge des fonds sociaux des coopératives à l'Etat, et en transformant les fonds d'accumulation en primes intégrées au salaire fixe de chaque membre de coopérative.

(8) Voir sur ce point la *Letër e hapur e KQ të PPSH*, Tirana, 1966.

(9) Agence télégraphique albanaise, bulletin du 22 janvier 1976 : « Projet de la nouvelle Constitution albanaise », article 9. M. Hodja a expliqué la nécessité d'une nouvelle Constitution par la réalisation de la construction intégrale de la base économique du socialisme. L'Albanie sera, selon cette nouvelle Constitution, une « République populaire socialiste ».

(10) M. Hodja a qualifié, lors de ce congrès, le président Mao Tse-toung de « *marxiste-léniniste éminent* », et a rappelé les liens étroits, politiques et idéologiques entre les deux partis. Le message du P.C.C., qui affirme la volonté des communistes chinois, « *d'être fidèles à la volonté du président Mao, en renforçant toujours l'unité entre les deux partis, les deux pays et les deux peuples* », a été reproduit en première page de l'édition du 8 novembre 1976 de *Pékin-Information*.

SEPT SIÈCLES DE CENTRALISME ET DE POUVOIR TOTALITAIRE

Quand le passé de la Russie éclaire le présent de l'U.R.S.S.

« LA situation politique de la Russie peut se décrire d'une phrase : c'est un pays où le gouvernement dit ce qu'il veut parce qu'il a seul le droit de parler... Pour illimité qu'il soit, le pouvoir est terrorisé par la moindre critique » (1).

Ainsi s'exprime le marquis de Custine qui, en 1839, visite — toujours accompagné d'un guide — la Russie ; mais en 1517 déjà, le baron von Herberstein dénonçait le même autocratisme comme, quatre siècles plus tard, André Gide, et tant d'autres depuis : la permanence du constat incite donc, pour mieux comprendre le présent, à interroger le passé. C'est ce que fait l'historien marxiste Tibor Szamuely, dont le volumineux ouvrage constitue sans doute l'une des meilleures introductions à une plus juste appréciation des réalités soviétiques (1).

Il permet d'abord de rectifier les perspectives. Si véridiques soient les témoignages sur les atteintes aux libertés en Union soviétique, ils sont généralement faussés dans la mesure où, privés de toute dimension historique, ils suggèrent — et c'est souvent leur but implicite — que les maux dénoncés sont imputables au socialisme (2). De témoignages, ils se transforment alors en pamphlets.

C'est une contre-vérité historique d'attribuer au système soviétique en tant que tel des pratiques — formes d'organisation du pouvoir et de la société, méthodes de gouvernement et d'administration — apparues il y a sept siècles déjà et que, du premier tsar Ivan Kalita à Staline, en passant par Lénine — « Il faudra imiter l'Allemagne, ne pas craindre les procédés dictatoriaux », — les régimes successifs ont peu à peu perfectionnées (3). C'est d'abord, et pent-être fondamentalement, le passé de la Russie qui éclaire le présent de l'Union soviétique, et la spécificité de l'héritage, la conduite des héritiers.

PAR-DELA les tsars, qui ont façonné l' « *Etat réglementaire* », c'est au treizième siècle qu'il faudrait remonter pour situer l'origine d'un type de société qui dure encore. En 1237, venant d'Asie, les armées mongoles (ou tatares) franchissent la Volga et, en quelques mois, soumettent les petites principautés qui ne constituaient pas encore la Russie, mais dont certaines, comme celle de Kiev, étaient déjà aussi brillantes et développées que d'autres royaumes d'Europe. L'invasion tatare met fin à cette communauté de culture, de mœurs et d'intérêts que symbolisaient maints mariages entre nobles, de France, d'Allemagne et de Moscovie ; dès lors, la Russie tourne le dos à l'Europe : les Tatars, qui l'occuperont deux siècles et demi, lui composent, et pour longtemps, son destin.

Qu'il s'agisse des structures politiques — totalitaires, — de l'administration — très centralisée, — des forces et des formes, multiples, de la répression, des rapports des « citoyens » et du pouvoir, c'est le modèle asiatique qui prévaut. Les Tatars chassés, en 1480, le modèle reste : outre l'Etat, qu'il a contribué à former, il imprègne jusqu'à la langue (de nombreux mots russes : kopeck, tamoshnia, la douane, sont d'origine mongole) et marque l'idéologie, déjà « collectiviste » : privé de liberté, même formelle, le citoyen est perçu par le pouvoir, et se perçoit lui-même, comme au service exclusif de l'Etat. « L'Etat moscovite, écrit Kliontchevski, au nom du bien commun, s'empara du contrôle absolu de toutes les énergies et de toutes les ressources, ne laissant à personne le moindre champ d'action pour la défense d'intérêts individuels ou de classe. »

D'Ivan I[er] à Nicolas II, les tsars, successeurs des khans, continuèrent l'œuvre d'édification d'un Etat despotique ; et comme le pouvoir politique est d'autant plus puissant qu'aucun contre-pouvoir, entre autres économique, ne le manace, l'un des premiers autocrates russes, Ivan III, confisqua les terres du royaume : déportés en Sibérie, ceux qu'on n'appelait pas encore des koulaks abandonnèrent leurs domaines au souverain, qui en devint l'unique propriétaire ; par la suite, il les attribua, en gérance, à ses

Par MAURICE T. MASCHINO

meilleurs serviteurs : « La propriété foncière dépendait entièrement des services rendus à l'Etat, de sorte que se créa en Russie, dès cette époque, une nationalisation du sol sous d'autres noms. »

Deux siècles plus tard, quand les nécessités militaires poussèrent Pierre le Grand à industrialiser la Russie, les mêmes méthodes prévalurent ; dans un système où aucun individu, aucune classe ne disposaient de la moindre autonomie, la liberté d'entreprendre ne pouvait appartenir qu'à l'Etat : « Ce n'est pas l'appât du gain qui servit de moteur à l'industrialisation, mais la peur et la contrainte, écrit T. Szamuely. La construction d'une usine, la constitution d'une société commerciale devinrent une forme de service obligatoire, et les entreprises créées de la sorte des institutions d'Etat. »

Seul maître des biens, l'Etat l'était aussi des personnes : en instituant le passeport intérieur, sans lequel aucun de ses sujets ne pouvait circuler, Pierre le Grand parachevait l'œuvre d'Ivan IV, qui avait fermé les frontières ; seuls de rares privilégiés pouvaient se rendre en Europe. « Vous enfermez le royaume de Russie comme dans une forteresse, écrivait à Ivan le Terrible le prince Kourbski ; ceux qui partent de chez vous pour l'étranger sont traités comme des traîtres. » Ceux qui restent, comme des traîtres éventuels : les relations avec les Occidentaux — qui résidaient dans des quartiers réservés, généralement situés aux portes des villes — étaient interdites.

Mais si fermée soit-elle, une société ne devient jamais cet univers unidimensionnel dont rêvent ses dirigeants, elle a ses fuites dans l'imaginaire ou la contestation, et ses exils intérieurs. Aussi loin qu'on remonte, l'intelligentsia russe, à la fois isolée des classes possédantes et du peuple, apparaît, et pour cette même raison, radicale.

D'une extrême rigidité doctrinale, donnant souvent dans le fanatisme religieux ou politique, défiant « les masses », lien utopique de toutes les vertus, n'hésitant pas à se sacrifier — en 1798, Raditchev fut envoyé dans un camp de travail, le poète Chaadaev, déclaré fou et interné, — les intellectuels russes sont néanmoins piégés : la société qu'ils appellent de leurs vœux ressemble étrangement à celle qu'ils dénoncent. L'Etat nouveau doit être bon, mais fort ; et Tchernichevski — que Lénine admira au point de lui emprunter le titre de l'un de ses livres : Que faire ? — n'hésite pas à écrire : « Je pense que la meilleure forme de gouvernement est la dictature... (une dictature) qui aurait conscience de son rôle essentiel de champion des opprimés. »

Partisans d'un régime fort, indifférents à toute espèce de garanties — « L'énorme masse de littérature politique russe, de Raditchev à Lénine, ne renferme pas le plus petit opuscule relatif à la règle de droit », — les intellectuels ne conçevaient pas d'autre art qu'utilitaire : la littérature devait se subordonner à des fins sociales et « servir à améliorer l'état de santé, le bien-être matériel, le niveau d'instruction du peuple ». De Pissarev, théoricien « ganchiste » de la fin du siècle dernier, pour qui « un artisan est plus utile qu'un poète », à ceux qui condamnent aujourd'hui les peintres abstraits, n'est-ce pas la même attitude qui se répète ?

SANS doute le passé ne suffit-il pas à rendre compte du présent ; encore faut-il, pour que les traditions se perpétuent, que les conditions objectives s'y prêtent. Or la situation était telle dans la Russie de 1917 qu'elle paraissait exiger et justifier l'application de méthodes que, bien avant Lénine, les contestataires russes préconisaient. Comme le rappelle Roger Linhardt, « l'économie soviétique est née et a pris forme en tant que mode de résolution des questions les plus élémentaires de la survie : se nourrir, se chauffer, produire les objets les plus indispensables à l'existence humaine » (4).

La question du pain, entre autres, devait recevoir une solution immédiate : pouvait-on faire confiance aux paysans pour qu'ils livrent d'eux-mêmes le blé nécessaire ? « Partisan à la fois de la coercition et de la persuasion », Lénine envoya dans les campagnes des détachements d'ouvriers chargés de distinguer le « paysan moyen », à ménager, du koulak. C'était déposséder les masses rurales de toute initiative et substituer à la révolution par le bas, et par la base, une révolution importée ; déjà marqué par la tradition autoritaire-révolutionnaire, le léninisme préparait, à son tour, le stalinisme.

Les mêmes nécessités d'un développement rapide de l'économie conduisirent Lénine à préconiser l'introduction systématique du taylorisme dans les usines ; élevant la productivité — entre autres par « l'obéissance sans réserve des masses à la volonté unique des dirigeants du travail », — le taylorisme devait réduire la journée de travail et libérer ainsi du temps que les ouvriers consacreraient à des tâches politiques.

Il ne semble pas que ce prolétariat-là — celui qui prit le Palais d'Hiver aux accents de l'Internationale — soit près de reparaître : comme tous les peuples pour qui les besoins fondamentaux — se nourrir, se vêtir — sont pour l'essentiel satisfaits, les Russes aspirent à vivre mieux. Economiser pour l'achat d'une voiture, obtenir, en imaginant toutes sortes d'astuces (par exemple, un mariage blanc) la propiska, laissez-passer qui permettra de s'installer à Moscou ou Leningrad, passer l'été na more (au bord de la mer), comme ils disent avec ravissement : autant d'aspirations qu'ils s'emploient à satisfaire avec beaucoup d'ingéniosité, comme le raconte Hedrick Smith dans un ouvrage remarquable de véracité et d'honnêteté (5).

Animé d'une sympathie qui fait défaut à tant d'observateurs-procureurs des réalités soviétiques, l'ancien correspondant du New York Times à Moscou nous présente un peuple qui ne se compose quand même pas que de zeks (détenus), et dont la vie quotidienne, avec ses frustrations, mais aussi ses joies et ses rêves, a d'autres couleurs que la grisaille de l' « Archipel ».

L'élévation du niveau de vie désamorce, là-bas aussi, la virulence de la contestation politique ; la plupart des opposants (Medvedev, Sakharov), tont aussi ignorés du peuple que leurs prédécesseurs, sont plus réformistes que révolutionnaires, quand ils ne sont pas passéistes. A l'heure de la coexistence pacifique et de l'interdépendance de plus en plus étroite des systèmes économiques, il semble qu'une certaine « spécificité » russe s'estompe et que s'ébauche une société — de pré-consommation ? — moins dure que ses adversaires ne le prétendent, mais moins novatrice que ne l'espéraient ses fondateurs.

(1) T. Szamuely, *la Tradition russe*, Stock, Paris, 1976, 502 pages, 50 F.

(2) Voir par exemple : Artemova, Rahr, *Condamnés à la folie*, Stock, Paris, 1976, 300 pages, 40 F.

(3) J. Baynac, *la Terreur sous Lénine*, Le Sagittaire, Paris, 1975, 382 pages, 45 F.

(4) R. Linhardt, *Lénine, les paysans, Taylor*, Le Seuil, Paris, 1976, 172 pages, 27 F.

(5) H. Smith, *les Russes, la vie de tous les jours en Union soviétique*, Belfond, Paris, 1976, 510 pages, 49 F

Affaiblissement de l'O.L.P., nouvelles perspectives

LE ROLE MULTIPLE D'ISRAËL DANS LA CRISE LIBANAISE

De la passivité à l'intervention limitée

Par AMNON KAPELIOUK

LA politique israélienne a parcouru un long chemin depuis l'éclatement de la crise libanaise. Au début de la guerre civile, et pendant de longs mois, les dirigeants de Jérusalem n'avaient cessé de mettre en garde la Syrie, l'avertissant que tout franchissement de la « ligne rouge » entraînerait une riposte de la part d'Israël. Au début de 1976, M. Shimon Péres, ministre de la défense, déclare ainsi que « *toute intervention syrienne, quels que soient ses motifs, ne pourra laisser Israël indifférent* » (1). Les avertissements sont aussi transmis par voie diplomatique, par le truchement du département d'Etat. Quant à la presse, elle consacre de nombreux articles et commentaires aux dangers de l'intervention syrienne : on lira par exemple, sous la plume d'un éditorialiste, que « *la cloche a sonné pour l'armée israélienne* » et que « *la chrétienté, les Etats-Unis et l'Europe pourront supporter le choc de la disparition du Liban ; mais pas Israël, qui devrait alors affronter au nord une Syrie agrandie* » (2). Cette attitude a le soutien enthousiaste de la droite nationaliste, qui s'alarme de la pénétration en territoire libanais d'unités de la Saïka et de l'Armée de libération palestinienne d'obédience syrienne. En octobre 1975, M. Haïm Landau, député du Likoud, demande l'envoi de troupes israéliennes au Liban, « *pour empêcher l'islamisation de ce pays* ». Un mois plus tard un autre député du même groupe, M. A. Linn, renouvellera cette demande, pour sauver « les juifs et les chrétiens du Liban » de l' « extermination ».

Les Etats-Unis sont critiqués dans la presse pour s'opposer à une intervention israélienne : « *L'absence de toute intervention israélienne au Liban est le résultat de l'impuissance de l'Occident* » (3). Un commentateur militaire estime même que les Israéliens devraient inciter les Etats-Unis à « *sauver* » le Liban, comme ils l'ont fait en Jordanie en 1970 : « *Certains experts croient le moment venu de mener une politique plus indépendante, qui dictera à Washington un autre comportement pour défendre le Liban* » (4).

L'attitude changera du tout au tout après le virage de la politique syrienne, au printemps 1976. Damas accorde désormais son soutien à la droite chrétienne contre les forces islamo-progressistes et les Palestiniens. Répondant à la droite israélienne, qui continue d'accuser le gouvernement d'inertie, M. Itzhak Rabin, président du conseil, se défend : « *Je ne critique pas les Syriens s'ils veulent continuer à massacrer les Palestiniens ; en ce qui nous concerne, ils peuvent continuer...* » (5). Interrogé lors d'une réunion du gouvernement sur ce qu'il est advenu de la « ligne rouge », le ministre de la défense répondra que « *la ligne rouge est devenue infrarouge* »... M. Rabin précisera devant le Parlement, le 15 juin 1976, que la « ligne rouge » doit être appréciée en fonction de plusieurs critères indépendants : géographiques, militaires et politiques, y compris les objectifs des forces étrangères au Liban et la nature de leurs adversaires.

Damas laisse partir les juifs syriens

DEUX raisons expliquent ce revirement d'opinion en Israël. D'une part, une hostilité farouche envers l'O.L.P., qui se traduit par un soutien à quiconque lutte contre elle ; d'autre part, l'approbation sans réserve donnée par Washington à l'intervention syrienne. Il ne fait pas de doute que, si Israël l'avait voulu, et s'il avait eu la bénédiction des Etats-Unis, il se serait opposé à cette intervention, tout comme il l'avait fait en septembre 1970 lorsque la Jordanie combattait les organisations palestiniennes au secours desquelles la Syrie s'était portée. Des concentrations de troupes israéliennes face au plateau d'Irbid, accompagnées d'avertissements sans équivoque, avaient alors eu raison des intentions de la Syrie.

« *Du moment que les Syriens se mettent à tuer des Palestiniens, l'atmosphère entre Israël et la Syrie se détend magiquement* », constate le journal *Haaretz*. De fait, le calme règne aux frontières, le mandat des forces des Nations unies au Golan est renouvelé sans problème, un accord est même conclu entre Syriens et Israéliens pour permettre aux Druzes des deux côtés de la frontière de se rencontrer. Et, surtout, le problème des juifs de Syrie semble avoir trouvé sa solution après des années de vaines protestations de la part des Israéliens.

Le 20 octobre dernier, en effet, la presse israélienne annonçait subitement que les juifs syriens avaient finalement été autorisés à quitter le pays. Selon l'Agence télégraphique juive de Paris, environ mille juifs ont quitté la Syrie au cours des deux derniers mois. Certains de ces réfugiés, séjournant à Paris, estimaient que la totalité de ceux qui restent, soit deux mille cinq cents personnes environ, auraient probablement quitté le pays avant la fin de cette année. La plupart de ceux qui ont réussi à partir séjournent en France ou à Chypre, après avoir quitté Damas en taxi pour le port de Jounieh, occupé par les chrétiens. Ils embarquent ensuite sur des bateaux grecs ou chypriotes en direction de Larnaca, où l'agence juive et Hias (organisation juive américaine d'aide aux réfugiés) ont installé leurs bureaux (6).

Après la conclusion des accords de Ryad et du Caire, de nouvelles assurances auraient été données aux Israéliens, et le premier ministre israélien a révélé au cours d'une réunion à huis clos que la Syrie avait promis aux Américains de ne pas envoyer de troupes dans le sud du Liban (7). Quant aux modestes forces palestiniennes autorisées à pénétrer dans la région de l'Arkoub Damas a informé les Israéliens, par l'intermédiaire des Etats-Unis, qu'elles seraient placées sous le contrôle total des autorités syriennes.

Opération « frontière ouverte »

LA Syrie est intervenue militairement, en envoyant ses brigades en territoire libanais. L'action israélienne, plus discrète et plus complexe, comporte deux aspects : l'un, civil et humanitaire, a bénéficié d'une large publicité, tandis que l'autre, militaire, fut tenu caché aussi longtemps que possible.

L'opération de la « bonne clôture », ou encore de la « frontière ouverte », présentait, en raison de son caractère humanitaire, une double importance pour l'Etat d'Israël : elle devait en effet permettre d'établir des relations nouvelles avec la population chrétienne du Sud-Liban et d'améliorer auprès de l'opinion publique mondiale une image ternie par l'occupation et la répression dans les territoires occupés.

Les autorités israéliennes ont pris des mesures immédiates pour apporter une aide médicale aux malades libanais qui se présentaient spontanément devant la « clôture » — des fils de fer barbelés séparant un verger israélien d'un champ de tabac situé dans le village libanais de Rmeiche. En juin, un centre de premier secours est installé à Dovev (voir la carte page 15), où sont dispensés des soins médicaux à des centaines d'habitants des villages frontaliers. Plus tard, lorsque les liens se resserrent entre Israéliens et chrétiens du Sud-Liban, un deuxième dispensaire est construit à Metoula, puis un autre, provisoire, à Hanita. Les cas sérieux sont acheminés vers des hôpitaux. La presse israélienne précisera que des soldats et des officiers phalangistes figurent parmi les malades. Au 1er octobre dernier, les statistiques publiées sur les services de santé israéliens faisaient état de neuf mille quatre cent vingt et un chrétiens et musulmans traités dans les dispensaires de la frontière, et de deux cent quatre-vingt-quatorze malades soignés dans des hôpitaux israéliens (8).

Le commerce, lui aussi, s'est développé de part et d'autre de la frontière. Les autorités israéliennes proposent aux habitants du Liban du Sud de leur acheter leur tabac de première qualité, qu'ils ne peuvent écouler en raison de la guerre. En échange, Israël leur vendra les produits de première nécessité qui leur font défaut. Quelques centaines de tonnes de tabac, d'une valeur de plus de 3 millions de livres israéliennes, ont donc été achetées par les Israéliens (en partie revendues à l'étranger). Les villageois des agglomérations situées au nord d'Israël purent se procurer de la farine, de l'huile, du sucre, des œufs, des volailles congelées, etc., et même du gaz pour la cuisine et du pétrole. A partir de septembre, lorsqu'on soupçonnera qu'une partie du ravitaillement est remise aux Palestiniens ou aux habitants des villages musulmans refusant tout contact avec Israël, les produits alimentaires seront fournis aux commerçants libanais en quantités proportionnelles au nombre de la population villageoise.

Pour permettre de changer l'argent (au taux de 2,5 livres israéliennes pour 1 livre libanaise), une succursale de banque sera ouverte à proximité de la frontière. Bientôt commence l'embauche de la main-d'œuvre libanaise. Des représentants du ministère du travail israélien procèdent à une enquête sur l'état de l'emploi dans les villages maronites du Sud-Liban. Des ouvriers privés de travail à la suite de la guerre se rendront chaque matin en Israël pour travailler. Ils étaient ainsi trois cent trente hommes, au mois d'octobre, à poursuivre leurs activités dans divers secteurs : entreprises de reboisement, industrie textile, fabrication de cigarettes ou conditionnement des pommes. D'abondantes informations accompagnées de photos ont été diffusées à ce propos dans le monde entier. « *L'emploi de la main-d'œuvre libanaise en Israël est un événement historique* », proclame le poète Haïm Gouri.

Des Libanais se rendent aussi en Israël pour y rencontrer de proches parents, ou profiter des visites guidées organisées dans des kibboutzim ou des entreprises situées dans le nord du pays. Un bureau de poste dessert les villages du Sud-Liban. On vaccine le bétail contre la fièvre aphteuse. On installe un garage de réparation pour tracteurs et véhicules agricoles libanais, etc. La presse israélienne s'empressera de reproduire les déclarations élogieuses de certains visiteurs libanais : « *Si les terroristes palestiniens attaquent Israël, nous leur tirerons dessus* », dit l'un d'eux, enthousiaste.

Les services de la « clôture » se développent. De nouvelles constructions en ciment abritent les dispensaires, les bureaux de divers ministères et ceux du gouvernement militaire. Les personnalités responsables de l'aide au Liban sont le colonel Avraham Orly, coordonnateur des activités dans les territoires occupés, et le lieutenant-colonel Akiva Dan, gouverneur militaire du plateau du Golan. Les fonctionnaires du gouvernement militaire s'occupant habituellement de la population des territoires occupés sont maintenant chargés des affaires des villageois libanais. La question sera posée au ministre de la défense par un député du Moked, M. Meir Pail, dès le mois d'août : « *Le Liban du Sud est-il devenu un territoire occupé, pour avoir droit aux services du gouvernement militaire ?* » (9).

Selon un commentateur militaire, « *le ministère de la défense a élaboré des projets pour intensifier l'aide civile aux villageois libanais, améliorer leur situation économique et faire de cette région un territoire où Israël intervient dans le domaine de l'aide civile et économique de la même manière que, par exemple, en Judée et en Samarie* (Cisjordanie) » (10). Les Israéliens se félicitent : la « bonne clôture » est devenue un lieu de pèlerinage attirant même les touristes étrangers et des équipes de télévision venues de partout. Conclusion d'un journaliste israélien : « *Le monde entier et nous-mêmes découvrons soudain que l'Israélien est beau, et humain.* » La satisfaction gagne les esprits les plus réservés à l'égard de la propagande : ainsi le député travailliste non conformiste Yossi Sarid observe-t-il que « *ce qui se passe dans le Nord permet à de nombreux Israéliens, qui avaient fini par se haïr du temps de la répression en Cisjordanie, de se redresser un peu moralement* » (11).

Les activités militaires

MAIS les projecteurs braqués sur la « bonne clôture » laissent souvent dans l'ombre les activités entreprises au plan militaire. A défaut de communiqués officiels, les informations publiées dans la presse israélienne, le plus souvent à partir de sources étrangères, permettent cependant d'en cerner les principaux aspects.

Pour ce qui concerne les fournitures d'armes, de munitions et d'équipement militaire, aucun démenti n'a été apporté aux affirmations avancées par les journaux étrangers — américains, en particulier selon lesquelles Israël armait les milices chrétiennes de droite. Vers la fin du mois d'octobre, la censure militaire laissera même passer des informations attribuées à des sources israéliennes non officielles. Ainsi le quotidien officieux *Davar* titre dans sa première page : « *Israël a fourni aux chrétiens des armes automatiques, des mortiers et des chars* » (12). La télévision diffuse un reportage de la C.B.S. où l'on voit clairement le matériel militaire israélien qui a été fourni aux chrétiens du Sud-Liban.

Acheminé par la frontière méridionale et le port de Jounieh, l'équipement est varié, « *des uniformes verts et des chaussures de l'armée israélienne et des grenades portant des inscriptions en hébreu* » (13). Mais ce n'est pas tout, les envois comprennent aussi des casques et des fusils automatiques américains M-16 (14), des véhicules blindés américains AM-113 (15), des chars Sherman M-50 et des unités navales : cinq canonnières du type Dabbour et trois bâtiments plus petits, du type Yatouche (16). Il faut citer aussi des armements d'origine soviétique, récupérés par Israël lors des guerres de 1967 et 1973 : trente-trois chars soviétiques du type T-54 et des véhicules blindés BTR-152 (17). Bref, Israël est devenu l'un des principaux fournisseurs d'armes des chrétiens du Liban, et ce n'est plus un secret pour personne.

L'un des objectifs poursuivis au plan militaire était de favoriser la création de faits accomplis dans le Sud du Liban, de manière que la région proche de la frontière israélienne reste sous la domination des forces chrétiennes décidées à empêcher le retour des Palestiniens. On a fait porter l'effort sur la création et l'entraînement de milices de villageois et de phalangistes directement engagés dans les combats de la guerre civile. « *Conformément à la demande des villageois chrétiens* » souhaitant la protection de l'armée israélienne contre « *une éventuelle action des fedayin* », des officiers israéliens se sont mis à former des unités militaires locales. La presse israélienne n'a pas lésiné sur les informations à ce sujet, parfois sans même prendre la précaution de se référer à des sources étrangères. *Hayom Haze*, organe du général Dayan, annonce : « *Israël arme et entraîne des villageois du Sud-Liban pour chasser les Palestiniens du Fatahland et des autres régions frontalières. L'objectif est de créer une zone tampon entre Israël et les Palestiniens au Liban* » (18).

Les chrétiens sont minoritaires dans le Sud du Liban — 15 % de la population environ, — mais leurs milices, organisées rapidement, ont remporté des succès militaires : prise de carrefours importants et de villages musulmans. D'après le ministre israélien de la défense, l'armée chrétienne du Sud-Liban comprendrait deux mille hommes « *capables d'empêcher toute présence des fedayin palestiniens dans le Sud du Liban* » (19). Cette force est divisée en sections de cinquante combattants chacune, avec à sa tête un commandant local. Le correspondant militaire de *Maariv* rapporte que, « *à première vue, ces militaires paraissent bien organisés mais peu expérimentés au combat et manquant peut-être de vraie motivation pour se battre hors de leurs villages* ». Il cite alors cette remarque d'un militaire maronite : « *Nous servons de bouclier à Israël au-delà de la frontière* » (20). Une grande photo publiée en première page du *Yediot Aharonot* a montré, d'autre part, des soldats phalangistes en conversation avec les membres d'une délégation du Fonds social juif unifié venue des Etats-Unis.

« La seule autorité dans le Sud-Liban »

L'ENTRAINEMENT des phalangistes se fait, au moins en partie, en Israël. M. Meïr Païl a interpellé à ce sujet le premier ministre, le 27 septembre dernier : se référant à une source digne de foi, il demandait s'il était vrai qu'« *une unité d'une centaine de citoyens libanais phalangistes s'entraîne dans une base militaire dans le nord d'Israël* ». La question est restée sans réponse, mais les correspondants de la presse étrangère estiment que les Israéliens accueillent des unités d'infanterie, des équipages de blindés et même des équipages navals pour les bâtiments fournis.

Sur l'activité de l'armée israélienne en territoire libanais, la presse d'Israël a commencé à fournir des précisions au début de septembre : *Maariv* a aussi rapporté que « *l'armée israélienne a pris des mesures préventives dans les alentours du village musulman de Bent-Jbail, situé à 5 kilomètres de la frontière, pour dissuader les terroristes de s'y rendre* » (21). Les informations proviennent surtout de sources étrangères, reprises par les journaux du pays, toujours sans démenti. Il apparaît alors que les patrouilles israéliennes circulent librement dans le Sud du Liban. A un correspondant de l'agence U.P.I., Stewart Kellerman, un officier israélien déclare : « *Nous sommes la seule autorité dans le Liban du Sud.* » (22). Un observateur de l'ONU lui confie : « *Au fond, les Israéliens ne considèrent pas cette région comme une partie du Liban.* » Les jeeps qui effectuent des patrouilles le long de la frontière du côté libanais transportent souvent des équipages mixtes israéliens et libanais (23). Des lignes téléphoniques relient directement certains villages libanais aux positions de l'armée à l'intérieur d'Israël, assurant la rapidité des liaisons pour dépêcher de l'aide, comme cela se passa pendant la bataille de Koleya au mois d'octobre, au cours de laquelle l'artillerie israélienne apporta son appui aux chrétiens (24). Selon *Time*, « *des hélicoptères israéliens ont approvisionné en munitions les milices de droite lors de l'attaque de la ville de Marjayoun, et transporté leurs blessés dans des hôpitaux à l'intérieur d'Israël. Des parachutistes israéliens ont pris position en des points stratégiques autour de la ville, pour empêcher l'arrivée de renforts palestiniens, pendant que l'artillerie israélienne appuyait de ses tirs l'attaque des forces de droite* » (25).

La marine de guerre israélienne est intervenue, quant à elle, pour arraisonner des embarcations et des bateaux au large de la côte libanaise. En juin 1976, un blocus a pratiquement été imposé sur les ports de Saïda et de Tyr. Des bâtiments assurant le ravitaillement des régions islamo-progressistes à partir de Chypre ou d'Egypte ont été interceptés, et parfois coulés. La télévision israélienne a consacré, le 16 août, une émission à ces activités au large de la côte libanaise expliquant comment s'exerçent le blocus et les confiscations d'armes en provenance d'Egypte et de Libye, et destinées aux forces palestiniennes et progressistes libanaises. Faisant le bilan de cette activité, en septembre, *Time* dénombrait quinze embarcations interceptées et trois autres coulées. Six des quinze bateaux interceptés avaient été dirigés vers le port de Haïfa, où les armements furent confisqués pour être ensuite remis aux forces chrétiennes à Jounieh (26). Après la réaction des Soviétiques sommant Israël, par l'intermédiaire des Etats-Unis, à la mi-août, de cesser ces activités, et après une intervention de Washington conseillant aux Israéliens de ne pas « *aggraver la situation* » (27), le blocus fut allégé, la marine israélienne se contentant alors d'exercer un « *contrôle maritime en dehors des eaux territoriales* ». Pourtant, arraisonnements, fouilles et confiscations de matériel de guerre se sont poursuivis. Un groupe de personnalités israéliennes ayant séjourné à Paris, où elles rencontrèrent des Palestiniens, ont rapporté à leur retour en Israël que des citoyens libanais musulmans avaient été remis par les Israéliens aux mains des chrétiens à Jounieh, et qu'ils furent ensuite assassinés par ces derniers (28). Le correspondant militaire de *Maariv* précise que « *l'activité navale israélienne est manifestement le résultat d'une initiative gouvernementale. Toutefois, il ne faut pas croire qu'Israël n'a pas reçu la bénédiction des Américains* » (29).

La guerre du Liban a été douloureusement ressentie par la population des territoires occupés, comme en témoignent les nombreuses annonces de deuil publiées dans la presse locale. En revanche, les Israéliens l'accueillirent avec soulagement, accusant les Palestiniens d'être la « *source du mal* », ou bien encore exploitant l'aspect confessionnel du conflit (les musulmans exterminent les chrétiens parce qu'ils ne supportent pas la présence de non-musulmans parmi eux). M. Shimon Péres, ministre de la défense, a lui-même profité de l'occasion pour régler ses comptes à... la religion musulmane : « *L'islam se trouve encore dans sa phase agressive, fanatique et expansionniste, et il n'est pas prêt aux compromis ; il faudra encore beaucoup de temps pour que l'islam abandonne l'épée et retourne à sa dimension humaine, comme l'a fait le christianisme* » (30).

De son côté, le premier ministre a déploré — c'était avant le retournement de la situation au Liban — que le monde chrétien ne se préoccupât pas davantage de la tragédie de ses coréligionnaires libanais.

Quelques voix de protestation se sont élevées, cependant, contre cette vague de sentiments troubles. Il faut citer ce journaliste d'*Al-Hamichmar*, qui écrivait : « *Je connais parmi nous des gens qui demandent combien de tués il y a déjà au Liban, comme s'ils calculaient la solution finale palestinienne. Sans parler de l'horreur qu'inspire cette attitude, il faut comprendre qu'elle est erronée. Nous aussi, Juifs, on a essayé de nous exterminer, mais sans succès. Des millions ont péri dans les fours crématoires, mais le peuple a soigné ses blessures, il a même créé sa patrie et son Etat* » (31). Et dans un article intitulé « Liban : l'erreur d'optique d'Israël », Mme Hanna Zemer, rédactrice en chef de *Davar*, soutenait que ceux qui voient dans la guerre du Liban un avantage pour Israël se trompent (32). A son avis, le fait que la Syrie soit maintenant dans une position de suprématie au Liban n'est nullement positif, du point de vue militaire, pour l'Etat d'Israël. A ceux qui se réjouissent un peu trop fort des revers subis par les Palestiniens, elle tente d'expliquer qu'au contraire cette guerre a encore renforcé, chez les Palestiniens, le sentiment de l'identité nationale.

Mais ces rares appels à la raison demandant que l'on profite de ce moment difficile que traversent les Palestiniens pour faire un geste amical envers eux n'ont pas trouvé d'écho chez les dirigeants. En réalité, la décision du gouvernement de soutenir la droite chrétienne du Liban et d'approuver l'invasion syrienne n'a jamais fait l'objet d'un débat public sérieux. Une fois encore, les milieux officiels ont pensé pouvoir « *gagner du temps* » tandis que les Arabes se battaient entre eux. Et les partisans de ce mythe, devenu si cher aux Israéliens, « gagner du temps », citent volontiers la remarque de M. Kissinger à M. Dinitz, ambassadeur d'Israël à Washington : « *Pour ce qui est de l'initiative politique, Israël peut maintenant prendre des vacances, à cause de la guerre au Liban* » (33).

(1) *Maariv*, 3 janvier 1976.
(2) *Yediot Aharonot*, 2 novembre 1975.
(3) *Yediot Aharonot*, 25 janvier 1976.
(4) *Haaretz*, 3 novembre 1976.
(5) Cité par la radio israélienne le 22 juillet 1976. Pour sa part, M. Péres a déclaré que toute intervention israélienne au stade actuel « *pourrait être interprétée comme un appui à Yasser Arafat* ».
(6) Dès le lendemain de la publication de ces informations dans le journal *Davar* du 11 octobre 1976, le directeur du Joint en France a tenté de les démentir. Mais l'agence de presse en a confirmé l'authenticité, se basant sur des témoignages de réfugiés eux-mêmes, dont deux cents environ bénéficiaient d'une aide de la part d'institutions philanthropiques juives.
(7) *Davar*, 3 novembre 1976.
(8) Selon une déclaration du ministre de la défense devant le Parlement israélien, citée dans *Davar* du 1er octobre 1976. Jusqu'à cette date, le gouvernement militaire remboursait au ministère de la santé les frais d'hospitalisation des Libanais (600 000 livres israéliennes au total). Depuis lors, les Libanais paient eux-mêmes les dépenses de leur hospitalisation.
(9) Interpellation devant le Parlement, le 30 août 1976.
(10) *Maariv*, 3 septembre 1976.
(11) *Haaretz*, 6 août 1976.
(12) *Davar*, 22 octobre 1976.
(13) *Yediot Aharonot*, 15 septembre 1976.
(14) *Haaretz*, 10 octobre 1976.
(15) *Maariv*, 30 septembre 1976.
(16) *Time*, 1er novembre 1976.
(17) *Newsweek*, 25 octobre 1976.
(18) *Hayom Haze*, 3 septembre 1976.
(19) *Davar*, 3 novembre 1976.
(20) *Maariv*, 31 octobre 1976.
(21) *Maariv*, 10 novembre 1976.
(22) *Maariv*, 1er septembre 1976.
(23) *Maariv*, 18 octobre 1976, d'après Reuter.
(24) *Newsweek*, 1er novembre 1976.
(25) *Time*, 1er novembre 1976.
(26) *Time*, 13 septembre 1976.
(27) *Yediot Aharonot*, 1er septembre 1976.
(28) *Haaretz*, 20 octobre 1976.
(29) *Maariv*, 10 août 1976.
(30) Dans un discours devant la Jeunesse du parti travailliste, cité dans *Haaretz*, le 24 octobre 1976.
(31) *Al-Hamichmar*, 3 septembre 1976.
(32) *Davar*, 22 octobre 1976.
(33) *Yediot Aharonot*, 23 juillet 1976.

rspective
LIBANAISE

de négociation dans le conflit du Proche-Orient

LE LIBAN SOUS MANDAT

(Suite de la première page.)

La défaite de la droite libanaise aurait représenté un événement à contre-courant dans la perspective d'un règlement négocié avec Israël et aurait conduit à une diminution de la dépendance des Palestiniens à l'égard de Damas. Ici aussi, en dépit des protestations verbales, les Etats arabes les plus directement concernés ont laissé faire les troupes du président Assad. Du moins jusqu'à un certain point.

L'offensive lancée par l'armée syrienne dans la montagne libanaise contre les forces palestino-progressistes a été brusquement arrêtée, à la mi-octobre, par l'initiative diplomatique du roi Khaled d'Arabie Saoudite. Ce coup d'arrêt intervint au moment précis où l'armée de Damas prouvait sa supériorité militaire, mais où la résistance acharnée des combattants palestino-progressistes laissait présager des affrontements particulièrement sanglants qui risquaient de se terminer, au prix de lourdes pertes syriennes, par l'écrasement de la résistance palestinienne. Dans ces conditions, une victoire proprement militaire aurait entraîné une occupation syrienne à visage découvert et, sans doute, le remplacement des dirigeants de l'O.L.P. par les chefs de la Saïka, inféodée à Damas. Le concert arabe ne pouvait admettre ni une liquidation trop éclatante de l'O.L.P. ni un *renforcement* trop spectaculaire de la seule influence syrienne. Alors que le président Assad refusait d'assister au « sommet » arabe du Caire, prévu de longue date pour le 18 octobre, une brève injonction du roi Khaled a suffi pour que le chef de l'Etat syrien se rende sans hésiter dans la capitale saoudienne.

Cet empressement révèle la complexité du conflit libanais. Près du quart des ressources syriennes (1 milliard de dollars sur les 4,5 milliards que dépense Damas en 1976) proviennent des pays pétroliers. L'excessive dépendance financière de la Syrie, à l'égard de l'Arabie Saoudite en particulier, indique bien que l'intervention du président Assad dans les affaires intérieures du Liban et de la résistance palestinienne fut, au moins, tolérée par Ryad. Pour la même raison, les résolutions du « sommet » de Ryad, confirmées par la suite par le « sommet » du Caire, peuvent être tenues pour la volonté commune des régimes arabes décidés à traiter avec Israël. L'arrêt des hostilités à un stade déterminé du conflit et le mandat offert à la Syrie pour qu'elle occupe « *pacifiquement* » le Liban constituent les premiers résultats de la rencontre. Celle-ci consacre également la réconciliation de la Syrie et de l'Egypte, sous l'égide de l' « *homme fort* » arabe, le roi Khaled : à Damas, on cessera d'attaquer le régime égyptien pour l'accord séparé qu'il a conclu en septembre 1975 avec l'Etat d'Israël ; au Caire, on s'abstiendra de critiquer l'occupation du Liban par les troupes du président Assad. Si, dans ce cadre, les objectifs poursuivis par la droite libanaise (partition du pays, liquidation des Palestiniens) ne sont pas atteints, ceux recherchés par Damas le sont assez largement. La Syrie a donc gagné la guerre au Liban, même si elle doit composer avec l'hypothétique tutelle du monde arabe, et le non moins hypothétique pouvoir du président libanais, M. Elias Sarkis. Les dirigeants du monde arabe (l'Irak, la Libye et l'Algérie étant tenus à l'écart pour des raisons diverses) estiment que leur camp est enfin prêt à la négociation avec Israël.

Resté discret tout au long de la guerre civile libanaise, Israël a joué sa carte dans la dernière phase du conflit. Des révélations concernant l'aide militaire et pratique apportée par Israël à la droite libanaise ont été publiées dans la presse internationale, en particulier américaine. Cette intervention, appuyée par l'artillerie israélienne, a largement contribué à la constitution d'une zone-tampon en territoire libanais, le long de la frontière israélienne, occupée par des combattants phalangistes et articulée autour de villages chrétiens transformés en autant de places fortes. L'une des principales clauses du « sommet » arabe de Ryad, favorable aux Palestiniens — la réaffirmation des accords du Caire de 1969 qui leur permettent d'opérer contre Israël à partir du territoire libanais, — est donc devenue inapplicable. De plus, les troupes syriennes qui occupent le Liban ne peuvent s'approcher de la frontière sud qu'au risque de provoquer un conflit ouvert avec Israël. La droite libanaise se retrouve, pour la première fois, directement alliée à l'adversaire traditionnel des pays arabes.

Ce dernier développement rend sans doute plus délicates les perspectives d'un règlement négocié de la crise proche-orientale. Pourtant, sans perdre de temps, le président Sadate a lancé une grande initiative politique en vue de l'ouverture de négociations avec Israël. Parlant au nom des pays arabes qui sont tombés d'accord au « sommet » de Ryad, le chef de l'Etat égyptien a multiplié les appels, affirmant la volonté du camp arabe de signer un accord formel de non-belligérance (de paix ?) avec l'Etat sioniste. Ainsi s'ouvre une période de préparation au règlement, qui se poursuivra probablement jusqu'à l'installation du président Carter à la Maison Blanche.

Une conclusion logique ?

UNE source diplomatique arabe a indiqué, à titre officieux, les grandes lignes du règlement que préparerait la nouvelle administration américaine. La plus grande partie des territoires occupés en 1967 par Israël serait évacuée, à l'exception de certaines positions stratégiques sur les hauteurs du Golan, dans le Sinaï (en particulier Charm-El-Cheikh) et en Cisjordanie. La partie arabe de la

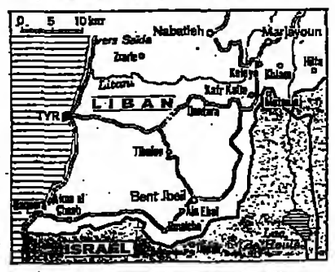

LA FRONTIÈRE AVEC ISRAËL DANS LE SUD-LIBAN

ville de Jérusalem aurait un statut international, et un processus serait engagé pour aboutir à la création d'un Etat palestinien — qui serait démilitarisé sous contrôle international — sur la plus grande partie de la rive ouest du Jourdain et dans la bande de Gaza. En contrepartie, Israël obtiendrait, pour la première fois depuis sa création, une reconnaissance *de jure* des principaux pays arabes. En outre, une alliance militaire en bonne et due forme serait conclue entre Américains et Israéliens, et Jérusalem serait enfin reconnue comme la capitale de l'Etat sioniste. L'Etat palestinien, quant à lui, serait intégré dans un « ensemble » régional arabe.

Ainsi esquissé dans ses grandes lignes, ce projet de règlement correspond assez bien à la solution qui pourrait finalement s'imposer, compte tenu du nouveau rapport des forces dans la région.

Le projet sioniste aura alors pleinement abouti. Trente ans après sa naissance, l'Etat d'Israël verrait consacré par ses propres adversaires, et notamment par le peuple palestinien, son droit à l'existence à l'intérieur de frontières « *sûres et reconnues* », celles du 5 juin 1967 améliorées. Les Etats arabes récupéreraient leurs territoires occupés depuis dix ans, et le peuple palestinien établirait un semblant d'autorité nationale — sans armée véritable *et sous une étroite surveillance* arabe et internationale — sur la portion congrue de son ancien territoire national.

Sur le plan mondial, les grands bénéficiaires de l'entreprise seraient, sans conteste, les Etats-Unis. Un processus à peine amorcé avant la mort du président Nasser, qui avait accepté, le 24 juillet 1970, le fameux « plan Rogers », recevrait une consécration triomphale six ou sept ans plus tard. Toute la politique poursuivie par les régimes égyptien et syrien — depuis la guerre d'octobre 1973 plus ouvertement encore qu'auparavant — a consisté à se détacher de l'Union soviétique et à se rapprocher des Etats-Unis afin que ceux-ci, par une amicale pression, contraignent Israël à souscrire à une paix qui, somme toute, est loin de lui être défavorable. S'ils arrivent à présider au règlement du conflit, les Etats-Unis auront réussi, d'un seul coup, à saper l'influence de l'U.R.S.S. dans la région, à imposer leur protégé, l'Etat d'Israël, à donner raison concrètement aux régimes arabes qui ont misé sur l'Amérique, et à liquider un foyer de tensions et de guerres dans une région qui, du fait de l'importance de ses ressources naturelles, constitue l'un des principaux centres névralgiques du monde. Désormais, l'influence américaine au Proche-Orient serait quasiment sans partage.

Il n'est pas exclu, cependant, qu'une fois de plus la voie menant à la paix américaine soit obstruée. Pour l'instant, Israël continue de proclamer ses thèses traditionnelles qui constituent autant de pierres d'achoppement : refus d'un nouvel Etat (palestinien) entre l'Etat sioniste et la Jordanie ; refus de traiter avec l'O.L.P. ; volonté de conserver un maximum possible des territoires arabes occupés. Astuce de marchandage ? Le maintien du *statu quo*, agrémenté par la nouvelle ceinture de protection à la frontière libanaise, représenterait une situation très avantageuse pour Israël. Acceptera-t-il d'y mettre fin en échange des nouvelles incertitudes de l'avenir sous l'injonction — toute relative — des Etats-Unis ?

Une fois de plus, l'Etat d'Israël se trouve dans une position favorable pour négocier. Mais, si cette négociation n'aboutissait pas, la situation deviendrait rapidement critique et explosive dans les pays arabes qui ont misé sur un règlement, et surtout au Liban où la présence de l'armée syrienne n'est pas acceptée sans méfiance. Sous les cendres couvent déjà de nouveaux conflits et de nouvelles convulsions. La droite libanaise, même lorsqu'elle fait mine d'acquiescer à la tutelle arabo-syrienne, se rend compte qu'elle a échoué dans son entreprise : elle voulait préserver son pouvoir menacé, et la voilà soumise à une autorité étrangère. Quant à la gauche libanaise, elle n'a même pas été mentionnée dans les accords de Ryad et du Caire ; les réformes pour lesquelles elle combattait sont purement et *simplement ignorées ; même* si elle est faible, son ressentiment est aujourd'hui une donnée non négligeable de la situation nouvelle.

Dans l'immédiat, les belligérants libanais mettent leurs rancœurs au vestiaire pour ne parler que de l'immense tâche de reconstruction que doit affronter le pays. Mais, qu'elles émanent de la droite ou de la gauche, chacune de leurs déclarations est empreinte de méfiance à l'égard des arrière-pensées syriennes. L'armée du président Assad ne renoncera pas facilement à son rôle de tuteur qui déjà pèse sur la mise sur pied des institutions politiques du pays. Faudra-t-il une nouvelle guerre, une guerre de libération nationale, pour que le Liban retrouve, avec la souveraineté et l'indépendance, son caractère particulier ?

SELIM TURQUIE.

Le carnet des ambassades

● L'ambassadeur du Canada et Mme Gérard Pelletier ont donné une réception le 2 novembre à l'occasion de la visite officielle en France du ministre des affaires extérieures du Canada et de Mme Donald C. Jamieson.

● A l'occasion du vingt-deuxième anniversaire de la révolution algérienne, l'ambassadeur de la République algérienne démocratique et populaire et Mme Mohammed Bedjaoui ont offert une réception le 3 novembre.

● L'ambassadeur de la République socialiste de Tchécoslovaquie et Mme Juraj Sedlak ont donné une réception le 3 novembre à l'occasion de leur départ.

● En l'honneur de M. J.-L. Roux, l'ambassadeur du Canada, et Mme Gérard Pelletier ont offert une réception le 4 novembre, à l'occasion du vingt-*cinquième anniversaire du Théâtre du* Nouveau Monde.

● L'ambassadeur de l'U.R.S.S. et Mme Stepan Tchervonenko ont donné une réception le 5 novembre à l'occasion du cinquante-neuvième anniversaire de la grande révolution socialiste d'Octobre.

● A l'occasion de la nomination de M. Marion Klein au poste de premier conseiller aux affaires culturelles et scientifiques, M. Peter Veress, ambassadeur de la République populaire de Hongrie, a offert une réception le 10 novembre.

● A l'occasion de la fête nationale, l'ambassadeur du sultanat d'Oman et Mme Al-Jamali ont donné une réception le 18 novembre.

● M. Paul Biya, premier ministre du Cameroun, a offert une réception le 22 novembre à l'occasion des journées camerounaises organisées au Centre national du patronat français.

● A l'occasion du onzième anniversaire de la Deuxième République, M. Mbagira Wanyaburhega, chargé d'affaires a.i. de la République du Zaïre, a donné une réception le 24 novembre.

● L'ambassadeur de la République de Corée et Mme Suk Heun Yun ont offert une réception le 25 novembre à l'occasion de la fête nationale et de l'inauguration de la nouvelle chancellerie.

● L'ambassadeur du Canada et Mme Gérard Pelletier ont donné une réception le 26 novembre à l'occasion de l'exposition Puvis de Chavannes.

● A l'occasion du trente-deuxième anniversaire de la libération de l'Albanie et de la victoire de la révolution populaire, l'ambassadeur de la République populaire d'Albanie et Mme Dhimiter Lamani ont donné une réception le 29 novembre.

● L'ambassadeur de la République socialiste fédérative de Yougoslavie et Mme Radomir Radovic ont offert une réception le 29 novembre à l'occasion de la fête nationale.

● Le Bureau de la Ligue des Etats arabes a donné une réception le 30 novembre à l'occasion de l'entrée en fonctions de M. Ahmed El Tayeb Abdoun, ambassadeur, directeur du Bureau de la Ligue arabe à Paris.

Nécrologie

● Le maréchal Yakoubovski, premier vice-ministre de la défense de l'U.R.S.S. et commandant en chef des forces armées du Pacte de Varsovie, est décédé le 30 novembre à Moscou.

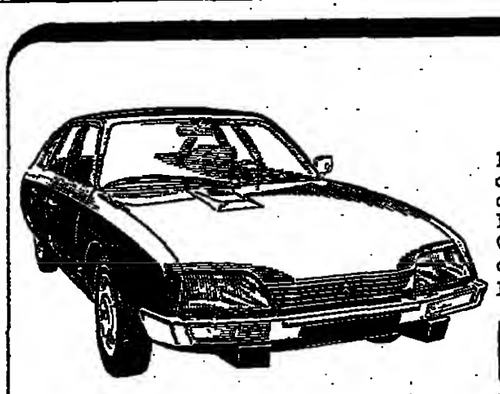

Le Département des Relations Internationales de Citroën Champ-de-Mars, créé, particulièrement, à l'intention de Messieurs les Membres du Corps Diplomatique et des Organismes Internationaux, se tient à leur entière disposition pour tout renseignement qu'il leur plairait d'obtenir.

CITROËN CHAMP DE MARS

FILIALE DE S.A. A.-CITROËN 6-10, rue de la Cavalerie, Paris 15e, Télex : TT CITRO 204.833 F, Tél. 567.89.20 – 783.52.76.

CITROËN CX

Relire l'Evangile, refaire l'histoire

«Jésus, guerrier de l'indépendance», de Raoul Roy

DANS la Palestine occupée, livrée à l'étranger par une administration et une classe de marchands corrompus — c'était il y a deux mille ans, — des chefs nationalistes tentèrent à maintes reprises d'organiser la résistance populaire. Plusieurs ont laissé leur nom dans l'histoire, mais le plus connu est celui de Jésus : il désigne alors l' « agneau de Dieu » tendant la joue gauche, prônant l'amour du prochain, ressuscitant les morts. Faiseur de miracles, au pire faux prophète. Et, pour ces crimes, exécuté sur ordre de l'occupant romain ? Mais Jésus n'était rien de cela.

Raoul Roy, Canadien français, s'est pris d'enthousiasme pour une thèse qui confortera dans leur lutte tous les peuples assujettis (1). Certes, il est admis depuis toujours que la domination engendre la révolte : la Bible est elle-même une longue histoire de luttes pour la sauvegarde de l'identité nationale du peuple juif. Il est moins courant, en revanche, d'inscrire Jésus dans cette tradition, de ramener tout son rôle à celui de militant politique et de chef guérillero dépourvu de toute intention religieuse.

L'auteur a choisi ce parti. Aussi, pour sa démonstration périlleuse, doit-il tout prendre à revers, l'histoire et la légende dont il fait table rase. A l'aide de l'Evangile, pourtant « censuré et embelli de prodiges », et de l'énorme bibliographie publiée depuis deux mille ans, il va décrypter les textes, à la recherche d'une vérité pressentie mais difficile à saisir puisque les témoignages directs lui font tout autant défaut qu'aux interprètes plus « classiques ».

Pour cette tâche titanesque — un travail de dix ans, — la sémantique est un outil puissant. Il faut d'abord « désacraliser » et « moderniser » le vocabulaire. Un exemple, parmi beaucoup d'autres : baryona, sobriquet accolé au nom de Simon La Pierre, l'un des douze lieutenants de Jésus habituellement désignés comme apôtres, devrait se traduire par terroriste, ce qui en dit long sur son rôle. Message divin, celui du « Galiléen » (la Galilée fut le bastion de la résistance aux Romains) ? Il sait prendre une résonance subversive : « N'allez pas croire que je suis venu apporter la paix, au contraire, c'est l'épée, le feu et la guerre que j'apporte... » Ou encore : « Les rois des nations les tyrannisent, et les grands qui imposent leur autorité sur eux se font appeler bienfaiteurs... » (citations de l'Evangile).

L'auteur rappellera aussi que les juifs (terme qu'il ignore dans son acception courante, et il s'en explique, mais trop brièvement) ne parlaient déjà plus l'hébreu au temps de Jésus, et que leur nation avait pour nom Palestine dans l'Empire romain d'Orient. Les Judéens, ce sont les habitants de la Judée, vocable que, par mépris, les Romains appliqueront à tous les Palestiniens.

On conviendra, par simple bon sens, que Jésus n'a pas vécu « dans l'intemporalité ». Dans la droite ligne de l'héritage biblique, les insurrections se succédaient alors contre l'occupant romain. Jésus aurait ainsi repris, entre autres, l'exemple de Jude de Gamala, lui-même fils de résistant, zélateur, qui déclencha en l'an 6 un soulèvement contre les Romains et qui, faisant référence au premier commandement du Décalogue (« Je suis l'Eternel votre Dieu. Vous n'aurez aucun autre dieu devant ma face, car je suis un dieu jaloux »), incitait son peuple religieux à refuser l'obéissance au pouvoir temporel de César.

CERTAINS passages de l'Evangile, replacés dans le contexte de l'organisation pratique du combat, apparaissent comme un véritable guide du guérillero : « Ne vous préoccupez pas non plus de ce que vous mangerez... Travaillez d'abord pour le Royaume et sa justice et tout le reste vous sera donné par surcroît... » « Traitez les hommes comme vous désirez qu'ils vous traitent et ne faites pas aux autres ce que vous ne voulez pas qu'on vous fasse. Ainsi tous vous reconnaîtront pour mes partisans. »

L'occupation du Temple, point stratégique pour la prise du pouvoir à Jérusalem, s'inscrit dans la technique du coup d'Etat. Le moment est bien choisi, en pleine Pâque *judaïque*, alors que des centaines de *milliers* de visiteurs venus de la Diaspora affluent. Faisant son entrée dans la ville en libérateur (messie devrait se traduire par libérateur, dit Raoul Roy), il paraît monté sur un âne et sera accueilli aux cris de « fils de David », « fils de roi », « libérez-nous, roi d'Israël » ; slogans subversifs, dans la tradition de l'acclamation indépendantiste, car quiconque se fait appeler roi est l'ennemi de César. Devant Pilate, il laissera planer l'ambiguïté sur sa qualité de roi des Judéens (de Judée) et cela lui vaudra d'être condamné à mort pour crime de lèse-majesté, « en vertu de la Lex Julia Majestatis, établie sous Auguste en l'an 8 », en même temps que pour rébellion et boycottage des impôts. Il mourra crucifié, de la peine infligée aux *rebelles zélateurs, dans la mise en scène exemplaire réservée aux exécutions* d'insurgés. Réponse politique à un acte de défi politique.

Jésus avait aussi prêché le partage des richesses, la justice sociale et le collectivisme, mais les chefs d'accusation ne retiennent apparemment pas ces griefs relevant d'une lutte des classes et qui concernaient moins les Romains que les Saducéistes et les Pharisiens. Ce message révolutionnaire est donc parvenu jusqu'à nous, écrit en clair dans l'Evangile. Mais l'autre message qui, somme toute, serait son complément logique, celui de l'incitation au soulèvement, doit être lu dans l'Evangile (du moins ce qu'il en reste) comme un langage chiffré, chargé d'allusions et d'allégories. Jésus lui-même en avait averti ses partisans : « Je leur parle en paraboles parce que, en regardant de tous leurs yeux, ils ne voient pas, et qu'étant tout oreilles, ils n'entendent pas ni ne comprennent » (il s'agissait de ceux qui, dans la foule, Romains ou espions, ne devaient pas comprendre le sens véritable des propos hermétiques du militant). Ruse éternelle. Parole et culture, armes par excellence de la subversion. Pour peu qu'on sache les manier avec art, il en résulte une beauté et une étrangeté de langage qui, dans ce cas précis, aideront puissamment à la transposition du politique au surnaturel, au divin.

ET puis, rappelle encore Raoul Roy, il y eut Paul. Paul qui n'avait pas connu Jésus. C'est à lui, véritable fondateur du christianisme, qu'il revint de procéder à « la mise à feu d'une idéologie qui a traversé les siècles ». Hostile au mouvement de libération, il prônait la soumission à toute autorité. Or, pour lui, les gouvernants de l'Empire incarnaient l'autorité divine. C'est lui, et non pas l'autre, qui prêchera le renoncement au royaume terrestre, liquidant du même coup tout droit à la lutte pour la libération sur cette Terre. Et l'Eglise fut son héritière légitime.

Rien évidemment, l'interprétation de Raoul Roy tire sa cohérence du parti pris systématique qui a guidé toute sa recherche, et qu'il ne songe pas à dissimuler. Il a voulu, seul, refaire l'histoire. Une histoire rendue méconnaissable par *deux mille ans d'interprétations doctrinaires et de légendes. Trop de cohérence* dans le résultat confine au merveilleux, malgré certaines outrecuidances. Qu'on se contente alors de reprendre sa démarche en se référant aux textes cités, dépouillés de toute interprétation classique ou révolutionnaire : il restera suffisamment d'éléments pour justifier une sérieuse remise en question de la personnalité de Jésus.

MICHELINE PAUNET.

(1) Raoul Roy : *Jésus, guerrier de l'indépendance*, éditions Parti-Pris, Montréal, 1975, 414 pages. En vente à la librairie La Guilde, 18, rue de Turbigo, Paris, 30 F.

Dans le silence d'une action discrète

LA LONGUE MARCHE INDIENNE

« L'après-midi du samedi 14 juillet,
« les chemins qui descendent à Guambia
« commencèrent à se remplir de compagnons indiens.
« Les premiers venaient des « resguardos » (1) voisins (...)
« Ensuite arrivèrent les Inganos et les Kamsa (2)
« et les représentants des « parcialidades » de Narino
« et aussi les Aruacos de la Sierre Nevada de Santa Marta,
« qui étaient en voyage depuis quatre jours, à pied, en train et en bus
« pour ne pas manquer la Rencontre. (...)
« Nous étions déjà environ deux mille.
« Comme il faisait très froid et que nos camarades des terres chaudes
« n'avaient même pas une ruana à se mettre dessus,
« nous avons fait onze feux pour nous réchauffer.
« C'est ainsi que la plupart nous avons passé la nuit,
« d'abord à nous organiser et ensuite à nous réchauffer,
« les uns en bavardant, les autres en jouant de la musique et en chantant.
« En plus, de temps en temps, nous prenions un peu de café
« pour tromper la faim.
« Le dimanche 15 juillet se leva plein de soleil,
« et nous pleins de contentement... (3) »

Par MICHEL DE CERTEAU *

« *Certains ont marché toute la nuit* », ajoute le rédacteur de cette lettre « *à tous les compagnons indiens* ». Ils sont en marche vers un autre matin. Non plus dévorés par la misère, comme je les ai connus dans le Misiones (Argentine) ; non plus atteints par ces « *crises à la fois mystiques, sociales et politiques* » qu'Alfred Métraux décelait jadis dans les itinérances vers la Terre-sans-Mal ou dans les suicides solitaires des Indiens du Grand-Chaco (4), mais décidés à se faire leur histoire. « *Les actions récentes ont changé de perspective : plus que la réaction contre l'extinction prochaine, c'est aujourd'hui la croissance et le développement qui sont notre objectif* (5). » Les rencontres de tribus et les assemblées de chefs visent une reconquête. Paysanne et indienne, une révolution prend figure dans les faits et dans la conscience ; elle bouge déjà des profondeurs jusque-là silencieuses dans les pays latino-américains.

La mémoire ou le corps torturé

LE temps de l'oppression n'est pas clos pour autant. Au contraire, en affirmant leurs droits sur la terre et en organisant des associations autogestionnaires, les Indiens rencontrent une recrudescence de mesures répressives. Des événements récents le prouvent assez : destruction du hameau d'El Cedro, en zone indienne de Veraguas, par la garde nationale de Panama (15 mars 1976) ; interventions de militaires qui, dans les communes de Palenque, Ocosingo et Chinon (Mexique), pillent et brûlent des centaines de maisons, expulsent deux mille quatre cents habitants, maltraitent et violent les personnes (12-13 juin 1976) ; meurtres et emprisonnements d'Indiens à Merure (Mato-Grosso, Brésil), en vue d'empêcher la délimitation d'un espace réservé aux Bororo et de soutenir les grands propriétaires de la tradition colonisatrice (15 juillet 1976), etc. Elle serait longue la liste des méfaits qui ont trouvé un écho dans la presse. Encore ces traces sanglantes à la surface de l'information télécommuniquée ne rapportent rien d'une quotidienneté de la violence. Bien plus, les emprisonnements, les incendies et les meurtres mêmes sont sans doute moins destructeurs que l'aliénation économique, la domination culturelle et l'humiliation sociale, moins dangereux que le procès entier d'un ethnocide journalier.

« *Vous savez*, disait Russel Means, *l'Indien a longue mémoire.* » Il n'oublie pas ses héros tués et sa terre occupée par « *l'étranger* ». Dans leurs villages, les Indiens gardent une conscience aiguë de leur colonisation de quatre siècles et demi (6). Dominés mais non soumis, ils se souviennent aussi de ce que les Occidentaux ont « *oublié* », une suite continue de soulèvements et de réveils qui n'ont presque pas laissé de traces écrites dans les historiographies des occupants (7). Autant et plus que dans les récits transmis, cette histoire de résistances ponctuées de cruelles répressions est marquée sur le corps indien. Cette écriture d'une identité connue dans la douleur constitue l'équivalent du *marquage* indélébile que les tortures de l'initiation gravent sur les corps des jeunes (8). Sous cette forme aussi, « *le corps est une mémoire* ». Il porte, écrite, la loi de l'égalité et de l'insoumission qui régit non seulement le rapport du groupe avec lui-même, mais ses rapports avec les occupants. Chez les ethnies indiennes (environ deux cents) qui habitent l'Amérique « latine », ce *corps torturé*, et cet autre corps qu'est la *terre altérée*, forment le commencement d'où renaît, une fois de plus, la volonté de se construire une association politique. Une unité façonnée par le malheur et par la résistance au malheur est le lieu historique, mémoire collective du corps social, où s'origine un vouloir qui n'entérine pas, mais ne dénie pas non plus cette écriture de l'histoire, et qui déchiffre les cicatrices du corps propre — ou « *les héros* » tombés et « *les martyrs* », qui leur correspondent dans le récit — comme l'indice d'une histoire à faire. « *Aujourd'hui, à l'heure du réveil, c'est nous qui devons être nos propres historiens* (9). »

La relation de la « *race solaire* » avec « *le sang répandu* » qui « *oblige* » et avec la terre perdue qui attend ses « *maîtres* » semble articuler d'emblée la parole politique indienne sur l'effectivité de stratégies associatives et rurales. En tout cas, l'idéologie est le plus souvent absente des revendications. En effet, un langage commun ne fournirait aux groupes qu'un corps de substitution. Il remplacerait finalement la terre par une parole doctrinale ; il effacerait les ethnies fédérées sous un discours unitaire et global. Ici, au contraire, l'alliance instituante de chaque communauté avec un corps et avec un sol maintient la différence réelle entre des situations propres. L'action se porte donc moins vers la construction d'une idéologie commune que vers l'organisation (ce mot-lettmotiv) de tactiques et d'opérations. A cet égard, la pertinence politique d'une distinction géographique entre des lieux distincts répète, au niveau de l'association entre ethnies, la distribution des lieux de pouvoir et le refus de centralisation qui caractérisent le fonctionnement interne de chacune d'elles. Le réveil indien prend, de ce fait, une forme démocratique et autogestionnaire qui se reconnaît dans les traits spécifiques de son organisation politique et dans les objectifs qu'elle conclut de ses analyses.

Un réveil politique

CE qui frappe dans les manifestes indiens, c'est la distinction et pourtant connexion de deux données essentielles : d'une part, une forme *politique propre* (qui entraîne, par exemple, le refus de participer aux partis politiques, « *étrangers à notre réalité américaine* » (10), déclare, en 1973, le Parlement indien réuni au Paraguay) ; d'autre part, une situation *économique commune* à tout un prolétariat rural latino-américain. L'étroite articulation du politique et de l'économique évite deux réductions très fréquentes : soit l'assimilation du « *propre* » à une « *identité* » culturelle figée par l'ethnologue (quand il ne la substantialise pas !), isolée de la société globale, retirée de l'histoire et vouée à se répéter quasi mécaniquement ; soit l'effacement d'une spécificité ethnique et politique sous la généralité des rapports de production et des conflits de classe. A l'alibi d'une identité culturelle (plus ou moins prestigieuse et nostalgique) construite par la science ethnologique, ou à la perte de soi sous l'emprise (effectivement impérialiste) des lois et des conflits socio-économiques imposés par le marché international, les Indiens préfèrent une troisième voie, politique : changer, selon des stratégies propres, une réalité qui les rend solidaires des mouvements paysans non indiens.

Dès lors, la spécificité ne se ramène plus à une donnée, à un passé, à un système de représentations, à un objet de connaissance (et/ou d'exploitation), mais elle s'affirme en un ensemble de procédures — une manière de faire — dans le champ structuré par un système économique global qui crée aussi, entre opprimés, les bases d'alliances révolutionnaires. La spécificité culturelle prend donc la forme d'un style d'action qui peut s'articuler sur les situations créées par l'impérialisme capitaliste.

Sans doute cette détermination politique de la spécificité culturelle est-elle l'effet d'une longue expérience historique, d'une différence maintenue grâce à l'ancrage de ces ethnies dans un sol, et de leur résistance particulière à la séduction idéologique. Trois aspects à souligner.

D'une part, l'institution espagnole de l'*encomienda* au premier âge colonial, la privatisation et la capitalisation de la terre par les occupants, l'effondrement démographique indien qui a suivi, les regroupements artificiels des restes de la population indigène en *reduccions* (ces villes-usines du dix-septième siècle) ou l'instauration du travail obligatoire pour des groupes rassemblés sur les grands domaines ou dans les mines (11), toutes ces formes de la colonisation, et d'autres encore, dissocient la force de travail et les moyens de subsistance ; elles surimposent à la destructuration des systèmes antérieurs (qui présentaient parfois, comme dans la société inca, les ébauches d'une organisation « féodale ») la mise en place d'un capitalisme paléotechnique dont les Indiens sont les premiers prolétaires. Les manipulations déjà commerçantes et industrielles que rendirent possibles la mise à part d'un pouvoir calculateur et la séparation ethnique entre dominants et dominés ont été essayées au loin avant de se reproduire et de se perfectionner, à l'intérieur des nations colonisatrices, en division du travail et en luttes de classes. A cet égard, on peut dire que la critique du capitalisme dans les récentes déclarations indiennes provient de ses plus anciens témoins, de ceux-là mêmes qui en ont une expérience de plus de quatre siècles et qui, aujourd'hui rescapés des catastrophes qu'il a produites chez eux, ne peuvent dissocier d'une lucide analyse de ce système économique la lutte pour leur existence politique (12).

D'autre part, si la résistance des rescapés a figure politique, c'est que, malgré l'attribution des meilleures terres aux colonisateurs, malgré les réductions et les distorsions spatiales dues à l'expansion géographique de ces colonisateurs et, tout autant, aux pressions exercées sur les terrains indiens par les petits colons aventuriers (ratés du système dominant et voués à fuir en avant), enfin malgré le mouvement qui obligeait les Indiens à quitter des terres trop pauvres pour les nourrir et à s'engager ailleurs comme travailleurs agricoles ou manœuvres, les communautés survivantes n'ont cessé de pratiquer le retour périodique au village, d'affirmer leurs droits sur la terre, et de maintenir ainsi, par cette alliance collective en un sol, un ancrage dans la particularité d'un lieu. Plus que des représentations ou des croyances (souvent cachées et fragmentées sous les systèmes de l'occupant (13), cette terre référentielle a lesté et défendu un « propre » contre toutes les surimpositions. Elle était, et elle reste, une sorte de palimpseste : l'écriture des *gringos* étrangers n'élimine pas le texte premier, qui demeure tracé *là*, illisible pour les passants qui manipulent ces régions depuis quatre siècles, sacrement silencieux de « *forces maternelles* », tombe des pères et sceau indélébile d'un contrat entre membres de la communauté (14).

Le sol « garde » un secret indien inatteignable malgré les altérations subies par ce testament, par cette table de la loi collective qu'est la terre. Il n'a cessé et il continue de rendre possible le repérage d'un lieu propre. Il permet à une résistance de ne pas se disséminer dans le réseau des forces occupantes, et de ne pas se laisser capter par leurs discours dominateurs ou interprétatifs (ou par la seule inversion de ces discours, qui n'échappe pas à leur logique). Il « tient » une différence, enracinée dans une appartenance opaque et inaccessible à l'approbation violente ou à la récupération savante. C'est le fondement muet d'affirmations qui ont sens *politique* dans la mesure même où elles s'appuient sur la conscience d'être d'un lieu « différent » (et pas seulement contraire) de ceux qu'occupent des conquérants omniprésents.

Le style de la résistance indienne se rattache enfin au type même d'une organisation sociale interne. On a souvent souligné (jusqu'à en faire parfois l'un des « mythes » de l'ethnologue même) l'absence de pouvoir coercitif dans leurs communautés, sauf en temps de guerre. « *C'est le défaut de stratification sociale et d'autorité du pouvoir que l'on doit retenir comme trait pertinent de l'organisation politique du plus grand nombre des sociétés indiennes.* » La ruche serait la métaphore de ces sociétés égalitaires (15).

Plutôt qu'à un refus direct des institutions centralisatrices, cette structure renvoie à une société sans représentation particulière (le chef) du pouvoir qui l'organise. La loi y joue comme une coordination tacite de pratiques reçues. Elle est le fonctionnement même du groupe — une autorité non isolée mais investie dans des normes pratiquées. Comme l'alliance avec un sol minimise le rôle d'un système de représentations et s'articule en relations gestuelles entre le corps et la terre-mère, le concert des pratiques et des fonctions sociales compose un ordre qu'aucune figure singulière du pouvoir ne détache du groupe, ni ne lui rend visible en vue d'imposer des devoirs de soumission ou d'offrir aussi à tous des possibilités de contrôle ou de révision. « Sociétés du multiple » (16), les ethnies indiennes ne donnent pas davantage à leurs revendications présentes une représentation récapitulatrice ou un organisme intégrateur tel que le serait un discours stratégique supposé capable de gérer les actions particulières ou un pouvoir central ayant pour rôle de couvrir les groupes locaux. Une pluralité de communautés et de pratiques en reste la forme structurelle. Elle reproduit, au niveau de l'association entre communautés le type d'organisation propre à chacune d'elles. Une différence ethnique s'affirme donc en un modèle politique différent, au lieu de s'aligner sur le nôtre pour s'en défendre.

Des communautés autogestionnaires fédérées

A ASSEMBLER les traits qui ressortent des manifestes indiens, on a le modèle suivant : un tissu associatif de micro-unités socio-politiques caractérisées chacune par une autogestion communautaire des biens (essentiellement les terres), c'est-à-dire par une distribution des droits et de devoirs complémentaires concernant le même bien et attribués à différentes instances dont aucune ne possède, à titre propre (comme personne physique ou morale), ce que nous appelons le droit de propriété. Son mode d'explicitation dans la conjoncture présente suit d'ailleurs des procédures conformes à la structure qui se dessine : par une série de conseils locaux, régionaux, nationaux et fédéraux s'effectuent d'incessants retours à une consultation permanente des communautés ; de plus, les orientations communes sont constamment contrôlées, confrontées et enrichies au cours des tournées, réunions, consultations, séminaires et discussions orales directes (préférées à la radio), qui ramènent la construction de la fédération à sa réalité plurielle.

Ainsi, comme le déclarait l'acte constitutif de la *Confederacion de Indigenas de Venezuela* en 1973, les communautés indiennes « *proposent d'autres modèles de société pour d'autres alternatives de développement* ».

Au moment où l'idée et l'effectivité de la démocratie occidentale sont partout minées par l'extension de la technocratie économique et culturelle, au moment où les micro-expériences et les recherches d'autogestion tentent de compenser cette évolution centralisatrice en recréant une diversité de démocraties locales, voici que les communautés indiennes, opprimées et occultées par les « démocraties » occidentales, s'avèrent capables d'offrir des modèles autogestionnaires appuyés sur une histoire multicentenaire. Tout se passe comme si les chances d'un renouveau sociopolitique apparaissaient aux sociétés occidentales sur leurs bords, là où elles ont été les plus dominatrices. De ce qu'elles ont méprisé, combattu et cru soumettre, reviennent des alternatives politiques et des modèles sociaux qui, peut-être, vont seuls permettre de corriger l'accélération et la reproduction massive des effets totalitaires générés par les structures du pouvoir et de la technologie en Occident.

Déjà, en 1971, Georges Balandier annonçait, en se fondant sur ses analyses des pays africains, les novations pratiques et théoriques fondamentales qui s'esquissaient dans les sociétés dites « *sous-développées* » (17). La recherche de modèles différents devait, disait-il, s'orienter vers les régions mêmes auxquelles on avait prétendu imposer les « bienfaits » de la colonisation. Depuis, les études de ce type se précisent, par exemple du côté de la science économique, avec les travaux d'Ignacy Sachs sur les politiques de développement (18), ou, dans le champ de l'ethnologie, avec la nouvelle « *anthropologie politique* » dont Pierre Clastres se fait le champion. A ces exemples, il faudrait ajouter les investigations sur les origines du pouvoir politique (19) ou sur les approfondissements qu'introduit dans l'analyse marxiste des rapports de production l'examen des structures de la pensée et du pouvoir politique dans les sociétés « primitives » (20)...

C'est précisément ce que Francisco Servin, pai-tavytera, disait devant le Parlement indien tenu au Paraguay en octobre 1974 : « *Nous étions les maîtres de la terre, mais nous sommes devenus de vrais parias depuis que les gringos sont arrivés... Nous avons l'espoir qu'un jour viendra où ils se rendront compte que nous sommes leurs racines et qu'ensemble nous devons former comme un grand arbre avec ses branches et ses fleurs.* » La silhouette de cet arbre, qui jadis a déjà signifié des révolutions de la liberté et des solidarités populaires, semble se dresser de nouveau avec le réveil indien et avec ses correspondances dans les expériences et les recherches occidentales. Peut-être un « *âge de l'autogestion* » (21) est-il inauguré par ces étranges coïncidences entre les phénomènes qui se produisent dans les sociétés du Levant et celle du Couchant et par les formes différentes que prend un retour du politique.

Un maintien et un approfondissement de ces différences répondront seuls au projet autogestionnaire qui se fait jour. La figure politique des pratiques indiennes n'a donc pas valeur exemplariste. Elle ne serait plus qu'une mystification, un objet produit par nos discours, si nous la transformions en un modèle utopique, solution rêvée à toutes nos difficultés ou substitut idéologique des problèmes techniques rencontrés par le projet autogestionnaire dans nos sociétés. Mais les déclarations indiennes s'opposent précisément à cette exploitation idéologique. Elles prônent un travail de différenciation et de coopération égalitaire, qui vaut également pour le rapport entre communautés et pour leur rapport avec des sociétés étrangères.

Un espace d'échange et de partage (22) se fonde ainsi. Sans bruit. Autour de ce silence, pierre angulaire de la communauté, les gestes, les groupes, les fédérations d'Indiens forment des réseaux. Sur les frontières de ces terres indiennes, une autre sorte de silence semble répondre à celui qui les habite : ce sont les activités militantes mais non spectaculaire des associations religieuses ou civiles, qui, en Amérique latine, aux Etats-Unis, en Allemagne, en Suède, au Danemark (23) et en bien d'autres pays éloignés, se vouent à l'information mutuelle et à une solidarité active. Depuis Bartolomé de Las Casas, la rumeur de solidarités semblables a travaillé l'Occident colonisateur. A ce travail né de l'attention à l'autre et destiné à se développer au même rythme que le réveil indien, nous sommes, à notre tour, invités.

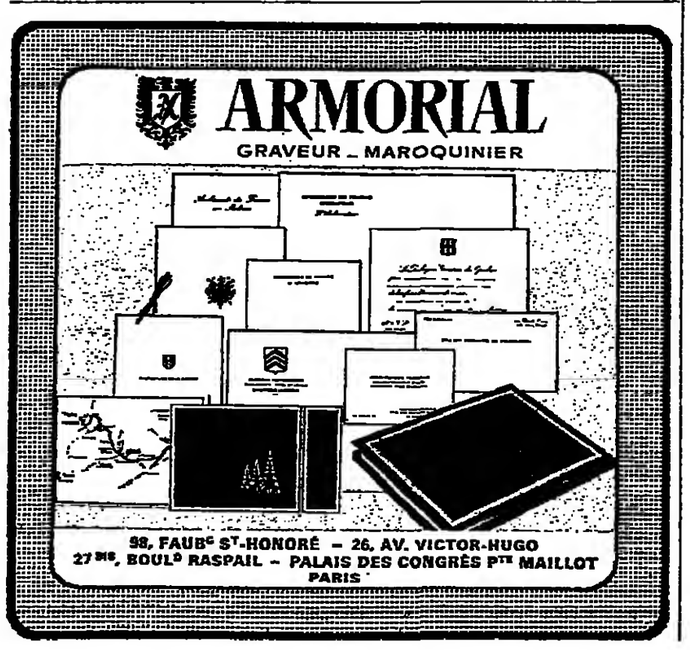

(1) *Resguardos*, terres réservées aux Indiens par la Couronne espagnole, puis par la République colombienne : le *Cabildo* (gouvernement des Indiens) distribue la terre entre les familles pour que celles-ci la cultivent, mais la propriété de la terre est à la communauté.

(2) *Kamsa* : groupes, tribus.

(3) Rencontre indienne du Cauca, en Colombie, en 1973, d'après le compte rendu fait par le Conseil régional de Cauca. « *comme contribution à notre lutte commune* ».

(4) Alfred Métraux, *Religions et magies indiennes d'Amérique du Sud*, Gallimard, 1967, surtout chapitres I et 6. Cf. M. de Certeau, « Terres lointaines », in *Etudes*, avril 1968, pages 582-590, et *l'Absent de l'histoire*, Mame, Paris, 1973, pages 135-150. « Religion et société : les messianismes ».

(5) Déclaration de l'ANUC et du Conseil régional indigène de Cauca, Bogota, 31 août 1974.

(6) Jean-Loup Herbert, etc., *Indianité et lutte des classes*, 10-18, Paris, 1972, pages 227-228.

(7) *Ibid*, pages 216-217, la série de résistances et rébellions qui, au Guatemala, a été gardée sous silence.

(8) Cf. Pierre Clastres, *la Société contre l'Etat*, Ed. de Minuit, 1974, le chapitre sur l'initiation : « De la torture dans les sociétés primitives », pages 152-160.

(9) Discours de Justino Quispe Balboa (Aymara, Bolivie) au premier Parlement indien d'Amérique du Sud, le 13 octobre 1974, devant les autorités paraguayennes et les observateurs. J. Quispe Balboa avait alors vingt et un ans. Document « Dial », n° 196.

(10) Est ici « américain » ce qui précède la colonisation.

(11) Cf. l'analyse de Nathan Wachtel, *la Vision des vaincus : les Indiens du Pérou devant la conquête espagnole*, Gallimard, 1971, pages 134-311 : « la Destructuration ». Sur les effets historiques de cette déstructuration, cf. Bekari Sariola, *Power and Resistance. The Colonial Heritage in Latin America*, Cornell University Press, 1972, pages 266-292 ; et surtout Stanley et Barbara Stein, *l'Héritage colonial de l'Amérique latine*, traduction, Maspero, Paris, 1974, pages 34-58 et 167-173.

(12) Cf. par ex., dossier remarquable, André Gunder Frank, *Capitalism and Underdevelopment in Latin America. Historical studies of Chile and Brazil*, Pelican Latin American Library, Penguin Books, Londres, 1969.

(13) Cf. J. E. Monast, *On les croirait chrétiens : les Aymaras*, Cerf, 1969, et M. de Certeau, « le Danger de l'insignifiance ou l'évangélisation superficielle », in *Spiritus*, n° 44, 1971, pages 86-90.

(14) T. C. McLuhan et Edward S. Curtis (éd.), *Pieds nus sur la terre sacrée*, Denoël, Paris, 1974, pages 14, 35, etc.

(15) Pierre Clastres, *op. cit.*, page 26, et *Chronique des Indiens Guayakis*, Plon, Paris, 1972, page 219.

(16) Définition que Pierre Clastres donne des « sociétés primitives ». Cf. « Entretien avec Pierre Castres », in *l'Anthropologie*, n° 9, page 5.

(17) Georges Balandier, *Sens et puissance : les Dynamiques sociales*, PUF, 1971. Cf. aussi, du même, *Anthropo-logiques*, PUF, Paris, 1974.

(18) Ignacy Sachs a dirigé une importante étude : *le Changement technologique comme variable des politiques de développement et l'avenir des rapports entre le tiers-monde et les pays industrialisés*, IRED, 1974. Cf. du même, *la Découverte du tiers-monde*, Flammarion, 1970.

(19) Cf. J. W. Lapierre, *Essai sur le fondement du pouvoir politique*, publication de la faculté d'Aix-en-Provence, 1968.

(20) Maurice Godelier, *Horizon, trajets marxistes en anthropologie*, Maspero, Paris, 1973.

(21) Pierre Rosanvallon, *l'Age de l'autogestion*, Seuil, Paris, 1976.

(22) Robert Jaulin, *Gens du soi, gens de l'autre*, Collection 10-18, Paris, 1973, pages 371, 427.

(23) Cf. par ex. au Mexique, *Eco, primer periodico Bicultural Bilingue de Informacion general en la Zona Mazahua*, Temascalcingo Edo. de Mexico ; au Brésil, le CIMI (Conselho Indigenista Missionario) de Brasilia, et son *Boletim* ; au Paraguay, la *Coordinacion pastoral de la Selva* (Asuncion) et ses publications dans *Catequesis Latinoamericana* (cf. surtout le numéro de juillet-septembre 1974), etc. ; à Berkeley (California), *Indigena* et *American Friends of Brazil*, qui ont publié *Suppawa ; A documentary Report on the Conditions of Indian Peoples in Brazil*, 1974 ; les *Akwesasne Notes*, publication officielle de Mohawk Nation at Akwesasne, New-York, etc. ; à Hambourg, la *Gesellschaft für Bedrohte Völker*, qui publie *Pogrom* ; en Suède, la *Syd Amerikansk Chunki* dont le premier numéro vient de paraître à Stockholm, en juin 1976 ; à Copenhague, l'*International Work Group for Indigenous World* (IWGIA) qui édite une remarquable série de documents.

* Département d'anthropologie, ethnologie (université de Paris-VII), vice-président du DIAL.

BURUNDI

Un coup d'Etat porteur d'espoir

Vers un dialogue entre le pouvoir et les masses rurales ?

Par JEAN-PIERRE CHRETIEN *

LE 1er novembre dernier, dans la soirée, le président Michel Micombero, au pouvoir depuis le coup d'Etat du 28 novembre 1966 qui avait mis fin à la monarchie, était à son tour destitué par l'armée. Le régime est pratiquement tombé de lui-même, sans coup férir. Un « *Comité suprême révolutionnaire* » de trente officiers se fixe comme objectif de « *redéfinir toute la politique nationale* », de « *remettre de l'ordre dans les organes de l'Etat* (...) *en les débarrassant des éléments moralement incapables* » et de « *mettre sur pied les organes du parti UPRONA* ». Dix d'entre eux ont constitué un comité exécutif chargé de suivre cette restructuration. Le colonel Jean-Baptiste Bagaza est devenu chef de l'Etat le 9 novembre. Il a nommé premier ministre le lieutenant-colonel Edouard Nzambimana, qui a présenté, le 13 novembre, un gouvernement de dix-huit membres, dont *quatorze civils, presque* tous de nouvelles figures sur la scène politique de ce petit pays d'Afrique orientale.

Un peuple meurtri par une idéologie raciale

IL est impossible d'évoquer le Burundi sans parler aussitôt des Tutsis et des Hutus. Mais il est difficile de donner une définition simple d'une situation complexe et quasi unique en Afrique (1). Il ne s'agit en effet ni de tribus ni d'ethnies caractérisées, tous les *Burundis parlant* la *même* langue et partageant les mêmes traditions à travers les « *collines* » de ce magnifique bastion montagneux qui domine le nord-est du lac Tanganyika. La particularité du Burundi et des autres royaumes voisins (correspondant aux territoires actuels du Rwanda, de l'est du Zaïre, du nord-ouest de la Tanzanie et de l'ouest de l'Ouganda) était la juxtaposition de grandes catégories à vocation spécialisée, pastorale ou agricole.

A la fin du dix-neuvième siècle, lorsque les premiers explorateurs européens atteignirent les bords des grands lacs, ils furent frappés par l'importance politique des éléments pastoraux dans certains de ces royaumes (notamment au Rwanda et en Ankole). Impressionnés par la structure de ces monarchies et surpris de rencontrer au milieu des « ténèbres » de l'Afrique des traits physiques ou culturels qui ne répondaient pas au *cliché habituel* du « *nègre* », ces voyageurs, à la suite de l'Anglais Speke, appliquèrent à cette partie de l'Afrique une idéologie de races déjà rodée au nord-est du continent, à savoir celle de l'existence d' « Européens noirs » que l'on baptisa alors Chamites ou Hamites et que l'on supposa venus d'Asie via l'Ethiopie ou le Nil. Cette mythologie, aujourd'hui récusée par les chercheurs sérieux, eut un impact extraordinaire sur la vision des colonisateurs allemands puis belges au Burundi.

Un portrait stéréotypé et caricatural du Tutsi, « *pasteur hamite, conquérant de 2 mètres de haut* », opposé au Hutu, « *agriculteur bantou, autochtone de petite taille* », s'imposa dans la tradition écrite occidentale. Et, dans leur pratique de l'administration indirecte, les colonisateurs firent coïncider le remodelage des institutions dites féodales de l'ancienne royauté avec une promotion politique de la « *race supérieure* » tutsi. En 1899, le premier officier allemand qui osa attaquer les guerriers du grand roi Mwezi refusa de recevoir une délégation de deux conseillers influents du roi, car on lui avait dit que c'était des Hutus. En 1936 on pouvait lire sous la plume du résident belge Pierre Ryckmans : « *Les Batutsis sont destinés à régner sur les races inférieures qui les entourent.* »

La société burundaise fut victime d'un double quiproquo : la racialisation d'anciens clivages sociaux d'une autre nature et la tendance à y importer la rigidité de la hiérarchie rwandaise, jugée plus « *parfaite* » dans le cadre de l'ancien Ruanda-Urundi. Le prix de cette politique se paya à partir des années 60.

La proclamation de la République au Rwanda en 1961 par Grégoire Kayibanda fut suivie de l'exil ou du massacre de milliers de Tutsis. Le Burundi semblait pouvoir échapper à ce déchaînement : la famille royale *y constituait une* catégorie à part, non tutsi, et, malgré la politique coloniale, les Hutus y avaient gardé une influence sensible. Mais l'obsession du génocide le gagna sous la double influence des réfugiés tutsis rwandais et de leaders hutus persuadés de l'approche d'une révolution identique qui leur donnerait le pouvoir par le jeu automatique de la majorité « ethnique » (80 à 85 % de la population). La première explosion eut lieu en octobre 1965 : tentative de coup d'Etat hutu, massacres de Tutsis en province de Muramvya, répression contre les cadres hutus. Ces événements représentèrent un traumatisme qui conditionna toute la vie politique depuis dix ans. La monarchie restée en place après l'indépendance (en 1962) fut jugée incapable de maintenir l'unité nationale. La République, proclamée par M. Micombero en novembre 1966, apparut comme le gage d'un renouveau qui permettrait de surmonter ces divisions.

L'effritement d'un régime

DURANT quelques années, le régime sembla s'engager sur la voie des réformes. Mais les événements de 1972 (massacres de Tutsis dans le sud du pays par des groupes de rebelles hutus en avril, répression massive et cruelle dirigée contre toutes les élites hutus en mai-juin) plongèrent le pays dans un drame tel qu'il n'en avait jamais connu. Seules la peur et la démoralisation qu'il a laissées derrière lui peuvent expliquer qu'un régime impliqué *dans une telle catastrophe ait pu* encore survivre quatre ans. En fait, la déception était perceptible depuis 1969. Les trois piliers du régime — le parti UPRONA, l'armée et le président lui-même — virent progressivement leur autorité se désagréger.

L'UPRONA (parti d'Unité et de progrès national), créé à la veille de l'indépendance par le prince Louis Rwagasore (le « *héros national* » assassiné en octobre 1961), déclaré parti unique en 1966, n'a jamais tenu de congrès national (mis à part celui d'octobre 1974, chargé de réélire sans discussion le président Micombero). Sa charte, élaborée en 1967, affirme des principes de justice et de progrès, mais ce qui prime, c'est l'appareil du parti, souvent lié à l'administration, voire à la police, selon les règles du « centralisme démocratique » et chargé en fait d'encadrer la population. Les organisations parallèles (Union des travailleurs burundais, Union des *femmes burundaises, Jeunesse révolu*tionnaire Rwagasore) sont de plus en plus étouffées. Les étudiants de la J.R.R. ne purent tenir de congrès depuis 1973.

La Constitution, promulguée seulement en juillet 1973, concentrait les pouvoirs aux mains du général-président-secrétaire national de l'UPRONA. Mais celui-ci, plus à l'aise dans l'art de manœuvrer les personnes que dans celui de gérer les affaires, était de plus en plus traité comme un roi, depuis les chansons populaires l'invitant à « *régner* » jusqu'au style courtisan de son entourage. Le milieu politique de Bujumbura (une capitale de cent mille habitants) se scindait en petits groupes liés par des affinités personnelles, des relations familiales ou selon l'origine régionale. Ce type de rivalités éclata notamment lors d'un grand procès politique en 1971. On a beaucoup parlé de « *régionalismes* » ou de « *clans* » : définitions trop superficielles. En voici un exemple. Les politiciens les plus influents étaient ceux originaires de la même province que M. Micombero, celle de Bururi. Or leur principal dirigeant, M. Simbananiye, resta ministre sans interruption depuis mars 1971, tandis que l'un de ses « compatriotes » (ils sont de la même commune), M. Bimazubute, ministre entre la fin de 1972 et la fin de 1975, fut renvoyé en 1976 « *sur sa colline* », sorte de relégation devenue ces derniers temps la forme burundaise des lettres de cachet. On risque de ne rien comprendre au dernier coup d'Etat si l'on méconnaît l'existence d'options politiques divergentes derrière la grille des classements géo-ethnographiques.

L'armée elle-même n'a pas échappé aux effets de ces intrigues de cour. Les rivaux éventuels de M. Micombero furent successivement éliminés, en 1969 (procès d'un complot hutu) puis en 1971 (procès contre des Tutsis qualifiés pour l'occasion de « *royalistes* »). Les promotions et les nominations militaires étaient aussi des enjeux pour les groupes politiques. L'armée se voyait l'otage d'une sorte d'extrémisme pro-tutsi et prise dans un cercle vicieux : l'immobilisme politico-social menait à terme vers de nouvelles crises violentes, mais les critiques contre ce *statu quo* étaient étouffées au nom de la paix et de l'unité.

Le sort des paysans

CES débats ont en fait laissé la masse rurale indifférente, même si leurs effets étaient tragiques. Ils passionnent une minorité citadine qui représente 2 ou 3 % de la population (commerçants, employés, les dix mille fonctionnaires, avec leurs familles). Avec une croissance annuelle de plus de 2 %, ce pays approche des quatre millions d'habitants et atteint une densité — exceptionnelle en Afrique — de cent quarante habitants au kilomètre carré. Sa population a quadruplé depuis le début du siècle, et il voit ses équilibres écologiques et sociaux se disloquer. Les propriétés se chiffrent en ares et le moindre accident pluviométrique est une menace de disette, on l'a vu en 1975. Or la production vivrière a été plutôt négligée par les pouvoirs au profit des cultures d'exportation : café et coton depuis la colonisation, thé depuis quelques années avec l'aide du Fonds européen de développement (FED) (1 100 tonnes en 1975). Mais les récoltes sont très fluctuantes (30 000 tonnes de café en 1974, 16 000 en 1975, de nouveau une bonne récolte en 1976) et soumises aux aléas des cours internationaux (le gel au Brésil a été apprécié au Burundi !). La récolte annuelle de café permet de payer l'impôt et de faire quelques achats ; en revanche les paysans n'apprécient guère le coton (en recul) et le thé (payé 0,15 FF à 0,30 FF par kilo selon les cas), car les vivres (haricots, bière de banane, etc.) rapportent plus et, avec l'autoconsommation, fournissent 80 % au moins de leurs revenus. Un effort a été fait dans la plaine au nord du lac Tanganyika (l'Imbo) : avec l'aide du FED, 2 000 hectares de riz ont été plantés.

Un chômage latent, énorme, ne peut être résorbé, vu la faiblesse des industries de Bujumbura. La découverte de riches gisements de nickel au sud-est et au centre du pays, avec l'aide du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), a ouvert la perspective d'un doublement du produit intérieur brut, mais le consortium international en projet en est aux études de rentabilité, compte tenu des investissements nécessaires en matière de transports et d'énergie. Les frontières des nouveaux Etats rendent très difficile l'émigration. Ajoutons les carences médicales (un médecin pour quarante mille habitants, alors qu'une infime minorité se fait soigner en *Europe aux frais de l'Etat comme* le rappelait récemment un groupe d'étudiants burundais en médecine) et les limites de la scolarisation (19 % en 1972, dont les deux tiers ne terminent pas l'école primaire, quelques milliers d'élèves dans le secondaire, quelques centaines à l'université). L'étroitesse des places dans les écoles, puis des possibilités d'emploi, aiguise la concurrence et fait jouer le népotisme et les passions « ethniques ». C'est à ce niveau, comme à celui de la politique sociale globale, que se jaugera l'effort de justice du nouveau régime.

Mais le sort du pays dépend largement de l'étranger. Les deux tiers de *ses exportations vont aux Etats-Unis* (le café est lié au dollar), les deux tiers des importations viennent du Marché commun. L'enseignement, la santé, l'équipement économique, bénéficient de différentes coopérations (chiffres de 1975, en millions de dollars : ONU (5,5), FED (5), Belgique (8), France (3,6), Allemagne (1,3), U.R.S.S. (1), Chine, Roumanie, émirats arabes, etc. Mais la diffusion d'un mode de vie occidental en ville accroît le déficit de la balance commerciale. Outre 52 000 Rwandais et 35 000 Zaïrois, on trouve au Burundi un millier d'Asiatiques et quelque 5 000 Européens (dont 3 000 Belges, 750 Français et 600 Grecs). Plus de la moitié des professeurs du secondaire sont étrangers. Les banques sont liées aux firmes belges Belgolaise et Lambert. L'armée est équipée par la France.

Le commerce, après l'échec de l'Association des commerçants burundis, est toujours dominé par des étrangers (Belges, Grecs, Pakistanais, Rwandais) qui spéculent sur les prix des denrées de première nécessité, et font partir leurs devises. Le salaire moyen d'un fonctionnaire (environ 600 FF), bien que quatre ou cinq fois supérieur à celui d'un ouvrier, est resté stable de 1963 à 1976. Certains ont été tentés par les compensations proposées par ces milieux d'affaires. Trop de faux problèmes ont empêché ce pays, un des vingt-cinq les plus pauvres du monde, de penser réellement à son développement, c'est-à-dire à ses paysans en tant que tels.

Un style justicialiste

CES données aident à comprendre les thèmes développés par le colonel Bagaza dans sa proclamation du 2 novembre. Il y dénonce un pouvoir fondé sur l'intrigue, la corruption et la « *fête permanente* », l'étouffement et la folklorisation du parti (notamment dans la préparation du congrès prévu pour le 14 novembre par l'ancien régime), l'absence de cohésion gouvernementale et l'incohérence économique, la croissance d'une classe bourgeoise composée d'éléments nationaux et étrangers vivant de la spéculation et de la corruption aux dépens des paysans et des ouvriers. Il conclut : « *Après dix ans de pouvoir sans partage, tout est à faire ou à refaire.* » Seule la politique extérieure reste intangible : bon voisinage (ce qui signifie la poursuite de la Communauté économique des Grands Lacs, structurée en septembre dernier à Gisenyi avec le Rwanda et le Zaïre), neutralisme et aide aux peuples opprimés (le Burundi a été un des premiers à reconnaître le M.P.L.A. en 1975 et le gouvernement Sahraoui en 1976).

On retrouve dans ce discours de style justicialiste des échos des analyses des milieux intellectuels, par exemple celles du Cercle des étudiants barundis en Belgique qui rassemble des Hutus et des Tutsis (2). Les premières interprétations visant à classer les auteurs du coup d'Etat dans tel ou tel clan régionaliste se sont révélées fausses. Le nouveau chef de l'Etat est d'ailleurs de la même commune que l'ancien (celle de Rutovu) et, surtout, les officiers du C.S.R. comme ceux du comité exécutif sont de toutes les provinces. La même volonté d'ouverture s'observe dans le gouvernement (dont quatre membres sont hutus). Le choix des portefeuilles attribués aux ministres militaires (Nzambimana, Ruhwikira, Bandusha et Kayibigi) : plan, information, santé et agriculture, *laisse penser que l'accent sera mis* désormais sur les problèmes économiques et sociaux, notamment dans les campagnes (deux secrétaires d'Etat sont adjoints au ministre de l'agriculture).

Certes, il faut attendre les actes. Le régime ne résoudra pas aisément des problèmes sociaux qui se posent à toute l'Afrique et il n'effacera pas sans difficulté le fossé creusé par les morts de 1972. Mais pour rompre précisément avec cette aliénation et avec la perspective sans issue de massacres en série, il sera tenu de mener une politique sociale et de dialogue avec les masses rurales. Les quinze années précédentes ont été une dure leçon pour le Burundi et le Rwanda (où le régime a changé aussi depuis 1973), en révélant aux élites de ces deux pays qu'on ne peut plus se contenter de parler abstraitement (ou racialement) du « peuple » si on songe à le faire réellement progresser.

(1) Cf. Bernard Aupens : « La nation survivra-t-elle aux massacres successifs ? » dans *le Monde diplomatique* de juin 1972.

(2) Voir son bulletin *l'Etudiant patriote* de mai 1976. Autres ouvrages à consulter sur le Burundi : « *Le Burundi* », *Notes et études documentaires*, 17 février 1967 ; « Burundi et Rwanda, 1972-1974 », *Universalia 1975*, pages 182-184 ; « Eglise et Etat au Burundi », *Cultures et Développement*, 1975, I, pages 3-32.

Les aspects juridiques des grands problèmes diplomatiques

L'«ANNUAIRE FRANÇAIS DE DROIT INTERNATIONAL»

Par PHILIPPE BRETTON

LA récente publication de l'Annuaire français de droit international (1975) est un événement qui ne peut laisser indifférent quiconque s'intéresse aux aspects juridiques des relations internationales contemporaines (1). *Cet ouvrage est le tome XXI d'une collection commencée en 1955 et dont l'audience dépasse très largement non seulement le cadre national français mais l'ensemble du monde francophone.*

Des rubriques maintenant traditionnelles sont consacrées aux conventions conclues par la France (M.-E. Cousin), à la jurisprudence française concernant le droit international public (J.-F. Lachaume), à la pratique française concernant le droit international (J. Charpentier), à la chronologie des faits internationaux d'ordre juridique pour 1975 (L. Klien), à la bibliographie critique, à la revue des revues (sous la direction d'A. Brouillet), à la bibliographie systématique des ouvrages et articles concernant le droit international public publiés en langue française (sous la direction de G. Guyomar) ainsi qu'aux enseignements et congrès.

SOUS le vocable « études » figurent dix articles se rapportant à de grands problèmes d'actualité juridique internationale. G. Fischer consacre d'abord une substantielle étude à « La conférence des parties chargées de l'examen du traité de non-prolifération des armes nucléaires » qui s'est tenue à Genève en 1975 et qui a bien failli se terminer par un constat d'échec en raison de l'opposition entre Etats non nucléaires en voie de développement et Etats nucléaires développés. M. Thierry analyse ensuite l'accord israélo-égyptien du 4 septembre 1975 et les nouvelles responsabilités des Etats-Unis et des Nations unies au Proche-Orient. B. Boutros-Ghali passe en revue les diverses institutions financières arabes pour le recyclage des pétrodollars à l'intérieur du monde arabe, ainsi que diverses organisations créées par la Ligue arabe pour le développement. V.-Y. Ghebali effectue une analyse fouillée de « L'acte final de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe et les Nations unies », esquissant un rapprochement au niveau de la problématique, de la parenté des principes et de la complémentarité des institutions. C'est en revanche à des « observations sur la nature juridique » du même acte final que se livre J.-F. Prevost.

De l'Europe on passe au Pacifique avec la pénétrante étude de L. Luchini sur la disparition prochaine de la tutelle stratégique américaine sur la Micronésie, avec en arrière-plan les rivalités triangulaires sino-américano-soviétiques qui compliquent à souhait le jeu diplomatique. Le conflit des îles Paracels entre la Chine et le Vietnam est l'occasion pour J.-P. Ferrier d'évoquer de manière générale le problème de la souveraineté sur les îles inhabitées. J.-C. Gautron étudie les antécédents et les perspectives de la Communauté économique de l'Afrique de l'Ouest, créée à Abidjan en 1973, au regard du droit des organisations économiques internationales et du droit économique international. C'est à une autre forme de régionalisme, celui du Pacifique sud, que s'attache R. Goy. Enfin, H. Gros Espiell clôt la série de ces études par un article sur le traité relatif au Rio de la Plata et sa façade maritime, conclu entre l'Argentine et l'Uruguay en 1974.

DANS la partie intitulée « chroniques » on trouve d'abord la jurisprudence internationale. Il s'agit de celle de la Cour internationale de justice, avec les études de M. Flory, au sujet de l'affaire du Sahara occidental, et de J.-P. Ritter sur l'affaire des essais nucléaires et la notion de jugement déclaratoire. L. Kopelmanas met en relief le rôle des règlements d'arbitrage dans le développement des procédures applicables au règlement de litiges commerciaux à caractère international dans quelques affaires récentes, tandis que Ch. Vallée analyse l'accord américano-soviétique de 1973 en vue d'éviter les incidents de pêche par le recours à la conciliation. R. Pelloux souligne l'attitude libérale de la Cour européenne des droits de l'homme dans l'affaire Golder, tandis que G. Cohen-Jonathan et J.-P. Jacqué font le bilan de l'activité de la Commission européenne des droits de l'homme, un dépouillement analogue étant effectué par J. Boulouis pour la Cour de justice des Communautés. Le rôle de cette dernière en matière de protection des droits fondamentaux dans l'ordre juridique communautaire est souligné par Ch. Philip. Enfin cette rubrique se termine par un compte rendu de l'activité des deux tribunaux administratifs de l'ONU et de l'O.I.T. (B. Knapp).

Si l'on passe, en troisième lieu, aux organisations internationales universelles, un aperçu général de la conférence sur la représentation des Etats dans leurs relations avec les organisations internationales est donné par A. El Erian, J.-P. Ritter examinant quelques questions particulières posées par le même sujet. N. Valticos expose comment l'O.I.T. a déclenché une double enquête au Chili. E. Zoller analyse l'application du principe de la représentation géographique équitable dans la composition des forces des Nations unies. P. Tavernier fait l'inventaire des questions juridiques qui se sont posées en 1975 aux Nations unies. P. Raton dresse le bilan des travaux de la commission juridique de l'Assemblée générale des Nations unies, et Y. Daudet celui de la commission du droit international. Enfin cette série s'achève par l'étude de deux institutions récemment créées : l'université des Nations unies (S. Szurek) et l' « ombudsman » du personnel (Y. Beigbeder).

L'Annuaire se poursuit par la chronique de droit international économique comportant les grandes têtes de chapitres de l'actualité : nouvel ordre économique international, aide publique au développement, commerce, investissements, monnaie et produits de base. L. Focsaneanu étudie les pratiques commerciales restrictives en droit international de 1966 à 1975 et P.-M. Eisemann analyse l'accord international sur le cacao.

Une cinquième rubrique est consacrée au domaine public international (mer et air), dans laquelle T. Treves passe en revue les tendances récentes du droit conventionnel de la responsabilité et le nouveau droit de la mer, R.-H. Mankiewicz examine la modification de la clause-or de la convention de Varsovie de 1929, A.-Ch. Kiss traite des modifications artificielles du temps et J. Chappez la création de l'Agence spatiale européenne.

Deux articles s'insèrent sous le titre « Problèmes intéressant la France » : conclusion des engagements internationaux en droit français, par J. Dhommeaux, et jurisprudence française actuelle et contrôle de la conformité des lois aux traités par le professeur Nguyen Quoc Dinh, récemment décédé.

Enfin « L'organisation de l'Europe » regroupe quatre études consacrées exclusivement aux Communautés européennes : Conseil européen, participation des Communautés aux conventions multilatérales (R. Kovar), aux organisations internationales universelles (J.-P. Jacqué), et évolution de la politique des Communautés en faveur des productions des pays en voie de développement (Ph. Chappal).

Ce rapide survol suffit à montrer la variété et la richesse des contributions et permet d'insister sur l'intérêt d'un ouvrage auquel collaborent étroitement universitaires, diplomates et fonctionnaires internationaux.

(1) *Annuaire français de droit international*, volume XXI, 1975 ; C.N.R.S., Paris, 1976, 1.388 pages.

STERN
• GRAVEVR •
depuis 1840
cartes de visite, invitations
La distinction d'une gravure traditionnelle
nouveau département "Sociétés" pour cartes et papiers à lettres de belle qualité
Atelier : 47 Passage des Panoramas
PARIS 2e - Tél. 236.94.48 - 508.86.45

Mélodrames français

Hormis les comédies lourdes, le cinéma français se distingue par la production régulière de prétendus « films de qualité », sortes de machines ressassantes, itératives, de facture lissée, de style normatif et de thèse grave. Nous analysons trois de ces films dans cette page, tous sortis courant novembre, mais nous aurions pu évoquer aussi bien Comme un boomerang, de Giovanni-Delon, ou le Corps de mon ennemi, de Verneuil-Balmando, en attendant de voir Autopsie d'un meurtre, de Cayatte-Girardot, ou Coup de foudre, d'Enrico-Noiret, par exemple.

Ces films constituent, au regard des statistiques, un véritable « cinéma de masse », bien davantage que les fictions méprisées d'ordre violent ou pornographique. Leurs auteurs (Granier-Deferre, Sautet, Enrico, Rouffio... et même Bertucelli ou Tacchella), malgré leur succès, demeurent peu connus du grand public. Mal aimés, point reconnus comme artistes, ces cinéastes se hasardent rarement à des audaces d'écriture ou à des écarts de style.

Tant de circonspection les conduit à élaborer un cinéma canonique à base de stéréotypes, d'idiolectes et de généralités. Leurs films obéissent à des recettes et ne se démarquent les uns des autres que par des répétitions (on reprend la structure en variant le contenu), par l'échange des mêmes acteurs (Philippe Noiret-Romy Schneider-Michel Piccoli-Annie Girardot...) ou des mêmes scénaristes (P. Jardin-D. Boulanger-J.-L. Dabadie...).

Films de maintenance, d'entretien, ils s'avèrent exténués, consumés, avant même d'avoir été tournés ; ils sont portés par une parole monocorde, externe, sans surprises ni alertes. Sans palpitation. L'auteur s'interdit toute névrose, muselle son corps, réprime ses dérives, banalise sans répit.

Ce cinéma encratique (1) réduit la critique à l'écoute ennuyée des intentions, à l'analyse triste des contenus. Ainsi, dans cet immense et coûteux déchet, voyons-nous intégrer aujourd'hui l'ingrédient politique comme procédé opportun pour ces cinéastes trop habiles. La conjoncture, il est vrai, s'y prête ; et les sondages qui annoncent pour demain une gauche fortunée provoquent d'hâtifs revirements : celui notamment de Pierre Granier-Deferre, cinéaste de solide réputation conservatrice, qui, dans son dernier film (Une femme à sa fenêtre), s'aventure soudain dans le « romanesque de gauche ». D'autres cinéastes, plus optimistes ou plus ambitieux, travaillent déjà aux films d'après 1978 : pour une authentique liberté de presse (les Chiens qu'on écrase, de Serge Moatti et Georges Conchon) ou contre les sociétés multinationales (l'Imprécateur, de J.-L. Bertucelli et R.V. Pilhes).

Nous demeurons toutefois sans illusions et craignons que la nausée ne nous prenne encore à la vision de ces films comme elle nous saisit devant des œuvres du même registre : mélodrames honteux, cuistrement psychologistes, cyniquement bourgeois, entêtés à répandre le « bon goût » piteux des cadres acculturés contre l'excès, le grandiose, le pathétique, l'emphase et la vulgarité de l'authentique mélodrame populaire qui fut, on s'en souvient, le seul genre dramatique directement issu de la Révolution française et qu'on appelait alors, avec superbe, « la tragédie du peuple ».

IGNACIO RAMONET.

(1) Qui se produit et se répand sous la protection du pouvoir.

En quête d'auteurs

« BIEN sûr, ça vous amuse. Pour vous, c'est du cinéma », lance le révolutionnaire grec Boutros (Victor Lanoux) à la grande bourgeoise (Romy Schneider) qui lui veut du bien. Ce en quoi il a parfaitement raison. Et il pourrait même ajouter : c'est du vieux cinéma, l'horrible cinéma « de qualité française » qu'on avait cru mort et qui revient, paré d'oripeaux politiques.

Posons une question : *Une femme à sa fenêtre*, adaptation par Semprun et Granier-Deferre du roman de Drieu La Rochelle, est-il un film à thème, à sujet ou à contenu politiques ? *Thème, sujet, contenu*, ces mots sont toujours utilisés au petit bonheur, sans rigueur, l'un à la place de l'autre, dans une confusion dont vit le (grand) public et la critique (paresseuse).

De thèmes, *Une femme à sa fenêtre* regorge. Ce sont ceux du roman, peu ou prou. Heurt et coexistence des classes dans une société cosmopolite et cynique, épuisement des classes dominantes (« sympa » mais stériles) opposé à l'énergie — même mystifiée — des révolutionnaires porteurs de quelque chose « qui les dépasse », foi et scepticisme en politique, voyage jusqu'au bout de soi-même et expérience (un peu trop romanesque pour être bataillienne) des limites, etc. Ces thèmes valent ce qu'ils valent, ils ne manquent d'ailleurs pas d'une certaine dignité. Ils peuvent alimenter un certain bavardage où chacun voit son opinion représentée dans le film (celui-ci fonctionne alors comme un mélodrame, c'est-à-dire que tout le monde — bourgeois et révolutionnaires — a ses raisons et que le spectateur, loin d'avoir à prendre parti, est à une place d'où il peut tout comprendre, la petite comme la grande histoire).

L'ennuyeux, c'est que les thèmes d'un film c'est ce qu'on peut extrapoler à partir du scénario, pas du film.

VENONS-EN au sujet du film, à ce que pourrait être pour le cinéaste, toutes choses égales, ce qu'est le « modèle » pour un peintre, cette partie du réel qu'il a envie de travailler : tel ou tel rapprochement de corps, de mouvements et d'idées (sa « matière filmique », qui n'a plus rien à voir avec les thèmes du scénario). Quel est le sujet d'*Une femme à sa fenêtre* ? C'est, tout simplement, Romy Schneider (qui est, effectivement, comme a dit la critique, plus belle et plus émouvante que jamais, ne serait-ce que parce qu'elle croit au film et à son personnage, sans se rendre compte que c'est plutôt le film qui croit en elle).

Ce n'est pas par hasard si, après la bouleversante dernière image, apparaissent au générique l'interminable liste des bottiers, coiffeurs, tailleurs, fourreurs de Romy Schneider. Le seul « travail » (traitement et transformation d'un matériau), c'est eux qui l'ont fourni.

Le sujet, on le voit, n'est pas le thème. Quant au contenu, c'est encore autre chose : il serait le rapport entre les thèmes et le sujet. Dans le cas d'*Une femme à sa fenêtre*, il s'agit d'un certain je-m'enfoutisme politique (malgré son sérieux un peu guindé) qui n'a qu'un défaut : il ne se donne pas comme tel (à la différence de *Barry Lindon*, par exemple). Car le soin avec lequel Granier-Deferre accumule les petits détails-pour-faire-vrai (rétro) n'a d'égal que la manière dont il « déshistorise », chemin faisant, le livre comme pour nous persuader que cela n'a vraiment plus aucun intérêt pour nous, aujourd'hui.

On dit souvent, pour défendre ce cinéma « de qualité française » (et l'opposer au cinéma de recherche, d'auteurs ou d'avant-garde) qu'il s'agit d'un cinéma sérieux, honnête, solide, un cinéma de « professionnels » (au générique d'*Une femme à sa fenêtre*, on retrouve Tonti (photo), Rustichelli (musique), Ravel (montage).

Une seule différence mais de taille : ces professionnels ne travaillent plus dans le cadre de production qui pourraient faire d'eux des *artisans*. Ce cadre n'existe plus. La disparition du cinéma de série, « usine à rêves » (on n'a pas assez compris qu'il s'agissait aussi d'une « usine »), entraîne peu à peu la stagnation, la sclérose de ces « professionnels » (en d'autres termes, ils ne progressent plus, ils n'ont plus qu'un savoir-faire). C'est ce profond changement dans le processus de fabrication des films qui catapulte un Granier-Deferre (qui aurait été, en 1950, un bon artisan sans génie) à une place qu'il ne peut pas assumer parce qu'elle implique d'avoir un point de vue sur ce qu'on filme, d'avoir un *sujet*, la place d'« auteur » de films.

SERGE DANEY.

● *PRECISION.* — *Dans une note de* l'article « Chroniques du temps présent » de notre précédente page « Cinéma politique » (*le Monde diplomatique*, novembre 1976) nous avons attribué par mégarde à Mahfoud Lakenal la direction de la photo du film *les Nomades* ; c'est *les Déracinés* qu'il fallait lire bien entendu.

« UNE FEMME A SA FENETRE »

Un certain je-m'enfoutisme politique.

Les bonnes fées de Saint-Valéry

SPECTACLE *populaire assurément, Si c'était à refaire*, de Claude Lelouch, est sorti le 29 octobre 1976 dans vingt-six salles de la région parisienne. En douze jours, deux cent neuf mille trois cent cinquante-deux spectateurs l'avaient déjà vu. Le support publicitaire est efficace, la critique de la presse quotidienne est dans l'ensemble favorable. Dans le cadre commercial du cinéma français, le succès est normal.

Normal... Le film de Lelouch est fait pour plaire. Il plaît. Si c'était à refaire s'inscrit dans l'image de la France contemporaine, il déplace légèrement l'éclairage, il sécurise. D'une réalité grise évoquée, il produit une image dorée que l'écran rend présente.

Même si son scénario emprunte aux conventions du mélodrame et du photo-roman, le film est contemporain : ce sont des questions d'aujourd'hui que le milieu carcéral et la réinsertion de l'ancien détenu dans le monde du travail, que l'école et plus précisément la crise de l'enseignement de l'histoire, que l'effort des femmes pour conquérir au moins l'autonomie. Ce sont des signes d'aujourd'hui que la présence, au fond commun de nos existences, de l'automobile ou des vacances...

Résumé possible : une jeune femme, qui a été condamnée à quinze ans de détention pour complicité dans une affaire de meurtre, sort de prison. Grâce à l'appui de son avocat, elle retrouve le fils qu'elle a eu d'un infirmier aux premiers temps de sa vie carcérale, et qui a été élevé par l'Assistance publique. Elle passe avec lui des vacances à Saint-Valéry-sur-Somme, elle lui dit après quelque temps qu'elle est sa mère. A Paris, elle travaille dans une boutique dont la propriétaire, passionné d'automobile, lui laisse la responsabilité. Elle retrouve une ancienne compagne de cellule, et l'installe chez elle. L'amie devient la maîtresse initiatrice du fils ; elle-même s'éprend du sympathique universitaire qui enseigne l'histoire à l'adolescent. Vacances de nouveau. Le quatuor se fige dans la probité candide. Au sommet du Mont-Blanc.

Bien plus que ce récit importe le regard de Lelouch. La prison est belle comme cet hôtel trois étoiles que dénonçait un ministre il y a peu, les surveillantes accompagnent la détenue libérée en l'entourant d'une sympathie réchauffante. Une lumière dorée — déjà — transforme l'écran en icône (1), les cheveux blonds de Catherine Deneuve, comme ceux du mannequin qui vantait quelque laque aux annonces publicitaires de l'entr'acte, nous assurent que nous sommes dans le monde du normal. De ce normal-là : quinze ans après, Catherine Deneuve n'a pas changé... Chez Lelouch, la femme ne vieillit pas.

Son fils est beau, et, avant même que nous sachions qu'il est son fils, nous l'avons identifié : il est le leader du petit groupe d'élèves qui parlent dans le couloir du lycée d'Aix où l'Assistance publique l'a opportunément placé. Il est sans doute intelligent, mais nous aurons peu l'occasion de le mesurer : dès qu'une question justifierait un débat entre ses personnages, Lelouch esquive. La caméra s'envole, cadre un ciel évidemment chaleureux, rêve un peu. Une musique confortable chasse les mots. Plan suivant, le problème est résolu...

Les femmes, qui bien entendu sont très belles aussi, sont sans soucis (d'argent, de travail, de logement), et l'émerveillement du vieux commerçant devant sa nouvelle voiture (2) nous laisse imaginer que le sort des hommes n'est pas moins enviable.

L'usine à rêves (normalisante, intégrante) est toujours active derrière les signes ténus et superficiels de notre quotidien. On se suicide beaucoup dans les prisons françaises de 1976. Même chez Lelouch. Pourtant le suicide de celui qui fut le coupable malheureux du meurtre initial, non seulement est rapidement évacué, mais concourt même au bien de l'héroïne. La prison est un lieu dont le détenu — pas si méchant que ça, pas si victime que ça... — sort pour aller manger la langouste préparée par les bonnes fées de Saint-Valéry, sous le ciel jaune de la baie de Somme.

JEAN-PIERRE JEANCOLAS.

(1) Importance de la dominante chromatique d'un film : les jaunes chauds, bois cirés et couchers de soleil, du film de Lelouch sécurisent le spectateur autant que — par exemple — les verts sombres et maussins le dérangeaient dans *Cadavres exquis*, de Francesco Rosi.

(2) Prestige du gros moteur dans l'univers de Lelouch, depuis *Un homme et une femme*... Le court métrage projeté avant *Si c'était à refaire* a une fonction dans le spectacle proposé. Une caméra fixée à l'avant d'une grosse moto avale, en un long plan continu, les rues de Paris, de l'Etoile à Montparnasse. Bruit de moteur, crissement des pneus. C'est insolent, gentiment insolent : l'homme à la moto court à un rendez-vous avec une jeune femme dont les cheveux blonds garantissent la pureté. Avant même que ne commence le long métrage — dont la cible commerciale est plus le quadragénaire que l'adolescent. — Lelouch a déjà « mis dans sa poche » toute une génération de fanatiques du gros cube.

Simon, Mado, Pierre et les autres...

A l'ancien fonctionnaire véreux qui, confondu, effondré, larmoyant, s'inquiète du destin de son épouse et de ses enfants, Simon-Piccoli, la moue dédaigneuse, conseille : « *On ne va pas se mettre à jouer un mélodrame !* » Déni flagrant, car ce genre honni, d'un bout à l'autre du film, nous ne le quittons point.

Pourtant, résumé avec tact, le scénario de Sautet aurait pu faire illusion : un promoteur immobilier mis en difficulté par les excès d'un de ses associés se trouve redevable d'une somme considérable et devrait négocier avec un collègue qu'il méprise. Pour ne point le faire, il se laisse tenter par une entreprise de chantage qui lui permet de porter un rude coup financier à son adversaire et d'éponger sa dette.

Un tel canevas pouvait en effet, en nous maintenant à distance, illustrer avec pertinence un combat de loups par temps de crise et dévoiler avec netteté les basses méthodes des promoteurs aux abois ; surtout qu'à l'horizon critique pointent, malgré tout, le chômage des jeunes, les licenciements collectifs, les abus immobiliers, et même la montée de la gauche. Mais Sautet s'enlise, et ce canevas s'effiloche sur les épines d'un psychologisme poisseux qui présente pêle-mêle, sans assumer la représentation, les figures les plus tristes du mélodrame bourgeois : la jeune prostituée au cœur grand, la confidente enceinte de son amant mais amoureuse d'un autre homme, la fiancée délaissée alcoolique par dépit, le jeune homme noble et beau licencié par les méchants Allemands, le père sybarite réduit à vendre ses meubles, etc.

Du projet initial, presque rien ne subsiste, et les scandales immobiliers sont assez nombreux en France pour que tout le monde sache qu'il n'est point nécessaire d'en arriver au « faux en écriture » ou à l'imitation des signatures de préfets pour obtenir au prix agricole des terrains destinés à la construction d'ensembles résidentiels. Faire de cette pratique, relativement courante dans notre société d'injustice, une activité de gangsters, c'est la renvoyer à un exotisme de la délinquance, banal pour la fiction et ruineux pour le propos politique. Quand on songe aux scandales immobiliers et urbains des récentes années (la Défense, La Villette, le Marais, le quartier Italie, la place des Fêtes, ...), la pudeur de Sautet à dénoncer les accointances entre les promoteurs et les hommes politiques paraît bien déplacée ; elle révèle cependant que cette question est bien pour l'auteur une simple « coquetterie sociale » et qu'à trop y insister il minerait l'objectif dissimulé sous le mélange des genres, sous cette circulation de l'affection, sous ce « familiarisme », et qui serait son espoir d'une réconciliation des âges, d'une fraternisation des sexes, d'une collaboration des classes.

MADO est donc, encore, un film du compromis ; la fiction intègre et adapte au groupe-protagoniste des personnages disparates : un avocat libéral et un jeune gauchiste, un syndicaliste militant et un vénérable radical, un barman volubile et un joueur de bridge, une prostituée et un écologiste, un promoteur et une serveuse, etc. ; le gros rouge d'un bistrot, l'accordéon d'une guinguette ou la boue d'un chantier constituent les oasis miraculeuses permettant la communion des individus, l'oubli de leurs oppositions. Surtout ne point parler de politique : elle divise. L'affection rassemble, l'amitié lie, l'amour soude. Entre-temps, la droite tue.

I. R.

● STAGE DE PERFECTIONNEMENT DES JOURNALISTES. — L'université René-Descartes a organisé de janvier à décembre 1976 un stage de longue durée de « *perfectionnement aux techniques des sciences humaines* » pour des journalistes qui seront disponibles dès janvier 1977. Pour tout renseignement, s'adresser au *Centre de formation continue, université René-Descartes, section « 29 avenue du Général-Leclerc », 75014 Paris. - Tél. : 707 39 19.*

CITE UNIVERSITAIRE

« PAVILLON DU LAC »

Ouvert tous les jours

Terrasse chauffée
20, rue Gazan (Parc Montsouris)
588-38-52

GRANDES MANŒUVRES DANS L'OCÉAN INDIEN

Par PHILIPPE LEYMARIE

La paix armée

Jusqu'en 1967, l'océan Indien paraissait presque « vide » et délaissé par les grandes puissances. Simple voie de transit entre l'Occident et l'Extrême-Orient, il semblait « hors stratégie ». Depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, la course aux armements s'était surtout concentrée sur l'Atlantique, la Méditerranée et le Pacifique. Le passage par le cap de Bonne-Espérance, cette ancienne « route des Indes », était lui-même peu utilisé depuis le percement du canal de Suez. Tirant la leçon de cet effacement — mais aussi de ses multiples difficultés — la Grande-Bretagne, autrefois principale puissance militaire de l'océan Indien, entreprenait de se dégager de toutes ses possessions situées « à l'est de Suez ».

Mais avec la fermeture du canal de Suez, la route du Cap est devenue celle du pétrole. Les guérillas dans le Dhofar, en Erythrée, au Mozambique se sont étendues. La France a enregistré une suite de déboires dans les îles du sud de l'océan Indien (Madagascar, puis Comores) et plus récemment à Djibouti. Le Sud-Yémen (Aden), puis la Somalie sont passés dans le camp socialiste, tandis que l'Union soviétique et la Chine étendaient leur influence en Afrique orientale et dans la péninsule indienne. L'Inde elle-même a été le premier pays du tiers-monde — après la Chine — à pouvoir construire sa bombe atomique.

Les Etats-Unis se sont naturellement efforcés de prendre la succession de la Grande-Bretagne dans le Golfe, sur la mer Rouge, en Afrique australe, et dans les grands archipels qui ferment l'océan Indien à l'est ; mais leurs alliés ont enregistré des défaites cuisantes en Indochine et dans les anciennes colonies portugaises. Le canal de Suez a été ouvert de nouveau à la navigation. Enfin, les « bastions blancs » de l'Afrique australe sont ébranlés et risquent d'échapper à l'Occident...

L'océan Indien est ainsi devenu l'enjeu d'une vaste compétition stratégique dont Philippe Leymarie analyse ici les données essentielles.

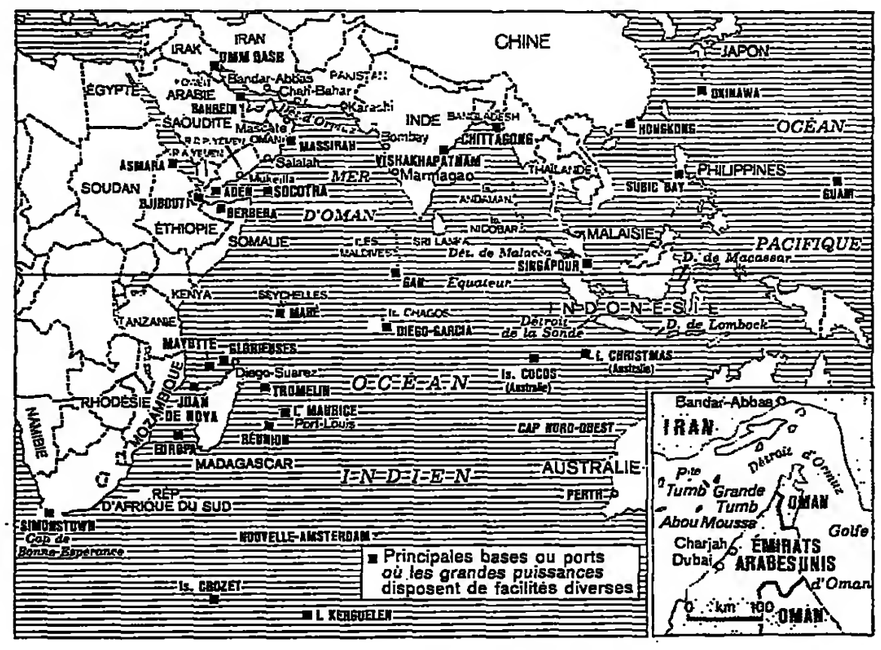

« Essentielle pour la sécurité des Etats-Unis »

La base de Diego-Garcia, sur la route des pétroliers et des cargos

« PARTEZ, sinon on ne vous nourrit plus. Il faut laisser la place pour les Américains »... C'était il y a dix ans, à Diego-Garcia, un atoll de 28 kilomètres carrés isolé au beau milieu de l'océan Indien, à 1 200 milles au sud de la pointe de l'Inde et à distance sensiblement égale des côtes indonésiennes, africaines ou malgaches. Sans nom autre que celui d' « Ilois », mille deux cents descendants d'esclaves africains y vivaient pauvrement, de la pêche itinérante et du ramassage des noix de coco. Pour eux, c'était la fin d'une existence sans doute médiocre, mais ils n'en connaissaient pas d'autre ; pour leur île, cédée par le gouvernement mauricien aux Britanniques, puis rétrocédée par ces derniers aux Américains, c'était le début d'une grande aventure militaire.

Aujourd'hui, Diego-Garcia est le principal point d'appui de la stratégie américaine dans l'océan Indien. L'atoll a été transformé en une sorte de porte-avions fixe au cœur de l'océan : une piste d'atterrissage de 4 000 mètres, apte à recevoir les plus gros avions, comme les bombardiers B-52, les avions-cargos C-5, les ravitailleurs en vol KC-135 ; une escadrille d'avions d'observation P 3 C Orion y est basée en permanence. Des travaux sont en cours pour construire une jetée de 250 mètres et aménager le lagon de telle manière qu'il puisse recevoir une escadre d'une douzaine de navires, notamment des sous-marins nucléaires dotés d'armes SLBM à longue portée. Des silos de stockage pour têtes nucléaires Polaris et Poseidon seraient en cours de montage, de même que des réservoirs à carburant, des locaux de maintenance, un important centre de télécommunications, etc.

La base, où travaillent actuellement un millier de soldats et de civils américains et une soixantaine de Britanniques, est donc en grande partie opérationnelle. Certains équipements fonctionnent depuis 1972, date à laquelle le Pentagone a décidé de renforcer considérablement le potentiel de l'île, obtenant à cet effet du Congrès un crédit de 32 millions de dollars qui a été dépensé en 1974. Le 18 juillet 1975, le Sénat américain a voté une rallonge de 18,1 millions de dollars pour les travaux d'extension de la base, qui se sont ajoutés aux 13,8 millions déjà inclus dans le budget de la défense par la Chambre des représentants. Une somme totale de 175 millions de dollars devrait être consacrée à l'ensemble de ces aménagements, soit 857 millions de francs (1).

Diego-Garcia présente des avantages exceptionnels pour les stratèges américains. En raison de sa position géographique, l'île « commande » naturellement tout l'océan Indien : un navire quittant sa rade peut rejoindre n'importe quelle côte d'un pays riverain en deux jours au maximum. Les avions n'ont à redouter, au départ de Diego-Garcia, ni cyclones ni vents trop forts, fréquents dans d'autres parties de l'océan. Base-ricochet entre l'ouest et l'est de l'océan, centre permanent d'écoute, de ravitaillement, de réparations, la base ainsi édifiée évite à la marine américaine d'entretenir en permanence dans l'océan Indien un porte-avions et son escadre, ce qui ne manque pas d'intérêt à l'heure où la marine américaine est obligée de faire des économies et voit le nombre de ses porte-avions passer de quinze à treize unités. Avec le support de Diego-Garcia, la durée de présence des sous-marins nucléaires peut être doublée, ce qui donne aux installations une importance comparable à celle de Subic-Bay, aux Philippines (2).

Un nouvel Okinawa

SUR le plan des transmissions, Diego-Garcia est appelé à devenir le centre d'écoutes et le relais numéro un de tout l'océan : ce rôle était rempli jusque-là par la base américaine de Kagnew, en Erythrée, sur les bords de la mer Rouge (dont l'activité a dû être réduite ces dernières années bien qu'elle ne soit toujours pas fermée). La station de transmission de Diego-Garcia devrait également reprendre à son compte progressivement la partie proprement militaire des opérations de « *tracking* » (repérage, poursuite) des stations de la NASA à Madagascar — fermée récemment sur décision des autorités malgaches — et aux Seychelles, dont les activités pourraient gêner un jour ce petit Etat, souverain depuis juin 1976. Elle devrait être raccordée au réseau de navigation « Omega », installé par les Américains dans différents pays (et notamment dans le département français de la Réunion), destiné à guider les missiles lancés par les sous-marins nucléaires. Dans tous ces domaines, — outre cette situation géographique « idéale », — l'atout maître de Diego-Garcia est son isolement complet : les anciens habitants de l'archipel des Chagos ont tous été déportés (voir l'encadré : « *Nous n'irons pas à Agalega...* »). Les terres les plus proches appartiennent à l'archipel des Maldives, au sud-ouest de la péninsule indienne : dans cet ancien territoire britannique, la Grande-Bretagne disposait encore sur l'île de Gan d'une base qu'elle a quittée en août 1976, et qui pourrait être prochainement occupée par la marine américaine.

Officiellement, il n'est encore question pour Diego-Garcia ni de B-52, ni de sous-marins nucléaires : c'est du moins ce qu'assurent les autorités britanniques, qui s'emploient — pour endiguer la vague de critiques qui s'élève de l'île Maurice et des nations riveraines de l'océan Indien — à minimiser l'importance de la base ainsi que des aménagements en cours. M. Roy Mason, le ministre britannique de la défense, a même assuré à la fin de l'année dernière que le nouvel accord conclu en décembre 1974 entre Londres et Washington pour l'utilisation de Diego-Garcia ne prévoyait qu'une « *expansion modeste* » de la base (3). Mais la plupart des observateurs, notamment dans les milieux militaires, reconnaissent que Diego-Garcia pourrait recevoir une partie des avions basés jusqu'en 1976 en Thaïlande et des sous-marins de Subic-Bay (Philippines). Ils s'accordent aussi à admettre que Diego-Garcia deviendra un « *complexe militaire de défense* » et ne se limitera pas — comme il en avait été question au moment de la cession de l'île — au domaine des télécommunications. Et ils voient déjà en elle « *un nouvel Okinawa* », ou la « *Malte de l'océan Indien* » selon le mot de John McCain, commandant des forces américaines dans le Pacifique. Les seules inquiétudes portent sur la possibilité pour les techniciens américains d'effectuer des travaux souterrains importants en raison de la faible profondeur des eaux autour de l'île, et de sa structure géologique, qui est de type coralien.

Les enjeux

EN fait, pour les Américains, comme pour leurs alliés britanniques, Diego-Garcia est avant tout un « *anti-Berbera* » : ils souhaitent réaliser dans l'atoll tout ce qu'ils soupçonnent les Soviétiques d'avoir déjà mis en place dans la base somalienne. Julian Emery, le ministre d'Etat au Foreign Office, avait déclaré aux Communes le 5 février 1974 : « *Le gouvernement britannique estime depuis longtemps souhaitable — et dans l'intérêt de l'Occident — de faire contrepoids aux activités soviétiques croissantes dans l'océan Indien.* » Plus prosaïquement, le rapport 1975 du département d'Etat sur la défense des Etats-Unis note : « *Il semble nécessaire d'observer la situation et de montrer de temps en temps que les Etats-Unis peuvent faire sentir leur présence dans cette région. Diego-Garcia nous permet de soutenir de telles opérations, efficacement, sans capacités logistiques mobiles additionnelles.* » Le président Gerald Ford a lui-même insisté à plusieurs reprises sur l'importance de Diego-Garcia, une base qualifiée d' « *essentielle à la sécurité des Etats-Unis* ». Et l'amiral Elmo Zumwalt, chef d'état-major de la marine américaine au moment où fut prise la décision d'axer tout le dispositif américain dans l'océan Indien sur Diego-Garcia, a expliqué pourquoi son pays s'intéressait si fortement à des bases permanentes de ce type : « *Les événements tels que la guerre israélo-arabe, l'embargo sur le pétrole et la hausse des prix du « brut » montrent bien que nos intérêts dans l'océan Indien sont directement liés à nos intérêts en Europe et en Asie et — plus largement — à nos intérêts fondamentaux dans le maintien d'un équilibre global des forces en présence. L'océan Indien est devenu la région où on risque de voir se produire les glissements les plus importants de l'équilibre des puissances dans les dix prochaines années. Nous devons donc avoir la possibilité d'orienter les événements dans cette région et la capacité d'y déployer notre puissance militaire qui doit être un élément essentiel de notre influence. A mon avis, cette possibilité est la principale raison pour laquelle nous avons prévu de nous installer à Diego-Garcia.* »

L'enjeu principal de la course aux armements et de la « chasse aux îles » actuellement perceptibles dans l'océan Indien est la liberté de navigation du millier de cargos de toutes nationalités et provenances qui y croisent chaque jour, ainsi que l'approvisionnement de l'Occident et du Japon en pétrole extrait des pays riverains de la mer Rouge et du Golfe où se trouvent 60 % environ des réserves mondiales connues. Selon diverses prévisions, les besoins annuels de l'Europe en pétrole passeront à un milliard de tonnes à partir de 1980, et celles du Japon à 600 millions de tonnes. Une cinquantaine de pétroliers franchiront alors chaque jour le détroit d'Ormuz pour entrer dans l'océan Indien et emprunter soit le canal de Suez, soit la route du Cap, soit les détroits qui barrent l'entrée du Pacifique. Les investissements occidentaux dans les Etats du Golfe sont immenses : les Etats-Unis à eux seuls, avec un milliard et demi de dollars, contrôlent plus de la moitié de leurs industriels d'extraction. Les principaux pays producteurs sont l'Arabie Saoudite, l'Iran, le Koweït et Abou-Dhabi. Le « forcing » sur les prix, à partir de 1973, n'a fait que renforcer l'intérêt des pays occidentaux pour les sources d'énergie du Golfe, réputées plus « sûres » que les pétroles libyen et algérien par exemple.

La génération des super-pétroliers

PAR ailleurs, l'obligation de contourner Le Cap, à partir de 1967, a donné naissance à une génération de super-pétroliers de plus de 100 000 tonnes de jauge, qui ne peuvent plus emprunter désormais le canal de Suez. Certains atteignent 250 000 tonnes, voire 500 000 tonnes comme le *Batillus* sorti récemment des chantiers français. Ces navires — qui permettent de réaliser des économies appréciables sur les longs parcours — ne peuvent en revanche emprunter aucun canal ou détroit de faible profondeur ; et ils sont en général obligés de charger et décharger au large, sur des « terminaux » spécialement affectés à cet usage. La réouverture du canal de Suez ne signifie donc pas un retour aux anciennes normes de trafic. Un million de tonnes de pétrole continuent de transiter chaque jour au large du Cap, et vingt-sept navires en moyenne — dont seize pétroliers — empruntent cette voie quotidiennement en 1976 (contre quarante-six navires, dont dix-huit pétroliers, lorsque le canal était fermé). Sur le canal de Suez, la reprise a été limitée pour les pétroliers, plus nette pour les cargos : en 1966, le canal avait accueilli 13 % du trafic maritime mondial et 38 % du pétrole brut embarqué dans les ports du Golfe ; en mai 1976, un an après sa réouverture, il avait à peine retrouvé son volume de trafic des années 1949-1950, soit 30,7 navires par jour au lieu de 58,7 en 1966 (4). Cependant au 1er juin 1976 — selon les autorités égyptiennes, — douze mille navires avaient franchi le canal en une année, contre vingt-deux mille en 1968-1967 ; et les responsables de la gestion du canal s'attendent à un doublement du trafic actuel pour l'année 1977. Des projets sont d'ailleurs à l'étude pour élargir la partie méridionale de la voie d'eau. S'il a perdu en grande partie son ancienne vocation pétrolière, le canal de Suez avantage donc toujours les navires de faible ou moyen tonnage.

Sur le plan militaire, sans bouleverser par elle-même l'équilibre des forces, la réouverture du canal a tout de même permis aux navires soviétiques en provenance de la mer Noire d'économiser les deux tiers de leur trajet. De même, les Etats-Unis peuvent désormais détacher assez rapidement des unités de leur VIe flotte (Méditerranée) pour épauler celles de la VIIe flotte (Pacifique) qui avaient jusque-là la charge de « montrer le pavillon » dans l'océan Indien. Le tirant d'eau du canal exclut cependant les gros porte-avions ainsi que les sous-marins nucléaires. De plus, les abords de la mer Rouge sont peu sûrs pour les occidentaux, avec la persistance de la rébellion en Erythrée et l'avènement de régimes de tendance socialiste à Aden, à Mogadiscio, et bientôt — peut-être — à Djibouti.

(1) *Pacific News*, 3 avril 1974 ; *le Monde*, 31 juillet et 27 décembre 1975.

(2) *Revue de politique internationale*, Belgrade, 20 mars 1974. Le document Nations unies A/AC/159/1 du 11 juillet 1974 mentionne, en outre, la construction d'un bassin d'évitage dont les dimensions seraient de 1 830 mètres de long et 610 mètres de large.

(3) *Le Monde*, 16 octobre 1975.

(4) Bulletin pétrofinance du *Financial Times*, cité par *le Monde* du 20 mai 1976, et une correspondance de Suez dans *le Monde* du 1er juin 1976.

Lire pages 20 à 23 :

P. 20-21. — Le retrait progressif de la puissance britannique. — L'irrésistible érosion des positions françaises. — Les Etats-Unis prennent la relève. — Le jeu de la Chine et de l'U.R.S.S. — L'éveil des riverains.

P. 22-23. — Deux nouveaux gendarmes : l'Iran et l'Afrique du Sud. — Suite de l'article : l'éveil des riverains.

REPERES
LE MENSUEL DU C.E.R.E.S.

Au sommaire du n° 38

un dossier

DÉCOMPOSITION DU GAULLISME

Prix du numéro : 10 F
à partir du 15 décembre

ABONNEMENTS :

France et pays de l'ex-Communauté française (sauf Algérie) ..... 100 F
Etranger ..... 120 F
Etranger (par avion) .... 150 F

13, bd Saint-Martin, 75003 PARIS
C.C.P. 34.875,30 J - LA SOURCE

Repli sur l'Europe et oubli des « dernières survivances de l'empire »

Le retrait progressif de la puissance britannique

L'OCEAN INDIEN était pratiquement une « mer britannique » jusqu'à la fin de la seconde guerre mondiale : presque tous les pays riverains étaient sous la domination ou dans l'orbite de Londres. En 1968, M. Harold Wilson, premier ministre travailliste, tirant la leçon de l'effacement de la Grande-Bretagne, annonçait un plan d'austérité militaire qui comprenait, entre autres, l'abandon de la plupart des bases militaires britanniques « *à l'est de Suez* ». Il s'agissait essentiellement de réaliser des économies sur l'entretien de troupes dans le Golfe, à Bahrein, à Sarjah et dans l'île de Masirah, ainsi qu'à Singapour. La suppression de ces bases coûteuses, dont l'efficacité stratégique apparaissait de plus en plus mal à l'ère nucléaire, devait être compensée par l'utilisation de quelques centres de communications navales ou aériennes, dans des sites si possible isolés, et, en tout cas, en dehors des zones d'instabilité politique, qui seraient aménagés en collaboration avec les Etats-Unis, eux-mêmes à la recherche de points d'appui dans une région assez nouvelle pour eux. Une commission mixte anglo-américaine avait, dès 1965, retenu comme sites possibles les îles Cocos (propriété de l'Australie), les Seychelles (dépendance britannique à l'époque), les Chagos (avec Diego-Garcia).

Ce retrait s'est effectué plus lentement que prévu : outre la base sud-africaine de Simmonstown, la Grande-Bretagne disposait encore, en 1972, d'une base et d'une garnison à Hongkong (avec six régiments et un *bataillon d'artillerie*), *d'un petit détachement* à la base de transmissions de Diego-Garcia, d'une base navale et aérienne à Singapour (avec un bataillon, quelques avions, cinq à six frégates et un sous-marin), d'une station de transmissions navales à l'île Maurice, d'un bataillon stationné à Bornéo, *d'un détachement de soldats d'élite* chargés d'instruire l'armée de l'émirat d'Oman, enfin de quatre escales aériennes : Nairobi (Kenya), Sarjah (Emirats arabes unis), Masirah (Oman) et Gan (îles Maldives). Cependant, les effectifs — qui étaient encore de quatre-vingt-cinq mille hommes en 1967, n'étaient déjà plus que de quinze mille soldats environ en 1972.

Dans le même temps, la Grande-Bretagne avait entrepris d'alléger sa présence dans la base sud-africaine de Simmonstown, à 40 kilomètres du Cap : un accord signé en 1955 prévoyait qu'elle servirait à « *assurer, par les efforts combinés des forces navales respectives des deux pays, la sécurité des routes maritimes qui contournent l'Afrique australe* ». La base offre, notamment, des abris pour sous-marins ainsi que les facilités d'un grand P.C. opérationnel souterrain, équipé, semble-t-il, du plus puissant centre de télécommunications et d'écoute navale de tout l'hémisphère austral. Cependant, l'embargo mis par le cabinet travailliste sur la vente des armes à l'Afrique du Sud, en 1964, a ôté à l'accord de Simmonstown une partie de son contenu : la Grande-Bretagne refusait à l'Afrique du Sud les moyens d'exercer les responsabilités militaires qu'elle avait elle-même confiées à son ancienne colonie. La victoire des conservateurs, en 1970, a remis en cause cette politique ; au début de l'année 1971, Sir Alec Douglas-Home a fait approuver un projet de vente d'hélicoptères à l'Afrique du Sud et annoncé que son pays voulait garder la responsabilité de coordonner la sécurité de la navigation commerciale dans cette zone. Entre-temps, avec la fermeture du canal de Suez, le canal du Mozambique était redevenu une voie de passage essentielle, le trafic ayant quadruplé (un navire chaque demi-heure environ, dont un tiers de super-pétroliers).

De nouveau au pouvoir, les travaillistes sont revenus à la charge : M. Callaghan, alors ministre des affaires étrangères, a fait valoir que « *les facilités offertes à la Royal Navy paraissaient n'avoir qu'un caractère marginal* », et le commandant en chef de la marine britannique, l'amiral Terence Lewin, jugeait lui-même qu' « *en temps de paix la Grande-Bretagne pouvait se passer aisément de la base de Simmonstown* ». En outre, les Britanniques ont pris conscience, selon le mot d'un parlementaire écossais, que « *le prix à payer, y compris le soutien que cela constitue pour l'apartheid, était trop élevé* ». Ce projet de dénonciation de l'accord de Simmonstown s'était évidemment heurté à une opposition très vive parmi les conservateurs : « *Il se pourrait bien qu'un jour nos principales routes soient menacées* », avait déclaré, à la fin de l'année 1974, M. Peter Walker, le secrétaire au Foreign Office du « cabinet fantôme ».

Le Livre blanc sur la défense, publié en mars 1975, a confirmé que les forces armées anglaises seraient désormais concentrées sur « *leur première ligne de défense* » (soit en Europe) et que les « *dernières survivances de l'empire* » seraient éliminées. Le 16 juin 1975, *l'accord de Simmonstown a été* effectivement dénoncé : la plupart des forces britanniques ont désormais quitté Hongkong ; la base de télécommunications de l'île Maurice, qui employait quatre cent soixante-quinze personnes, a été fermée en août 1975 ; le dernier officier britannique a quitté *Singapour le 31 mars dernier*, mettant fin à une présence militaire de cent cinquante ans ; enfin, les Seychelles sont devenues indépendantes en juin 1976, et ont reçu — en guise de dot — les trois îles de leur archipel qui — avec Diego-Garcia — composaient le British Indian Ocean Territory (B.I.O.T.). Cela n'empêche pas la Grande-Bretagne de conserver un certain nombre de facilités dans les îlots le long du Dhofar et à l'entrée du Golfe ainsi que dans des îles dépendant de l'Australie (îles Cocos et Christmas) et, bien sûr, à Diego-Garcia, qui reste, en principe, sous sa souveraineté.

« Nous n'irons pas à Agalega... »

« S'il dire nous retourne là-bas, grand merci à Zézu. » *La nostalgie est grande chez les mille deux cents déportés de Diego-Garcia qui attendent toujours à l'île Maurice un hypothétique reclassement. Ils vivent misérablement, éparpillés aux quatre coins de l'île ; aucun n'a vu le premier sou des compensations promises lors de leur évacuation, commencée dès 1969. Le déracinement se fait durement sentir : l'adaptation à la vie mauricienne est lente et difficile ; beaucoup de leurs enfants ne vont toujours pas à l'école ; sept adultes seulement savent écrire. Et, surtout, ils manquent d'argent, dans une île où tout se paie au prix fort et où il n'est plus possible de vivre — comme jadis à Diego-Garcia — de la pêche, des volailles ou de la cueillette : 27 % des trois cents familles disposent de moins de 100 roupies par mois (1 R = 0,80 FF). Doux, pacifiques et surtout accablés et désorientés, les « îlois » sont une proie facile pour les partis politiques d'opposition qui s'efforcent de les mobiliser et de mettre en difficulté le gouvernement travailliste du Dr Ramgoolam, victime — en ce domaine comme en bien d'autres — de son propre attentisme.*

Le scandale a pris une nouvelle dimension lorsque M. Gaëtan Duval, ancien ministre des affaires étrangères et leader de l'opposition de droite au Parlement mauricien, a saisi, en août 1975, la haute cour de justice de Londres du cas des « îlois », arguant qu'ils sont toujours citoyens britanniques — puisque leur île a été cédée à la Grande-Bretagne avant l'accession du pays à l'indépendance. Une polémique a alors agité les milieux politiques de Washington et de Londres : les îlois ont-ils été expulsés de force des Chagos ? Les îles étaient-elles désertes, comme l'a assuré le Pentagone, qui affirme avoir trouvé place nette en 1973, lors de l'installation de ses personnels dans l'atoll ? Le Washington Post *et le* Sunday Times *(Londres) se sont emparés de l'affaire, tandis que le sénateur Kennedy et la gauche travailliste posaient à leurs gouvernements respectifs des questions gênantes.*

Mais le plus embarrassé de tous est, sans conteste, le cabinet mauricien. Le renforcement de la base — qu'il assure aujourd'hui avoir ignoré et qu'il condamne à son tour, — le fait qu'il n'a pas versé les sommes déjà allouées à cet effet par les Britanniques, son silence depuis dix ans sur toute cette affaire, le placent dans une situation difficile. Pour une partie de l'opposition, cet embarras a une cause : la cession de l'île, à un prix dérisoire, à la Grande-Bretagne, en 1965, aurait eu une contrepartie par laquelle la Grande-Bretagne s'abstenait d'organiser un référendum sur l'indépendance, pour éviter que les partisans de M. Gaëtan Duval, le bouillant leader de la communauté créole, ne puissent exprimer publiquement leur désir de... rester anglais, comme ils en avaient l'intention. M. Jagatsingh, ministre du plan et secrétaire général du parti travailliste actuellement au pouvoir, s'en est expliqué récemment, donnant à cette thèse un poids nouveau : « Si l'île Maurice n'était pas divisée, à l'époque, sur la question de son accession à l'indépendance, l'Angleterre n'aurait pu prendre possession de Diego-Garcia. »

Le ministre des finances, M. Ringadoo, principal lieutenant du Dr Ramgoolam, soutient aujourd'hui qu'il aurait été « stupide » *de distribuer les 8 500 000 Rs déjà reçues du gouvernement britannique aux « îlois », « des gens simples qui ont jusqu'ici vécu dans un monde où l'argent n'avait pas de valeur et qui ne sauraient comment le dépenser ». Harcelé par la presse à Maurice comme à Londres, le gouvernement mauricien s'est proposé finalement de reloger les « îlois » à Agalega, une île située à 1 500 kilomètres au nord de Maurice, qui présente des conditions de vie comparables à celles qui existaient aux Chagos. Mais la majorité des déportés se sont opposés à ce nouveau transfert. Ils craignent, notamment, d'être la proie de la compagnie Chagos Agalega Ltd, qui exploitait déjà les plantations de coprah de Diego-Garcia et des petites îles sœurs, et les faisait vivre dans des « conditions inhumaines » ; ils savent aussi que les cocoteraies d'Agalega sont infestées de moustiques et couvertes de mares, et que les légumes n'y poussent pas.*

La gêne du gouvernement britannique est à peine moins grande, notamment depuis que le sénateur américain Culver a révélé, en septembre 1975, les conditions de la rétrocession de Diego-Garcia aux Etats-Unis : le Foreign Office aurait alors réalisé sur cette affaire un bénéfice de 27 millions de Rs, en ristourne des sommes dues par la Grande-Bretagne au Pentagone pour les achats de fusées « Polaris » effectués en 1966...

(Cliché Roger Viollet.)

LA CONQUETE DE MADAGASCAR AU DEBUT DU SIECLE
« L'époque actuelle est aux flottes mobiles de haute mer »...

Présence maritime et aide aux régimes progressistes

LE JEU DE LA CHINE ET DE L'UNION SOVIÉTIQUE

TOUTES les entreprises occidentales dans l'océan Indien — et en particulier l'agrandissement de la base de Diego-Garcia — *sont justifiées en premier lieu par* l'accroissement de la présence soviétique dans ces eaux et sur les rivages qui les bordent. L'Ouest accuse l'U.R.S.S. de vouloir prendre pied sur un océan auquel elle n'a pas d'accès naturel et qui ne constitue pas pour elle une route maritime primordiale ; il s'inquiète de voir l'Union soviétique conclure avec la plupart des trente-quatre pays riverains des accords ou des traités d'assistance, parfois assortis de facilités pour la pêche ou le mouillage des bateaux de guerre. Les Occidentaux soupçonnent, en somme, l'U.R.S.S. d'être en mesure de couper un jour les routes maritimes traditionnelles d'expansion et d'approvisionnement de l'Europe et des Etats-Unis.

Ainsi, le président Ford, en août 1975, a évoqué l'existence de « trois bases navales importantes » de l'U.R.S.S. dans l'océan Indien, afin de justifier l'agrandissement de celle de Diego-Garcia. Sir Alec Douglas-Home, en visite à New-Delhi en février 1973, manifestait une inquiétude comparable : « Le risque existe de voir cette région monopolisée par la marine d'un seul Etat. » L'amiral Zumwalt lui-même, chef des opérations de la marine américaine, faisait état à la même époque de « l'augmentation rapide de la capacité de soutien logistique mobile de l'U.R.S.S. dans l'océan Indien ».

Cette volonté de présence est incontestable, et elle correspond au vieux souci de la diplomatie et de la marine soviétiques d'accéder aux mers chaudes, sur lesquelles elles n'ont pratiquement aucun débouché ; au désir de soutenir les pays qui se réclament du socialisme ou se sont lancés dans des entreprises de libération nationale ; à la nécessité pour l'U.R.S.S. d'offrir une alternative permanente à la présence américaine et — depuis l'aggravation de la brouille sino-soviétique — de contrer les tentatives d'implantation de la Chine populaire ; enfin, à la nécessité d'ouvrir des routes pour son commerce et ses approvisionnements.

Mais, rendue difficile par la fermeture du canal de Suez pendant huit ans, cette présence n'a pas un caractère spectaculaire ; directeur de la C.I.A., M. William Colby, entendu en août 1975 par la commission de défense du Sénat américain, la qualifiait même de « relativement peu importante ». Il s'agit essentiellement d'une petite escadre de guerre permanente, qui comprenait — selon les estimations — de douze à quinze navires, venant des bases de la mer Noire, de l'Arctique ou de Vladivostock ; et d'une série de facilités obtenues sur une partie du pourtour de l'océan, avec tout au plus trois bases permanentes.

L'escadre comprenait en 1975 un croiseur lance-missiles de 20 000 tonnes, du type Sverdlov ; deux ou trois destroyers (dont un lanco-missiles) ; deux escorteurs ; deux sous-marins (dont un à propulsion et armement nucléaires) ; des mouilleurs et des dragueurs de mines, ainsi qu'un navire de débarquement et plusieurs bâtiments de soutien logistique. S'y ajoutent quelques petits bâtiments spécialisés dans la recherche scientifique. Ces navires ont surveillé en 1974 les manœuvres occidentales « Midlink », et participé à un grand exercice qui s'est déroulé en avril 1975 sur les quatre océans : « Okeon 75 » (1).

(1) *Défense nationale*, février 1976.

Le principal allié de l'Union soviétique dans l'océan Indien est la Somalie, dont l'armée a été équipée de matériel moderne et convenablement entraînée par l'U.R.S.S., ce qui la place loin devant les armées éthiopienne et kenyane. La contrepartie est le droit pour les bâtiments de l'escadre soviétique de l'océan Indien de mouiller dans le port de Berbera. Un traité signé en 1974 entre les présidents Syad Barre et Podgorny prévoit d'ailleurs une extension de l'assistance militaire soviétique à la Somalie. Les Américains soutiennent que la base de Berbera abrite également des installations secrètes de la marine soviétique : une station de télécommunications et des bâtiments de stockage de missiles. Les Somaliens ont toujours nié l'existence de cette base, de même que les Soviétiques ; mais les Occidentaux sont convaincus de son existence, et pensent que les dénégations des intéressés sont surtout d'ordre tactique, afin de donner plus de poids à leurs protestations contre la présence française à Djibouti — distant d'une centaine de kilomètres de Berbera — et contre celle des Américains à Diego-Garcia.

Le Sud-Yémen (Aden) offre également des facilités aux Soviétiques, notamment dans l'île de Socotra, au milieu du détroit de Bab-El-Mandeb : ce pays nie cependant que l'île soit devenue une base soviétique. Dans le Golfe, les navires soviétiques peuvent faire escale au port irakien d'Oum-Qasr, mais ses accès sont difficiles, et au surplus très surveillés par les Américains et les Iraniens. Dans le golfe du Bengale, ils peuvent mouiller et se ravitailler à Vishakhapatnam, base navale indienne où séjournent en permanence des conseillers militaires soviétiques, ainsi qu'à Chittatong, un port du Bangladesh que les Soviétiques ont contribué à remettre en état, et à Trincomalies, une port du Sri-Lanka (Ceylan). La marine soviétique dispose en outre de facilités à Dar-Es-Salaam (Tanzanie) et à Beira (Mozambique). Des accords de coopération économique ont été signés récemment avec Madagascar et avec les Comores. Enfin, un droit de mouillage a été ouvert à Port-Louis (île Maurice), où les chalutiers et bâtiments de guerre soviétiques peuvent croiser des unités de tous bords...

Bien qu'elle soit très active sur le plan diplomatique — dans des pays comme la Tanzanie, le Pakistan ou Madagascar, ses ambassades emploient plusieurs centaines de personnes, — la Chine n'apparaît pas comme une puissance guerrière dans l'océan Indien. Ses moyens nucléaires paraissent entièrement tournés vers l'Union soviétique ou vers les archipels qui la ceinturent. Préoccupé par l'accueil favorable qui est fait à la coopération avec l'U.R.S.S. en Inde et au Bangladesh, Pékin a entrepris récemment de normaliser ses relations avec ces pays. En Afrique, les Chinois s'efforcent également, avant tout, d'offrir une alternance aux avances soviétiques. Ils ont un grand succès à leur actif : la construction, pour relier la Tanzanie et la Zambie, du chemin de fer « Tanzam », une voie de 1 859 kilomètres posée en cinq ans, avec l'aide de quinze mille ouvriers et ingénieurs chinois. La Chine coopère également sur le plan économique avec des pays comme le Sud-Yémen, Zanzibar, le Mozambique, Madagascar et l'île Maurice.

Un Annuaire de l'océan Indien

L'UNIVERSITE d'Aix-Marseille, qui publie régulièrement des Annuaires de l'Afrique du Nord et de l'Afrique noire, a entrepris cette année l'édition d'un Annuaire de l'océan Indien dont le premier volume vient de paraître.

Le Centre d'étude et de recherches sur les sociétés de l'océan Indien est responsable de l'élaboration de cet ouvrage. On trouvera notamment dans le tome I (1974) une description géographique et politique des pays riverains et une analyse des échanges extérieurs. Parmi les études portant sur des cas d'espèce : la comparaison de deux institutions socialistes propres à la région : le fokonolona malgache et le village ujamaa tanzanien (par Frank Moderne). La Réunion, l'île Maurice et Madagascar occupent une bonne place dans ce volume, qui contient aussi d'abondantes informations chronologiques et bibliographiques. A noter encore l'article d'Yves Prats : « L'océan Indien, zone stratégique ».

* *Annuaire des pays de l'océan Indien*, publié avec le concours du C.N.R.S., Presses universitaires d'Aix-Marseille, Aix-en-Provence, 1976, 605 pages.

Supériorité des flottes mobiles sur les bases entretenues à l'étranger

L'irrésistible érosion des positions françaises

LES positions françaises dans l'océan Indien, qui n'étaient pas négligeables, ont subi depuis quelques années un effritement constant. En 1972, en effet, Madagascar a conquis ce que ses dirigeants ont appelé sa « *seconde indépendance* », et exigé le retrait des mille parachutistes français de la base d'Ivato, près de Tananarive, des cinq cents légionnaires et des quatre cents marins stationnés à la base navale de Diego-Suarez, dans le nord du pays. Une série de réformes et de nationalisations ont achevé d'enlever à l'ancienne « métropole » la plupart de ses prérogatives. A la suite d'une « fausse manœuvre » du Parlement français — qui tenait, malgré l'avis du gouvernement, à détacher Mayotte de l'ensemble comorien, — l'archipel a décrété plus tôt que prévu son indépendance, en juin 1975, entraînant les représailles de Paris : suppression des crédits dès juin 1975, retrait des fonctionnaires et enseignants français en décembre de la même année ; référendum et instauration d'un statut semi-départemental à Mayotte en février 1976. De plus, le gouvernement malgache a revendiqué les îlots conservés par la France autour de la Grande Ile (voir l'encadré : « *La chasse aux cailloux* ») ; à l'île Maurice, la France a perdu son meilleur allié, en la personne de l'ancien ministre des affaires étrangères, Gaëtan Duval, qui a dû quitter la coalition gouvernementale en 1973 ; enfin, à la Réunion, la poussée de la gauche autonomiste — majoritaire lors de l'élection présidentielle de mai 1974 — se confirme.

A Djibouti — escale traditionnelle des navires et des unités françaises en route vers le sud de l'océan Indien ou vers l'Extrême-Orient et les possessions du Pacifique (Nouvelle-Calédonie, Polynésie), — la situation n'a cessé de se détériorer depuis 1973. L'opposition, contenue jusque-là par un haut commissariat français et un gouvernement local aux méthodes pour le moins discutables, a réussi à se regrouper sur une base inter-ethnique, puis à opérer la liaison avec la gauche française, à intéresser à son sort la plupart des grandes organisations internationales — Ligue arabe, pays islamiques, Nations unies, Organisation de l'unité africaine, groupe des non-alignés, — à faire enfin la démonstration de sa force à plusieurs reprises en 1975 et en 1976 en résistant aux manœuvres des partisans d'Ali Aref, des forces françaises d'occupation, ou de groupes extrémistes en liaison avec Addis-Abeba ou Mogadiscio, et en organisant d'imposants rassemblements de masse. Après avoir longtemps paru hésiter, la France a dû reconnaître en décembre 1975 la « *vocation à l'indépendance* » du Territoire français des Afars et des Issas, qu'un référendum organisé au début de 1977 rendra irréversible. Le sort de la base française — sept mille hommes en 1976, soit la plus grande concentration de troupes outre-mer — est encore en suspens ; mais son maintien a été remis en question par la plupart des parties en cause, de même qu'a été réclamée la destruction du barrage de barbelés et de mines qui enserre la ville de Djibouti. Les troupes stationnées à Djibouti comprennent le 5e régiment interarmées d'outre-mer (RIAOM), la 13e demi-brigade de la Légion étrangère (ces deux unités sont équipées de chars AMX-13, de missiles et d'hélicoptères), une escadrille de chasseurs F 100-Super Sabre et des avions de transport, plusieurs groupements de gendarmerie (escadron tournant, gardes mobiles, gendarmerie nomade), et plusieurs patrouilleurs de la marine nationale.

« Je dis bien : occidentales... »

LES avis sont partagés sur l'intérêt stratégique du territoire. M. Michel Debré, ancien premier ministre, député de la Réunion — qui s'est efforcé sans succès d'enrayer cette érosion des positions françaises dans l'océan Indien, — considère que « *tout retrait, toute faiblesse de la part de la France, tout affaissement de sa foi dans son rôle mondial serait néfaste pour elle, pour les peuples qui lui font confiance, pour l'Occident dont elle porte l'image* ». Il ajoute, à propos de Djibouti : « *Le retrait des troupes françaises serait la fin des chances occidentales dans l'océan Indien, je dis bien, occidentales...* » (1). Mais ces convictions ne sont pas celles de la plupart des stratèges français. En 1975, l'amiral Schweitzer, qui commandait les forces françaises au sud de l'océan Indien, estimait que « *les bases construites à grands frais hors des territoires nationaux soulèvent des problèmes politiques tels que les inconvénients sont plus grands que les avantages. L'époque actuelle est aux flottes mobiles de haute mer, disposant d'une logistique de ravitaillement et de navires-ateliers pour leurs réparations qui les rendent autonomes* ». De ce point de vue aussi, Mayotte — en raison d'un environnement hostile, avec les Comores, Madagascar et le Mozambique — et la Réunion — à cause de la pression du courant autonomiste — ne sont pas des points d'appui très sûrs pour la France. Des unités de la flotte française mouillent dans la rade de Dzaoudzi (Mayotte), mais l'armée — et plus encore le gouvernement — hésitent à y édifier une base. Une grande partie des personnels militaires chassés de Madagascar ont bien été transférés à la Réunion, où ils occupent une trentaine de casernements et constituent désormais un acteur de poids dans la vie politique et sociale de ce département ; mais ces installations sont provisoires, et aucun projet de grande base aéro-navale n'est à l'étude.

Cela ne veut pas dire que la France se désintéresse de cette région, bien au contraire. L'amiral de Joybert, ancien chef d'état-major de la marine, lorsqu'il s'inquiétait en mars 1976 de la « *prodigieuse montée en puissance de la marine soviétique* », pensait notamment à l'océan Indien, par où transitent une partie appréciable des approvisionnements français ; l'amiral Joire-Noulens, chef d'état-major de la marine, a visité en 1975 la Réunion et expliqué à l'opinion locale l'utilité de la « force d'intervention » assez imposante entretenue par la France dans cette partie du monde, qui s'est renforcée à mesure que les points d'appui traditionnels de la France se dérobaient (voir l'encadré : « *La flotte française* »). Cette force — essentiellement navale — est secondée par un « *dispositif inter-armées d'intervention* » de dix-sept mille hommes environ, basés dans le sud de la France et disposant des moyens aériens nécessaires (2).

(1) *Défense nationale*, février 1976 : « Océan Indien 1976 : présence de la France, gage de paix et d'espérance ».

(2) Faute de pouvoir compter, pour le moment, sur des avions de type « Hercules », cette force est tributaire de transports moyen-courriers, type « Transall », ou d'avions de ligne réquisitionnés.

LA FLOTTE FRANÇAISE DANS L'OCÉAN INDIEN

DEPUIS 1972, la marine française a disposé dans la « zone maritime de l'océan Indien » une flotte qui a atteint en 1976 un effectif de quinze et vingt unités (soit le dixième de ses moyens) et soutient la comparaison avec les forces similaires des marines américaine et soviétique. Cette escadre, commandée par un amiral embarqué à bord du Charente (26 000 tonnes), comprend notamment deux sous-marins classiques d'attaque, le Marsouin et le Junon, avec leur bâtiment de soutien logistique ; trois avisos-escorteurs et trois escorteurs d'escadre (tous équipés de missiles) ; des patrouilleurs rapides ; un transport de chalands de débarquement, l'Ouragan (14 000 tonnes) ; un bâtiment-atelier polyvalent, le Jules-Verne (le premier du genre, affecté à l'océan Indien depuis juillet 1976), et quelques bâtiments logistiques.

Cette flotte permanente est renforcée périodiquement par des groupes d'escadre effectuant dans l'océan Indien des campagnes de quelques mois (Saphir, Mousson, etc.), centrés autour d'un bâtiment à forte couverture aérienne (les porte-avions Clemenceau et Foch, ou le porte-hélicoptères Jeanne-d'Arc). L'ensemble de ces unités, en liaison avec les forces à terre à Djibouti, la Réunion ou Mayotte, effectuent périodiquement des manœuvres inter-armes : « Ylang-Ylang » en 1974, « Orchidée » en 1975.

« La chasse aux cailloux »

LA France avait pris possession, le 12 juin 1892 — soit trois ans avant la colonisation de Madagascar, — de quelques îles minuscules autour de la « grande île » : Juan-de-Nova (au sud-ouest du cap Saint-André), Europa (au milieu du canal du Mozambique), les Glorieuses (au nord-ouest de Diégo-Suarez), Tromelin et Bassas-de-India. Désolés, inhabités, quelques-uns de ces îlots ont servi de station météo pour détecter les cyclones, très fréquents dans cette région ; mais les photos par satellites leur ont ôté cette fonction depuis quelques années. Dans l'un d'entre eux — Juan-de-Nova — un « colon » à l'ancienne a fait travailler à la trique quelques prisonniers, pour y extraire un peu de phosphate.

Mais deux faits nouveaux interviennent : Madagascar, en mai 1972, chasse le président, Philibert Tsiranana, et prend ses distances avec la France ; au même moment s'ouvre, dans l'océan Indien, la grande chasse aux « cailloux » qui doit permettre aux puissances militaires d'édifier, sur des îles isolées et inhabitées les « bases-ricochet » dont les Etats riverains ne veulent plus. Fort de sa « seconde indépendance », le gouvernement malgache étend donc, par décret, en septembre 1973, ses eaux territoriales à 90 kilomètres et les limites de son plateau continental à 180 kilomètres. Les conditions d'une curieuse « guerre des boutons » sont alors réunies...

Dans un discours, quelques semaines plus tard, le ministre des affaires étrangères d'alors, M. Didier Ratsiraka — qui est le président d'aujourd'hui — avertit que ces nouvelles limites englobent tout naturellement les Glorieuses, Juan-de-Nova et Europa. A Paris, on prévient très sérieusement l'état-major des forces françaises de l'océan Indien, à Saint-Denis de la Réunion : « Eventualité action militaire malgache sur îlots contestés. » Aussitôt, l'armée française installe une dizaine de légionnaires et un gendarme sur chacune de ces vieilles « prises » coloniales. Et on attend... une invasion qui ne vient pas. Les Malgaches, qui n'avaient pas grand-chose à installer dans ces îles, sinon leur amour-propre, choisissent d'en rester là.

Profitant du répit, les Français s'affairent : on construit ou on renforce de petits terrains d'aviation ; on édifie des stations de transmissions ; on prévoit même des équipements pour le tir de fusées sol-air. Bref, voilà de petits Diego-Garcia « à la française » qui voudraient se prendre au sérieux. Placide, le président Ratsiraka — un ancien capitaine de frégate — observa ces préparatifs et, sans rien faire, reste partisan de la démilitarisation de l'océan Indien. (« Qu'ils nous fichent la paix... »)

« Défection » des alliés, revers au Vietnam et sécurité nationale

Face à l'U.R.S.S. et à la Chine, les Etats-Unis prennent la relève

CONFRONTEE à des défections chez ses alliés, obligée d'envisager « l'après-Vietnam » et de procéder aux réductions de dépenses indispensables, contrainte aussi de tenir compte de la montée des nationalismes et de la séduction toujours exercée sur le tiers-monde par le non-alignement, les Etats-Unis avaient préparé, dès la fin de années 60, une stratégie de rechange. C'est la « doctrine Nixon », formulée en 1969 à la base américaine de Guam, où étaient réunis plusieurs chefs d'Etats amis et riverains de l'océan Pacifique. Les principes fondamentaux sont les suivants : les Etats-Unis continueront d'assumer tous les engagements auxquels ils ont souscrit par traités ; ils fourniront protection à toute nation dont la survie est considérée comme vitale pour la sécurité des Etats-Unis ou pour celle de la région concernée, si une telle nation est menacée par une puissance nucléaire ; et, dans le cas où d'autres types d'agression se produiraient, les Etats-Unis fourniraient à la nation menacée, et sur sa demande, l'assistance militaire et économique appropriée, mais en veillant à ce que la nation en question assure la responsabilité initiale de sa défense par ses moyens propres. Le rapport Rogers, sur la politique étrangère des Etats-Unis pour 1970-1971, éprouvait aussitôt le besoin de préciser que cette politique ne signifiait pas un retrait de l'Asie, mais qu'elle avait pour but d'établir, « *sur des bases plus réalistes* », la continuité du rôle des Etats-Unis sur le continent asiatique. « *Nous resterons une puissance de l'océan Pacifique, mais nous voulons que notre présence en Asie soit plus adaptée à la situation, tout en donnant à notre diplomatie plus de souplesse.* »

Dès cette époque, le Pentagone, qui comptait donc reconstituer sa réserve stratégique du Pacifique et espérait réduire sa présence permanente sur le continent asiatique, avait envisagé de fermer certaines bases aériennes et navales au Japon (Okinawa) et aux Philippines (Sangley), et d'étendre sa politique de présence dans l'océan Indien. Mais l'évolution de la situation au Vietnam et la mobilisation de la VIIe flotte autour de cet objectif ont contrecarré ses projets. L'engagement américain dans l'océan Indien remonte, en fait, à 1973 : lors de la guerre *israélo-arabe, un porte-avions de la* VIIe flotte a été détaché dans l'océan Indien. Depuis, les forces américaines ont opéré sans interruption dans cette région (1).

(Lire la suite page 22.)

(1) Engelheart, *Pacific News*, 3 avril 1974.

Projet de démilitarisation

rivalités régionales...

L'ÉVEIL DES RIVERAINS

LA rivalité entre grandes puissances n'explique pas seule la militarisation croissante de l'océan Indien. On assiste depuis une quinzaine d'années à un véritable réveil de la majorité des quarante pays riverains de cette zone. Certains se sont affranchis des liens néo-coloniaux et ont choisi la voie socialiste : ils constituent alors une menace directe pour le système capitaliste dans son ensemble, qui cherche à l'encercler ; ils sont épaulés par les grandes nations communistes qui s'y livrent parfois à une certaine surenchère idéologique, technique ou militaire. D'autres ont maintenu des liens étroits avec les anciennes puissances coloniales et en ont développé de nouveaux avec les Etats-Unis ; toutefois, la consolidation de leurs économies, la valorisation de leurs ressources naturelles en font des partenaires de plus en plus exigeants, jusqu'à devenir parfois pour le capitalisme occidental des concurrents en puissance.

Certes, la situation reste « saine » pour les intérêts occidentaux dans quelques secteurs-clés : les archipels de l'est de l'océan Indien, le Golfe, l'entrée ouest de la mer Rouge (Egypte, Israël, Arabie Saoudite). Quelques « heureuses surprises » ont même été enregistrées récemment : un coup de barre à droite au Koweït, où l'émir a préféré interdire à l'opposition propalestinienne de s'exprimer au Parlement et dans la presse, mettant fin à la dernière expérience « libérale » au Proche-Orient (1) ; le coup d'Etat militaire d'octobre dernier en Thaïlande, qui s'est accompagné d'une impitoyable « chasse aux communistes » et devrait permettre à l'armée américaine d'utiliser à nouveau certains aéroports pour des escales sur la route des Philippines à Diego-Garcia.

Cependant, le caractère totalitaire de la plupart des régimes alliés de l'Occident n'est pas forcément une assurance sur leur vie à long terme :

● AUX PHILIPPINES, pour la première fois depuis l'instauration de la loi martiale en 1972, des émeutes ont éclaté le 10 octobre dernier pour protester contre la « dictature » du président Marcos, et des guérillas « pro-maoïstes » continuent d'entretenir la tension dans certaines régions de l'archipel ;

● EN MALAISIE, une nouvelle chasse aux sorcières a révélé l'étendue de l'implantation des secteurs progressistes (deux ministres et le propriétaire du plus grand groupe de presse ont été arrêtés pour activités « pro-communistes ») ;

● A SINGAPOUR, le parti d'action populaire (P.A.P.) du président Lee Kuan-yew vient d'être exclu de l'Internationale social-démocrate, en raison des sévices que sa police fait subir aux opposants ;

● EN INDONESIE, où le régime du président Suharto n'a dû sa survie qu'à la liquidation physique de plusieurs centaines de milliers de sympathisants communistes, la corruption a atteint de telles proportions que les plus hautes autorités religieuses — pourtant favorables dans le passé à l'élimination de l'ex-président Soekarno — ont demandé le départ du chef de l'Etat ;

● A TIMOR, la « pacification » engagée à la suite de l'invasion de l'île par les forces armées indonésiennes se heurte à la vive résistance du FRETILIN, qui n'a nullement disparu, notamment dans le sud de l'île, qu'il contrôle en grande partie ;

● EN THAILANDE, la violence même de la répression a eu pour effet de rejeter vers les maquis « rouges » des étudiants et des militants démocrates, accroissant ainsi l'insécurité dans les zones frontières avec le Laos et le Cambodge (2) ;

● EN IRAN, « pays des mille et une prisons », le régime de fer imposé par le chah rend pour le moment toute évolution démocratique improbable, mais la présence dans un avenir proche de plus de cent mille « conseillers » et techniciens américains ou européens pourrait donner un nouveau souffle aux nationalistes radicaux (3) ;

● Dans le sultanat d'OMAN, la corruption et la spéculation entraînent des tensions sociales nouvelles, alors que l'Etat consacre 40 % de son budget aux dépenses militaires afin de se doter d'une armée capable de contenir définitivement la poussée des guérilleros du Front de libération du Dhofar.

(Lire la suite page 22.)

(1) Cf. l'article de Chris Kutschera : « L'émir du Koweït devant une balbutiante démocratie » dans *le Monde diplomatique* d'octobre 1976.

(2) Cf. *Le Monde*, 13 octobre et 19 novembre 1976, et *le Monde diplomatique* de novembre 1976.

(3) Trois employés américains de la firme de matériel électronique Rockwell international ont été tués, le 28 août 1976 à Téhéran, par un commando qui aurait déjà à son actif l'exécution de trois colonels de l'armée américaine depuis 1973.

La prolifération nucléaire

DEUX puissances asiatiques poursuivent actuellement des expériences atomiques, en vue de se doter d'un armement de type nucléaire :

● *LA CHINE a procédé à son premier essai en 1964. L'essai du 17 novembre 1976 — le vingt et unième depuis le début des expériences et le quatrième pour l'année en cours — a permis de faire exploser une charge de 4 mégatonnes. Selon certaines informations, la Chine atteindrait l'an prochain le stade des missiles intercontinentaux, et serait en mesure de lancer des missiles de type SLBM (embarqués à bord de sous-marins) à partir de 1982.*

● *L'INDE a sa première bombe atomique a explosé le 18 mai 1974. Depuis 1970, un plan quinquennal de recherche et d'équipement d'un montant de 1 milliard de dollars est entré en application. Il est destiné à doter le pays des bombes et des vecteurs nécessaires pour équiper son armée. La péninsule produit environ 200 kilos de plutonium par an, ce qui suffit à fabriquer une trentaine de projectiles de faible puissance. L'Inde n'a pas signé le traité de non-prolifération nucléaire.*

Plusieurs pays riverains de l'océan Indien sont sur les rangs, quoiqu'ils ne soient pas encore en mesure de construire eux-mêmes des armes atomiques :

● *Le PAKISTAN, surtout depuis le début des expériences en Inde, manifeste un intérêt croissant pour l'industrie nucléaire. Le projet de construction d'une usine de retraitement de combustible nucléaire irradié, signé récemment avec la France, devait lui permettre de disposer du plutonium nécessaire à ses besoins, et d'intéresser la clientèle « régionale » (Iran, Japon). L'opposition des Etats-Unis, assortie d'une menace d'interrompre leurs fournitures d'armes à ce pays membre du CENTO, pourrait cependant compromettre le projet.*

● *L'AFRIQUE DU SUD, qui a conclu récemment avec la France un contrat pour la fourniture d'une centrale nucléaire classique, dispose d'une avance technologique qui pourrait l'inciter à utiliser le plutonium irradié ainsi produit à des fins de recherche militaire (le pays est un des principaux producteurs d'uranium du monde).*

● *L'IRAN a signé le traité de non-prolifération nucléaire, mais il peut le dénoncer s'il juge que les efforts déployés au Pakistan et en Inde menacent sa propre sécurité. Ses moyens technologiques sont pour le moment insuffisants pour produire des armes nucléaires, mais il a l'avantage, par rapport à beaucoup d'autres pays, de pouvoir... se les payer.*

(Suite de la page 21.)

Leur action a obéi à une série de critères que le contre-amiral Labrousse résume ainsi :

« — *Conserver le contrôle de la production et de l'évacuation massive par mer de la gigantesque réserve d'énergie que représentent les pétroles du golfe Persique et de la péninsule Arabique ;*

» — *Défendre l'Afrique, et particulièrement l'Afrique orientale, contre les dangers venant de l'Asie, foyer des communismes et de la révolution permanente chinoise ;*

» — *Ne pas laisser l'U.R.S.S. empiir le vide créé par le dégagement britannique à l'est de Suez ;*

» — *Aider l'Iran et le Pakistan, sentinelles du golfe Persique ;*

» — *Maintenir en Inde l'effort indispensable pour permettre à ce pays de résister à la pression chinoise tout en disputant la première place à l'U.R.S.S. ;*

» — *Tenir, grâce aux pactes régionaux de sécurité collective (S.E.A.T.O.), les avants-postes du puissant barrage (Thallande, Malaisie, Vietnam, Singapour, Philippines) qui sépare l'océan Indien de l'Asie ;*

» — *Conserver l'Indonésie en dehors de la sphère d'influence communiste ;*

— « *Maintenir, avec la Grande-Bretagne, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, une présence militaire dans le Sud-Est asiatique, pour lutter contre l'expansion chinoise et limiter la puissance soviétique* (2). »

Le repli sur les grands archipels

A L'EST *de l'océan Indien — qui est aussi l'ouest du Pacifique... —* les Etats-Unis ont entrepris de se replier sur les grands archipels, considérés comme « *la ligne de protection naturelle des côtes pacifiques des Etats-Unis* » ; au centre, ils ont décidé de renforcer leur présence militaire, avec, notamment, Diego-Garcia ; à l'est, du nord au sud, ils sont en train de fortifier leurs alliés principaux — Iran, Arabie Saoudite, Ethiopie, Kenya, — ils favorisent les entreprises de « déstabilisation » dans les pays progressistes — Sud-Yémen, Somalie, Tanzanie, Mozambique, Madagascar — et tentent d'obtenir *un règlement modéré en Afrique australe, pour éviter que les bastions blancs ne deviennent ceux du nationalisme africain.*

La partie avancée du système militaire américain à l'est de l'océan Indien — les bases sur le continent asiatique — a beaucoup souffert de l'évolution récente : il a fallu partir — et dans quelles conditions ! —. du Vietnam, du Cambodge et du Laos ; les dernières bases occupées en Thaïlande ont dû être évacuées en juin 1976 (il s'agissait de la base aérienne d'Utapao, d'où partaient les bombardiers B-52 pour le Vietnam, et de la station d'écoute de Ramasoon, qui permettait de surveiller les mouvements de troupes dans toute l'Asie continentale). Et si la présence américaine reste importante en Corée du Sud (quarante-deux mille hommes), Washington cherche à associer de plus en plus la diplomatie nippone à la « défense » de ce pays.

Le Japon est considéré, par les Etats-Unis, comme leur allié privilégié dans cette zone où il joue un rôle de relais économique (et désormais militaire) comparable à celui de la République fédérale d'Allemagne en Europe. Mais Washington déverse également sur l'Indonésie une pluie de dollars afin de s'assurer de sa fidélité : l'administration Ford a demandé cette année au Congrès de doubler l'aide et les autorisations de vente d'armes à ce pays. Les Etats-Unis ont déjà fourni à l'armée indonésienne les moyens aériens nécessaires pour contrôler les quatorze mille îles de l'archipel : ils leur ont, entre 1970 et 1975, cédé une dizaine de bâtiments de guerre, qui s'ajoutent aux quatorze navires déjà livrés auparavant. L'A.I.D. (Agence internationale pour le développement) a formé des officiers et les responsables de la police. Les commandes en équipements américains pour l'année fiscale 1975-1976 s'élèvent à 48,5 millions de dollars, que Djakarta financera en partie grâce à ses importantes ressources pétrolières. De plus en plus, l'Indonésie du général Suharto apparaît comme une puissance régionale qui considère que tout changement d'équilibre intervenant sur la façade est de l'océan Indien menace sa propre sécurité.

Hormis la Thaïlande, l'ensemble des pays appartenant à l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) peuvent être considérés comme des alliés sûrs pour les Etats-Unis. Cependant, les responsables américains doivent parfois faire face à ce qu'ils appellent des « *crispations nationalistes* » : périodiquement, l'un ou l'autre de ces pays penche pour la neutralisation de la zone, et lâche la bride à une opinion volontiers hostile à la présence de soldats étrangers. La Malaisie (qui fut pendant plus d'un siècle le symbole de la prédominance anglaise en Asie méridionale), les Philippines (où les Américains entretiennent une très grosse base), sont — à l'instar de l'Indonésie — des pays qui se sentent un peu « orphelins » après la défaite américaine en Indochine et le recul partiel d'un allié auquel ils doivent presque tout, de leurs armes à leur monnaie. Certains, comme le président Marcos (Philippines), sont tentés — malgré leurs préventions — d'esquisser un rapprochement avec Pékin, afin de conjurer un éventuel soutien aux maquis de libération nationale, endémiques dans certaines régions.

Plus à l'est, les deux mille deux cents îles de la Micronésie (îles Caroline, Marianne, Palau, Marshall), placées sous le protectorat de Washington, font du Pacifique un véritable « lac américain ». L'ensemble de ces îlots — où n'habitent que cent vingt mille personnes — sont sous mandat depuis 1947, sous l'appellation de « territoire stratégique ». Le Pentagone y a établi plusieurs bases aériennes ou navales et des relais de télécommunications qui viennent compléter le très solide dispositif Hawaï - Okinawa - Guam. De plus, une ligne nord (Corée, Japon)-sud (Australie, Nouvelle-Zélande), qui relie entre eux les principaux alliés des Etats-Unis dans cette région, traverse les archipels de la Micronésie.

Grâce à l'élection, en décembre 1975, d'un gouvernement conservateur à Sidney, les Etats-Unis ont retrouvé un allié de poids dans le Pacifique sud. Le nouveau premier ministre australien a, en effet, condamné très nettement, en juin dernier, la politique « neutraliste » de son prédécesseur. Son cabinet considère le projet de « démilitarisation » de l'océan Indien comme utopique et dangereux ; il s'inquiète de ce qu'il considère comme un accroissement de la présence soviétique dans cette zone, et a noué des contacts à ce sujet avec la République populaire de Chine : « *A cause de cela,* a déclaré le premier ministre australien, *nous soutenons le développement de la base Diego-Garcia. Il est contraire à nos intérêts que l'équilibre de la région soit modifié au détriment de notre principal allié, les Etats-Unis.* »

(3) « Influences dans l'océan Indien », *Forces armées françaises*, septembre 1976.

Instruments essentiels de la stratégie américaine

Deux nouveaux gendarmes : l'Iran et l'Afrique du Sud

LES Etats-Unis sont les principaux héritiers de la Grande-Bretagne dans le Golfe. Depuis le début des années 60, la marine américaine entretient d'ailleurs à Barhein un petit détachement — la Middle East Force — composé d'un bâtiment-amiral, qui croise en permanence dans ces eaux, et de deux frégates ASM ou destroyers relevés périodiquement. Ces unités ont également accès, depuis 1975, à l'île de Masirah, une dépendance d'Oman. Depuis 1973, cette force permanente est appuyée plusieurs fois par an par le « task group » détaché de la VII^e^ flotte du Pacifique, centré en général autour d'un porte-avions (en janvier et février 1975, par exemple, l'*Enterprise* ; en novembre et décembre 1975, le *Midway*), accompagné d'un croiseur, d'un destroyer et d'un ou deux transports de troupes. Quoique faibles en apparence, ces forces dépassent sans doute en puissance réelle celles qui sont alignées dans cette région par l'Union soviétique. Elles sont aidées dans leurs missions par un réseau très dense d'écoute et de transmissions disposé aux quatre coins de l'océan — Abu-Musa en Iran, Kagnew en Ethiopie, Silvermine en Afrique du Sud, Subic-Bay aux Philippines — et relié, bien entendu, à la base de Diego-Garcia.

Mais, pour l'essentiel, fidèles à l'esprit de la « doctrine de Guam », Washington se repose sur deux alliés de choix : l'Arabie Saoudite et, surtout, l'Iran. Ces pays constituent ainsi l'axe d'une véritable « sainte-alliance » du conservatisme dans le Golfe et le Proche-Orient. Ils se sont d'ailleurs répartis les tâches, Ryad fournissant l'argent, Téhéran s'occupant de la sécurité. L'Arabie Saoudite, dont les revenus pétroliers sont considérables (mais captés à la source par un système politique féodal), épaule financièrement une partie des Etats de la région : elle a notamment ouvert à l'Iran un crédit énorme (1 200 millions de dollars), pour l'aider à faire face à des investissements qui frôlent la démesure ; elle a également investi des sommes importantes en Egypte, en Jordanie et en Syrie, et entretient, dans plusieurs pays, des groupes para-policiers et des associations musulmanes intégristes. L'Arabie Saoudite équipe elle-même son armée, et elle avait, en 1974-1975, le quatrième budget militaire du Proche-Orient (1 575 millions de dollars), derrière l'Egypte (6 310 millions), l'Iran (5 694 millions), Israël (3 503 millions), mais avant l'Irak ou la Libye. Une firme privée américaine, dont le personnel est surtout composé de vétérans des guerres du Pacifique et d'Indochine, a été chargée d'entraîner les unités saoudites (1).

Mais le principal agent de la « Pax Americana » dans ce secteur est l'Iran, qui occupe une position-charnière dans la partie nord de l'océan Indien, avec des ambitions à la mesure de ses moyens. Equipée et formée par les Américains — l'ambassadeur des Etats-Unis en Iran est, depuis plusieurs années, M. Richard Helms, ancien directeur de la C.I.A. — l'armée iranienne est actuellement en mesure de rayonner dans toute la région, ce qui s'accorde bien avec la conception très extensive que le chah a de la sécurité de son empire. Elle a occupé, en 1971, trois îlots au milieu du détroit d'Ormuz, porte du Golfe : Abou-Moussa, Grande-Tomb et Petite-Tomb ; elle a soutenu activement la rébellion kurde de l'émir Barzhani, puis est intervenue directement — avec près de dix mille hommes, une cinquantaine d'hélicoptères et plusieurs navires de guerre — contre les maquisards du Front de libération d'Oman, pratiquement défaits à la fin de l'année 1975 ; elle a aidé, enfin, le régime d'Ali Bhutto au Pakistan à venir à bout de la rébellion baloutche. Les navires iraniens commencent à prendre en charge une partie de la « sécurité » de la route du pétrole, le long des côtes arabes et africaines, jusqu'à l'île Maurice et au Cap. En mai 1973, le chah avait confié à *Newsweek* qu'il comptait bien assurer lui-même la sécurité dans cette immense zone, « *puisque l'Amérique répugne elle-même à y jouer le rôle de gendarme* ».

Les efforts d'équipement de l'armée iranienne sont également considérables. Avec l'aide britannique, et surtout américaine, la marine iranienne est devenue la plus importante de cette zone : elle dispose de destroyers lance-missiles et de la plus importante flotte d'aéroglisseurs du monde. Quatre-vingts chasseurs F-14 ont été commandés en 1974 aux *Etats-Unis et commencent à être livrés*. Une industrie nationale d'armements est en cours d'installation, en étroite collaboration avec les principaux constructeurs américains, notamment Hugues Aircraft, Northrop Corporation et Rockwell International. En 1980, l'Iran pourrait être en mesure d'assurer totalement la maintenance de son matériel. Washington estimerait que la réalisation de tous les contrats militaires et économiques conclus par l'Iran avec les seuls Etats-Unis rendra nécessaire, à partir de 1980, la présence de cent cinquante mille Américains dans le pays (2).

Le budget militaire iranien, qui n'était encore que de 3,5 millions de dollars en 1960, atteint maintenant 5 milliards environ. Les dépenses principales concernent l'aménagement d'un anneau de bases autour des côtes iraniennes, à Khark, Bushehr et Kish, Bandar-Abbas, sur le détroit d'Ormuz, est un complexe militaire d'un coût de 200 millions de dollars, et Chahbahar, une base aéronavale près de la frontière pakistanaise, suppose un investissement de 600 millions de dollars, ce qui en fera, vraisemblablement, la plus grande base aéronavale de tout l'océan Indien. Les sommes en jeu sont si fabuleuses que les « bavures » ne sont pas rares. : le 23 février 1976, l'ancien commandant en chef de la marine iranienne ainsi qu'une douzaine d'officiers supérieurs ont été reconnus coupables d'avoir obtenu des commissions importantes de firmes américaines spécialisées dans le matériel de télécommunications à destination de ces bases du Golfe.

(1) Rachid Jawad, « Main basse sur le Machrek », *Afrique-Asie*, 12 juillet 1976.

(2) Pacific News Service, 3 avril 1974 ; *l'Economiste du tiers-monde*, juin 1976.

(Suite de la page 21.)

A plus court terme, néanmoins, la situation est autrement préoccupante pour les intérêts occidentaux sur toute la façade est-africaine, de la sortie de la mer Rouge aux îles du sud de l'océan Indien. En quelques années, en effet, une sorte de « barrière progressiste » s'est peu à peu constituée, qui tend à « équilibrer » les tendances pro-occidentales de l'Afrique de l'Ouest et du Centre, et menace la nouvelle route du pétrole. Un rapide survol de cette « barrière », du nord au sud, permet d'évaluer les changements intervenus :

● **YEMEN DU SUD** (Aden) : cette République « démocratique et populaire » (depuis 1970) a dû limiter récemment son aide au mouvement de libération du Dhofar et se rapprocher de l'Arabie Saoudite (son « ennemi historique »), afin d'éloigner de ses frontières les troupes iraniennes appelées par le sultan Qabous, allié de Ryad. Mais elle reste un foyer actif de l'anti-impérialisme militant dans cette région.

● **ETHIOPIE** : dans l'ancien empire, la « révolution » paraît de plus en plus introuvable ; les exécutions et règlements de comptes se succèdent au sein d'une classe dirigeante où la « ligne conservatrice » semble avoir marqué des points en 1976. Mais, en dépit d'une reprise de la coopération militaire avec les Etats-Unis, le pays ne présente plus pour les intérêts occidentaux une sécurité suffisante : des régions entières sont rebelles au pouvoir central ; le parti révolutionnaire du peuple éthiopien (PERP) développe clandestinement son implantation ; et les deux Fronts de libération de l'Erythrée (F.L.E. et F.L.P.) poursuivent un combat de guérilla qui dure depuis seize ans, compromettant les accès de l'Ethiopie à la mer Rouge.

● **DJIBOUTI** : l'issue du référendum sur l'indépendance que la France s'est résignée à organiser pour le début de l'année prochaine ne faisant aucun doute, la question est de savoir quelle forme de régime choisira la population de ce petit pays, et quels rapports de coopération il établira avec la France (qui voudrait sauvegarder une partie au moins de ses intérêts militaires), l'Ethiopie (qui tient à ce débouché ferroviaire et portuaire sur l'océan Indien), la Somalie (qui redoute à la fois le maintien de la présence coloniale française et et une annexion par l'Ethiopie). Un débat interne — qui n'est pas tranché — met aux prises la Ligue populaire pour l'indépendance de Hassan Gouled et Ahmed Dini (une formation multiraciale aux options socialisantes encore timides, mais très largement majoritaire dans le pays), à des mouvements d'extrême gauche plus pressés d'en finir avec la présence française, mais minoritaires et divisés (le F.L.C.S., basé à Mogadiscio ; le M.P.L., à dominante Afar).

● **SOMALIE** : si Djibouti parvient à conquérir une indépendance qui ne soit pas purement formelle, c'est en grande partie à ce pays qu'il le devra. L'ancien « creuset à aumônes » de la corne orientale de l'Afrique vient de fêter le septième anniversaire de la prise du pouvoir par les forces progressistes : cette société nomade s'est lancée à la découverte d'une vie nouvelle, obtenant des résultats considérables dans la lutte contre le sous-développement, la sécheresse, l'analphabétisme, ou dans la sédentarisation des pasteurs, là où tant de régimes ont jusqu'à présent échoué. Cette « République démocratique » constitue un des pôles progressistes les plus solides de la région : elle appuie activement les luttes de libération sur le continent (sous la présidence de Siaad Barre, chef de l'Etat somalien, l'O.U.A. avait vécu en 1974-1975 une année faste, comparée à celles qu'elle a connues depuis), et sert utilement de pont entre le monde arabe et l'Afrique noire.

● **KENYA** : c'est le « golden boy » de la côte est-africaine, et le capitalisme y règne en maître. Cependant, le pays, dirigé par le vieux « Mze » (le « guide » Kenyatta), traverse une passe difficile : lié étroitement aux économies occidentales, il importe en même temps leur inflation ; la Communauté est-africaine est l'ombre d'elle-même ; les inégalités sociales et raciales restent la règle, et l'augmentation du chômage et de la corruption introduit un élément explosif dans une vie politique déjà fort agitée depuis l'assassinat d'un ancien ministre en 1975 et l'emprisonnement de plusieurs députés contestataires, sans que, pour autant, le problème de la succession du président Kenyatta soit réglé.

● **ZAMBIE, RHODESIE, MALAWI, BOTSWANA** : sans être à proprement parler riverains de l'océan Indien, ces pays en dépendent étroitement pour leurs approvisionnements. La Zambie, toute occupée à ménager les voies de passage à son cuivre, s'était engagée imprudemment dans le Real-politik de M. Vorster et a dû faire marche en arrière depuis que l'UNITA de M. Jonas Savimbi a essuyé une défaite en Angola. En Rhodésie, alors que la conférence de Genève marque le pas, une extension de la guérilla paraît inévitable ; la division des nationalistes en factions concurrentes pourrait alors se résorber sur le terrain, tandis qu'une communauté d'origine européenne ancrée dans ses certitudes et ses privilèges aurait à payer le prix fort. Le Malawi et le Botswana, très liés jusqu'ici à l'Afrique du Sud, ont profité du grand remue-ménage en Afrique australe pour prendre leurs distances avec leur encombrant voisin

● **TANZANIE** : Le plus ancien des pays progressistes de la côte est-africaine vit des temps difficiles. Sa production agricole est tombée ; les prix ont fortement augmenté, obligeant le gouvernement à faire des économies sur tous les budgets sociaux ; l'expérience de l'Ujamaa (villages socialistes) a marqué le pas ; les concessions au « modèle » occidental se multiplient (accent sur les cultures d'exportation, appel aux capitaux étrangers). L'achèvement de la voie ferrée du Tamzam, la solidité de l'Etat fédéré de Zanzibar et l'indépendance du Mozambique (qui doit beaucoup à la solidarité tanzanienne) lui promettent cependant un avenir plus engageant, pour autant qu'une nouvelle impulsion soit donnée au mouvement populaire.

L'explosion nationaliste

● **MOZAMBIQUE** : Pour cette ancienne colonie portugaise, c'est l'an II de l'indépendance, et le début d'une reconstruction difficile qui passe d'abord par la réorganisation du monde rural, l'implantation du parti dans les zones qui n'ont pas connu la guerre de libération, la destruction de l'administration héritée de l'époque coloniale. Tout en continuant à dépendre de ses relations économiques avec l'Afrique du Sud, le Mozambique est désormais le principal animateur du front des « Etats de première ligne », et accorde une priorité au règlement de la question rhodésienne.

● **AFRIQUE DU SUD** : L' « opération Kissinger », qui a pour but essentiel de préserver les intérêts occidentaux en Afrique du Sud en sacrifiant au besoin les Blancs de Rhodésie et de Namibie, s'est heurtée à une explosion de révoltes parmi la jeunesse sud-africaine à partir de juin dernier, prenant la doctrine de l'apartheid à revers. L'explosion nationaliste a éclipsé l'accession à l'indépendance du Transkei, sur laquelle comptait le régime de M. Vorster pour faire valoir les « solutions » qu'il préconise en Afrique australe.

● **MADAGASCAR** : Au terme d'une des périodes les plus agitées de son histoire (un président assassiné et quatre chefs d'Etat successifs en l'espace de six mois, en 1975), la grande île du sud de l'océan Indien a clairement opté pour la voie socialiste sous l'impulsion de son président, un jeune militaire nationaliste, qui s'est appuyé sur les principaux partis de gauche. Cependant, la mise en appli-

LE POTENTIEL AERONAVAL DES PAYS RIVERAINS

	République Sud-Africaine	Tanzanie	Somalie	Kenya	Madagascar	République populaire démocratique du Yémen	Irak	Iran	Pakistan	Inde	Sri-Lanka	Australie	Indonésie
Sous-marins	3								3	10		4	2
Porte-avions										1		1	
Croiseurs									1	2			
Escorteurs > 1 500 t.	8							3	7	9	1	12	4
Escorteurs < 1 500 t.	1						3	8		22			6
Patrouilleurs	6	29	5	7	2	6	15	12	15	8	12	12	14
Vedettes L.T.		6	4			2	10		6				10
Vedettes L.M.			1				12			10	1		9
Amphibies					1	5		3		7		8	12
Aéronavale embarquée (hélicoptères/avions)										60		30	
Aéronavale basée : à terre (patrouilleurs hélic./divers)	24							24		10		16 (1)	

(1) Relèvent de la R.A.A.F.

Source : revue *Défense nationale*, février 1976.

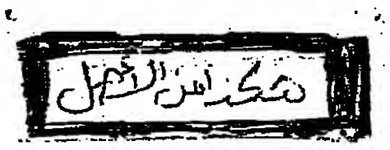

L'intervention des Etats-Unis sur la façade orientale de l'océan Indien a été assez tardive. Mais impressionnée par l'échec de ses alliés en Angola, en février 1976, la diplomatie américaine paraît décidée — comme l'ont affirmé à plusieurs reprises le président Ford et le secrétaire d'Etat Kissinger — à ne plus tolérer une nouvelle pression de l'Union soviétique sur le continent africain. Elle s'inquiète, notamment, de la multiplication des causes de conflit en Afrique orientale, et veut renforcer le potentiel militaire de ses alliés ayant une frontière avec des pays jugés « prosoviétiques ». Les rapports de la C.I.A. indiquent en effet que l'U.R.S.S. a attribué 200 à 300 millions de dollars d'aide militaire à l'Angola en l'espace de deux ans, alors que l'armée zaïroise dispose de très peu d'armement sophistiqué ; ils estiment aussi que la balance des forces est devenue fortement défavorable au Kenya, par rapport à l'Ouganda, qui reçoit des armes d'U.R.S.S. ; et qu'elle serait dans un rapport de un à trois pour les blindés entre l'Ethiopie et la Somalie ; ils insistent aussi sur le degré d'entraînement et le sens de la discipline des armées somalienne et angolaise, par rapport à ceux des pays voisins où un certain désordre et l'impréparation sont sensibles.

Le but poursuivi par les Etats-Unis est donc officiellement de *« rétablir un équilibre menacé »*. Pour 1976, Washington a décidé d'attribuer à l'Ethiopie, au Zaïre et au Kenya des crédits d'aide militaire qui se montent, pour le moment, à 325 millions de dollars. L'Ethiopie en sera la principale bénéficiaire. Ce pays a été longtemps l'unique « pion » américain sur le continent, sorte de « chasse gardée » : Washington préférait, ailleurs, laisser leur leadership aux anciennes métropoles britannique et française. En échange d'un appui à Hailé Sélassié pour obtenir des Nations unies le rattachement de l'Erythrée à l'empire, ils avaient obtenu, en 1953, la signature d'un traité militaire qui leur ouvrait des facilités importantes, avec, notamment, la base d'écoute et de télécommunications de Kagnew, en Erythrée, qui leur a permis de surveiller la mer Rouge, l'Afrique orientale et centrale et l'océan Indien. Entre 1953 et 1970, l'Ethiopie a ainsi reçu 20 % de toute l'aide économique et les deux tiers de toute l'aide militaire américaine attribuée au continent : en 1970, le Pentagone avait armé et entraîné quarante mille soldats et, en 1974, il avait encore mille cinq cents soldats et techniciens en service à la base de Kagnew.

Cet appui a été diminué lorsque l'empereur a été déposé et que le régime militaire a paru pencher vers le « socialisme ». Mais les Etats-Unis ont préféré surmonter leurs préventions, tenant compte de la persistance de la rébellion en Erythrée et de la perspective de l'indépendance à Djibouti, avec un conflit possible avec la Somalie. D'octobre à juin 1976, l'armée éthiopienne a passé commande pour 100 millions de dollars ; selon certains calculs, Addis-Abeba aura reçu, entre 1975 et 1977, 200 millions de dollars de crédits militaires américains, pour remplacer un matériel en grande partie démodé. La présence d'une fraction d'officiers prosoviétiques au sein du Derg, le conseil militaire qui dirige le pays, inquiète cependant la diplomatie américaine, tout comme la conclusion récente avec Moscou d'un accord d'aide économique.

Washington a également résolu de miser sur le Kenya — la « goldenbay » de la côte est-africaine — qu'il considère comme menacé militairement par la Somalie au nord et l'Ouganda à l'ouest. De plus, l'économie kenyane, comme celle de l'Ouganda et de la Tanzanie, est entravée par la dislocation progressive de la communauté est-africaine ; une certaine usure du régime de M. Kenyatta, un des chefs d'Etat les plus âgés du continent, est également perceptible. L'aide américaine à une armée qui est restée une des plus faibles d'Afrique est donc la bienvenue : elle atteindra, pour sa première année, un montant de 14 millions de dollars. En attendant de pouvoir livrer les douze bombardiers Northrop F-5-A promis par M. Kissinger en avril 1976, les Etats-Unis ont dépêché, en juillet, un porte-avions et quelques unités de la VI[e] flotte au large de Mombasa, afin de dissuader l'armée ougandaise de faire usage de ses armes (3).

Dernier quart d'heure en Afrique australe

EN Afrique australe, l'échiquier a été complètement bouleversé en quelques années par la poussée nationaliste victorieuse dans les anciennes colonies portugaises et la pression de plus en plus vive exercée par les mouvements de libération et leurs alliés en Rhodésie, en Namibie et en Afrique du Sud. Jusqu'en 1975, *en dépit de quelques rappels aux* grands principes humanitaires et d'un soutien modéré à l'action antiraciste des Nations unies, les grandes puissances occidentales s'accommodaient assez bien, finalement, de la situation dans cette région du monde : ils fermaient pudiquement les yeux sur l' « apartheid », pensant aux ressources minières énormes de l'Afrique du Sud (diamant, or, chrome, etc.), aux capitaux considérables brassés par un pays qui, en termes purement économiques, est le *« premier pas d'Afrique »*, enfin à la position exceptionnelle, sur la grande route maritime du Cap, d'un pays qui se considère — sans aucune restriction — comme le champion du *« monde libre »* et agit en conséquence. Cette indulgence, cette complicité, parfois, des grands pays capitalistes, s'est matérialisée, notamment, par une participation étendue de leurs investissements privés ou para-publics à l'économie sud-africaine, par un triple veto aux Nations unies, en octobre 1974, contre l'expulsion de l'Afrique du Sud de *cette instance, par des manœuvres* militaires conjointes (comme l'exercice Midlink réalisé en 1974 dans le cadre du CENTO, Organisation du traité central), enfin par des ventes d'armes sous une forme indirecte (pour tourner les mesures d'embargo prises par certains pays à partir de 1964) ou directe (c'est le cas de la France, principal fournisseur d'armes de l'Afrique du Sud depuis plus de dix ans). A l'abri de ce « bouclier », l'armée sud-africaine a pu s'étoffer : des unités anti-émeute et anti-guérilla ont été équipées de blindés légers AMX et d'hélicoptères Alouette français. La marine sud-africaine, qui ne comptait que huit escorteurs, multiplie actuellement les acquisitions : elle a notamment acheté à la France trois sous-marins du type Daphné, déjà livrés ; elle lui a commandé, récemment, deux avisos du type A-69 et deux sous-marins à hautes performances dérivés des *Agosta (le premier serait* livré au début de l'année 1977) ; elle a également passé commande de trois patrouilleurs à Israël et en construit trois autres dans ses chantiers de Durban. Sa base navale de Simmonstown, dont les Britanniques se sont retirés définitivement en 1975, est un atout important pour le contrôle de la « route du Cap ».

La détérioration rapide de la position des gouvernements blancs minoritaires — notamment en 1976 — a conduit les Etats-Unis à prendre les devants. Cette intervention diplomatique, assortie de l'arsenal de pressions dont seul est capable le plus riche et le plus puissant pays du monde, marque une révision notable de la politique américaine en Afrique. L'objectif, poursuivi activement par M. Henry Kissinger, est d'obliger MM. Ian Smith et John Vorster à accepter un règlement négocié en Rhodésie et en Namibie, qui donne naissance à des gouvernements multiracisaux constitués sur la base de la « règle de la majorité ». Il compte *favoriser ainsi la naissance de régimes* qui, tout en satisfaisant les nations africaines et une fraction au moins des Africains habitant ces pays, ne compromettront pas, pour autant fondamentalement, l'équilibre des forces dans la région ; il pense aussi que ces concessions sur la Rhodésie et la Namibie donneront à l'Afrique du Sud — enjeu autrement important pour l'Occident — un sursis supplémentaire, mis à profit pour éviter le pire et convaincre les dirigeants de Pretoria d'accepter l' « inévitable » : mettre un frein à la politique d' « apartheid » et retarder l'opération « Bantoustans » (qui consiste à regrouper les Africains par ethnies, dans des réserves enclavées et présentées comme « indépendantes ») ; lancer un train de mesures pour favoriser rapidement l'éclosion d'une classe moyenne et d'une petite-bourgeoisie africaines, susceptibles d'accéder à des emplois qualifiés, de constituer un nouveau marché pour l'économie sud-africaine et de calmer l'ardeur des éléments les plus radicaux de la communauté noire.

Il y a évidemment dans ce plan plus d'inconnues que de certitudes. Son principal défaut est d'arriver bien tard, à un moment où la parole est aux armes et à l'émeute. Les Blancs de Rhodésie et d'Afrique du Sud se fortifient dans leur image de *« champions du monde libre »*, de *« défenseurs de l'Occident chrétien »*, face à la *« marée sauvage »* des Africains. De telles certitudes trempent les énergies plus qu'elles ne facilitent les négociations. Il n'est donc pas sûr que les Etats-Unis parviennent à éviter l'apparition des conditions d'une intervention directe des grandes puissances dans une bataille qui s'annonce extrêmement dure et dommageable pour tous (4).

PHILIPPE LEYMARIE.

(3) *International Herald Tribune*, 20 et 22 juillet 1976.

(4) Pour une analyse plus détaillée, voir, notamment, l'étude de Robert A. Manning dans *le Monde diplomatique* de septembre 1976 : « La nouvelle politique des Etats-Unis en Afrique », et l'article de Morton, Hultmanet Kramer, dans *Politique aujourd'hui*, mars-avril 1976 : « Afrique australe : détente ou duperie ».

La guerre des détroits

LE nord de l'océan Indien est une véritable souricière, avec plusieurs « mers intérieures » et une série de détroits par lesquels il faut obligatoirement passer. Au nord-est, sur la route vers l'Extrême-Orient et le Pacifique, les principaux passages sont :

— Le DETROIT DE MALACCA, long passage entre la péninsule malaise et l'île indonésienne de Sumatra qu'il contourne. Bien que profond de vingt-cinq mètres seulement par endroits, ce passage est le plus fréquenté de tous : trente-cinq navires chaque jour en moyenne, dont les deux tiers sont des pétroliers à destination de l'Extrême-Orient et des îles et archipels du Pacifique. C'est également la voie privilégiée des navires de guerre britanniques et américains. Soucieux d'éviter les risques de collision — en janvier 1975, par exemple, un pétrolier japonais de près de 200 000 tonnes s'était échoué, laissant échapper des flots de carburant, — les pays riverains ont l'intention d'étendre leurs eaux territoriales à 12 milles marins, ce qui aurait pour effet de « nationaliser » le détroit et de mettre fin au principe du « transit libre ». Les bâtiments spéciaux — pétroliers, sous-marins, bateaux de guerre — devraient alors soit obtenir des autorisations spéciales, soit contourner le sud de l'Australie (ce qui reviendrait, par exemple, à augmenter de 40 % environ le coût du transport de la tonne de carburant) ;

— Le passage par les DETROITS DE LOMBOCK (à l'est de Java) ET DE MACASSAR (entre Bornéo et les Célèbes) est plus long de 1 850 kilomètres (soit quatre jours de route), il a l'avantage d'être très profond et de permettre le passage de sous-marins en plongée ou de bâtiments de fort tonnage. Mais on estime, par exemple, que la perte occasionnée par une telle déviation équivaudrait à 5 millions de yens en moyenne par jour et par bateau se rendant au Japon.

— Les DETROITS DE LA SONDE (entre Sumatra et Java) ET DE TORRES (le long de Timor) sont très dangereux en raison de leur faible tirant d'eau.

La question de la liberté de navigation dans ces détroits a été abordée au cours de la conférence mondiale sur le droit de la mer, réunie en mars et en août 1976 sous l'égide des Nations unies, à laquelle les représentants de cent quarante-six pays ont participé. Les nations du tiers-monde se proposent d'étendre leurs eaux territoriales à 12 milles marins et de créer une zone d'exclusivité économique (pêche, ressources minières) jusqu'à 188 milles (347 kilomètres) (1).

Les pays occidentaux ont fait valoir que cette extension des eaux territoriales équivaudrait à entraver la liberté de navigation de cent vingt détroits importants dans le monde. Le droit, pour les pays riverains, d'exiger alors le « passage innocent » des navires obligerait, par exemple, les sous-marins à traverser en surface et à arborer leurs couleurs, ce qui ôterait aux dispositifs secrets de dissuasion nucléaire une grande partie de leur crédibilité.

Cette éventualité a eu évidemment pour effet de renforcer les Américains dans leurs projets d'agrandissement de la base de Diego-Garcia. Le contre-amiral Labrousse note que le porte-avions américain Enterprise, lors de la guerre du Bangladesh, avait mis sept jours pour rallier les côtes indiennes par le détroit de Malacca, mais qu'il en aurait mis quinze s'il avait dû contourner l'Australie, et qu'il en mettra deux seulement lorsqu'il pourra partir de Diego-Garcia... (2).

(1) Voir *le Monde diplomatique* de mars 1976 : les Rivalités économiques et le droit de la mer », par Emmanuel du Pontavice.

(2) *Défense nationale*, février 1976.

Suez : la couleur des pavillons

« DE juin à août 1976, par exemple, 1 665 navires ont franchi le canal de Suez, dont 146 cargos et 189 pétroliers. Huit cent trente-sept d'entre eux, dont 101 pétroliers — soit 56 % du total, 49 % des cargos et 53 % des pétroliers — relèvent des nations occidentales. L'alliance atlantique, à l'intérieur du groupe occidental, groupe 655 navires, soit 39 % du total général. Les pays du Marché commun ont rassemblé 423 navires, soit 25 % de l'ensemble. La Grèce, de son côté, a fait transiter 189 navires. On peut mesurer à ces chiffres l'importance que représente pour l'Europe la réouverture du canal. Par contre, les Etats-Unis n'ont participé que pour 27 navires. Pour les pays socialistes de l'Est, on a compté 479 navires, dont 60 pétroliers — soit 29 % du total, 28 % des cargos et 32 % des pétroliers. Dans ces chiffres, l'U.R.S.S. intervient pour 219 navires, dont 56 pétroliers, et la Chine pour 63 navires. Enfin les autres nations ont fait transiter 359 navires, dont 78 pétroliers, soit 21 % du total général. Naturellement, la plupart des grandes puissances ont également utilisé le canal pour leurs navires de guerre, l'U.R.S.S. étant largement en tête. »

* Extrait de « L'océan Indien demeurera-t-il une zone de paix ? », par le contre-amiral H. Labrousse, *Revue de Défense nationale*, février 1976.

cation des principes essentiels du Livre rouge se fait attendre, et la gauche reste très divisée sur le rythme et les moyens de la révolution, à défaut de l'être sur les objectifs (une partie des dirigeants de l'extrême gauche sont d'ailleurs en prison depuis septembre 1976). Le régime doit aussi se protéger des convoitises des grandes puissances occidentales à l'égard d'un des principaux verrous stratégiques du sud de l'océan Indien, au bord du canal du Mozambique et non loin des côtes sud-africaines.

● LA REUNION : En se rendant dans ce département français d'outre-mer en octobre dernier, le président Giscard d'Estaing a voulu marquer la volonté de la France de rester présente dans le sud de l'océan Indien. Mais la poussée autonomiste, qui est surtout le fait du parti communiste de Paul Vergès et de ses alliés socialistes et chrétiens, ne se relâche pas depuis plusieurs années et préoccupe les dirigeants français.

● COMORES : Indépendant depuis 1975, l'archipel est conduit par un gouvernement progressiste qui a coupé les dernières amarres avec la France après que celle-ci lui eut retiré l'île de Mayotte, ainsi que ses crédits et ses fonctionnaires. Le jeune Etat s'est rapproché des pays africains progressistes et a réussi à faire condamner la France dans l'ensemble des grandes organisations internationales. Le gouvernement français, après une période d'hésitation, paraît d'ailleurs décidé à faire marche arrière à propos de Mayotte : il s'efforce de calmer les « ultras » de la recolonisation, qui se recrutent essentiellement dans les milieux de la droite réunionnaise et au sein du Parlement français.

● SEYCHELLES : Indépendant depuis juin 1976, le petit archipel est dirigé par une coalition qui regroupe la droite pro-occidentale et la gauche socialiste tiers-mondiste. Trois des îles qui composaient — avec Diego-Garcia — le territoire britannique de l'océan Indien (B.I.O.T.) lui ont été restituées.

Les ambiguïtés du non-alignement

LA plupart de ces pays, conscients des risques que la militarisation de l'océan Indien fait courir à leur propre sécurité et — en ce qui concerne plus spécialement les pays socialistes — à la poursuite de leurs expériences politiques, sont hostiles à la présence de flottes et de bases étrangères. L'idée de faire de l'océan Indien une « zone de paix », lancée au début des années 70, leur appartient. En 1971 aux Nations unies, sur proposition du Sri-Lanka, une motion en ce sens a été adoptée par cinquante « oui », sans aucun « non ». *Mais quarante-neuf pays se sont abstenus, dont* l'U.R.S.S., la France, l'Afrique du Sud, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne. Mme Bandaranaike, premier ministre du Sri-Lanka, avait notamment fait valoir que « l'idée de zone de paix est inhérente à celle de non-alignement qui veut que le sol, l'espace aérien et les eaux territoriales des Etats soient fermés aux conflits et rivalités des grandes puissances » (4). La résolution adoptée demandait aux grandes puissances d'arrêter l'escalade militaire et d'éliminer toutes bases, installations logistiques ou moyens de destruction massive (en particulier nucléaires) mis en place dans le cadre de la rivalité des blocs militaires.

Sur cette lancée, l'ONU a mis sur pied un comité spécial de l'océan Indien, qui a reçu pour mission d'établir un état concret de la présence militaire des grandes puissances, « en particulier sur le plan des déploiements navals ». Son rapport, terminé en 1973, a été révisé en 1974 à la suite de protestations de l'U.R.S.S. et de l'Ethiopie, qui contestaient certaines informations. La même année, l'Assemblée générale demandait aux Etats du littoral et de l'arrière-pays de se consulter en vue d'une conférence générale sur l'océan Indien. De larges débats se sont tenus en novembre 1975, dans le cadre du comité spécial, mais l'hétérogénité du « front » des pays favorables à la création d'une zone de paix et la mauvaise volonté des grandes puissances ont interdit toute initiative spectaculaire des grandes puissances. L'amiral Elmo Zumwalt, ancien chef des opérations navales américaines, a clos le débat à sa manière en déclarant publiquement que « proclamer l'océan Indien zone de paix est une conception très dangereuse que les Etats-Unis ne peuvent accepter ». Les Soviétiques, de leur côté, tout en se déclarant favorables à l'idée, ont fait valoir que l'établissement d'une « zone de paix » sans destruction préalable des implantations existantes équivaudrait à entériner une situation d'inégalité « par rapport aux nations impérialistes ».

Plusieurs réunions régionales ont tenté de donner au projet de démilitarisation des assises plus solides. La première s'est tenue à Madagascar, le 30 juin 1973, à l'initiative du Conseil mondial de la paix ; elle rassemblait les délégués de diverses organisations progressistes des pays riverains du canal du Mozambique et des îles du sud de l'océan Indien. Une conférence plus large, à New-Delhi en novembre 1974, devait reprendre les conclusions du colloque de Tananarive à propos de la « stratégie des îles », en gardant notamment à l'esprit l'exemple limite de Diego-Garcia : « Le problème en ce qui concerne les îles est particulièrement important dans le contexte général de la militarisation impérialiste dans l'océan Indien. C'est là qu'en est la clé. Dans ces îles, l'impérialisme trouve des conditions propices pour sa stratégie globale. Elles sont éparpillées dans une vaste zone ; leurs économies précaires, leurs statuts juridiques disparates et leur isolement les rendent vulnérables. »

Cependant, au-delà des déclarations de bonnes intentions reprises çà et là, force est de reconnaître que les pays riverains de la zone de l'océan Indien, bien que tous en principe attachés à la politique de la « zone de paix », présentent un front peu homogène. La moindre des ambiguïtés, dans ce rassemblement, n'est pas la situation qui prévaut entre les grandes nations riveraines du nord de l'océan. Ainsi l'Inde, patrie du non-alignement, chaud partisan de la démilitarisation, n'en est pas moins devenue elle-même une puissance militaire non négligeable : un million de soldats (en effectifs, l'armée indienne est la quatrième du monde, des escadrilles de « Mig 21 », des chars construits sous licence britannique, une flotte en voie de renforcement, plusieurs bases navales et un armement nucléaire en cours de mise au point, enfin une coopération assez étendue avec l'Union soviétique. C'est là une politique de dissuasion et de sécurité, plus qu'une manifestation évidente de pacifisme et de dégagement. Comme telle, elle ne manque pas d'inquiéter le Pakistan, allié traditionnel des Etats-Unis dans cette région qui s'est ainsi rapproché de la Chine, et doit par ailleurs demander l'appui des Iraniens pour venir à bout de la rébellion dans le Baloutchistan, à la frontière afghane. L'Inde se heurte également au désir d'hégémonie manifesté avec une vigueur croissante par l'Iran... partisan, lui aussi, de la création d'une « zone de paix », mais qui rangerait plutôt sous cette appellation une version élargie de l'ancien pacte militaire de l'Organisation du traité central (CENTO), destinée à « barrer la route au communisme international » et à faire contrepoids à la montée en puissance de l'Inde. Si donc chacun se rattache officiellement au même idéal, il y a souvent bien loin du cœur aux lèvres ; et des rivalités régionales de plus en plus vives paralysent finalement le projet de démilitarisation de l'océan Indien au même titre que les intérêts contraires des grandes puissances.

Ph. L.

(4) Cité par Michel Robert dans *La Réunion : Combats pour l'autonomie* (IDOC-France, l'Harmattan, Paris, 1976).

Ile Maurice : les vents contraires

L'ILE Maurice — neuf cent mille habitants à l'étroit sur une île caillouteuse, une mosaïque de races et de langues — mène depuis son accession à l'indépendance, en 1967, une politique étrangère des plus paradoxales. Les tiraillements au sein du gouvernement étaient de règle lorsque des hommes aussi différents que MM. Gaëtan Duval, l'ancien responsable des affaires étrangères, et Seewosagur Ramgoolam, l'actuel premier ministre, y cohabitaient : quand le premier vantait les charmes de Paris et prenait le thé avec Mme Vorster (l'épouse du premier ministre sud-africain), le second faisait jouer les grandes orgues contre l'apartheid, et regardait plutôt du côté de New-Delhi ou de Pékin.

M. Gaëtan Duval est retourné dans l'opposition en 1973, mais la diplomatie mauricienne n'en a pas moins poursuivi sa valse-hésitation : un jour, le premier ministre dépose gravement une gerbe sur le buste de Lénine ; le lendemain, il flétrit le « colonialisme soviétique ». Pour la réunion du « sommet » de l'O.U.A. en juin, à Port-Louis, il ordonne de retirer les oranges Outspan des étalages, d'interrompre le service d'Air Mauritium vers Johannesburg et de filtrer les arrivées de touristes sud-africains ; mais, quelques semaines plus tard, les grands hôtels construits avec des capitaux sud-africains affichent à nouveau complet, l'avion mauricien (en fait, celui d'Air Madagascar, affrété pour la circonstance) reprend ses vols.

Ainsi l'île Maurice, qui assure jusqu'en juin prochain la présidence de l'O.U.A., a-t-elle pris l'habitude de voter courageusement... contre elle-même dans la plupart des grandes instances internationales.

Certes, il est difficile d'être une île et de survivre à des siècles de monoculture coloniale. La tentation est grande d'ouvrir la porte à tous les vents, y compris les plus contraires. Mais la capitulation du gouvernement mauricien dans l'affaire de Diego-Garcia a suscité des réactions hostiles dans une partie de la presse et de l'opinion mauriciennes. Les élections du 20 décembre prochain diront si ces exercices un peu périlleux doivent ou non se poursuivre...

les livres du mois

LE QUART D'HEURE DU CHOIX

Par YVES FLORENNE

AU terme d'une introduction où se projette, avec la philosophie de son livre, une inquiétude lucide éclairée par l'espoir, André Fontaine, qui ne cultive point les sombres plaisirs de nos chevaliers de l'Apocalypse, s'élève contre l'identification fatale de ce dernier quart de siècle au « dernier quart d'heure de l'espèce » (1). Reste que, si ce n'est pas Dieu merci ! le dernier pour vivre, il n'est pas exclu que ce soit à peu près le dernier pour choisir entre la vie et la mort.

Il est tout de même significatif de trouver, chez André Fontaine, comme dans la Guerre civile mondiale de Jacqueline Grapin et J.-B. Pinatel (2), la même expression qui, pour être classique, n'en est pas moins d'un optimisme très relatif : pour l'humanité, « le pire n'est pas sûr ». C'est pour qu'il le soit moins encore que Pierre Chaunu et Georges Suffert — « comment éviter le suicide de l'Occident » — dénoncent l'épidémie lentement mortelle de « peste blanche », c'est-à-dire « la désespérance généralisée, l'indifférence à la vie, le refus de tout système de valeurs... » (3). L'historien et le journaliste, chacun avec ses lumières propres, exposant le mal, cherchent les remèdes, au cours d'un dialogue qui est examen clinique et diagnostic du monde.

IL en va de même de « la guerre civile mondiale », magistralement décrite, selon la spécialité respective des auteurs, sous le double et inséparable aspect militaire-nucléaire et économique qui forment une seule et même stratégie, et où éclatent l'impérialisme, le cynisme, l'égoïsme « sacré » assaisonné d'hypocrisie, et au bout du compte l'aveuglement des « Grands ». Il s'agit donc d'une « guerre civile planétaire ». André Fontaine, lui, parle quelque part des « guerres dites civiles ». Les deux réalités s'entrecroisent et se confondent, d'autant mieux que les guerres dites civiles, qui sont aussi des guerres « étrangères » par peuples interposés, ne sont nullement civiles mais intégralement militaires. Aussi, ce qu'André Fontaine, historien témoin de son temps, prononce pour les citoyens ennemis d'un monde déchiré, c'est quelque chose comme un discours sur l'état de la Désunion.

Au vrai, c'est un vaste tableau bien ordonné, où non seulement rien n'est oublié — ni Chypre ni les Kurdes, — mais encore où tout est mis en relation et communication, de sorte que ce tout nous est donné à voir dans son ensemble, de la surface aux profondeurs. L'esprit de synthèse réussit à présenter cet univers obscur, affronté, fracturé, dans une seule perspective à plusieurs étages et largement éclairée.

Au centre, bien entendu, l'étrange « condominium », dans l'ombre immense de la Chine. Or, on est frappé par un mot qui revient à propos des superpuissances. C'est : impuissance. Leur seule indiscutable et souveraine toute-puissance n'est-ce pas, somme toute, celle de destruction ? Une autre impuissance, malheureusement moins active, et même léthargique : celle de l'Europe. Cette fois, les mots prononcés sont « démission », « agonisante ». Qui donne le coup de grâce ? Une citation d'Henry Kissinger — datée de 1966 — prête à rêver : sur le prix que l'Amérique devrait accepter de payer pour une Europe unie et indépendante. « Il est bien triste, note André Fontaine, que, devenu secrétaire d'Etat, il ait cessé de comprendre ce qu'il expliquait si bien quand il n'était que professeur à Harvard. » Mais enfin, la vraie faute est toujours à qui ne sait pas vouloir être soi ; pis : à qui ne veut pas être, du tout. Il y a, ici et là, des mots d'une amère mélancolie sur l'abdication politique de l'Allemagne et de quelques autres, sur l'Italie « à la dérive », sur les Français « de plus en plus nombreux à être moyens », sur une Grande-Bretagne « qui semble ne plus aspirer qu'à vivre de sa future rente pétrolière ». Alors, peuples à la retraite ? Et, pourtant, par là aussi rôdent les guerres civiles... Ce n'est pas seulement pour le Proche-Orient que valent les adjurations émouvantes qui sont aussi de simples raisons politiques : « s'accepter », « vivre ensemble ».

Il arrive d'ailleurs qu'il y ait place pour la solidarité, l'amitié humaines. « Réjouissons-nous, écrit André Fontaine, d'avoir encore tant à faire, tant à aimer, tant à apprendre, même si cela doit signifier aussi tant à souffrir. » Au premier rang de ce qu'il y a tant à aimer, il ne craint pas de placer son propre pays, ce qui est évidemment fort démodé, plutôt ridicule, — sauf en Russie et en Chine. Ce qui lui vient aux lèvres, ce sont des litanies de la France : « Fille aînée de l'Eglise, mère des Lumières, prophétesse des révolutions, gardienne d'un langage... »

Autre ridicule qu'il brave : croire qu'il n'y a pas de saint dans une politique sans morale. Il est bien remarquable que trop de nos puissants voient des exemples et des modèles où Shakespeare a montré des îlotes terribles, qui sont d'ailleurs châtiés à la fin. Est aussi dénoncée l'idolâtrie, prétendument « scientifique », de « sainte Histoire ». Bref, à force de justifier la fin par les moyens, on verra les moyens produire la fin de tout.

André Fontaine rappelle que, si Hitler et Mussolini sont morts, le fascisme est toujours vivant. « Contrairement à ce qu'on a trop tendance à croire à gauche, l'histoire ne tranche pas toujours, tant s'en faut, dans le sens de la justice. Encore moins dans celui de la liberté. » Bon avertissement. Peut-être notre histoire nous a-t-elle trop gâtés, car, pour nous, au bout du compte, et presque à miracle (à quel prix, il est vrai !), c'est à peu près ainsi qu'elle a tranché. Il en est de l'histoire comme des femmes : foi ou scepticisme, on le doit à celle avec qui on vit.

DONC, les plus confiants s'accordent : le pire n'est pas sûr. Mais quel pire ? Il est troublant que le plus intelligent des animaux soit aussi le seul en qui l'instinct de conservation se détraque et qui n'ait qu'une grande passion collective : sa propre destruction. Ce qui vaut peut-être mieux que le triomphe définitif de la parfaite fourmilière. Entre les deux, ce qu'il y a de plus profond en lui a peut-être choisi.

Il reste heureusement d'autres voies, mais étroites. Le dernier quart du siècle est au carrefour. Où s'engagera-t-il ? André Fontaine cite un proverbe chinois, qu'il soupçonne d'ailleurs d'avoir été fabriqué rue d'Ulm : « Il est dangereux de faire des prévisions, surtout lorsqu'elles concernent l'avenir. » C'est un commentaire à l'enthousiasme prophétique de Hugo : « Le continent fraternel, tel est l'avenir. Qu'on en prenne son parti, cet immense bonheur est inévitable. » « Hélas ! écrit André Fontaine, il ne l'était pas. » Mais qui peut savoir ? L'avenir, ce n'est pas aujourd'hui, et c'est bien au-delà de demain.

(1) *André Fontaine : le Dernier Quart du siècle*, Fayard, Paris, 1976, 274 pages, 38 F.
(2) Jacqueline Grapin et Jean-Bernard Pinatel : *la Guerre civile mondiale*, Calmann-Lévy, Paris, 1976, 324 pages, 38 F.
(3) Pierre Chaunu, Georges Suffert : *la Peste blanche*, Gallimard, Paris, 1976, 272 pages, 37 F.

SOCIÉTÉ

TE VOILA UN ENNEMI DE LA CONSTITUTION. — Peter Schneider

★ **Flammarion, Paris, 1976, 168 pages, 30 F.**

Professeur dans un lycée de Berlin, Matthias Kleff est convoqué devant une commission d'enquête : ses supérieurs, qui ont des « doutes » sur sa fidélité à la Constitution de la République fédérale, le prient de venir s'expliquer.

A-t-il participé à une manifestation interdite, loué son appartement à des communistes, vécu avec une anarchiste, ou assisté à un congrès des victimes du nazisme, tous « délits » susceptibles, il en connaît maints exemples, d'entraîner une exclusion ? Plus prosaïquement, il a protesté contre une mesure arbitraire de son directeur et, dans une circulaire — il est délégué syndical, — appelé ses collègues à « résister ». C'en est trop : son « hostilité à la Constitution » dûment établie au cours d'un interrogatoire, il est licencié.

Le récit — véridique — de Peter Schneider dénonce les atteintes aux libertés en Allemagne de l'Ouest. Soucieux de sauvegarder la « neutralité » de l'administration, le Sénat de Hambourg décidait, en novembre 1971, d'interdire l'accès de la fonction publique à tous les « extrémistes » ; l'année suivante, le chancelier Willy Brandt et les ministres-présidents des Länder étendaient cette mesure à l'ensemble du territoire fédéral.

Depuis quatre ans, tout candidat à la fonction publique, qu'il sollicite un poste d'enseignant, de facteur ou d'éboueur intérimaire, comparaît devant une commission de l'Office de protection de la Constitution, qui l'interroge sur ses convictions politiques. Pour peu que le candidat se revendique de gauche ou laisse paraître des opinions non conformistes, il n'est pas engagé, « faute de poste »... Au 30 juin 1975, près de cinq cent mille futurs fonctionnaires avaient été interrogés par l'Office.

Ces pratiques soulèvent de nombreuses protestations, mais le narrateur se dit effrayé « de voir comment les hommes s'habituent vite aux atteintes qui touchent leur liberté ». Les aînés, il est vrai, ne sont pas surpris : si le décret de 1972 stipule que « les fonctionnaires (doivent s'engager) à chaque instant pour l'ordre libéral et démocratique », un autre décret — en 1933 — prescrivait déjà aux fonctionnaires de « s'engager à chaque instant et sans réserve pour l'Etat national ».

M. T. M.

CINÉMA

HOLLYWOOD STORY. — Frank Capra.

★ **Stock, Paris, 1976, 448 pages, 55 F.**

Un petit garçon sicilien de famille paysanne arrive en Californie au début du siècle ; il deviendra un des metteurs en scène les plus célèbres de Hollywood. « Miracle » américain relativement banal, mais dont Capra n'est pas encore revenu ; pas étonnant donc que ce « self made director » soit aussi le plus roosevéltien des cinéastes et que son autobiographie, comme ses films, érige la démocratie américaine en système politique exemplaire. Ce libéralisme New Deal est toutefois un engagement tardif et Capra reconnaît avoir très longtemps été exclusivement préoccupé par son ascension sociale ; ses films sont d'ailleurs là pour nous le rappeler qui de *Blonde platine* (1931) à *New-York-Miami* (1934) cherchèrent avant tout à divertir fort agréablement d'ailleurs.

C'est avec *l'Extravagant M. Deeds* (1936) qu'il donnera à la comédie légère une assise sociale plus précise cherchant à faire de ses films des apologues, avant de devenir le réalisateur des premiers documentaires politiques américains, tournés pour le Pentagone pendant la deuxième guerre sous le titre de *Pourquoi nous combattons* (1942-1944).

Ayant pratiqué tous les petits métiers du cinéma : depuis monteur chez Hal Roach jusqu'à gagman chez Mac Sennet, avant de devenir le metteur en scène attitré de Harry Langdon, puis réalisateur sous contrat à la Columbia, Frank Capra nous décrit un aspect de Hollywood que l'on connaît souvent mal : celui des « pouilleux », comme il les appelle, ceux qui travaillent dans l'anonymat et luttent pour se faire un nom.

Mine de renseignements sur les années dorées de Hollywood, mais aussi, il faut le souligner, plaisir de lire un texte très brillamment enlevé où l'auteur d'*Arsenic et vieilles dentelles* (1944) manie successivement humour noir et leçon de morale dans le but narcissique de ne cesser de nous séduire.

L. R.

AMERIQUES

● Deux ouvrages qui éclaireront la personnalité du nouveau président-élu des Etats-Unis : JIMMY CARTER, par *Louis Winnizer* (Alain Moreau, Paris, 1976, 175 pages, 38 F) et LE MEILLEUR DE NOUS-MEME, par *Jimmy Carter* (Stock, Paris, 1976, 255 pages, 35 F).

● AMERIQUE DES ANDES - COLOMBIE, EQUATEUR, PEROU, BOLIVIE, par *Mary Desbordes, Geni Fuentes, Una Liutkus, Manolo Merino, Hugues Néel* (Armand Colin, coll. « Guide Voyages », Paris, 1976, 233 pages, 24 F) ; chez le même éditeur : BRESIL, par *Dominique Camus* et *Chantal Manoncourt* (1976, 177 pages, 24 F).

SCIENCES POLITIQUES

● THE INTERNATIONAL POLITICAL SYSTEM, par *F.S. Northedge* (Faber & Faber, Londres, 1976, 338 pages, 3.25 livres).

BIOGRAPHIE - MEMOIRES

● TEMPETE SUR L'OCCIDENT, 1945-1975, par *Louise Weiss* (Albin Michel, Paris, 1976, 527 pages, 49 F).

EUROPE

THE EXTERNAL ECONOMIC RELATIONS OF THE E.E.E. — Peter Coffrey

★ **The Macmillan Press Ltd, Londres, 1976, 118 pages, 6,95 livres.**

Dans les années 60, la Communauté économique européenne avait fait, à plusieurs reprises, la preuve de sa force de négociation dans les relations économiques internationales (attitude à l'égard de l'Afrique, de l'Europe de l'Est, de la Méditerranée, au sein du Kennedy Round). La crise de l'énergie, les difficultés économiques et monétaires mondiales ont mis à l'épreuve, au début des années 70, cette cohésion, face au monde extérieur. Or, nous dit l'auteur de cet ouvrage présenté comme le point de vue d'un Européen, si le Marché commun n'a pu affronter ces situations qu'en position de faiblesse, c'est que l'élargissement de la C.E.E. y avait introduit ce qu'il faut bien appeler la « vulnérabilité ».

L'adhésion de la Grande-Bretagne, de l'Irlande et du Danemark a entraîné l'affritement de la cohésion originelle des Six, l'augmentaiton des problèmes économiques, la multiplication des oppositions sur les questions énergétiques et monétaires, et bloqué la réalisation de l'union économique et monétaire (accroissement de la dépendance à l'égard des Etats-Unis, scission entre les « riches » et les « pauvres » au sein de la C.E.E.). Seule une redéfinition — sinon commune, du moins unifiée — des relations avec les pays producteurs d'énergie et de matières premières et, avec les Etats-Unis, pourrait éviter à la Communauté de devenir une puissance mineure dans les relations économiques internationales, limitant ses interventions extérieures à des accords ponctuels avec le tiers-monde (convention de Lomé), l'Europe orientale et la Méditerranée.

C. T.

LA FRANCE ET LES ETATS-UNIS. — J.-B. Duroselle

★ **Seuil, Paris, 1976, 286 pages, 39 F.**

L'auteur a gagné sa gageure : retracer, en moins de trois cents pages, la part commune de l'histoire de deux peuples au cours de deux siècles. Le premier de ces siècles, il est vrai, celui de la préhistoire », tient assez peu de place, encore qu'il ait été déterminant. Les deux guerres mondiales, leur entre-deux, l'époque que nous vivons encore, font le gros du livre. Et presque la moitié est consacrée à l'époque gaullienne : défi, anéantissement du « grand dessein » de Kennedy, au nom de l'indépendance de l'Europe. On trouvera des analyses de l'anti-américanisme, émotionnel ou politique, en France. La conclusion s'inscrit dans un triptyque contradictoire : « *Indifférence - Incompréhension - Affection.* »

Y. F.

HISTOIRE

LES DEBUTS DE L'ETAT MODERNE. — Bertrand de Jouvenel

★ **Fayard, Paris, 1976, 348 pages, 49 F.**

Histoire des idées politiques au XIX^e siècle, et aussi contribution à un *Dictionnaire universel des maîtres mots de la politique*, l'ouvrage manifeste une vaste ambition, à la mesure des perspectives qu'il ouvre : l'histoire politique du siècle passé y fonde et éclaire notre temps.

Le concept d'Etat moderne lié à celui de nation, tel qu'il est né avec la Révolution ; la comparaison de celle-ci avec la révolution américaine dans la conception, propre à chacune, de la liberté ; l'égalité théorique et l'inégalité de fait ; la « *montée de l'économisme* » et l'« *avènement des machines* » ; l'association, la pensée socialiste, le marxisme enfin : telles sont les grandes voies explorées par l'auteur, dont la démarche épouse le mouvement de l'histoire.

Mais, comme le titre l'indique suffisamment, c'est d'abord un mouvement d'idées, dont Bertrand de Jouvenel excelle à saisir et à décrire le rôle capital, à travers Tocqueville ou Bonald, Saint-Simon et Marx. La liste est si peu limitative que celle des « interprètes » de la Révolution ne comporte pas moins de cinquante-deux noms. Quant à l'index — il vidie, — s'il finit tout naturellement sur *Young*, il *commence* avec *Abailard* !

Y. F.

● Comment se joua le sort du monde contemporain et son partage en deux blocs à l'issue de la seconde guerre mondiale : THE ORIGINS OF THE MARSHALL PLAN, par *John Gimbel* (Standford University Press, Standford, 1976, 344 pages, 15 dollars). — POTSDAM, LE SORT DU MONDE, par *Charles-L. Mee* (Robert Laffont, Paris, 1976, 321 pages, 45 F).

ANNUAIRE DE LA CONVENTION EUROPEENNE DES DROITS DE L'HOMME

★ **Martinus Nijhoff, La Haye, 1976, 454 pages, 158 florins (édition bilingue).**

Ce volume contient, pour l'année 1975, toutes les informations relatives à la Convention européenne des droits de l'homme : travaux de la commission de la Cour européenne des droits de l'homme, activités du comité des ministres du Conseil de l'Europe, extraits des débats devant les parlements nationaux, des décisions des tribunaux internes et des arrêts de la cour de justice des Communautés européennes s'y référant.

On y trouvera, notamment, le texte de la décision relative à l'affaire qui a opposé Chypre à la Turquie, après les événements de l'été 1974, de la requête introduite contre l'Allemagne fédérale par Andreas Baader et Ulrike Meinhof à propos des conditions de leur détention dans les prisons allemandes, ou encore de celle présentée par la femme de Rudolf Hesse contre le Royaume-Uni et visant à obtenir la libération de son mari (détenu à Berlin-Spandau en vertu d'une décision du tribunal militaire international de Nuremberg en 1946).

C. T.

ASIE

L'AGONIE DU LAOS. — Prince Mangkra Souvanna Phouma

★ **Plon, Paris, 1976, 220 pages, 35 F.**

Les ouvrages sur le Laos sont assez rares pour que l'on ouvre celui-ci avec curiosité et intérêt, d'autant que l'auteur est le fils de l'ancien premier ministre neutraliste de droite, Souvanna Phouma. Secrétaire de son père, aide de camp de son oncle, le ministre de la défense Srisouk, il fut un temps bien placé pour rendre compte d'événements importants et mal connus : le partage, puis la monopolisation du pouvoir par le Front patriotique lao, le passage à la République, le remodelage du pays et du peuple par les nouveaux dirigeants.

Toutefois, l'auteur apporte peu d'informations inédites sur ces coulisses du pouvoir qu'il a arpentées un moment entre deux séjours en France, l'un comme élève officier, le second comme exilé volontaire. De surcroît, il accumule allégrement les préjugés et les contre vérités, sous des apparences d'objectivité et de témoignage de première main. On retire de la lecture l'impression fâcheuse que Souvanna Phouma — qui, lui, a choisi de demeurer en sa patrie — n'aura été qu'un pantin manipulé à volonté (il est vrai que le prince Souphanouvong est logé à la même enseigne...).

C'est du bout de la plume que l'auteur évoque la « *corruption* » et le « *découragement* », voire la « *naïveté* », de la partie de Vientiane ; il s'étend, en revanche, lourdement sur la « *duplicité* » rédhibitoire des « *communistes* » dont il est manifeste qu'il ne parvient à comprendre ni les motivations ni les méthodes. Le ton caracolant (« *je suis venu, j'ai vu, j'ai fui* ») sur lequel il se met en scène éclaire le personnage. Néanmoins, on saura gré au prince Mangkra de donner un bon exemple de la psychologie d'un opposant laotien — et une idée des difficultés qu'affronte le nouveau régime quand il s'efforce de « réformer » les mentalités.

M. Bg.

THE CONJUGAL DICTATORSHIP OF FERDINAND AND IMELDA MARCOS-L. — Primitivo Mijares

★ **Union Square Publications, San-Francisco, 1976, 498 pages.**

Primitivo Mijares fut, avant sa défection aux Etats-Unis où il a rallié l'opposition au régime philippin, un des proches conseillers et hommes de main du président Marcos dès avant l'instauration de la loi martiale. Son ancien patron lui a — vainement — fait proposer 100 000 dollars pour qu'il annule ou édulcore le témoignage hostile qu'il s'apprêtait à faire devant le Sénat américain. C'est sur cette affaire, qui a fait quelque bruit l'an dernier, que s'ouvre un livre qui fait tâche de tout bois sur le couple présidentiel, dans un style baroque, touffu, répétitif et souvent pompier. L'auteur se sent « *investi de la mission historique* » de dénoncer la « *dictature conjugale* » dont il fut naguère un des principaux sélateurs. Sa démonstration serait beaucoup plus percutante s'il ne mettait pas sur le même plan affaires d'Etat et aventures galantes, s'il ne mélangeait pas les confidences improbables, les analyses raisonnées et les extrapolations hasardeuses. Il reste qu'au-delà de détails croustillants ou sordides, et d'une lecture souvent pénible, cet ouvrage fournille d'informations utiles à la compréhension des Philippines d'aujourd'hui.

M. Bg.

Vient de paraître

RENE GENDARME

L'ANALYSE ECONOMIQUE REGIONALE

Editions Cujas

vient de paraître

relations internationales du tiers-monde

le tiers-monde en lutte

par Edmond JOUVE

"Une lumière nouvelle sur un aspect décisif des relations internationales de notre temps"

Un ouvrage de référence et de réflexion.
480 pages, 44 cartes, 25 illustrations.

collection "Tiers Monde en marche" dirigée par P.-F. Gonidec et E. Jouve.

EDITIONS BERGER-LEVRAULT
5, rue Auguste-Comte, 75006 Paris

JAPON

Le temps des rajustements

Sortant lentement de l'immobilisme politique qu'a engendré le monopole du pouvoir par les conservateurs depuis vingt et un ans, le Japon est amené à prendre peu à peu sur la scène internationale des responsabilités à la mesure de sa puissance économique. L'installation d'une nouvelle équipe dirigeante en Chine et l'arrivée au pouvoir d'une administration démocrate aux Etats-Unis sont deux facteurs qui ne peuvent qu'accélérer l'évolution de la position internationale de ce pays, qui s'est amorcée au cours de ces dernières années. La fin de la guerre du Vietnam et, surtout, la nécessité pour les pays industrialisés de créer un nouvel ordre économique mondial en sont les principales composantes. La récession de 1974-1975 a mis à l'épreuve la réussite du « pari » japonais des années 60, lorsqu'il s'agissait de forcer les portes de la prospérité. La résistance en souplesse du système s'est montrée à bien des égards remarquable — bien que, sur le plan national, le simple citoyen ait été la première victime de la remise en ordre de l' « usine Japon ». Il reste aujourd'hui aux Japonais à équilibrer leur appétit insatiable de matières premières et à contrôler le flux de leurs marchandises afin d'éviter des heurts avec leurs partenaires : l'Europe — comme c'est le cas actuellement — et les Etats-Unis.

Le redressement spectaculaire d'un des pays les plus touchés par l'augmentation du prix des matières premières — puisqu'il doit importer pratiquement toute son énergie — ne s'est pas fait sans une restructuration de ses rapports avec les pays du tiers-monde, notamment au Proche-Orient. Mais les tentatives pour parvenir à un nouvel ordre économique international n'ont apparemment pas incité le gouvernement nippon à abandonner en matière diplomatique le « profil bas » qui fut le sien au cours des décennies écoulées. Certes, Tokyo n'est plus un satellite de Washington, coincé entre les Etats-Unis et les deux grandes puissances communistes. Mais bien que le gouvernement de M. Miki ait maintes fois déclaré chercher à donner des bases nouvelles aux relations du Japon avec les pays producteurs de matières premières, notamment en Asie du Sud-Est, Tokyo ne s'est jamais vraiment départi, même après la fin de la guerre du Vietnam, de son « suivisme » traditionnel à l'égard des Etats-Unis. Le Japon, par exemple, dont la présence économique en Asie est très importante, n'a pas réussi à approfondir ses relations avec l'A.S.E.A.N. (Association des nations de l'Asie du Sud-Est), qui accuse toujours Tokyo de vouloir diviser pour régner.

L'évolution, tant sur la scène mondiale que sur le plan de la vie politique intérieure, convie le gouvernement qui sera formé à l'issue des récentes élections à se prononcer sur maintes questions. Il est sans doute de l'intérêt des Japonais d'éviter de rester systématiquement alignés sur la position de Washington.

Le Japon est certes fermement attaché à son alliance avec les Etats-Unis, qui demeure la clé de voûte de sa diplomatie et de son système de défense. Mais il essaie en même temps de maintenir une équidistance entre Pékin et Moscou.

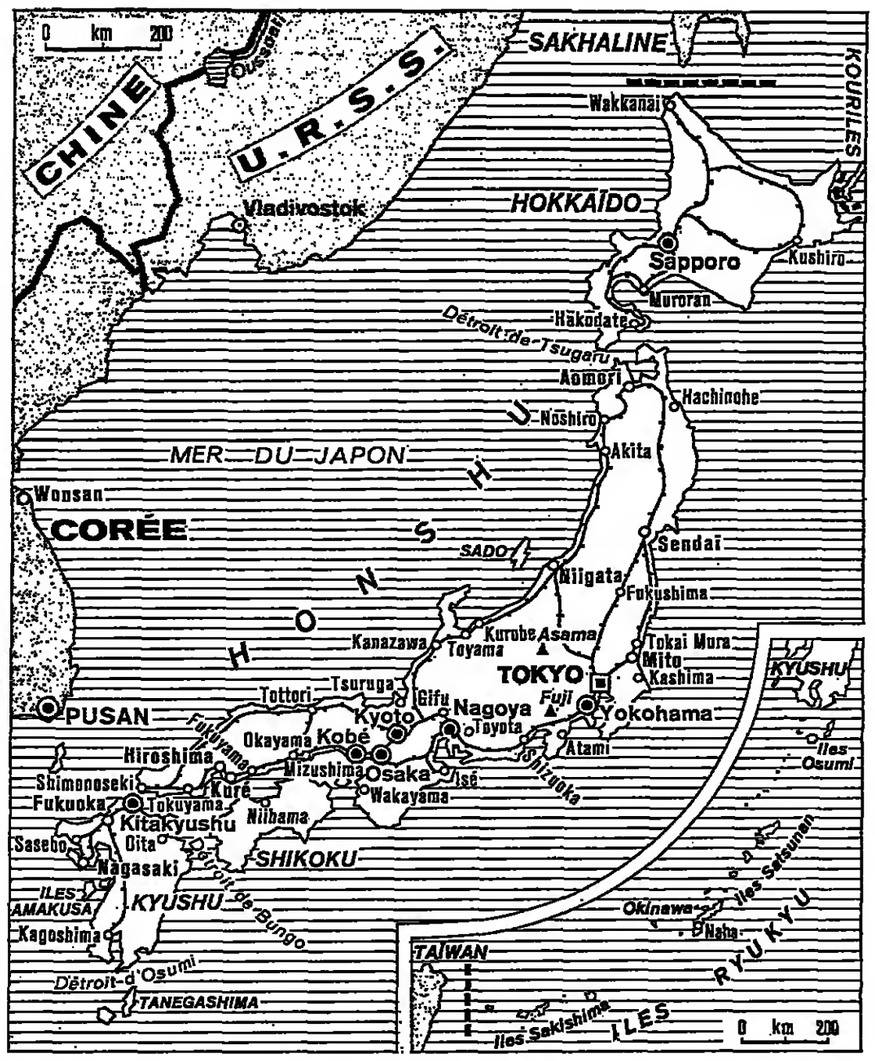

Cette politique d'équilibre tendra sans doute à s'atténuer au cours des années à venir. D'une part, la présence de la flotte soviétique en Extrême-Orient est devenue l'un des soucis majeurs des Japonais ; d'autre part, ils considèrent la signature, longtemps différée, d'un traité de paix avec la Chine comme une nécessité de plus en plus impérieuse pour assurer la sécurité dans la région.

Pour l'instant, Tokyo souhaite également le maintien des troupes américaines en Corée du Sud. Mais le Japon sait qu'il devra de plus en plus compter sur lui-même pour assurer sa sécurité et, éventuellement, concourir à celle de Séoul. C'est dans cette perspective qu'a été créée, en juillet 1975, une commission militaire commune américano-japonaise qui conduit le Japon à assumer un rôle plus important dans sa défense. Le gouvernement s'emploie d'ailleurs à préparer l'opinion publique à une telle évolution, tout en respectant le traité de non-prolifération nucléaire ratifié par la Diète le 28 avril dernier.

Les Japonais se veulent des partisans de la concertation, en matière tant diplomatique qu'économique. Ils devraient trouver dans la situation internationale à venir des raisons et des occasions nouvelles de faire preuve de leur bonne volonté en s'insérant plus franchement — et par conséquent d'une manière plus indépendante que par le passé — dans le jeu des grandes puissances.

PHILIPPE PONS.

Un tournant dans la politique extérieure

Le "globalisme", une stratégie à l'échelle de l'économie mondiale

Par MAXIME DOUBLET

L'ANNEE 1971 apparaît comme un tournant dans l'histoire des relations extérieures du Japon. Jusqu'à cette date, la dépendance à l'égard des Etats-Unis constituait pour les gouvernements libéraux-démocrates l'essentiel d'une diplomatie dont les deux caractéristiques les plus apparentes étaient l'immobilisme et le conformisme. L'inconvertibilité du dollar décidée par Washington, le voyage du président Nixon à Pékin, l'embargo momentané sur le pétrole, la crise économique, le dégagement des Etats-Unis en Indochine, la limitation américaine des exportations de soja furent autant de « chocs » qui ont quelque peu bouleversé la tranquille confiance des milieux dirigeants japonais dans le grand allié.

Aujourd'hui le Japon, troisième puissance économique du monde, ne peut plus se contenter de suivre inconditionnellement la politique des Etats-Unis et de subir passivement les événements. Il lui faut définir patiemment une stratégie prenant davantage en compte les intérêts de son économie. Cette stratégie a un nom : le « globalisme ». Ce concept signifie que l'économie japonaise ne peut plus se cantonner dans les limites de l'archipel, ni dans celles d'une région, l'Asie du Sud-Est, mais qu'elle doit vivre à l'échelle mondiale (1). La politique globaliste se fixe trois objectifs étroitement complémentaires : l'approvisionnement en matières premières, le développement des investissements à l'étranger et la conquête de tous les marchés, y compris ceux des Etats-Unis et de l'Europe occidentale.

L'industrie japonaise doit acheter la quasi-totalité des matières premières qu'elle transforme : le pétrole, le charbon, les métaux aussi bien que la laine et le coton. Dans le domaine alimentaire, le Japon, malgré une production suffisante de riz, voit sa dépendance croître : le degré d'autoapprovisionnement qui s'élevait à 90 % en 1960, n'atteignait plus que 78 % en 1973.

Une «diplomatie de l'énergie»

AUCUN pays disposant de matières premières, qu'il soit situé en Amérique latine, en Afrique ou au Proche-Orient, ne peut dans ces conditions être négligé. Le Japon importe 80 % de son pétrole des pays du Proche-Orient et, malgré un effort constant de diversification des sources d'énergie, il restera encore longtemps à l'avenir tributaire de cette région. Or, jusqu'en 1973, Tokyo manifestait une indifférence très nette à l'égard du monde arabe. L'embargo pétrolier va faire naître une véritable « *diplomatie de l'énergie* ».

En dépit des avertissements de M. Kissinger, le gouvernement Tanaka demande à Israël de retirer ses troupes de tous les territoires occupés depuis 1967 et reconnaît les droits légitimes du peuple palestinien.

(Lire la suite page 28.)

(1) Voir Christian Sautter : « Continuité et aléas de la stratégie mondiale du Japon ». *Défense nationale*, novembre 1976.

JAPON

Un autre monde à découvrir

Pour toute documentation, envoyez ce bon à
L'OFFICE NATIONAL DU TOURISME JAPONAIS
8 rue de Richelieu, Paris 1er Tél. 296-20-29

Nom : .....
Adresse : .....

Un partenaire difficile pour la C.E.E.

Les négociations avec Tokyo visent surtout à réduire le déficit commercial des Neuf

Par PHILIPPE LEMAITRE

LES pays de la Communauté, mal remis de la crise des années 1974 et 1975, se préoccupent vivement de l'impact sur l'ensemble de leur équilibre économique : la hausse attendue du prix du pétrole. N'ayant pas mis à profit le répit de trois ans qui leur a été donné depuis la grande rébellion de l'OPEP, il leur faut maintenant faire feu de tout bois pour empêcher une nouvelle crise majeure qui pourrait, cette fois, prendre des dimensions politiques.

C'est dans cet esprit qu'ils se tournent vers le Japon en lui demandant de consentir un effort réel pour réduire, ou au moins stabiliser, l'excédent de son commerce avec la C.E.E. Celui-ci progresse de façon continue et, à vrai dire, inquiétante pour les Neuf depuis 1970. Le déficit commercial de la Communauté avec le Japon, qui était de 276 millions de dollars en 1970, 1 345 millions de dollars en 1973, 3 218 millions de dollars en 1975, dépassera 4 milliards de dollars en 1976. Depuis la fin du printemps, des contacts suivis ont lieu entre les autorités japonaises et celles de la Communauté afin de tenter de remédier à cette situation. Les résultats, pour ne pas être négligeables, sont considérés comme insuffisants pour les Neuf, qui se montrent de plus en plus impatients. Au mois de novembre, la tension s'est aggravée. La Commission européenne, utilisant un ton inhabituel, a mis sévèrement en garde le gouvernement de Tokyo contre le danger de voir les pays du Marché commun exiger l'adoption de mesures de sauvegarde s'il ne tenait pas compte suffisamment rapidement de leur requête. « *Nous ne pouvons plus nous contenter de paroles ni de concessions à la petite semaine avec effet concret différé sur des mois, voire des années* », a expliqué à ses interlocuteurs nippons M. Gundelach, le commissaire chargé du commerce extérieur.

Les Japonais, loin de prendre cet avertissement à la légère, l'ont présenté à leur opinion comme un véritable ultimatum. Ensuite, les chefs de gouvernement des Neuf, à la demande de M. Callaghan (le Royaume-Uni exerce de fortes pressions pour que l'on prenne des mesures de sauvegarde), ont inscrit l'affaire à l'ordre du jour du conseil européen qui s'est tenu les 29 et 30 novembre à La Haye. Ils ont ainsi clairement manifesté leur intention de considérer cette question comme hautement politique et, par conséquent, de la suivre de très près.

Des arguments sans fondements ?

LES escarmouches auxquelles on vient d'assister risquent-elles de dégénérer en guerre commerciale ouverte ? Sauf panique subite à Londres, Rome ou Paris, il semble pour l'instant raisonnable d'écarter une telle hypothèse. Par bonheur, les souvenirs de la grande crise de l'avant-guerre sont encore très présents. Les Neuf y regarderont à deux fois avant de faire appel au protectionnisme — même à l'encontre d'un partenaire lointain et encore peu familier auprès de l'opinion — car ils savent qu'une telle initiative risquerait de conduire au chaos. De plus, les Japonais ont saisi l'importance de l'enjeu, mais ont fait preuve de compréhension : ils étaient en effet engagés dans une campagne électorale tumultueuse en raison des divisions survenues au sein du parti conservateur, peu soucieux de compromettre leur propre reprise ; observés de très près par les Etats-Unis, eux-mêmes décidés à ne pas faire les frais d'un armistice commercial avec la C.E.E.

(Lire la suite page 27.)

DEPUIS 1973

P.U.K. JAPON

– commercialise les produits du Groupe
PECHINEY UGINE KUHLMANN

– représente et conseille, à leur demande,
les exportateurs français.

TOKYO POB.242 Mitsui Building
Shinjuku-Ku
Tokyo - 160 - Japon
Tél. (03) 344.4343
Télex : J. 2324895 Pukjap

OSAKA *Yuman Building*
3-5 Minami Honmachi
Higashi-Ku
Osaka-Japon
Tél. (06) 252.5566
Télex : J. 5225248 Pukosa

PARIS *23, rue Balzac*
B.P. 787.08
75360 Paris Cedex 08
Tél. 766.52.00
Télex : 290.503 Pechine Paris

E & D - R.C. Toulouse 72 B 94

Les atouts de la sidérurgie

Au deuxième rang dans le monde pour la production d'acier

AU début de l'année, les sidérurgistes européens espéraient voir la fin du tunnel de la récession et comptaient sur une reprise de leurs activités. Neuf mois plus tard, l'optimisme n'était plus de mise. Selon les sidérurgistes, le principal responsable de ce renversement de tendance est le Japon, qui, non seulement, vend sur leur marché national à des prix inférieurs à ceux pratiqués dans l'archipel, mais encore leur font une concurrence grave sur les marchés tiers. De leur côté, les Japonais font valoir qu'ils ont respecté les quotas imposés par la Communauté européenne et que leur « réussite » n'est, en dernière analyse, qu'une conséquence logique de la loi de la libre concurrence et de la supériorité technologique.

Les sidérurgistes sont, avec les chantiers navals et les constructeurs automobiles nippons, les principaux accusés du « réquisitoire » que la C.E.E. a dressé contre les Japonais lors de la visite en Europe, en octobre dernier, de M. Doko, président du Keidanren, première organisation patronale japonaise. Et, pourtant, l'industrie sidérurgique nippone ne se porte pas très bien. Par rapport aux autres secteurs industriels, elle a, certes, ressenti avec un certain retard les effets de la récession de 1974-1975 en raison d'une insuffisance de l'offre sur le marché mondial. Mais elle semble aujourd'hui sortir plus difficilement que le reste de l'industrie d'une phase critique.

Après avoir enregistré un déficit au cours de la seconde moitié de l'année dernière, la sidérurgie nippone n'a obtenu que des profits modestes au cours des six premiers mois de 1976. A la suite d'âpres négociations avec les consommateurs d'acier, les sidérurgistes ont fini par obtenir une augmentation des prix sur le marché intérieur, qui absorbe 70 % de la production totale. Un accord est en effet intervenu entre Nippon Steel et Toyota, le premier fabricant d'automobiles japonais, qui prévoit une augmentation de 14 % du prix de la tonne. Les victimes de cet accord sont en fait les maisons de commerce, car Toyota n'a cédé aux demandes des sidérurgistes qu'en échange d'une « *rationalisation dans les transactions* » qui revient à mettre à l'écart les intermédiaires.

L'industrie sidérurgique japonaise a connu un essor extrêmement rapide au cours des années 60 et au début de la décennie actuelle. En 1973, le Japon est devenu le second producteur d'acier du monde après les Etats-Unis, avec une production de 120 millions de tonnes. Cette expansion était d'autant plus spectaculaire qu'elle s'accompagnait d'une augmentation de prix relativement faible. Aidée par l'Etat, guidée par le ministère du commerce international et de l'industrie, et menée par Nippon Steel, le premier producteur d'acier (né en 1970 de la fusion des deux groupes Yawata et Fuji), la sidérurgie nippone est jusqu'à présent l'une des bases de l'industrialisation japonaise.

Au cours de la récession de 1974 et de 1975, le prix de l'acier a été l'un des premiers frappés par les mesures de contrôle décidées par le gouvernement. Les autorités les ont maintenus en fait en dessous des cours mondiaux. Après la levée des mesures de contrôle des prix en 1975, une première augmentation de 14 % a été décidée. Avec la seconde qui vient d'intervenir, le prix de l'acier japonais, estiment les experts, demeure encore inférieur à celui que produisent les Etats-Unis et l'Allemagne.

L'industrie sidérurgique japonaise pourrait produire 150 millions de tonnes d'acier par an. Si les dirigeants décidaient de desserrer les freins, la production s'élèverait d'un seul coup à 135 millions de tonnes. Au cours de l'année fiscale 1975 (qui s'est achevée en mars 1976), la production s'est élevée à 101 millions de tonnes. Elle devrait atteindre 110 millions de tonnes à la fin de l'année fiscale en cours.

Nécessité d'exporter

NE tournant pas à pleine capacité, cette industrie sidérurgique doit vendre au maximum pour amortir ses coûts. Ce qui la conduit à exporter « *même avec des profits marginaux* », admettent, en privé, certains sidérurgistes. En fait, ce ne sont pas tant les grands groupes (Nippon Steel, Nippon Kokan, Kawasaki, Sumitomo et Kobe Steel) qui sont responsables des différends avec la Communauté européenne. Ils ont à peu près respecté les quotas. En revanche, la centaine de sidérurgistes de moyenne importance que compte le Japon ne se sentent absolument pas concernés par les accords passés par les « grands ». Ils se veulent d'autant moins liés qu'ils savent qu'ils seront les premières victimes des difficultés de leur branche.

En ce qui concerne les exportations, l'objectif pour l'année fiscale 1976 (qui s'achèvera en mars 1977) est de 34 millions de tonnes (en 1975, les exportations se sont élevées à 31,4 millions de tonnes). Les Etats-Unis devraient absorber 8 millions de tonnes, et les pays du Proche-Orient plus de 4 millions, soit le volume atteint en 1975. Des contrats ont été récemment passés avec la Chine, mais ils ne permettront sans doute pas de rattraper le retard enregistré au cours des six premiers mois de l'année en raison de l'annulation de plusieurs commandes par les Chinois. En ce qui concerne l'Europe, les cinq plus grands groupes ont accepté de limiter leurs ventes à 1,4 million de tonnes. Un tel accord existe depuis 1972 (le plafond était alors fixé à 1,2 million de tonnes). Il n'avait pas été jugé utile de le reconduire pour 1975 en raison de la récession. En revanche, un plafond a été à nouveau fixé en 1976.

Aucun des grands groupes sidérurgiques nippons ne compte concrétiser pour l'instant ses projets de construction de nouveaux complexes dans l'archipel. Le manque de sites et les réglementations contre la pollution en sont la cause principale. En revanche, les sidérurgistes japonais se sont engagés dans différentes opérations à l'étranger. C'est ainsi que Kawasaki Steel va construire une aciérie aux Philippines et compte participer, avec un groupe italien, à la construction d'une aciérie au Brésil. Cette tendance d'implantation à l'étranger répond à la volonté des Japonais de situer désormais leur production à proximité des lieux d'extraction des matières premières. D'autres projets existent en Arabie Saoudite avec Nippon Kokan.

En raison de l'avance technologique de l'industrie sidérurgique japonaise, les projets outremer devraient connaître dans un avenir proche un grand développement. Pour l'instant, la sidérurgie japonaise, malgré les critiques qui lui sont adressées, marque apparemment une pause, avant une nouvelle expansion.

PH. P.

COURCHEVEL 1850
le New Solarium
Hotel ★★★NN
offre un séjour GRAND LUXE d'une semaine en pension complète à partir de 1240 F avec piscine-sauna-gymnase cinéma privé-site exceptionnel-accès direct aux pistes
Rens.: Tél. 225 31 31/359 40 25
78, Champs Élysées, Paris 8e

1 - L'économie japonaise est aussi compliquée que l'économie française.

2 - Les Japonais parlent beaucoup japonais, un peu anglais avec un accent spécial et pas du tout français.

3 - Avant de dire bonjour, les Japonais échangent des cartes de visite en souriant.

4 - Le yen flotte, mais pas comme le franc.

5 - Le franc flotte, mais pas comme le yen.

6 - Au Japon, on consomme le boeuf en tranches très fines et bouillies. Et il n'y a pas de frites...

7 - Si vous avez encore envie de faire des affaires au Japon mieux vaut partir avec nous...

Pour aider les hommes d'affaires à réussir leur voyage au Japon, JAL a conçu l'Executive Service.
Si vous souhaitez en savoir plus sur tout ce que l'Executive Service peut vous apporter, téléphonez au 225.55.01 ou envoyez votre carte de visite à Japan Air Lines, 75 avenue des Champs-Elysées, 75008 Paris.
JAPAN AIR LINES
Personne ne pourra vous aider au Japon mieux que nous.

Vous devez implanter vos produits et votre société au Japon !

Créateurs et animateurs responsables d'entreprises sur place, depuis près de vingt ans pour certains d'entre nous, nous prendrons en charge vos intérêts et vous montrerons que votre capacité d'innovation technique ou commerciale, le dynamisme de votre marque ou la qualité de vos produits ou de vos matériels peuvent vous assurer un marché solide et permanent au Japon.
L'analyse sur le vif des réussites de certaines entreprises nous a permis de mettre au point des modèles précis de développement éprouvés depuis des années par les faits et adaptables à chaque cas. Si vous avez la volonté d'apprendre avant d'entreprendre, de remettre en cause les notions trop souvent erronées qui ont encore cours à propos du Japon, et si vous avez l'expérience que rien ne se fait en un jour, venez nous voir ou écrivez-nous.
P. Martin, J. Pigeaire, Y. Gasqueres, G. Austin, A. Bouilleux.
P.M.C. TOKYO, C.P.O. BOX 2127. Telex J 22831. Tél. 585-1135/9

Un partenaire difficile pour la C.E.E.

Les Japonais sont-ils vraiment imbattables ?

Par ALAIN VERNHOLES

Les relations économiques entre les pays industrialisés capitalistes et le Japon vont-elles connaître une crise très grave ? La question vient d'être posée tant la situation s'est dégradée entre Tokyo et ses partenaires commerciaux. L'hypothèse d'une crise majeure, d'un retour au protectionnisme, n'est pas à exclure. L'Europe et les Etats-Unis reprochent de plus en plus violemment au Japon de l'inonder de fabrications et de produits trop bon marché qui ruinent leurs propres entreprises.

L'Europe reproche aussi à Tokyo de ne pas jouer le jeu du libéralisme en multipliant les obstacles de toute sorte (sanitaires, techniques, commerciaux...) pour empêcher les produits de fabrication française, anglaise, italienne, etc., d'être vendus au Japon. Enfin les Nippons pratiqueraient une concurrence déloyale pour emporter — à tout prix — les marchés d'équipement que proposent les pays producteurs de pétrole et les pays en voie de développement riches en matières premières et donc en devises.

LES pays occidentaux sont d'autant plus virulents dans leurs critiques et décidés à réagir que, depuis le choc profond causé à leur économie par les hausses du prix de pétrole de 1973, la plupart d'entre eux — l'Allemagne de l'Ouest exceptée — se révèlent incapables de rééquilibrer leur balance des paiements courants, alors que le Japon a effectué dans ce domaine un redressement spectaculaire qui, par sa facilité apparente et sa rapidité, semble à beaucoup critiquable : 4,7 milliards de dollars de déficit en 1974, 680 millions seulement en 1975, mais un excédent qui devrait frôler les 4 milliards de dollars en 1976.

A toutes ces récriminations, Tokyo s'est jusqu'ici contenté de répondre, en quelque sorte : « *Nous gagnons des parts de marché parce qu'au jeu libéral nous sommes les meilleurs. Ne cédez pas à la tentation de vous retirer de ce jeu ; vendez davantage chez nous, cela est possible.* »

Ainsi les propositions faites par Tokyo à la Commission de Bruxelles — propositions examinées lors du récent « sommet » européen de La Haye — ont-elles été peu positives. Elles ont en tout cas semblé insignifiantes aux Européens. Les choses, à l'évidence, ne peuvent en rester là.

La question qu'on doit d'abord se poser est de savoir si les Japonais sont vraiment imbattables. La seconde est de savoir s'ils se battent à armes égales. La décision — politique — qui consistera à prendre ou à ne pas prendre des mesures de rétorsion ne peut venir qu'après.

Les Japonais sont-ils vraiment imbattables ? A la fin de novembre, le premier ministre français avait prononcé devant de nombreux chefs d'entreprise un discours qui fit quelque bruit. C'était à l'occasion de la remise du prix du « *manager de l'année* » au président d'une société française de fabrication de skis. Cette société a beaucoup exporté, sans aide particulière de l'Etat, notamment au Japon où elle a conquis presque 20 % du marché. Tout le discours de M. Raymond Barre, qui s'en était vivement pris à la passivité et à l'attentisme des chefs d'entreprise français, avait été axé sur le thème : « *Qui veut peut ; essayez d'abord, lamentez-vous ensuite.* » Ce faisant, le premier ministre n'a pas conforté la thèse « *d'industriels français battus par une concurrence déloyale* » même s'il avait reconnu peu auparavant que des problèmes existent dans certains secteurs.

Il est vrai, par ailleurs, que sur des marchés tiers situés en zone d'influence japonaise des firmes françaises ont obtenu des contrats, en Malaisie par exemple. Il est vrai aussi que la perte de certains marchés est due parfois à un manque de combativité assez alarmant, on l'a vu pour l'énorme contrat du métro de Hongkong où l'un des prétendants français n'a pu trouver un ingénieur acceptant de s'expatrier pendant deux ans...

Il est vrai enfin qu'au sein des pays occidentaux ce sont ceux dont la situation financière est la plus mauvaise qui accusent les Japonais de concurrence déloyale, la France bien davantage que l'Allemagne occidentale.

L'industrie japonaise, solidement épaulée par un réseau bancaire auquel elle est complètement attachée mais aussi par un réseau commercial probablement unique au monde pour son efficacité (les célèbres Shosha), est très puissante. Elle est organisée, scientifique, productive, et ne connaît pas — ou très peu — les problèmes sociaux que connaissent les industries européennes. C'est de plus, maintenant, une industrie imaginative et créatrice fabriquant souvent d'excellents produits. Nul pays probablement n'a autant que le Japon été capable d'éliminer de ses structures industrielles les secteurs de production en déclin.

Reste, parmi d'autres, le problème essentiel des coûts de revient auquel il est extrêmement difficile d'apporter une réponse indiscutable. Les industriels nippons, quand on les interroge sur leurs coûts salariaux, exhibent des feuilles de paye qui montrent qu'effectivement le travailleur japonais d'une grande firme est souvent — compte tenu d'un ou deux bonus annuels — aussi bien payé que le travailleur européen, la seule différence apparente étant qu'au Japon un ingénieur gagne en début de carrière moins qu'un ouvrier qualifié déjà expérimenté ; il lui faudra sept ou huit ans pour dépasser le salaire de son aîné ouvrier qualifié, alors qu'en France, par exemple, le diplôme d'ingénieur est, dès le premier jour de la vie active, cher payé (les statistiques les plus récentes montrent même qu'aux niveaux élevés il est plus cher payé qu'aux Etats-Unis).

Les industriels nippons font également remarquer que si les *prélèvements obligatoires* de type social (sécurité sociale) sont nettement moins élevés au Japon que dans certains pays d'Europe — en France notamment — les firmes doivent financer elles-mêmes, outre une partie des frais d'assurance, une multitude de dépenses que l'Etat, quasiment absent en matière sociale, ne prend pas à sa charge. Des sociétés comme Hitachi, par exemple, financent *elles-mêmes écoles maternelles*, maisons de vacances, cantines, logements, formation professionnelle et même hôpitaux, dans lesquels les soins sont très bon marché.

Ce qu'on sait beaucoup moins, en revanche, parce que les responsables japonais — privés ou publics — le cachent soigneusement, c'est que, comme dans les *mers arctiques, seule la partie* supérieure de l'iceberg est visible : ce sont les grandes firmes, le personnel qui leur est attaché et qui bénéficie de nombreux avantages. La partie immergée — quasi invisible aux économistes et en tout cas aux statisticiens — c'est ce qu'on pourrait appeler les sous-traitants, c'est-à-dire les toutes petites entreprises dont l'existence dépend du sort des grandes. Lors d'une visite que nous avions faite à Matsushita un responsable de la firme avait reconnu que le nombre de personnes travaillant en sous-traitance était aussi élevé que celui des ouvriers de la firme Matsushita elle-même. Mais ces ouvriers sous-traitants, avait-on encore reconnu, ne bénéficient d'aucun des avantages de leurs camarades attachés à une grande firme et reconnus comme tels. Ce qui en dit long sur les chiffres officiels publiés en matière de chômage et sur la misère que doivent entraîner pour beaucoup les périodes de récession ou même de simple freinage de l'activité.

Il est impossible d'extrapoler les chiffres recueillis chez Matsushita — d'ailleurs fournis très officieusement — à l'ensemble de l'industrie japonaise. Mais il est certain que, malgré son extrême modernisme, l'appareil productif japonais bénéficie encore, pour une partie de ses prix de revient, de *coûts salariaux et sociaux extrêmement bas.*

Ces facteurs devraient être davantage pris en considération lorsqu'il s'agit de savoir si la concurrence japonaise est complètement loyale... ou si elle ne l'est pas.

Les négociations avec Tokyo visent surtout à réduire le déficit commercial des Neuf

(Suite de la page 25)

Dans ces conditions, il était dans l'ordre des choses qu'ils ne répondent pas au doigt et à l'œil aux invitations pressantes de la Communauté. Vu l'impatience de celle-ci, les négociations avec le Japon vont prendre sans doute une dimension nouvelle, s'accélérer, rentrer davantage dans le concret. Mais le gouvernement de Tokyo fera en sorte qu'elles demeurent ordonnées et ne fassent pas place à l'improvisation. Trouver un juste milieu entre ces deux tendances — la hâte inquiète des Européens et le sang-froid circonspect des Japonais — ne devrait pas être hors de portée.

S'ils se montrent ouverts au dialogue, les Japonais sont d'autant moins disposés à se faire forcer la main qu'ils estiment sans fondement la plupart des accusations lancées contre eux. Que penser ainsi de leur prétendue agressivité commerciale ? Ils font remarquer, chiffres à l'appui, que la part du commerce extérieur dans leur P.N.B. est très inférieure à celle qu'elle occupe dans les pays de la Communauté ; que, si l'on cumule les résultats des trois dernières années (1974, 1975 et 1976), leur balance des paiements courants est déficitaire alors que celle des Etats-Unis et surtout celle de l'Allemagne occidentale montrent des surplus importants. Ils insistent surtout sur le caractère récent et fragile du redressement de leurs échanges extérieurs ; la balance des paiements courants n'est excédentaire que depuis février, et tout porte à croire, explique-t-on à Tokyo, que, d'une part, les exportations japonaises ne vont pas continuer d'augmenter au taux du premier semestre ; d'autre part, que les importations, la reprise intérieure se confirmant, vont progresser à un rythme plus rapide.

A Bruxelles, sans nier la validité de certains des arguments ainsi avancés, on ne se montre pas, bien sûr, pleinement convaincu. « *On ne peut pas négliger que l'affaire est un peu bizarre ; leur économie, en dépit d'une libéralisation formelle, reste étrangement enfermée dans un carcan ; ce qui est irritant, anormal avec le Japon, contrairement à ce qui se passe avec les Etats-Unis, c'est le caractère structurel de notre déficit commercial* », commentait ainsi devant nous un haut fonctionnaire britannique de la Commission, pourtant peu suspecté de tentation protectionniste.

Pour y voir plus clair et essayer de faire œuvre utile en laissant de côté les procès d'intention, les Japonais et la Commission européenne — qui gère le dossier au nom des Neuf — ont décidé, dès le mois de juin, d'examiner systématiquement les différents éléments du contentieux entre les deux parties. Cette approche méthodique a déjà permis d'enregistrer quelques résultats.

Les importations en provenance du Japon

LES importations des Neuf en provenance du Japon avaient progressé de 15 % de 1974 à 1975 et, au cours du premier semestre 1976, elles se sont accrues de 5 % par rapport au premier semestre de 1975. En 1976, la percée japonaise dans le Marché commun a été particulièrement impressionnante au Danemark, en Irlande, en Italie et en Belgique. Son effet est d'autant plus spectaculaire que les exportations nippones sont concentrées sur un nombre limité de secteurs : produits sidérurgiques, navires, équipement mécanique, électronique « grand public », voitures. Ainsi, la part du marché automobile occupée par les Japonais en Belgique et aux Pays-Bas, qui était respectivement de 12,9 % et de 11,8 % en 1974, a atteint 16,7 % et 15,5 % en 1975. Au Royaume-Uni, pays producteur, elle est passée de 6,7 % à 9 %. Comment freiner cette pénétration qui, pour les secteurs évoqués, menace de plus en plus gravement les entreprises communautaires ?

En ce qui concerne les produits sidérurgiques, les Japonais, qui avaient déjà pris l'engagement de modérer leurs exportations en 1976, ont accepté de faire de même en 1977 et de renforcer encore l'autodiscipline à laquelle ils s'astreignent : en 1976, seuls les six grands groupes sidérurgiques nationaux ont joué le jeu, si bien que, en raison de la politique moins « *responsable* » menée par les *outsiders*, les exportations vers la C.E.E. ont tout de même progressé de façon sensible. Tokyo s'est engagé à intervenir également auprès des entreprises moins importantes, afin de les amener, elles aussi, à davantage de raison.

Le problème des ventes de navires se présentait sous un jour plus difficile. En raison de la chute des commandes, les chantiers navals sont confrontés à une forte surcapacité. Ce qu'il convient ici d'organiser, c'est une réduction ordonnée de la production. Des consultations ont été engagées dans ce sens à l'O.C.D.E. Les Japonais, qu'on estime en Europe largement responsables de la crise actuelle pour avoir surinvesti au cours des années passées, se faisaient tirer l'oreille, estimant qu'il n'y avait guère de raisons pour que leur productivité, supérieure à celle des constructeurs européens, soit artificiellement pénalisée. Il serait raisonnable, selon eux, qu'en 1980 50 % des commandes des navires passées dans le monde reviennent à leurs chantiers. La Communauté a fait savoir avec force qu'elle estimait cette position inacceptable. A la suite de l'avertissement solennel formulé récemment par M. Gundelach, ils viennent de faire un premier pas, modeste mais significatif, dans la voie de la conciliation en acceptant qu'outre les consultations engagées à l'O.C.D.E. des négociations puissent avoir lieu sur le plan bilatéral entre la Communauté et eux-mêmes. Il est difficile d'imaginer que cette conception de la procédure ne soit suivie d'aucun effet concret.

Tout en s'exprimant en termes prudents, ils paraissent également disposés à maintenir au niveau actuel leurs exportations de voitures, au moins vers le marché le plus sensible, celui du Royaume Uni.

Quant aux exportations japonaises vers les marchés traditionnellement clients de la C.E.E., les Neuf reprochent aux Japonais de leur ravir des contrats sur ces marchés tiers en pratiquant des prix de *dumping*. Cette concurrence « sauvage » frappe particulièrement les producteurs d'acier et les groupes industriels qui s'orientent vers la vente d'usines clés en main. Le dommage, ici, peut être sérieux et indirect ; il est moins facilement estimable et politiquement plus difficile à contrer : aussi les Japonais paraissent-ils davantage décidés à résister aux pressions européennes.

Ouvrir davantage le marché nippon

C'EST dans le domaine des exportations de la C.E.E. vers le Japon que, sans doute, le gouvernement de Tokyo, ainsi que le patronat nippon, est le plus désireux de consentir des efforts substantiels. Cette volonté d'ouverture a été exprimée sans détours par M. Doko, le président des Keindaren (l'organisation patronale japonaise), lors de sa visite, le 26 octobre, à Bruxelles. L'idée est d'écarter, autant que faire se peut, les barrières administratives qui, aujourd'hui, freinent encore considérablement la pénétration des produits communautaires au Japon. La libéralisation des importations au Japon est récente ; elle date des années 1970-1972 et n'est pas encore entrée complètement dans les faits, même si, comme on le souligne volontiers à Tokyo, les résultats obtenus par les négociants européens, leur médiocrité, sont en grande partie imputables à leur manque d'efforts et de persévérance. Les Japonais, à la suite des consultations avec le Marché commun, ont décidé d'assouplir les contraintes administratives imposées jusqu'ici aux constructeurs d'automobiles (les contrôles techniques effectués en Europe seront désormais valables au Japon) ; dans le même sens, ils viennent d'annoncer l'assouplissement des mesures de contrôle appliquées aux produits pharmaceutiques.

La Commission n'a pas l'intention de s'arrêter en si bon chemin et a déposé une liste de demandes concrètes à Tokyo. Elle estime judicieux de tenter, dans l'immédiat, un effort supplémentaire pour les produits susceptibles d'être vendus sans effort commercial trop considérable dans l'archipel : produits pharmaceutiques, mais aussi produits agricoles, tabac, etc. Les Japonais semblent prêts à lui donner satisfaction, voire même à aider les importateurs locaux.

En résumé, la Communauté, même si elle se garde de faire preuve de trop d'optimisme, ne serait-ce que pour maintenir la pression politique exercée par les Neuf sur Tokyo, constate que les efforts consentis par le gouvernement nippon, à la fois pour freiner ses exportations vers la C.E.E. et pour accélérer le développement de ses achats, ne sont pas négligeables. En ce qui concerne les produits sidérurgiques, les Japonais ont répondu de manière positive à pratiquement toutes les demandes européennes. Ils ont fait un geste non négligeable pour les voitures et les navires et, surtout, ils se montrent disposés à favoriser l'entrée des produits de la Communauté dans leur pays. La négociation se poursuit, mais en l'état actuel des choses, elle ne paraît pas si mal engagée.

PHILIPPE LEMAITRE.

scac
Transport International.

ACTIVITES
– Agence de Compagnies de navigation
– Consignation de navires
– Manutention portuaire
– Commission de transport international
– Opérations de Douane
– Transports routiers et fluviaux
– Fret aérien
– Stockage et distribution

Agences et filiales dans les principales villes de
FRANCE • AFRIQUE • MOYEN-ORIENT • ETATS-UNIS
CANADA • BRESIL • EXTREME-ORIENT

scac
A Paris : SCAC
30, Quai National
92806 Puteaux
Tél. : 776.41.00 Poste 36.35
Télex : SCAC 620591 F

A Tokyo : SCAC
Banque de l'Indochine Building
1-1-2 Akasaka, Minato-Ku
C.P.O. Box 2139 - Tokyo
Tél. : 585.99.39
Télex : 25381

NIHON OLIVIER K.K
Une structure d'action commerciale intégrée
au service des industriels français

Siège social : Tokyo
French Bank Building
1-2, 1 - chome Akasaka
Minato-ku - Tokyo
Tél. : (03) 582-0871/6
Telex : J 22869
Câble : Austrasia Tokyo

Bureau d'Osaka
Shinto Building
7,1 - chome Saiwai-Cho-Dori
Naniwa-ku - Osaka
Tél. : (06) 561-9391/2
Câble : Olivicelo Osaka

FILIALE DE COMPAGNIE OLIVIER S.A.
Siège social : 1, rue Robert-de-Flers 75740 PARIS CEDEX 15
Tél. : 578-61-27 Télex 270606 Astrasia Paris

Vous souhaitez développer vos relations commerciales ou financières avec le Japon.

Vous recherchez:
- des renseignements sur ce marché
  - débouchés commerciaux, réglementations...
  - moyens d'accès au marché des capitaux.
- des conseils et une assistance dans l'étude et la négociation de vos contrats.
- des crédits adaptés à vos opérations.

La bourse de Tokyo vous intéresse.

- Vous recherchez des informations sur cette place ainsi que sur la conjoncture économique et financière de ce pays.
- Vous avez le projet d'investir en valeurs mobilières mais désirez connaître les meilleures opportunités de placement.

Présent au Japon

par sa Représentation (conjointe avec le Banco di Roma et la Commerzbank)

M. Bernard DUPUY D'ANGEAC
Rooms 521-522 Fuji Building
2-3 Marunouchi 3 Chome, Chiyoda-Ku
Tokyo 100-91

par sa Société financière (filiale conjointe avec le Banco di Roma et la Commerzbank)

NIPPON EUROPARTNERS
Nishikawa Building
1.5.3 Nihonbashi Chuo-Ku
Tokyo - Japon 103

le Crédit Lyonnais peut vous aider à résoudre tous vos problèmes financiers, professionnels ou personnels.

CREDIT LYONNAIS
Affaires Internationales
16 rue du Quatre-Septembre - 75002 Paris
Tél. 295.70.00 - Télex : 630.200 Credi

Europartenaires : Banco di Roma - Banco Hispano Americano - Commerzbank - Crédit Lyonnais

Un tournant dans la politique extérieure

Le "globalisme", une stratégie à l'échelle de l'économie mondiale

(Suite de la page 25)

M. Miki, alors vice-premier ministre, fait une tournée des capitales arabes. Il se montre particulièrement généreux et promet près de 3 milliards de dollars à titre d'aide, aussi bien à l'Egypte, qu'à la Syrie, l'Irak ou l'Arabie Saoudite. Des bureaux de représentation des grandes sociétés japonaises s'ouvrent dans plusieurs villes du Proche-Orient. En 1976, le chef du département politique de l'Organisation de libération de la Palestine (O.L.P.) se rend à Tokyo. Les autorités autorisent l'installation d'un bureau de l'O.L.P. dans la capitale japonaise.

Par ces gestes, le gouvernement japonais cherche à gagner la sympathie des pays arabes. Pratiquement, la percée japonaise apparaît moins spectaculaire. Sur le terrain, les banquiers et les industriels japonais se montrent beaucoup plus prudents. Ils n'hésitent pas à s'allier avec des groupes américains ou européens pour accéder à des marchés qui leur sont difficilement approchables. Il en va de même en Afrique francophone — en Côte-d'Ivoire et au Niger — où les firmes japonaises s'associent à des sociétés françaises pour exploiter des gisements de minerais.

Une « zone yen » en Asie ?

EN Asie du Sud-Est, la pénétration japonaise est beaucoup plus directe. Cependant, cette région ne constitue plus aujourd'hui une base suffisante pour établir la puissance du Japon. A part le caoutchouc, elle lui fournit trop peu de matières premières. Selon une étude du Japan Economic Research Center, 13,7 % seulement des importations japonaises proviendront en 1980 de l'Asie du Sud-Est ; ce pourcentage s'élevait en 1960 à 20 %. Le déficit commercial que subissent les pays de la région limite leurs possibilités d'achat. Le Japon a donc choisi d'y investir. Il accélère ainsi le processus de restructuration de son économie.

La division internationale du travail s'établit ainsi : au Japon, les industries à forte valeur ajoutée utilisant une main-d'œuvre qualifiée ; aux pays du Sud-Est asiatique les industries à main-d'œuvre banale fabriquant des produits textiles ou exerçant une activité de sous-traitance. Une telle politique nécessite un apport massif de capitaux japonais. Certains envisagent la création d'une « zone yen ». Le yen deviendrait une monnaie de réserve pour les pays de l'Asie. Le Japon dépendrait alors moins du dollar et des autres devises fortes pour pouvoir y investir. Ses gains en devises lui serviraient à d'autres investissements à l'étranger.

Un pays qui veut, d'une part, s'assurer des sources stables d'approvisionnement en matières premières et, d'autre part, internationaliser sa production doit exporter ses capitaux dans toutes les parties du monde. Telle est bien l'ambition du Japon. En 1975, les investissements japonais à l'étranger s'élevaient à près de 16 milliards de dollars. Selon une étude prospective du MITT (ministère du commerce extérieur japonais), ils devraient atteindre en 1985 plus de 90 milliards de dollars.

Pour financer ses investissements et payer ses achats de matières premières, le Japon doit avoir une balance commerciale largement excédentaire. Les industriels japonais ont tenté quelques percées en Amérique latine, au Proche-Orient et en Europe de l'Est, mais elles ne sont pas décisives et demandent à être consolidées. Restent donc les marchés des pays occidentaux, où l'offensive japonaise ne manque pas de susciter des réflexes protectionnistes. Les Etats-Unis pourraient alors exercer de nouveau leur fonction de tuteur et demander au Japon de redéfinir d'une manière plus modeste sa stratégie « globaliste ».

MAXIME DOUBLET.

Banque Européenne de Tokyo S.A. PARIS

Fondée en 1968
Total du bilan : 2381 millions de francs
au 31 décembre 1975

FINANCEMENT A MOYEN ET LONG TERME
EN EURO-DEVISES
PLACEMENT D'EURO-OBLIGATIONS

BANQUES PARTICIPANTES

- The Bank of Tokyo Ltd.,
- The Industrial Bank of Japan Ltd.,
- Bank of Tokyo Holding S.A.,
- The Long Term Credit Bank of Japan Ltd.,
- The Nippon Fudosan Bank Ltd.,
- The Kyowa Bank Ltd.,
- The Taiyo Kobe Bank Ltd.,
- The Saitama Bank Ltd.,
- The Hokkaido Takushoku Bank Ltd.

Le total de l'actif des banques participantes dépasse 170 milliards de dollars.

SUMITOMO
Partners in trade with France

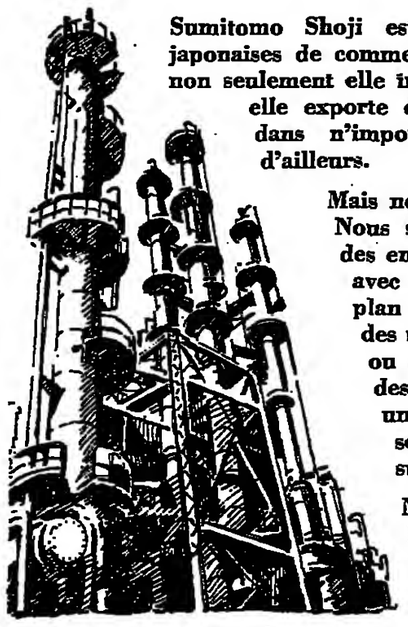

Sumitomo Shoji est une des principales compagnies japonaises de commerce international. En tant que telle, non seulement elle importe des produits en France, mais elle exporte des produits français au Japon. Ou dans n'importe quel autre pays du monde, d'ailleurs.

Mais nous sommes beaucoup plus que cela. Nous sommes associés, par exemple, dans des entreprises communes *(joint ventures)* avec des entreprises françaises de premier plan pour des projets de mise en valeur des ressources naturelles au Moyen-Orient ou aux Etats-Unis. Nous installons aussi des usines complètes, nous fournissons une assistance technique, ainsi que des services d'information et de conseils sur le marché.

Nous sommes la branche commerciale du Groupe Sumitomo — l'un des plus grands ensembles industriels, financiers et commerciaux du Japon dont l'histoire remonte à plus de 350 ans. Grâce à un personnel de près de 8.000 spécialistes qualifiés et un réseau de plus de 120 bureaux dans 80 pays étrangers, nous pouvons satisfaire vos besoins à l'échelle internationale.

Avec de telles références dans le domaine des affaires, on peut compter sur nous comme partenaires dignes de confiance.

Fonte du cuivre dans la première usine Sumitomo vers 1690.

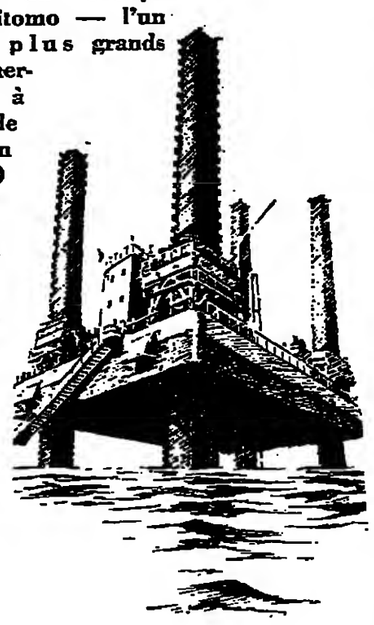

SUMITOMO SHOJI
SUMITOMO SHOJI KAISHA, LTD. Tokyo & Osaka, Japan
SUMITOMO SHOJI FRANCE S.A.
15, Rue de Berri, 75008 Paris Tel. 359-67-24 to 359-67-27
Telex: 650013 "SUMITO PARIS"

AUJOURD'HUI

les grandes affaires ne sont plus nationales. Elles ont des ramifications dans le monde entier et il leur faut l'aide de banquiers experts dans le domaine international. **Mitsubishi** est de ceux-là. C'est une banque multinationale disposant de capitaux qui lui permettent de financer quelques-uns des plus importants *projets de notre époque — depuis* la mise en valeur des ressources naturelles jusqu'aux découvertes les plus récentes de la technique moderne. **Mitsubishi,** qui est l'une des plus anciennes banques du Japon, est au premier rang pour conseiller les groupes français souhaitant faire des affaires au Japon et dans d'autres pays asiatiques. Notre représentant à Paris sera heureux de vous aider.

Tél:742-0001

Bureau de Représentation de Paris.
4, pl. de la Concorde, 75008 PARIS, France - Tél.: 742-0001.
Télégramme: BISHIBANK PARIS 123 - Télex: 660.510.

MITSUBISHI BANK
Dans toutes les grandes villes du monde
Conseillers Financiers Internationaux

SIÈGE SOCIAL: Marunouchi, Tokyo, Japon.—NOS BUREAUX A L'ETRANGER: New-York, Los Angeles, Chicago, Toronto, Sao-Paulo, Londres, Duesseldorf, Paris, Beyrouth, Séoul, Singapour, Hong-Kong, Djakarta, Sydney, The Mitsubishi Bank of California à Los Angeles, Mitsubishi Bank (Europe) S.A. à Bruxelles, Banco Mitsubishi Brasileiro S.A. à Sao-Paulo.—BANQUES ASSOCIÉES: Japan International Bank à Londres, Orion Multinational Services & Orion Bank à Londres, Libra Bank à Londres, Australian International Finance Corporation à Melbourne, Thai Mitsubishi Investment Corporation à Bangkok, Diamond Lease (Hong-Kong), Orion Pacific, Liu Chong Hing Bank à Hong-Kong, P.T. Indonesian Investments International à Djakarta, Ayala Corporation à Manille, Amanah Chase Merchant Bank à Kuala-Lumpur.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Important marché financier

La Bourse de Tokyo, une rivale pour Wall Street

L'économie japonaise est un monde clos, difficile à pénétrer disent les chefs d'entreprises étrangers, difficile à analyser assurent les économistes. La Bourse de Tokyo, par exemple, est l'une des premières places financières du monde et s'annonce comme la prochaine rivale de Wall-Street. C'est pourtant encore un marché financier opaque, dont la forme seule est occidentale et qui, en fait, protège l'inextricable écheveau des participations croisées sur lequel est bâti le capitalisme japonais.

LE Kabutocho aura bientôt cent ans. La création de la Bourse de Tokyo date en effet de 1878. Elle fait partie du gigantesque effort entrepris sous le règne de l'empereur Meiji pour ouvrir la société japonaise sur l'extérieur et en occidentaliser les institutions. Mais la greffe prendra mal et, jusqu'à la deuxième guerre mondiale, le marché restera étroit et spéculatif, les grands conglomérats — les Zaibatzu, — peu soucieux de subir les contraintes de la Bourse, *trouvant* ailleurs leurs financements.

L'occupation américaine apporte une deuxième vague de grandes réformes à laquelle le marché financier n'échappe pas. Il s'agit de mettre en place une institution moderne, largement copiée sur le modèle de Wall Street, et capable de participer activement au financement de la reconstruction.

Parallèlement à la croissance spectaculaire de l'économie, la Bourse connaîtra au long des trente années qui vont suivre un développement accéléré que ne viendront interrompre que deux crises : la première, celle de 1961-1965, montrera la fragilité d'un système financier encore très instable (la Bourse n'en sortira qu'avec l'aide de la Banque du Japon et au prix de réformes) ; la deuxième crise sera causée par la récession mondiale de 1974 : le marché japonais montrera cette fois qu'il a atteint l'âge adulte et qu'il est, autant que d'autres, capable de résister au choc de la dépression. L'indice des valeurs ne perdra à Tokyo que 37 %, contre 45 % à Wall Street, 50 % à Paris et plus de 70 % à Londres.

Un rôle très secondaire dans le financement des investissements

PORTE par la croissance économique du pays, le Kabutocho est devenu un des tout premiers marchés financiers du monde : troisième par le nombre des valeurs cotées (1 397 en 1976) après New-York et Londres ; il se situe au deuxième rang derrière Wall Street si on retient le critère du volume des transactions : 183 millions de dollars par jour, soit trois fois plus qu'à Londres et huit fois plus qu'à Francfort et à Paris.

Le marché obligataire, quant à lui, a multiplié par six son volume d'émissions en dix ans, atteignant, en 1975, 50,7 milliards de dollars, soit plus de cinq fois le chiffre français pour la même période.

Malgré son volume, le marché financier japonais reste insuffisant par rapport aux besoins de l'industrie japonaise. La Bourse ne fournit à cette dernière que 11 % de ses besoins de financement, et cette part est actuellement stagnante. Quant au marché obligataire, il est littéralement accaparé par les banques (60 % du total), qui y trouvent une part importante de leurs ressources et, plus récemment, par l'Etat, les organismes publics et les collectivités locales 35 %). Ces emprunteurs ne laissent au secteur industriel *qu'une portion congrue*, inférieure à 10 %.

En fait, c'est au travers des banques que le marché obligataire finance l'investissement productif. Ce détour renforce un peu plus les liens entre les entreprises industrielles — dont l'autofinancement excède rarement 30 à 40 % — et leur principal prêteur.

La forme seule est occidentale...

LES Japonais ont largement copié sur les Etats-Unis les structures de leur marché financier : un seul cours pour les titres et pas de marché à terme, mais un système d'achat à crédit des valeurs *(magasin transactions)*, distinction stricte faite entre les activités des banques et des *brokers* (maisons de titres), protection des investisseurs et surveillance du marché par une *Securities exchange commission* (Commission des opérations de Bourse) aussi sévère et aussi indiscrète que celle de Wall Street.

Mais alors que le marché américain est un des plus transparents du monde, celui de Tokyo est assurément un des plus opaques, sous la tutelle des quatre plus grosses maisons de titres qui se partagent, en réalité, le marché. Les transactions concernent au maximum 15 à 20 % des titres, les *plus gros paquets* étant immobilisés et constituant ces participations croisées qui font du capitalisme japonais un écheveau inextricable.

L'information est formellement assurée, mais celle qui importe vraiment sort rarement du cercle étroit du gouvernement, des banques, des maisons de titres et des plus grosses sociétés, où les véritables décisions sont prises. Les particuliers sont nombreux sur le marché (*18 millions de titulaires de titres*), mais ils possèdent seulement 34 % des titres (contre 46 % en 1964) et 1 % des porteurs, pratiquant les achats-ventes, à crédit réalisent à eux seuls 25 % des transactions.

Un concurrent redoutable pour les autres pays capitalistes

DERNIER détail. Les manœuvres utilisées pour couper court aux questions indiscrètes des actionnaires lors des assemblées générales des sociétés — y compris les plus honorables — ont un nom : les *Sokaiya*. Elles relèvent du chantage et de la pression physique pure et simple. La route qui mène à la démocratisation du Kabutocho est encore longue...

La Banque du Japon et le ministère des finances ont constamment fait dépendre l'ouverture de leur marché financier sur l'extérieur de l'état de santé de la balance des paiements. Autant dire que le marché de Tokyo ne s'est qu'entrouvert.

Depuis trois ou quatre ans pourtant, on a pris conscience, au Japon, que Tokyo deviendrait une des grandes places financières du monde capitaliste. Même si les investisseurs étrangers ne possèdent qu'une faible part — 5 % — du portefeuille japonais, leur rôle d'animation du marché n'est plus négligeable. Des entreprises étrangères cherchent à participer à l'expansion d'une Bourse active plus sensible aux plus-values qu'aux dividendes (ceux-ci demeurant remarquablement faibles par rapport à la valeur boursière des titres : 2,8 % à Tokyo, contre 5,1 % à Paris en 1974). Seize valeurs américaines ou européennes (dont la Compagnie française des pétroles et Paribas) sont cotées à Tokyo. Inversement, les valeurs *japonaises sont nombreuses* sur les places européennes (quatre à Paris, mais plus de vingt-cinq respectivement à Francfort et à Amsterdam).

A son tour, le marché obligataire semble s'ouvrir plus largement aux emprunteurs étrangers, à mesure que la balance des paiements du Japon lui permet de devenir exportateur de capitaux à long terme. Récemment, le ministère des finances a fait un appel du pied aux plus grandes entreprises françaises et anglaises.

Ainsi, dans le domaine financier comme dans d'autres, le Japon s'apprête à devenir un concurrent redoutable pour les autres pays capitalistes développés. L'accession de Tokyo au rang de grande place financière internationale n'est pas encore tout à fait une réalité : l'éloignement, la langue, les décalages horaires, ne facilitent pas l'évolution. Mais les choses vont aller vite maintenant...

BNP
パリ国立銀行
Au JAPON
Tokyo
929, Kokusai Building,
1-1 Marunouchi,
3-Chome Chiyoda-ku
Tél. 214. 2881 Télex: J 24825
BANQUE NATIONALE DE PARIS
Siège Social: 16, Boulevard des Italiens 75009 Paris
Tél. 523.55.00

Nous ne pouvons pas vous apprendre le Japonais, par contre nous pouvons vous aider à le comprendre.

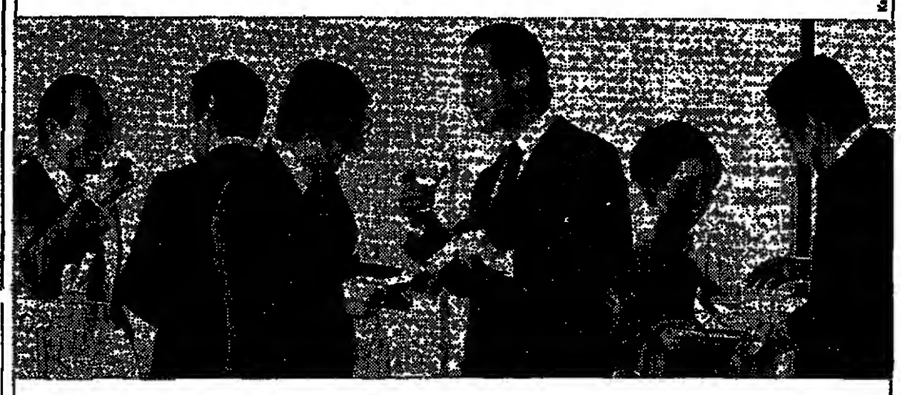

Le Japonais est une langue très difficile à apprendre et les usages commerciaux sont également très différents des nôtres. Ils sont réglés par des coutumes très strictes et dont chacune a une signification très particulière. Mais rassurez-vous, nous sommes là pour vous aider à les comprendre.

Par exemple, lors de réunions ou de réceptions, il est d'usage au Japon de distribuer des cartes de visite. Pour un Japonais, échanger ces cartes est aussi important que serrer la main pour un Européen. Et ce n'est pas seulement pour des raisons de politesse.

En fait, c'est une coutume très utile, qui vous permettra de retenir les noms de vos interlocuteurs et de connaître précisément la position qu'ils occupent dans leur société. Aussi pour vous aider le JAL Executive Service peut imprimer, pour une somme très modeste, vos propres cartes de visite bilingues.

D'autre part, et toujours pour vous aider, JAL a édité un ouvrage qui fait autorité : "Les Affaires au Japon". Ce livre vous donnera des informations précieuses sur tous les aspects des usages commerciaux japonais. Il vous donnera un aperçu de la philosophie des affaires japonaises et du comportement des Japonais tout simplement parce que ces deux points influencent quotidiennement les discussions commerciales.

Mais tout cela n'est qu'une petite partie de l'aide que le JAL Executive Service peut vous fournir avant, pendant et après votre séjour au Japon.

Si vous désirez en savoir plus sur le JAL Executive Service, découpez ce bon et dites-vous bien que ce n'est pas sans raison que la JAL transporte plus d'Européens sur ses lignes vers le Japon que n'importe quelle autre compagnie.

Japan Air Lines.
75, av. des Champs-Élysées,
75008 Paris.
Nom _____
Fonction _____
_____
Adresse _____
_____
_____
_____

Vous êtes notre raison d'être.

JAL
JAPAN AIR LINES

La première dans les affaires bancaires internationales depuis 1880

Bank of Tokyo, présente partout dans le monde grâce à plus de 250 succursales, bureaux de représentation ou participations, est fière d'avoir un rôle à jouer dans le développement économique de la France.

BUREAU À PARIS:
4-8, rue Sainte-Anne, Paris-1er Tél: 261-58-33
BANQUE EUROPÉENNE DE TOKYO S.A.:
4-8, rue Sainte-Anne, Paris-1er Tél: 261-58-55
Banque et financement mondiaux
BANK OF TOKYO
SIÈGE SOCIAL: TOKYO, JAPON
32 succursales au Japon
Réseau de plus de 5000 correspondants dans le monde

MATELAS ■ SOMMIERS ■ ENSEMBLES
SIMMONS
présente toutes ses literies chez
CAPELOU
DISTRIBUTEUR

LIVRAISON TRES RAPIDE
EXPOSITION ET CENTRE D'ESSAI
Seule adresse de vente :
37, AVENUE DE LA RÉPUBLIQUE
PARIS XIe ■ Métro Parmentier
Tél. 357.46.35

A ses lecteurs qui vivent hors de France
Le Monde
présente une
Sélection hebdomadaire
Ils y trouveront une sélection des informations, commentaires et critiques parus dans leur quotidien. Numéro spécimen sur demande.

L'ACTIVITÉ DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES

ONU

Le Conseil de sécurité prolonge le mandat de la FUNU dans le Sinaï...

LE Conseil de sécurité a renouvelé pour un an le 22 octobre le mandat de la force d'urgence des Nations unies au Sinaï qui venait à expiration le 25 octobre. Treize Etats membres ont voté en ce sens, la Chine et la Libye n'ont pas pris part au vote. La résolution souhaite aussi une reprise des négociations.

...et déplore les mesures prises par Israël dans les territoires occupés

Réuni le 1er novembre pour examiner une plainte égyptienne contre Israël au sujet des pratiques dans les territoires occupés, le Conseil de sécurité a adopté par consensus un texte déplorant vivement les mesures prises par Israël dans ces territoires. En particulier il juge que ces mesures modifient la composition démographique et le caractère géographique, notamment par l'établissement de colonies. Le Conseil déclare aussi que ces mesures n'ont « aucune valeur légale » et constituent un obstacle à la paix.

VETO AMERICAIN CONTRE L'ADMISSION DU VIETNAM — ADMISSION DE L'ANGOLA. — *Le 15 novembre, les Etats-Unis ont opposé leur veto à l'admission du Vietnam aux Nations unies. Les quatorze autres Etats membres ont voté en faveur de l'admission. En revanche, l'Angola a été admise à l'ONU le 22 novembre par un vote du Conseil de sécurité (treize voix pour, une abstention : Etats-Unis ; la Chine ne participait pas au vote) recommandant à l'Assemblée générale de prendre une décision en ce sens.*

A l'Assemblée générale : résolutions sur les Palestiniens, l'Afrique australe, Chypre, etc.

La trente et unième session de l'Assemblée générale des Nations unies, réunie depuis le 27 septembre, a poursuivi l'examen des problèmes inscrits à l'ordre du jour. Elle a pris position, notamment, sur des projets de résolution concernant la situation des Palestiniens, sur la lutte contre l'apartheid en Afrique du Sud, la question de Chypre, etc.

Situation des Palestiniens. — Par 118 voix contre 2 (Israël et Costa-Rica) et avec 2 abstentions (Malawi et Papouasie-Nouvelle-Guinée), l'Assemblée a déploré le refus des Israéliens de rapatrier deux cent quarante mille Palestiniens environ déplacés à la suite de la guerre de 1967. Le texte invite Israël à prendre des « *mesures immédiates* » pour assurer leur retour dans leurs foyers. Le même jour, quatre autres résolutions ont été adoptées à propos des activités de l'Office de secours et de travaux des Nations unies en faveur des réfugiés arabes de Palestine (UNRWA), organisation s'occupant de l'ensemble des réfugiés depuis la création de l'Etat d'Israël.

Le lendemain, l'Assemblée a adopté le projet de résolution qui lui était présenté par le comité chargé de veiller à la mise en œuvre des droits des Palestiniens. Elle y proclame le droit des Palestiniens à rentrer chez eux et à créer un Etat sous l'égide de l'Organisation de libération de la Palestine (O.L.P.). Le texte a été voté par 90 voix contre 16 (*dont les Etats-Unis*) avec 30 abstentions. La France n'a pas pris part au vote.

L'apartheid en Afrique du Sud. — Dix résolutions ont été adoptées à ce propos le 9 novembre, notamment : sur l'application de l'embargo (110 voix contre 8, 20 abstentions) ; la collaboration d'Israël avec Pretoria (91 voix contre 20, 28 abstentions) ; la préparation d'une convention internationale contre l'apartheid dans le sport (128 voix pour, 12 abstentions) ; la cessation de toute collaboration économique avec Pretoria (110 voix contre 6, 24 abstentions) ; l'illégalité du régime de l'Afrique du Sud et la réaffirmation que l'A.N.C. et le P.A.C. sont les représentants authentiques de la majorité sud-africaine et que leur combat est légitime (108 voix contre 11, 22 abstentions), etc. Par 124 voix (16 abstentions), l'Assemblée a aussi demandé au Conseil de sécurité d'envisager des mesures visant à interdire de nouveaux investissements en Afrique du Sud.

Condamnant la collaboration de tous les pays et celle des intérêts économiques étrangers avec les régimes racistes d'Afrique australe (par 93 voix contre 9), l'Assemblée a dénoncé, en particulier, la collaboration de six Etats : France, R.F.A., Royaume-Uni, Etats-Unis, Israël et Japon.

Transkei. — Le 26 octobre, l'Assemblée générale a adopté, par 134 voix et avec 1 abstention (Etats-Unis), une résolution qui rejette l'indépendance « *postiche* » du Transkei proclamée le même jour et invitant la communauté internationale à ne pas reconnaître le Transkei.

Chypre. — Par 94 voix contre 1 (Turquie) et avec 27 abstentions, une résolution sur Chypre a été adoptée le 12 novembre. L'Assemblée y exige notamment l'application urgente de ses deux précédentes résolutions (3212 et 3395), où elle demandait, d'une part, le retrait de toutes les forces armées étrangères, le retour des réfugiés dans leurs foyers et la poursuite des négociations entre les deux communautés ; où elle « *exigeait* » le retrait de toutes les forces étrangères et la « *reprise* » des négociations, d'autre part. La Turquie avait demandé, en vain, que l'on réexamine la procédure concernant l'audition des représentants des deux communautés (autorisés à s'exprimer seulement en commission).

Dialogue Nord-Sud. — Une résolution a été adoptée le 19 novembre par 99 voix (30 abstentions), dans laquelle l'Assemblée fait état de son inquiétude et de sa déception devant le manque de résultats concrets à la conférence sur la coopération économique internationale (dialogue Nord-Sud).

Non-recours à la force, espace, etc. — Par 88 voix contre 2 (Chine et Albanie) et avec 31 abstentions, une résolution demande aux Etats d'examiner un projet de traité proposé par les Soviétiques sur le non-recours à la force dans les relations internationales. Deux autres résolutions adoptées sans vote concernent la souscription au traité sur l'exploration et l'utilisation de l'espace et les effets des radiations ionisantes.

Elections à l'ECOSOC. — L'Assemblée a élu dix-huit membres du Conseil économique et social pour un mandat de trois ans à partir du 1er janvier 1977.

AU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL. — *Au cours de la seconde réunion de sa soixante et unième session, le Conseil économique et social (ECOSOC) a décidé le 27 octobre de transférer de Beyrouth à Bagdad le siège de la Commission économique des Nations unies pour l'Asie occidentale. Il a élu d'autre part douze des dix-huit membres du groupe de travail sur les pratiques de corruption et fixé les dates de sa première session : du 15 au 19 novembre 1976. L'ECOSOC a aussi modifié le calendrier des réunions de certains de ses organes subsidiaires.*

DETTE DE L'ONU. — *Le 27 octobre, le comité chargé de négocier la dette des Nations unies a été saisi d'un texte révisé faisant l'inventaire des « éléments possibles pour une solution globale ».*

ACTIVITES AU SAHEL. — *Le secrétaire général de l'ONU a publié le 21 octobre son rapport d'activité sur le bureau des Nations unies au Sahel. Plus de soixante-dix projets sont en cours dans les pays de la région au titre des secours et de la reconstruction.*

DECOLONISATION. — *Le comité de la décolonisation a approuvé le 26 octobre les recommandations de la mission qui s'est rendue en mai et juin derniers dans les îles Tokelaou et en Nouvelle-Zélande. Le rapport note que les populations souhaitent pour le moment conserver des liens étroits avec la Nouvelle-Zélande.*

● COMMISSION DES NATIONS UNIES POUR L'EUROPE. — *La Commission économique des Nations unies pour l'Europe (C.E.E.-ONU) a publié le 17 novembre son* Bulletin économique pour l'Europe, volume 28 : Evolution récente du commerce européen. *Il fait en particulier le point des échanges et des paiements entre l'Est et l'Ouest de 1965 à 1974 ; les échanges à l'intérieur de l'Europe occidentale et en Europe orientale font l'objet de chapitres séparés.*

— Réuni à Genève du 6 au 8 octobre, le comité de l'industrie chimique de la C.E.E.-ONU a approuvé une étude sur les besoins en matières premières de l'industrie chimique selon laquelle le danger d'une pénurie mondiale semble faible.

— Le comité du bois de la C.E.E.-ONU a tenu sa trente-quatrième session à Genève, du 18 au 22 octobre. Il était saisi, entre autres, de trois exposés sur les causes des fluctuations cycliques du marché du bois. Comme d'habitude, le comité a procédé à un examen du marché.

Travail

Une convention sur le contrôle des navires

LA soixante-deuxième session (maritime) de la Conférence internationale du travail, qui s'est déroulée à Genève du 13 au 29 octobre, a été marquée par l'adoption d'une convention instaurant un contrôle des navires où prévalent des conditions inférieures aux normes, et en particulier des navires battant pavillon de complaisance (qui représentent à l'heure actuelle le tiers du tonnage de la marine marchande mondiale).

Cette convention donnera aux pays qui l'auront ratifiée le droit de procéder à une inspection des navires réputés « suspects » qui feront escale dans leurs ports, en cas de plainte émanant d'un membre de l'équipage, d'un organisme professionnel, d'un syndicat ou de toute autre personne « ayant intérêt à la sécurité du navire ». La convention entrera en vigueur douze mois après la date à laquelle au moins dix pays représentant ensemble un tonnage brut de 25 % de la flotte marchande mondiale l'auront ratifiée. Au cours de cette conférence, ont également été adoptés des instruments internationaux concernant les congés payés des gens de mer, la protection des jeunes marins et la continuité de l'emploi.

AIDE AU PORTUGAL. — *Le Bureau international du travail (BIT) a annoncé, le 3 novembre, qu'il allait apporter une assistance directe à l'élaboration du plan de développement du Portugal pour la période 1977-1980. Quatre experts du BIT seront chargés de formuler les objectifs d'emploi qui seront retenus dans ce plan. Le BIT indique que c'est la première fois qu'un pays européen sollicite son concours pour la mise sur pied de son plan de développement.*

AU CONSEIL D'ADMINISTRATION. — *Un programme pour améliorer les conditions de travail et notamment pour réduire le nombre des accidents professionnels a été approuvé par le conseil d'administration du BIT au cours de sa session d'automne, du 15 au 19 novembre, à Genève. Ce programme comprend des missions de spécialistes dans les pays qui en feront la demande pour les aider à fixer leurs objectifs. Il permettra également d'assurer une plus large diffusion des informations, en particulier grâce à la mise sur pied d'un système international d'alerte pour les substances dangereuses. Ce programme répond aux préoccupations exprimées par la conférence internationale du travail en juin 1975 concernant l'absence de progrès constatée dans l'humanisation du travail et la réduction des maladies et accidents professionnels.*

LEGISLATION SOCIALE. — *Cent cinquante-deux pays ont apporté plus d'un millier d'améliorations à leur législation sociale au cours des treize dernières années, dont 31 % sur le continent latino-américain, 30 % en Europe, 23 % en Afrique et 16 % en Asie et en Océanie. Ces indications sont contenues dans une étude publiée par le Bureau international du travail sous le titre : « L'impact des conventions et recommandations internationales du travail » Y sont recensées toutes les améliorations apportées par les Etats membres de l'Organisation internationale du travail à leur législation et à leurs réglementations pour les mettre en conformité avec les conventions et les recommandations de l'Organisation.*

Nice, ville de congrès vous attend.

Nice a mis au point une structure d'accueil pour vous prouver que tourisme et congrès ne sont pas incompatibles : un aéroport de classe internationale met Nice à 1 h 15 de Paris... Une capacité hôtelière encore accrue... 90 salles de conférences... Un Palais des Exposition de 17 000 m2.

Le Palais des Expositions

Nice-Congrès : Palais des Expositions, 06300 Nice. Tél. (93) 55.02.02 et 55.18.55. Telex : Nicexpo 970537.

NATIONS UNIES ET INSTITUTIONS SPÉCIALISÉES A VOCATION MONDIALE

F.A.O.

A la conférence régionale pour l'Afrique : les perspectives alimentaires mondiales

LA situation alimentaire mondiale est dans l'immédiat meilleure qu'elle ne l'a été depuis plusieurs années, mais les tendances à long terme de la production alimentaire dans les pays en voie de développement restent d'une faiblesse inquiétante, a déclaré en substance M. Edouard Saouma, directeur général de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (F.A.O.) à la neuvième session de la conférence régionale de la F.A.O. pour l'Afrique, réunissant au mois de novembre à Freetown les ministres et les délégués de quarante pays et mouvements de libération nationale d'Afrique.

La F.A.O. estime que la production mondiale de céréales en 1976 dépassera les 1 300 millions de tonnes, soit une augmentation de 7 % par rapport à 1975. On s'attend à une augmentation des stocks de report. Selon la F.A.O., les besoins de céréales importées par les pays pauvres les plus durement touchés par la récession économique actuelle devraient être nettement moindres que l'an dernier.

CONTRIBUTION DU VENEZUELA AU FONDS DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE. — *M. Carlos Andres Perez, président de la République du Venezuela, a annoncé, le 19 novembre, que son pays était disposé à contribuer à nouveau au FIDA (Fonds international de développement agricole) dans le cadre de la contribution générale que pourraient faire les pays membres de l'OPEP.*

LES SATELLITES ET L'AGRICULTURE. — *Le premier cours international sur les applications à l'agriculture de la télédétection (ou détection à distance) s'est ouvert au siège de la F.A.O. à la fin du mois d'octobre. Ce cours est organisé par les Nations unies, avec la coopération de la F.A.O. de l'UNESCO et du gouvernement italien ; il a été conçu pour l'Afrique, et traite tout particulièrement de l'application de la télédétection à l'utilisation des sols et à l'inventaire végétal des pays semi-arides d'Afrique.*

PLAN D'URGENCE POUR LE LIBAN. — *Un plan d'urgence pour le Liban, destiné à secourir, pendant quatre mois, les 1 350 000 victimes de la guerre civile libanaise a été annoncé le 16 novembre par M. Edouard Saouma. Au cours d'un entretien avec une délégation ministérielle libanaise, le directeur général de la F.A.O. a autorisé une aide immédiate d'une valeur de 4,7 millions, à prélever sur les ressources d'urgence du Programme alimentaire mondiale (PAM) pour les opérations de secours.*

AIDE ALIMENTAIRE A L'ANGOLA ET AU SOUDAN. — *Le PAM a envoyé une aide alimentaire d'urgence d'une valeur de 1,4 million de dollars à l'Angola pour les personnes déplacées à l'intérieur du pays, ainsi que pour les Angolais qui rentrent dans leur patrie. Une aide alimentaire d'une valeur totale de 233 500 dollars au Soudan, destinée aux réfugiés non érythréens en provenance de l'Ethiopie a également été décidée le 28 octobre.*

UN BILAN DES ACTIVITES DU PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL. — *Le PAM assume, à présent, près du sixième de l'aide alimentaire globale, alors que, récemment encore, il n'en assumait que le dixième. Selon le directeur exécutif du PAM par intérim, avec l'approbation attendue de vingt-trois projets par le comité des politiques et des programmes d'aide alimentaire, la valeur totale des engagements pour des projets de développement économique et social et pour répondre aux besoins d'urgence s'élèvera à plus de 3 milliards de dollars depuis que le PAM a commencé à fonctionner, en janvier 1963.*

● ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'EDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE. — *La dix-neuvième conférence générale de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) s'est déroulée du 26 octobre au 30 novembre à Nairobi. On trouvera un bref résumé de ses travaux dans notre prochain numéro.*

● SANTE. — *Une réunion, convoquée au mois d'octobre par l'Organisation mondiale de la santé (O.M.S.) à Genève, a conclu à la nécessité d'établir un système mondial de transfert de l'information sur les médicaments, au profit des pays en voie de développement. Les participants ont aussi souhaité que l'Organisation contribue, par la coopération technique avec les pays en voie de développement, au transfert de l'information sur les médicaments et favorise la création d'organismes de contrôle des médicaments.*

— Conformément aux priorités établies par le comité régional de l'O.M.S. pour l'Afrique, le programme à long terme en faveur de la salubrité de l'environnement se concentre désormais sur la mise en place de services d'approvisionnement en eau et d'évacuation des déchets pour desservir la population de tous les pays de la région. Un comité d'experts régionaux s'est réuni à Brazzaville du 25 au 29 octobre pour passer en revue les problèmes qui s'y rattachent.

— Dans le cadre du programme à long terme du bureau régional pour l'Europe en matière de santé mentale, un groupe de travail sur l'avenir des hôpitaux psychiatriques s'est réuni à Mannheim du 2 au 5 novembre, pour examiner les formes de traitement et de réadaptation des malades dans des services ambulatoires et non plus dans des institutions fermées.

● ENERGIE ATOMIQUE. — *L'Agence internationale de l'énergie atomique (A.I.E.A.) a célébré, le 26 octobre, le vingtième anniversaire de la signature de son statut. Cet événement sera commémoré au cours d'une conférence internationale sur l'énergie d'origine nucléaire qui aura lieu au mois de mai 1977 à Salzbourg.*

● NAVIGATION MARITIME. — *L'Organisation intergouvernementale consultative de la navigation maritime (OMCI) a annoncé, le 26 octobre, sa décision d'aider le gouvernement de la Barbade à lutter contre la pollution des eaux de mer ; l'OMCI apportera, par l'intermédiaire de son comité de la coopération technique, l'assistance technique nécessaire pour mener à bien une étude sur les effets de la pollution, notamment de la pollution par les hydrocarbures.*

— L'OMCI a réuni à Londres, au mois de novembre, une conférence chargée d'adopter une nouvelle convention internationale sur la limitation de la responsabilité en matière de créances maritimes. Cette nouvelle convention remplacera la convention internationale sur la limitation de la responsabilité des propriétaires de navires de mer, signée à Bruxelles en 1957 et entrée en vigueur en 1968.

— Le nouveau conseiller maritime régional de l'OMCI pour l'Asie et le Pacifique, M. Erik de la Moita (Suède) est entré en fonctions le 15 novembre dernier. Il sera chargé de l'exécution des projets de l'Organisation dans les pays de la région.

● TELECOMMUNICATIONS. — *La République populaire d'Angola est devenue, le 13 octobre dernier, le cent cinquante-deuxième pays membre de l'Union internationale des télécommunications (U.I.T.).*

● METEOROLOGIE. — *La commission des systèmes de base de l'Organisation météorologique mondiale (O.M.M.) a tenu une session extraordinaire au début du mois de novembre à Genève. La commission, qui est chargée de la planification et du contrôle à l'échelle mondiale du système qui effectue des observations météorologiques régulières et qui les transmet à tous les pays du monde en fonction de leurs besoins respectifs — système connu sous le nom de Veille météorologique mondiale, — a examiné un certain nombre de questions urgentes en matière d'exploitation qui ne pouvaient être laissées en suspens jusqu'à la prochaine session prévue en 1979.*

ORGANISMES FINANCIERS D'AIDE AU DEVELOPPEMENT

Fonds monétaire international

Près de 840 millions de D.T.S. sont mis à la disposition du Mexique

D'IMPORTANTES mesures d'aide ont été prises le 28 octobre au Fonds monétaire international (F.M.I.) en faveur de l'économie mexicaine sérieusement touchée par l'inflation (le peso avait été dévalué à deux reprises ces derniers mois). Au total, c'est l'équivalent de 837,125 millions de D.T.S. qui ont été mis à la disposition de ce pays :

— 185 millions de D.T.S. (en devises étrangères) au titre du « mécanisme compensatoire », disponibles immédiatement, pour faire face au déclin des revenus d'exportation ;

— 134,125 millions de dollars (en devises étrangères) sous forme d'un tirage sur sa première tranche de crédit (36 % du total) ;

— *518 millions de dollars, sous forme d'une* ouverture de crédit pour trois ans, au titre du mécanisme élargi pour venir en aide aux pays ayant des difficultés de balance des paiements.

ACHATS DANS LE CADRE DU FINANCEMENT COMPENSATOIRE. — *Outre le Mexique (voir ci-dessus), quatre pays ont reçu du Fonds monétaire international l'autorisation d'effectuer des achats de devises dans le cadre du financement compensatoire : la Samoa-Occidentale (27 octobre), pour un montant équivalant à 500 000 droits de tirage spéciaux (D.T.S.) ; la Jamaïque (8 novembre), pour l'équivalent de 13,25 millions de D.T.S. ; le Sri Lanka (11 novembre), pour l'équivalent de 15,8 millions de D.T.S., et l'Afrique du Sud (12 novembre), pour une somme équivalent à 160 millions de D.T.S.*

LA PROCEDURE DES VENTES D'OR. — *Pour ses ventes d'or, le Fonds monétaire a annoncé, en novembre, le retour à la méthode du prix uniforme dite « des enchères hollandaises », qui avait déjà été utilisée pour ses deux premières adjudications.*

NOMINATIONS. — *M. Justin Bevin Zulu (Zambie) a été nommé directeur du département africain du Fonds monétaire international. Il succède à M. Mamoudou Touré (Mauritanie).*

Groupe de la Banque mondiale

La Banque emprunte 700 millions de dollars sur les marchés financiers internationaux

ON a annoncé le 18 novembre une double émission, sous la conduite de Salomon Brothers, Morgan Stanley and Co et la First Boston Corporation, de bons et d'obligations de la Banque mondiale se montant au total à 500 millions de dollars. Le 29 octobre, un accord portant sur le placement privé de bons libellés en deutschemarks, d'un montant de 200 millions de deutschemarks, avait déjà été signé avec la Bayerische Landesbank Girozentrale ; au total, c'est donc 700 millions de dollars que la Banque a empruntés en quelques semaines sur les marchés financiers.

La double opération du 18 novembre se présente comme suit :

— Une émission publique de 250 millions de dollars de bons à dix ans (à 7,80 % d'intérêt) venant à échéance le 1er décembre 1986 et non remboursables avant cette date ;

— Une émission publique de 250 millions de dollars d'obligations à vingt-cinq ans venant à échéance le 1er décembre 3001 (à 8 3/4 % d'intérêt). Les obligations pourront être amorties à partir du 1er juin 1989 à des prix qui diminueront. Au moyen du fonds d'amortissement obligatoire, la Banque remboursera 92 % des obligations avant échéance.

Quant au précédent emprunt annoncé le 27 octobre, il consiste en bons portant intérêt à 8 1/8 % l'an, qui seront remboursés au pair le 1er décembre 1985.

SEPT PRETS DE LA BANQUE. — *Une série de prêts ont été accordés par la Banque mondiale (Banque internationale pour la reconstruction et le développement ou BIRD) en faveur des pays suivants :*

— Papouasie-Nouvelle-Guinée (31 octobre) : 16 millions de dollars (à 8,70 %) pour un programme de développement de l'agriculture ;

— Portugal (21 octobre) : prêt de 24 millions de dollars à 8,70 % pour un programme de remise en état et d'entretien du réseau routier ;

— Inde (28 octobre) : 25 millions de dollars pour financer en partie le développement des transports de l'agglomération de Bombay ;

— Indonésie (28 octobre) : 62 500 000 dollars pour un projet de développement urbain à Djakarta et à Sourabaya ;

— Indonésie (4 novembre) : 32 millions de dollars affectés à l'extension du port de Tanjung-Priok, le plus important port de marchandises du pays ;

— République de Corée (18 novembre) : 82 500 000 dollars attribués à la Banque coréenne de développement, principale institution de prêt du pays pour accroître ses ressources ; 75 millions de dollars financeront le coût des produits importés directement en vue de la réalisation des projets industriels en 1977 et 1978 ; le solde du prêt, soit 7 500 000 dollars, sera rétrocédé à la Société coréenne de leasing industriel pour l'achat de machines et de matériels loués à des entreprises de petite et moyenne importance ;

— Ile Maurice (18 novembre) : 3 600 000 dollars pour financer en partie un projet portuaire. Ce prêt, accordé aux conditions du « troisième guichet », porte intérêt à 4,70 %.

NOUVEAU MEMBRE. — *Le 29 octobre, les Comores sont devenues le cent vingt et unième Etat membre de la Banque ; leur part du capital souscrit s'élève à 1 600 000 dollars.*

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

CRÉDITS DE L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DE DEVELOPPEMENT. — *L'Association internationale de développement (IDA), filiale de la Banque mondiale, a approuvé deux crédits :*
— 5 millions de dollars accordés le 21 octobre à la République arabe du Yémen pour un projet de développement de l'élevage ;
— 14 millions de dollars, le 4 novembre, à Madagascar pour l'aider à décentraliser son système d'enseignement et à en améliorer la qualité.

AUGMENTATION DES FONDS POUR LA RECHERCHE AGRICOLE. — *Les douze centres ou programmes internationaux de recherche agricole, réunis sous l'égide du Groupe consultatif en matière de recherche agricole internationale (C.G.I.A.R.), recevront un montant total de 78 millions de dollars environ pour poursuivre leurs activités en 1977. Ce montant est basé sur les indications relatives à l'aide financière fournis par la plupart des membres donateurs du C.G.I.A.R., dont la réunion semestrielle s'est tenue du 27 au 29 octobre au siège de la Banque mondiale, à Washington. Rappelons que le C.G.I.A.R. a été fondé en 1970, sous l'impulsion de la F.A.O., du PNUD et de la BIRD.*

GROUPE CONSULTATIF POUR LE SOUDAN. — *Le Groupe consultatif pour le Soudan s'est réuni les 4 et 5 novembre au bureau européen de la Banque mondiale. La délégation du gouvernement soudanais a exposé, dans ses grandes lignes, les objectifs du plan de développement prévu pour les six prochaines années, qui doit prendre effet le 1er juillet 1977. Elle a également soumis aux participants le « programme de développement agricole de base » préparé par le Fonds arabe de développement social et économique, en collaboration avec le gouvernement soudanais et dont le premier plan d'investissements sera confié à l'Office arabe d'investissements et de développement agricole créé récemment à Khartoum, avec le concours de douze gouvernements du monde arabe. A l'issue de cette session, les participants sont convenus de continuer à assurer une aide à ce pays — augmentée même dans certain cas — dans des conditions très favorables.*

Banque européenne d'investissement

Prêts au Kenya et à la Grande-Bretagne

UN prêt global d'une contre-valeur de 2 millions d'u.c. (environ 18,5 millions de schillings kényans) a été consenti le 27 octobre par la Banque européenne d'investissement (B.E.I.) à la Development Finance Company of Kenya, qui en rétrocédera le produit, avec l'accord de la B.E.I., pour promouvoir le développement de diverses initiatives industrielles dans le pays.

Il s'agit là de la première opération de la B.E.I. accordée sur ses ressources propres dans le cadre de la Convention de Lomé, ainsi que du premier financement de la Banque en faveur d'investissements dans un pays africain anglophone. Ce prêt a été octroyé pour onze ans, au taux d'intérêt de 6 %.

D'autre part, le 16 novembre, la Banque a consenti un prêt d'une contre-valeur de 5 millions de livres destinés à financer l'agrandissement de deux aéroglisseurs exploités par British Rail sur les lignes reliant Calais et Boulogne au port de Douvres. Ce prêt a été accordé pour dix ans au taux de 9 %.

NOUVEAUX TAUX DES INTERETS. — *Le conseil d'administration de la B.E.I. a décidé, le 20 octobre, d'appliquer les taux d'intérêts suivants : Prêts versés en plusieurs monnaies : 8 3/8 % (durée de cinq à huit ans) et 9 % (durée supérieure à huit ans) ; prêts uniquement versés en dollars des Etats-Unis : 8,50 % (durée de six à huit ans et taux pivot de sept ans) et 9 1/8 % (durée supérieure à huit ans et taux pivot de dix ans) ; prêts versés uniquement en francs suisses : 8 1/4 % (durée de cinq à huit ans et taux pivot de six ans).*

Banque interaméricaine de développement

Dix prêts de la Banque

LA Banque interaméricaine de développement (BID) a annoncé l'octroi de dix prêts :
— A la République Dominicaine (28 octobre) : 3,9 millions de dollars (à l'aide du fonds d'opérations spéciales, pour quarante ans, à 1 % l'an pendant les dix premières années et à 2 % ensuite) qui financeront l'extension d'une université privée ;
— A la Bolivie (4 novembre) : 5 millions de dollars (à l'aide du fonds d'opérations spéciales, pour vingt-cinq ans, à 1 % l'an pendant les cinq premières années et à 2 % ensuite) destinés à financer un programme de préinvestissement ;
— Au Honduras (4 novembre) : 40 millions de dollars (à l'aide du fonds d'opérations spéciales, pour quarante ans, à 1 % l'an pendant les dix premières années et à 2 % ensuite) qui permettront la réalisation de la seconde étape d'un programme de développement agricole intégré ;
— A l'Argentine (4 novembre) : 60 millions de dollars (à l'aide de ressources ordinaires de la Banque, pour vingt ans et à 8,6 % l'an) affectés à un programme de crédit visant à faciliter et à améliorer les possibilités de stockage des récoltes ;
— A la Banque centraméricaine pour l'intégration économique (11 novembre) : 8 millions de dollars (à l'aide du fonds d'opérations spéciales, pour trente ans, à 1 % pendant les dix premières années et à 2 % ensuite) qui aideront au financement d'études de préinvestissement en Amérique centrale ;
— Au Nicaragua (18 novembre) : deux prêts d'un montant total de 15 millions de dollars destinés à financer la deuxième phase d'un programme de crédit à l'industrie agricole ainsi qu'aux autres industries du pays. Trois millions ont été accordés à l'aide des ressources ordinaires de la Banque, pour vingt-cinq ans et à 8,6 % ; 12 millions proviennent du fonds d'opérations spéciales, pour quarante ans à 1 % l'an pendant les dix premières années et à 2 % ensuite ;
— A l'Equateur (18 novembre) : 11 millions de dollars (à l'aide du fonds d'opérations spéciales pour quarante ans, à 2 %) contribueront au développement des activités de l'Instituto Nacional de Investigaciones Agropecuarias, un institut national spécialisé dans la recherche agricole ;
— Au Brésil (18 novembre) : deux prêts d'un montant total de 66,4 millions de dollars qui financeront un programme de recherche ainsi que le développement de la technologie dans le secteur agricole ; rétrocédés à l'Empresa Brasileira de Pesquisa Agropecuaria 34,4 millions de dollars proviennent des ressources ordinaires de la Banque (pour vingt ans à 8,6 %) et 32 millions ont été consentis à l'aide du fonds d'opérations spéciales (pour vingt-cinq ans et à 3 % l'an).

NOUVEAU MEMBRE. — *La Guyana est devenue, depuis le 16 novembre dernier, le trente-quatrième membre de la Banque.*

● BANQUE ASIATIQUE DE DEVELOPPEMENT. — *La Banque asiatique de développement a approuvé, le 21 octobre, l'octroi d'un prêt de 14 millions de dollars à l'Afghanistan pour financer un plan de modernisation de l'industrie des semences de blé et de coton. Ce prêt a été accordé à l'aide du fonds de ressources spéciales de la Banque, pour quarante ans et à 1 % l'an.*
— Le conseil des gouverneurs de la Banque a décidé, le 8 novembre, une augmentation du capital de la Banque asiatique, qui, de 3 milliards 707 millions, passe à 8 milliards 711 millions (soit une augmentation de 135 %). Une première augmentation de 150 % avait pris effet en novembre 1972.

● CENTRE INTERNATIONAL POUR LE REGLEMENT DES DIFFERENDS RELATIFS AUX INVESTISSEMENTS. — *Présidés par M. Kitagi (représentant de l'Ouganda au conseil exécutif), la dixième session annuelle du conseil administratif du Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements (CIRDI) s'est tenue le 7 octobre à Manille.*
Au cours de cette réunion, les membres du conseil ont pu prendre connaissance du budget de l'exercice financier en cours ainsi que du rapport annuel pour 1975-1976 relatif aux activités du CIRDI. Rappelons que cet organisme agit en tant que membre autonome du groupe de la Banque mondiale.

GATT

Le conseil est saisi du problème des violations des règles de l'Accord

SELON les conclusions du conseil du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce), réuni à huis clos le 12 novembre à Genève, le système américain DISC (Domestic International Sails Corporation), dont bénéficient les sociétés américaines de vente à l'étranger depuis le 1er janvier 1972, est contraire aux obligations souscrites par les Etats-Unis dans l'Accord général. Une étude effectuée par des experts du GATT, à la suite d'une plainte de la Communauté économique européenne, précise que 75 % des exportations américaines sont ainsi effectuées en violation des règles du commerce international.

Après avoir examiné trois autres rapports élaborés à la suite de plaintes américaines, le conseil a constaté que certaines modalités fiscales en vigueur en Belgique, en France et aux Pays-Bas pour favoriser les exportations constituent, elles aussi, au même titre que les pratiques américaines, des subventions déguisées à l'exportation et sont donc également en contradiction avec les dispositions du GATT. Aucune mesure n'a été prise par le conseil, ses membres ayant demandé des délais pour étudier le contenu des rapports.

O.C.D.E.

Révision en baisse des perspectives de la croissance

L'ORGANISATION de coopération et de développement économiques (O.C.D.E.) a révisé, en baisse, ses pronostics. Elle a réduit de 1 % le taux de croissance qu'elle avait prévu en juillet dernier, aussi bien pour le semestre en cours que pour les six premiers mois de 1977. La reprise de 1976 (après le recul moyen de 1,3 % enregistré en 1975) ne serait donc plus que de 5 % ; l'an prochain, l'expansion tomberait à moins de 4 %, soit une moyenne de 2 % seulement par an pour le quadriennat 1974-1977, au lieu des 5,5 % de naguère. Vu les gains de productivité attendus dans les pays occidentaux, ces cadences ne permettraient pas de réduire le chômage pendant les quatorze prochains mois.

COMITE D'AIDE AU DEVELOPPEMENT. — *La quinzième réunion à haut niveau du Comité d'aide au développement de l'O.C.D.E. s'est tenue à Paris les 27 et 28 octobre, pour examiner notamment les moyens les plus efficaces pour répondre aux besoins des divers groupes de pays en voie de développement et de leur population, en particulier des plus pauvres d'entre eux.*

AGENCE INTERNATIONALE DE L'ENERGIE. — *Les Etats membres de l'Agence internationale de l'énergie (A.I.E.) ont confirmé, le 9 novembre à Paris, « leur volonté politique de prendre des mesures individuellement ou multilatéralement pour que soit assuré un meilleur équilibre de l'offre et de la demande de pétrole ». Ils sont convenus « d'identifier et de surmonter les limitations de toutes natures qu'ils rencontrent pour développer leurs programmes dans le domaine de l'utilisation rationnelle de l'énergie et leur politique concernant le développement de toutes les sources d'énergie : pétrole, charbon, gaz naturel, énergie nucléaire et hydro-électricité ».*

OFFRE ET DEMANDE MONDIALES DE PRODUITS AGRICOLES. — *Les perspectives agricoles mondiales pour les dix à quinze années à venir ont fait l'objet d'une étude publiée par le secrétaire général de l'O.C.D.E. à la fin du mois d'octobre, sous le titre Etude des tendances de l'offre et de la demande mondiales des principaux produits agricoles. Il ressort de ce document qu'au cours de cette période les pays industrialisés resteront la principale source de produits agricoles à l'exportation, tandis que la situation des pays en développement restera critique ; les besoins d'importation des pays de l'Est constitueront, dans ces conditions, un élément critique de l'équilibre des marchés.*

RECENTES PUBLICATIONS

● *Turquie* dans la série « Etudes économiques », août 1976.
● *L'évolution récente de la politique agricole des Etats-Unis*, 73 pages, 1976.
● *Politique des sciences sociales : Norvège*, 197 pages, 1976.
● *Politiques visant à promouvoir l'adaptation industrielle*, 53 pages, 1976.
● *Statistiques de recettes publiques des pays membres de l'O.C.D.E. 1965-1974 — Une classification normalisée*, 298 pages, 1976.
● *Conférence sur les politiques en matière d'informatique et de télécommunications* : compte rendu de la conférence de l'O.C.D.E. en février 1975, 381 pages, 1976.

GROUPEMENTS ECONOMIQUES ET COMMERCIAUX

Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement

A la session du conseil : mise en application des résolutions de la conférence de Nairobi

LE conseil du commerce et du développement, dont la seizième session s'est achevée le 23 octobre, a approuvé une série de décisions et de résolutions destinées à mettre en pratique les recommandations de politique générale adoptées à Nairobi en mai dernier par la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED) :

1) Programme intégré pour les produits de base : le conseil a créé un comité intergouvernemental spécial chargé de coordonner toutes les questions relatives à ce programme et, notamment, d'établir un calendrier indicatif des réunions préparatoires à tenir sur ces produits ; le comité, qui est ouvert à tout pays membre de la CNUCED désireux d'y être représenté, devait se réunir pour la première fois le 24 novembre ;

2) Coopération entre pays en voie de développement : le conseil a créé une commission de la coopération économique entre pays en voie de développement, qui aura le statut de grande commission du conseil et sera ouverte à la participation de tous les membres de la CNUCED ; elle aura pour tâche de recommander des mesures destinées à appuyer la coopération économique entre ces pays aux niveaux sous-régional, régional et interrégional ; elle tiendra sa première session en février 1977. Le conseil a également pris note du rapport de la conférence sur la coopération économique, qui s'est tenue à Mexico en septembre dernier (voir le numéro d'octobre du *Monde diplomatique*) ; il a chargé le secrétaire général de la CNUCED d'examiner les demandes de mesures d'appui contenues dans ce document (organisation de réunions, élaboration des études nécessaires) et d'en faire rapport à la première session de la commission ;

3) Transfert de ressources réelles : le conseil a demandé instamment aux pays développés d'accroître leur aide publique au développement afin d'atteindre avant la fin de la décennie l'objectif de 0,7 % du P.N.B. ; pour obtenir un financement pour le développement à partir d'autres sources, le conseil a recommandé l'utilisation régulière du produit des ventes d'or monétaire détenu par le Fonds monétaire international (F.M.I.) et l'établissement d'un lien entre la création des droits de tirage spéciaux (D.T.S.) et des ressources financières additionnelles pour le développement ;

4) Commerce avec les pays socialistes : pour favoriser davantage ce commerce, le conseil a créé deux nouveaux groupes intergouvernementaux d'experts. L'un de ces groupes sera chargé d'étudier les moyens d'appliquer les modes de paiements multilatéraux entre les pays membres du Conseil d'aide économique mutuelle (Comecon) et les pays en développement, ainsi que le passage à un système de paiements en monnaie librement convertible ou à un système de comptes de compensation ; l'autre groupe identifiera les possibilités commerciales nouvelles offertes aux pays en développement par l'application des divers plans multilatéraux des pays du Comecon ;

5) Questions d'organisation et d'administration : le conseil a notamment invité l'Assemblée générale des Nations unies à examiner les conséquences financières de l'alourdissement du programme de travail de la CNUCED consécutif aux décisions de Nairobi.

REUNION SUR LE JUTE DANS LE CADRE DU PROGRAMME INTEGRE POUR LES PRODUITS DE BASE. — *La réunion préparatoire de la CNUCED sur le jute, le kénaf et les fibres apparentées, regroupant environ quarante-cinq pays, s'est tenue à Genève du 25 au 29 octobre. Cette rencontre s'inscrivait dans le cadre des décisions relatives au programme intégré pour les produits de base adoptées par la conférence de Nairobi en mai dernier : la première réunion préparatoire, qui concernait le cuivre, a eu lieu à la fin du mois de septembre (voir le numéro de novembre du Monde diplomatique)*
Les participants à la réunion sur le jute ont souligné la nécessité de conclure des arrangements internationaux appropriés et d'autres mesures concertées à l'échelon international sur le jute et les articles en jute ; les travaux continueront au niveau des experts gouvernementaux jusqu'à la prochaine session (au plus tard en avril 1977). Le programme de travail a pour objectifs de stabiliser le commerce du jute et des articles en jute à des niveaux rémunérateurs et justes pour les producteurs et équitables pour les consommateurs, d'assurer un approvisionnement régulier et suffisant en jute, d'accroître les recettes d'exportation des pays producteurs, de réduire les coûts de production du jute et des articles en jute, d'augmenter les rendements et d'améliorer la qualité du jute. Il vise également à une amélioration de l'accès aux marchés en tenant compte des intérêts des pays en voie de développement.

NORMES RELATIVES AUX CONTENEURS. — *Le groupe intergouvernemental des normes relatives aux conteneurs utilisés dans le transport international multimodal s'est réuni du 1er au 12 novembre à Genève. A son ordre du jour : le travail de l'Organisation internationale de normalisation (ISO) en matière de conteneurs, l'incidence de la normalisation dans le transport par conteneurs sur l'économie des pays développés et des pays en voie de développement, et l'éventuelle élaboration d'un accord international sur les normes relatives aux conteneurs.*

MEMBRES DE LA CNUCED. — *La CNUCED indique qu'elle comptait, au mois d'octobre, cent cinquante-cinq membres.*

Association européenne de libre-échange

Au conseil ministériel

LE conseil de l'Association européenne de libre-échange (A.E.L.E.) et le conseil mixte A.E.L.E.-Finlande se sont réunis au niveau ministériel à Lisbonne, le 11 et le 12 novembre. Parmi les sujets abordés : l'évolution économique mondiale dans son ensemble et dans les pays de l'A.E.L.E. ; la mise en œuvre du Fonds A.E.L.E. de développement industriel en faveur du Portugal ; les rapports du président du conseil sur les dernières réunions du comité consultatif de l'association, et l'évolution des relations entre le monde industrialisé et les pays en voie de développement.

Les ministres ont exprimé leur préoccupation au sujet de la reprise économique qui semble marquer une pause dans la plupart des grands pays. Ils ont alors rappelé la nécessité de maintenir des politiques commerciales libérales, souligné l'importance des relations commerciales et économiques avec l'Europe orientale et souhaité des résultats concrets en 1977 dans les négociations commerciales multilatérales du GATT.

PREMIER PRET AU PORTUGAL. — *Le premier prêt consenti à une entreprise portugaise dans le cadre du Fonds A.E.L.E. de développement industriel en faveur du Portugal a été approuvé, le 26 octobre, par le comité de direction intérimaire du fonds. Un crédit de 65 millions d'escudos (environ 2 millions de dollars) sera accordé, pour une durée de sept ans, à une société fabriquant des emballages en métal pour les produits alimentaires afin de lui permettre d'accroître sa capacité de production et la productivité de sa main-d'œuvre.*

REUNION DES PARLEMENTAIRES. — *Une proposition visant à établir, au sein de l'A.E.L.E., un comité parlementaire avec rôle consultatif a été examinée le 25 octobre à Genève, à l'occasion de la réunion des parlementaires des pays de l'Association. Le secrétaire général de l'Association a été chargé de présenter un rapport au conseil des ministres lors de leur session de novembre (voir plus haut). L'aide en faveur du Portugal et le sixième rapport annuel de l'Association ont également fait l'objet de débats.*

Association latino-américaine de libre-commerce

La convocation du conseil est ajournée

LA convocation du conseil des ministres des affaires étrangères, instance suprême de l'Association latino-américaine de libre-commerce (ALALC), a été ajournée *sine die*. En effet, mis aux voix le 25 octobre après de longues tractations, le projet de résolution du comité exécutif convoquant le conseil pour la période comprise entre le 22 et le 25 novembre n'a recueilli que quatre voix, celles de l'Argentine, du Chili, du Paraguay et de l'Uruguay.

En dépit de l'unanimité des membres du comité exécutif sur l'opportunité d'une telle réunion pour tenter de sortir l'Association de l'impasse, les divergences d'ordre politique qui s'étaient déjà manifestées le 15 octobre au moment de la discussion d'une proposition du gouvernement paraguayen ont fini par prévaloir.

Les explications de vote allaient en outre révéler les écarts qui séparent les onze partenaires quant à la procédure à suivre pour convoquer le conseil.

CONFERENCE ANNUELLE DE L'ALALC. — *Les travaux de la seizième période de sessions ordinaires de la conférence de l'ALALC ont commencé le 3 novembre au siège du secrétariat de Montevideo. Placée sous la présidence du représentant de l'Equateur, cette session, consacrée aux affaires courantes, devait être la plus courte de l'histoire de l'association, la fin des travaux étant prévue pour le 26. Un bref résumé en sera publié dans le prochain numéro du Monde diplomatique.*

NOMENCLATURE DOUANIERE. — *La commission d'experts de la nomenclature douanière de l'ALALC a tenu à Montevideo sa treizième réunion ordinaire. Ses travaux ont été en grande partie consacrés à l'étude de la nomenclature douanière des Nations unies pour une classification uniforme du commerce international, dont une deuxième version corrigée est entrée en vigueur en janvier dernier. Les experts ont porté leur attention sur les différences qu'elle présente par rapport à la nomenclature de l'ALALC, basée, on le sait, sur celle de la Communauté européenne. Ils ont aussi poursuivi leurs travaux d'actualisation des textes.*

SYSTEME REGIONAL D'INFORMATION DES MARCHES AGRICOLES. — *La cinquième réunion des directeurs des offices nationaux de commercialisation et d'approvisionnement des produits de l'agriculture et de l'élevage, qui s'est tenue à Mexico du 1er au 5 novembre, a poursuivi ses travaux de mise au point du système régional d'information des marchés agricoles. En rapport avec ces travaux, les directeurs des offices nationaux avaient inscrit à l'ordre du jour de leur réunion le problème de la promotion du commerce régional des produits de l'agriculture et de l'élevage qui, d'après les statistiques de 1974, ne représente, en volume, que 12 % de la production totale de ce secteur. Les directeurs des offices nationaux se sont mis d'accord sur la nécessité d'adopter un programme de coopération et d'assistance portant, en gros, sur les mécanismes de commercialisation, la divulgation des progrès technologiques, l'amélioration des structures, notamment des installations de stockage, et la politique de substitution d'importations, ainsi que sur la définition d'une attitude commune dans leurs interventions à l'extérieur.*

Communauté des Caraïbes

Neuvième session du conseil des ministres

LA neuvième réunion du conseil des ministres du Marché commun des Caraïbes s'est tenue à Georgetown (Guyana), les 24 et 25 octobre, en présence des représentants de la Corporation d'investissement des Caraïbes, organisme de financement de l'intégration régionale, et d'importantes délégations du Marché commun de l'est des Caraïbes et de la Commission économique pour l'Amérique latine (CEPAL). Saisi de deux rapports, portant sur le développement économique des pays membres dans le cadre de l'intégration et sur les progrès dans l'application du plan régional pour l'alimentation, le conseil a en outre examiné les arrangements concernant les exportations de sucre, de bananes et de rhum, les mesures spéciales en faveur des pays les moins développés de la zone, et, dans le domaine de ses relations extérieures, les négociations, à Port-of-Spain (Trinité-et-Tobago) ; entre les représentants du Canada et ceux de la Communauté sur l'élaboration d'un nouvel accord de coopération.

TELECOMMUNICATIONS. — *Un groupe de travail pour la coopération dans le domaine des télécommunications régionales a tenu sa première réunion du 25 au 28 octobre au secrétariat de Georgetown (Guyana). Les participants ont mis l'accent sur les besoins d'assistance technique de la région pour le développement de son réseau des télécommunications, en particulier ceux des pays les moins avancés.*

UN NOUVEL INSTRUMENT D'HARMONISATION JURIDIQUE REGIONALE. — *Poursuivant la mise en place des organes institutionnels de la Communauté des Caraïbes, les représentants des gouvernements des pays membres ont procédé, le 22 octobre, à l'installation de l'Office pour l'harmonisation du droit au niveau régional, dont la compétence s'étendra à un large éventail de matières : protection de la propriété industrielle, licences, brevets d'invention, droits réservés (copyright), marques d'origine, patentes et marques commerciales. Le nouvel organe fonctionnera dans le cadre du département juridique du secrétariat régional.*

AVIGNON

VILLE D'ART, DE TOURISME ET DE CONGRES

Allie au prestige de ses monuments anciens l'énergie souriante d'une jeune cité qui, dans un élan sans relâche, construit son avenir.

ELLE VOUS OFFRE .

(PA ATZINGER)

- LE PALAIS DES PAPES ; LE PONT SAINT-BENEZET, popularisé à travers le monde par la légende et la chanson : ses nombreux édifices civils et religieux ;
- LES TRESORS DE SES MUSEES ;
- DE MAGNIFIQUES EXCURSIONS A TRAVERS LA PROVENCE ;
- SON FOLKLORE (danses et vieilles traditions) ;
- UN FESTIVAL DRAMATIQUE (15 juillet - 15 août) Théâtre, chorégraphie, cinéma, musique ;
- DES SALLES DE REUNION ;
- DES SERVICES REGULIERS DE TRAINS « au-ne-couchettes » aller et retour au départ de PARIS, ETAPLES (Le Touquet), BOULOGNE LILLE BRUXELLES, AMSTERDAM, DUSSELDORF, HAMBOURG, KARLSRUHE ;
- SON IMPORTANT MARCHE QUOTIDIEN DE FRUITS ET PRIMEURS ;
- DES SATISFACTIONS GASTRONOMIQUES et des vins de grands crus (Châteauneuf-du-Pape, Côtes-du-Rhône, Gigondas, Tavel, etc.) ;
- LE PALAIS DES EXPOSITIONS avec son équipement pour toutes les manifestations et congrès ses grandes et luxueuses salles de conférences, de restaurant, son immense parking
- Visitez AVIGNON « La Sonneuse de jolie l... »

Renseignements : Maison du Tourisme, cours Jean-Jaurès

PREFERENCES TARIFAIRES GENERALISEES. — *Organisé par le Fonds pour la coopération technique du Commonwealth, en collaboration avec la CNUCED (Conférence des nations sur le commerce et le développement), le premier séminaire sur le système des préférences tarifaires généralisées s'est tenu à Georgetown (Guyana) du 1er au 8 novembre. Les participants ont examiné les expériences des pays ayant déjà bénéficié de ces avantages afin d'identifier les difficultés spécifiques qu'il soulève et les moyens de les résoudre.*

Groupe andin

Les conditions du retrait du Chili

TERMINANT les travaux de la vingtième période de sessions ordinaires le 30 octobre, la commission du Groupe andin a approuvé la décision n° 103, en vertu de laquelle « *à partir du 30 octobre 1976, cessent pour le Chili les droits et obligations qui découlent de l'Accord de Cartagena, de ses protocoles, décisions et résolutions, à l'exception des droits et obligations émanant des décisions n° 40 (Accord sur la double imposition), n° 46 (Statut des entreprises multinationales), n° 56 (Convention sur le transport international sur route), et n° 94 (Plan de construction du réseau routier andin)* ». (Article I, paragraphe I.) Sont inclus dans les dispositions de ce paragraphe les avantages reçus et accordés par le Chili dans le cadre du programme de libération des échanges.

L'origine de la crise avec le Chili remonte, on le sait, au 4 août dernier, lors de la cérémonie de ratification du protocole additionnel à l'Accord de Cartagena (décision n° 100 de la Commission). Le refus du Chili de ratifier ce protocole, auquel il avait pourtant souscrit le 9 avril, était fondé sur son opposition à la décision n° 24 de la Commission sur le régime commun applicable aux investissements étrangers, et à la politique protectionniste qui, à son avis, inspire le tarif extérieur commun. La solution de ces problèmes de fond était pour le Chili la condition préalable à toute ratification.

Un assouplissement de la décision n° 24, décidé par ses partenaires le 14 août à Sochogota, Colombie (« Déclaration de Boyaca »), et l'abaissement généralisé des droits du tarif extérieur commun minimum proposé par la Commission ne suffirent pas à donner satisfaction au Chili, qui, le 24 septembre, opposa un nouveau refus aux autres propositions contenues dans la « déclaration de Cali ». Tentant un dernier effort pour éviter la crise, les six pays adoptaient le 5 octobre le « protocole de Lima ». Celui-ci mettait en place une commission *ad hoc* formée, d'une part, du Chili, et, d'autre part, de la Bolivie, de la Colombie, de l'Equateur, du Pérou et du Venezuela, chargée de définir, dans un délai de vingt-quatre jours, un régime spécial dont bénéficierait le Chili pendant une durée déterminée.

Le constat d'échec où sont parvenus les deux parties le 30 octobre allait entraîner automatiquement, conformément aux dispositions du « protocole de Lima », le retrait du Chili de l'Accord de Cartagena. Le Groupe andin ne comprend plus désormais que cinq pays : Bolivie, Colombie, Equateur, Pérou et Venezuela.

Dans la déclaration commune adoptée à la fin des travaux, les deux parties, « *inspirées des principes de solidarité et de coopération internationales et dans le but de renforcer leurs relations* », ont créé une commission mixte andino-chilienne ayant pour tâche : *a)* de veiller à l'application des décisions 40, 46, 56 et 94 ; *b)* de promouvoir une coopération dans les domaines industriel, commercial, financier et technologique, en fonction des textes en vigueur.

CONSEIL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE. — *La seconde réunion du conseil de l'agriculture et de l'élevage du Groupe andin s'est tenue à Lima du 27 octobre au 3 novembre dans la perspective d'une nouvelle impulsion de l'intégration dans ce secteur de base de l'économie des pays membres. Le conseil a en effet examiné les mesures de nature à accélérer le processus de l'intégration, et s'est longuement penché sur les projets du comité portant sur l'industrialisation de l'agriculture et le développement des productions alimentaires. Dans un autre ordre d'idées, le conseil a pris connaissance des travaux du comité sur l'assurance agricole, dont les premières propositions seront présentées aux gouvernements avant le 30 juillet 1977. La création d'une « banque de données » sur les marchés sous-régionaux de l'offre et de la demande en vue de favoriser la commercialisation des produits a été envisagée. La date limite de la mise au point de la réglementation des décisions de la commission en la matière a été fixée au mois de mars 1977.*

ASSURANCES. — *La première réunion des directeurs des administrations nationales des assurances s'est tenue à Lima du 18 au 26 octobre. Les participants ont discuté des problèmes que poserait une éventuelle coopération des Etats membres en vue du développement d'un marché sous-régional des assurances. Ils ont aussi examiné les moyens d'établir une collaboration permanente entre les administrations nationales en matière de contrôle et de législation.*

INDUSTRIES CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES. — *Le groupe d'experts gouvernementaux des problèmes des industries chimiques et pharmaceutiques s'est réuni à Lima, du 18 au 29 octobre, pour examiner les programmes sous-régionaux de développement de ces secteurs d'activité. Ce programme tend notamment à développer la production afin d'assurer une part croissante de la demande du marché intérieur, tributaire des importations de pays tiers, et à l'adapter aux besoins de la politique sous-régionale de la santé.*

Organisation des pays exportateurs de pétrole

Deux cents millions de prêts à quarante-cinq pays du tiers-monde

LE conseil des gouverneurs du Fonds spécial de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), créé en janvier 1976 à Paris et destiné à venir en aide aux pays en voie de développement, a décidé le 11 novembre à Vienne d'allouer 200 millions de dollars (1 milliard de francs environ) à quarante-cinq pays du tiers-monde. Cette somme, qui représente un quart des sommes dont dispose le Fonds (800 millions de dollars), sera distribuée sous forme de crédits sans intérêt, remboursables en quinze ans avec un différé de remboursement de cinq ans. Le montant de ces prêts dépendra de la population et du revenu de chacun des pays bénéficiaires ; il variera de 1,55 million de dollars (pour les îles du Cap-Vert) à 21,8 millions de dollars (pour l'Inde).

Les principaux bénéficiaires seront l'Inde, le Pakistan, le Bangladesh et l'Egypte.

Le Fonds a par ailleurs décidé de surseoir provisoirement à l'allocation des 200 millions restant disponibles (400 millions étant toujours réservés au Fonds international de développement agricole de la F.A.O.).

REUNION DE LA COMMISSION ECONOMIQUE. — *Selon la commission économique de l'OPEP, réunie à Vienne dans la semaine du 15 au 20 novembre, le pouvoir d'achat des producteurs de pétrole a baissé d'au moins 30 % depuis le dernier relèvement du prix du pétrole brut, en octobre 1975. Les experts ont préparé un rapport à l'intention de la prochaine réunion ministérielle de l'OPEP, alors prévue pour décembre, qui doit prendre une décision sur une éventuelle augmentation du prix du pétrole.*

• COMMUNAUTE DE L'AFRIQUE DE L'EST. — *La Communauté de l'Afrique de l'Est a organisé, à Arusha, au début du mois de septembre, une réunion d'experts consacrée à la lutte contre la maladie du sommeil.*

— *La Banque de développement de l'Afrique de l'Est a convoqué, du 15 au 19 septembre, à Arusha, un séminaire sur les méthodes et les techniques d'évaluation des projets de financement, dans le but de faciliter les opérations conjointes de financement entre les établissements de développement de l'Est africain.*

• PROGRAMME DU BASSIN DU PLATA. — *Du 15 au 18 novembre, s'est tenue à Asuncion (Paraguay), la réunion préparatoire à la septième conférence des ministres des affaires étrangères du bassin du Plata, qui devait se tenir à Brasilia du 7 au 9 décembre. L'ordre du jour retenu comprenait les problèmes de l'énergie, de l'infrastructure, des communications, et de la santé des populations du bassin, ainsi que le fonctionnement du Fonds financier pour le développement. Rappelons que les Etats membres du Programme du bassin du Plata sont l'Argentine, la Bolivie, le Brésil, l'Uruguay et le Paraguay.*

• CONSEIL INTERNATIONAL DU BLE. — *La production mondiale de blé pour 1976 est, à l'heure actuelle, évaluée entre 395 et 400 millions de tonnes par le Conseil international du blé. Une production intermédiaire (257,5 millions de tonnes) représenterait 45 millions de tonnes (12,7 %) de plus qu'en 1975 et 26,5 millions de tonnes (7,1 %) de plus que le précédent record de 1973 (371 millions de tonnes). En ce qui concerne les achats de l'Union soviétique aux Etats-Unis, le total, pour la première année de fonctionnement de l'accord de cinq ans conclu entre les deux pays, s'élève à 2,65 millions de tonnes de blé et 4 millions de tonnes de maïs.*

• CONSEIL OLEICOLE INTERNATIONAL. — *Réuni à Madrid du 16 au 18 novembre pour sa trente-cinquième session, le Conseil oléicole international (C.O.I.) a procédé à un examen de la situation du marché international de l'huile d'olive : la production pour 1976-1977 sera moyenne (en comparaison avec la très bonne production de 1975) mais néanmoins suffisante pour couvrir les besoins de la consommation mondiale à son niveau actuel. A l'issue de ses travaux, le Conseil a adopté une résolution recommandant le maintien des stocks régulateurs nationaux, un assouplissement des systèmes régissant les échanges internationaux et une relance de la consommation d'huile d'olive (afin de réduire les charges du stockage).*

• ORGANISATION DES PAYS ARABES EXPORTATEURS DE PETROLE. — *La réunion des ministres du pétrole de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole, prévue pour le 15 décembre à Qatar, a été retardée de cinq jours : c'est ce qu'a annoncé le cheikh Ali Otaiba, ministre des Emirats arabes unis, le 23 novembre à Koweït, à l'issue d'une réunion ministérielle de l'Organisation des pays arabes exportateurs de pétrole (OPAEP) où a été discutée, notamment, la question d'une hausse du pétrole.*

COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

Marché commun

Pas de modification des « systèmes compensatoires »

LES ministres de l'agriculture et des finances des Neuf se sont séparés le 26 octobre à Luxembourg sans avoir modifié le système des « montants compensatoires monétaires » qui contraint la C.E.E. à subventionner à raison de 40 % de leur valeur, soit 1,5 million de livres par jour, les importations britanniques de denrées agricoles pour effacer la détérioration du pouvoir d'achat du sterling.

Le gouvernement britannique — qui a refusé tout vote sur cette question — s'est fortement opposé à tout changement de ce mécanisme, pour ne pas alourdir le coût de la vie en Grande-Bretagne.

L'Allemagne occidentale s'y est également opposée pour une autre raison. Une modification du système entraînerait une adaptation régulière des prix agricoles à la valeur réelle des monnaies et dans le cas de l'Allemagne une diminution relative des prix à la production exprimés en marks.

Les difficultés monétaires des pays « hors serpent »

Les ministres des finances des Neuf, réunis le 8 novembre à Bruxelles, ont brièvement évoqué la situation de la livre sterling. La majorité des participants, y compris la Grande-Bretagne, estiment qu'une aide de la livre doit être décidée dans une autre enceinte, celle du « groupe des Dix » dont font partie les Etats-Unis, le Japon et la Suisse.

Les grands argentiers ont également examiné le problème posé par le non-renouvellement d'un crédit à court terme de 490 millions de dollars accordé par la Grande-Bretagne à l'Italie dans le cadre communautaire.

Au cours de leur réunion officielle, les ministres ont surtout parlé du plan présenté par leur collègue néerlandais, M. Duisenberg, qui vise à établir des relations plus ordonnées entre les monnaies membres du « serpent » (R.F.A., Pays du Benelux, Danemark) et les autres, qui flottent isolément à l'égard du dollar (franc français, lire italienne et livre anglaise). Il proposait notamment l'établissement de « *zones d'objectifs* », régulièrement ajustées en fonction d'indicateurs économiques pour éviter un flottement sauvage.

Les ministres ont reconnu l'utilité d'un tel système, mais ont estimé qu'à l'heure actuelle la mise en place n'était pas possible. Il suppose aussi une convergence plus grande des politiques économiques des différents pays membres.

Les Neuf restent divisés sur la coordination des politiques d'aide au développement

Les Neuf n'ont pas réussi à se mettre d'accord, le 9 novembre, sur la coordination de leurs politiques d'aide au développement. En dépit d'une délibération qui s'est prolongée jusqu'au milieu de la nuit, les ministres responsables de l'aide au développement ont dû, pour la deuxième fois cette année, demander à leurs représentants permanents la rédaction d'une résolution sur la coordination et l'harmonisation des politiques de coopération au développement au sein de la C.E.E.

Le projet de résolution soumis aux ministres devait expliciter l'engagement pris le 16 juillet 1974, dans une autre résolution, de réaliser une telle coordination. On s'est heurté à des controverses sur la nécessité de coordonner les volumes d'aides ou au contraire de soumettre à des principes communs les politiques de coopération.

En outre la délégation française a refusé que ces politiques nationales soient obligatoirement coordonnées avec celles de la C.E.E. en dehors de la zone couverte par la convention de Lomé (qui institue une coopération particulière avec quarante-six Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique).

Faute de résultat sur cette question, la délégation allemande, qui avait en 1974 exigé une coordination des actions nationales avant toute extension de la politique communautaire, a refusé de cautionner l'attribution d'une aide de 22 millions de dollars en faveur de pays non associés à la C.E.E.

La préparation du Conseil européen de La Haye, relations avec le COMECON, etc.

Les ministres des affaires étrangères de la C.E.E. ont achevé le 15 novembre une session de deux jours au cours de laquelle ils se sont efforcés de ranimer le dialogue Nord-Sud en donnant à leur délégation à Paris de nouvelles instructions lui permettant de formuler au moins des réponses d'attente aux revendications du tiers-monde.

Le principal progrès accompli à cet égard consistait en une position plus conciliante des Neuf à propos de l'endettement des pays sous-développés les plus défavorisés. Pour le reste, le « sommet » européen (29 et 30 novembre à La Haye) devait « *déterminer les nouveaux efforts que la C.E.E. est prête à consentir* ».

Au cours de la même session, les ministres avaient rédigé la réponse de la C.E.E. au COMECON, qui avait demandé à ouvrir des négociations commerciales avec elle.

En dépit des « *compétences différentes* » des deux organisations, a dit le président du conseil, M. Max Van der Stoel (Pays-Bas), la C.E.E. manifeste sa bonne volonté en proposant des échanges d'information avec le COMECON et en renouvelant son offre de négociations commerciales séparées avec chacun de ses membres.

Les ministres ont aussi préparé le voyage que leur président, M. Max Van der Stoel, devait entreprendre en Yougoslavie début décembre. Ils ont donné à la Commission du Marché commun des instructions pour la négociation d'un accord de coopération économique avec l'Iran.

Les Neuf ont également décidé d'assouplir les conditions de l'aide financière qu'ils ont promise à l'Egypte, la Jordanie, la Syrie et Israël avec lesquels ils espèrent conclure définitivement des accords d'association avant la fin de l'année.

Les ministres ont enfin poursuivi la discussion du rapport du premier ministre belge, M. Léo Tindemans, sur les perspectives de création d'une « union européenne ».

PAS DE SITE POUR LES EXPERIENCES SUR LA FUSION THERMO-NUCLEAIRE. — *Les ministres de la recherche scientifique des Neuf se sont séparés le 18 novembre sans avoir choisi de site pour y installer la machinerie qui doit permettre à la Communauté européenne d'expérimenter la fusion thermo-nucléaire, l'énergie de l'an 2000. C'était la troisième fois cette année que les ministres abordaient ce sujet. Ils ont tout de même accompli quelques progrès : pratiquement seuls, les centres de recherche nucléaire de Culham (Grande-Bretagne) et de Garching (Allemagne) resteraient encore en compétition.*

L'Italie, qui défendait le centre communautaire d'Ispra (au nord de Milan), a déjà obtenu une compensation : des recherches seront poursuivies à Ispra dans d'autres domaines.

VERS UNE COUR DES COMPTES EUROPEENNE. — *Le conseil des ministres du 27 octobre a adopté un projet de loi autorisant la ratification du traité signé à Bruxelles le 22 juillet 1975 par les ministres des affaires étrangères des neuf Etats membres de la Communauté, « modifiant certaines dispositions financières des traités instituant les Communautés européennes ». L'essentiel de ce traité est consacré à la création d'une Cour des comptes européenne. Cette « Cour » aura à examiner les comptes de la totalité des recettes et des dépenses de la Communauté sous l'angle de la légalité, de la régularité et de la bonne gestion financière. Pour remplir sa mission, elle pourra procéder à des contrôles sur pièces, et au besoin sur place auprès des institutions de la Communauté et des Etats membres. Dans ce dernier cas, elle agira en liaison avec les institutions de contrôle et les services nationaux. Elle assistera l'Assemblée et le Conseil dans leurs fonctions de contrôle et d'exécution du budget.*

ULTIMATUM DE LA C.E.E. AU JAPON. — *Une véritable mise en demeure a été adressée au Japon le 17 novembre à Bruxelles, par M. Finn Olav Gundelach, commissaire européen chargé des relations extérieures, lors des consultations C.E.E.-Japon à haut niveau. Tokyo a été invité à présenter avant le 29 novembre à la C.E.E. un programme de réduction de ses exportations en direction de l'Europe, à défaut duquel la C.E.E. avertissait qu'elle ne ferait rien pour empêcher les pays membres de prendre des mesures de sauvegarde destinées à protéger l'emploi dans les pays du Marché commun.*

RENFORCEMENT DE LA COOPERATION ENTRE LA C.E.E. ET ISRAEL. — *La Communauté européenne va intensifier sa coopération avec Israël. Un communiqué conjoint publié le 10 novembre indique que les négociations engagées le 29 octobre en vue de la conclusion d'un protocole additionnel à l'accord du 11 mai 1975 se sont achevées.*

Le protocole additionnel qui vient d'être négocié vise à renforcer la coopération dans les domaines de l'industrialisation, de la promotion sociale, des produits exportés par Israël, de l'agriculture et de la pêche, ainsi que de l'encouragement des investissements privés et de la coopération scientifique et technique. Le protocole prévoit en outre que la Banque européenne d'investissement mettra 30 millions d'unités de compte (33 millions de dollars) à la disposition d'Israël pour cinq ans. Le gouvernement d'Israël a demandé que cette période soit ramenée à trois ans à compter de la signature du protocole. Des accords analogues ont été conclus récemment par la C.E.E. avec l'Egypte, la Syrie et la Jordanie.

L'AIDE A LA GRECE. — *Les ministres des affaires étrangères des Neuf ont arrêté, le 16 novembre à Bruxelles, la répartition de l'aide qu'ils offriront à la Grèce dans le cadre du protocole financier joint à l'accord d'association liant ce pays à la C.E.E. depuis 1962.*

Au total, l'aide de la C.E.E. atteindra 280 millions d'U.C. (1 U.C. = environ 1,1 dollar des Etats-Unis.

MAIGRES RESULTATS A LA REUNION DES MINISTRES DES TRANSPORTS. — *Les ministres des transports des « Neuf » ont décidé le 4 novembre à Bruxelles de contrôler par un examen unique pour l'ensemble de la C.E.E. l'aptitude des jeunes conducteurs de poids lourds âgés de dix-huit à vingt et un ans. C'est le seul résultat positif de leur réunion, qui avait pourtant une douzaine de points à son ordre du jour.*

Les ministres n'ont pas en effet réussi à se mettre d'accord sur un nouveau système de tarification pour les transports de marchandises par route. Ils ont également renvoyé une proposition de la Commission de la C.E.E. sur l'unification du contrôle technique des camions et poids lourds dans l'Europe des Neuf. Enfin, ils n'ont pas fait de progrès en ce qui concerne la relance de la coopération entre les sociétés européennes de chemins de fer.

LES NEUF ONT UNE POLITIQUE EXTERIEURE COMMUNE DE LA PECHE. — *Au terme d'une longue période d'incertitude, les ministres des affaires étrangères des « Neuf » se sont mis d'accord, le 31 octobre à la Haye, sur une politique extérieure commune de la pêche fondée sur la création d'une zone de pêche communautaire de deux cents milles à partir du 1er janvier prochain, et sur l'ouverture de négociations avec les pays tiers.*

Le régime intérieur de la zone communautaire n'a pas pu cependant être réglé, et l'on s'attend à La Haye à ce que les négociations à ce sujet soient longues et difficiles.

CECA

Le plan anti-crise de l'acier tombe à point...

AU moment précis où M. Simonet, vice-président de la Commission de Bruxelles, terminait sa deuxième série de consultations sur le plan anti-crise qu'il va soumettre, sous sa forme définitive, au conseil des ministres des Neuf, les nouvelles les plus alarmantes parvenaient de plusieurs bassins. En France, des milliers d'emplois sont menacés de suppression dans les aciéries lorraines, du fait de l'aggravation de la situation financière de la sidérurgie ; en Allemagne fédérale, il a été annoncé aux Journées de la sidérurgie que la capacité de production des usines n'était plus guère employée au-delà de 70 % et que des réductions d'emplois étaient probables.

Des informations aussi pessimistes proviennent de Grande-Bretagne et de Belgique. De sorte que les experts de la Commission européenne ont rectifié en baisse leurs pronostics pour le trimestre en cours. A les en croire, la production d'acier brut des Neuf ne dépassera pas 33,7 millions de tonnes d'acier d'octobre à décembre, soit un peu plus que pendant la période de crise du quatrième trimestre 1975 (29,8 millions), mais 14 % de moins que pendant les trois derniers mois de 1974. Il apparaît clairement maintenant qu'une partie notable de la demande supplémentaire enregistrée à la fin de 1975 et au début de 1976 était due au regarnissement des stocks des utilisateurs et des négociants, dans la perspective d'une reprise plus vive de la consommation d'acier et d'une hausse des prix. Maintenant, ces tonnages stockés pèsent sur le marché et rendent indispensable une attitude prudente sur le plan de la production. Du fait du faible niveau des commandes de produits laminés, tout dépassement vers le haut des prévisions de production d'acier brut entraînerait un déséquilibre du marché et, par conséquent, des suites graves pour le niveau des prix et l'emploi.

Les statistiques montrent d'ailleurs que le recul du nombre des emplois a commencé il y a déjà longtemps. De juillet 1975 à juin 1976, vingt-cinq mille emplois ont été supprimés, dont la moitié environ au Royaume-Uni. Dans ce climat, M. Simonet est fondé à penser que son plan anti-crise tombe à point nommé. Un ultime échange de vues à son sujet a eu lieu le 25 novembre à Luxembourg, devant le Comité consultatif de la CECA. Les ministres trancheront d'ici peu.

Le texte remanié a reçu, estime-t-on à Bruxelles, un accueil largement favorable, quoique certaines préoccupations se soient encore fait jour, selon les préférences politiques de chaque pays. La Commission s'est efforcée, dans la deuxième version de son texte, de tenir compte de ces préoccupations, notamment en ce qui concerne le respect des règles de concurrence. Pour coopérer avec Bruxelles, les sidérurgies des Neuf se sont dotées d'un organe représentatif, l'Eurofer, qui prendra officiellement naissance le 9 décembre. Cette association est appelée à devenir l'interlocuteur privilégié de la Communauté dans le domaine sidérurgique, désamorçant ainsi la tentative de créer une représentation interrégionale des sidérurgies allemande, néerlandaise, luxembourgeoise et de Sidmar, qui avait vu le jour en juillet dernier, sous la dénomination de Benelux, et en laquelle beaucoup avaient cru apercevoir la renaissance d'un cartel européen de l'acier.

Le Japon limite ses exportations d'acier vers l'Europe

Après plusieurs semaines d'échanges assez vifs, les représentants du Japon et de la C.E.E. sont parvenus le 12 novembre à un accord. Comme par le passé, les principales sociétés sidérurgiques nippones ont accepté de limiter leurs livraisons d'acier à l'Europe des Neuf : à concurrence de 1,4 million de tonnes dans l'année, cette fois, contre 1,22 précédemment. Cet arrangement, espère-t-on à Bruxelles, sera respecté par les quelque soixante petites et moyennes entreprises sidérurgiques japonaises qui avaient été responsables, ces derniers mois, des dépassements sensibles des livraisons prévues par la sidérurgie japonaise sur le marché de la CECA.

La délégation japonaise attend, en contrepartie, qu'il ne soit plus question, sur le marché de la Communauté, d'un boycottage des fournitures japonaises d'acier. Elle s'est d'ailleurs montrée beaucoup moins compréhensive pour ce qui concerne les souhaits communautaires relatifs à une auto-discipline qui s'étendrait non seulement aux livraisons sur le marché commun de l'acier, mais également à celles dans les pays tiers où les sidérurgistes de la Communauté offrent traditionnellement leurs produits.

LES AIDES A TAUX D'INTERET REDUIT ACCORDEES PAR LA FRANCE *à son industrie sidérurgique n'ont pas soulevé d'objections de la part*

ÉDITIONS A. PEDONE 13, rue Soufflot, 75005 PARIS
Téléphone : 033-05-97

BIBLIOTHEQUE DE LA REVUE D'HISTOIRE DIPLOMATIQUE

EDOUARD THOUVENEL ET LA DIPLOMATIE DU SECOND EMPIRE
par LYNN M. CASE
Un volume de 458 pages ..... 70 F H.T.

Dans la même collection :

LA SECONDE REPUBLIQUE, CHARLES-ALBERT ET L'ITALIE DU NORD EN 1848, par J. BOYER, 348 pages ..... 40 F H.T.

LES BUREAUX DU SECRETARIAT D'ETAT AUX AFFAIRES ETRANGERES SOUS LOUIS XV, par J.-P. SAMOYAULT, 360 pages ..... 40 F H.T.

de la Commission européenne. Il s'agit de crédits d'un montant global de 1,522 milliard de francs octroyés par le Fonds de développement économique et social (F.D.E.S.), accordés aux conditions ordinaires : taux d'intérêt de 9,5 % et durée maximale de quinze ans, ainsi que, le cas échéant, un amortissement différé pour les cinq premières années. Le taux d'intérêt représentant un avantage d'environ 1 % par rapport aux taux de référence pour la France, on peut considérer que « l'équivalent-subvention » net de l'aide se situe aux alentours de 4,25 % des crédits.

Ces sommes sont destinées à des investissements dont le coût global est évalué à 3,22 milliards de F; ils couvriront donc en moyenne quelque 47 % de ces coûts ; « l'équivalent-subvention » net des aides correspond à 2 % environ du coût de l'investissement.

AIDES DE READAPTATION. — *Diverses aides de réadaptation ont été accordées aux mineurs et aux sidérurgistes allemands. Elles concernent les cokeries Gralschwerin, Emscher-Lippe et les aciéries de Neunkirchen.*

COOPERATION SIDERURGIQUE. — *La Commission européenne a autorisé un groupe d'entreprises qui exercent des activités de production ou de distribution dans le secteur privé de l'industrie sidérurgique au Royaume-Uni à créer en commun une société : la North Sea Iron Company. L'objet de cette entreprise sera la construction et l'exploitation d'installations de réduction directe de minerai de fer sur la côte nord-est de l'Angleterre. Les firmes en cause sont : Sheerness Steel Company Ltd, Sheerness, Kent ; Consolidated Gold Fields, Londres, avec sa filiale Tennant Trading Ltd. Londres, entreprises exerçant des activités de distribution de ferro-alliages ; Tube Investment Ltd, Birmingham ; et Manchester Steel Ltd, Manchester, filiale de Klöcm-Spigerverket (UK) Ltd.*

PRETS DE MODERNISATION. — *La Commission européenne a accordé un crédit d'investissement de 15 millions de deutschemarks (environ 5,5 millions d'unités de compte) à la société sidérurgique allemande August Thyssen, pour la première tranche de travaux de construction du nouveau centre de formation professionnelle (neuf cents places environ) appartenant à la société à Duisburg-Hamborn. La British Steel a reçu, de son côté, deux prêts d'un montant total de 9,8 millions de livres pour quatre projets d'amélioration des installations antipollution d'usines d'acier électrique à Sheffield-Aldwarke, Stockbridge et Tinsley Park, et pour de nouvelles installations de recherche sur les bords de la Tees (nord-est de l'Angleterre).*

UN EMPRUNT DE 150 MILLIONS DE DOLLARS *a été placé en deux fois par la CECA en novembre aux Etats-Unis. C'est le neuvième de ce genre dans ce pays. Il porte le total des emprunts contractés par la CECA depuis sa création à 4,0621 milliards d'unités de compte.*

PROROGATION DU REGIME D'AIDE AU CHARBON A COKE. — *La Commission européenne envisage de proroger de 1978 à 1985 le système datant de 1967 selon lequel les charbons produits par la Communauté en vue d'être utilisés sous forme de coke dans les hauts fourneaux de la sidérurgie de la Communauté peuvent bénéficier, sous certaines conditions, d'aides gouvernementales tendant à faciliter, d'une part, la production et, d'autre part, l'écoulement. Un financement communautaire existe pour les aides à l'écoulement afférentes à des échanges intracommunautaires ; à cet effet, un fonds spécial est géré par la Commission et financé par des contributions de la CECA (6 millions d'unités de compte par an), des Etats membres qui participent aux échanges intracommunautaires et de l'industrie sidérurgique. Il est prévu maintenant de relever le plafond d'intervention du fonds communautaire spécial de 15 à 18 millions de tonnes par an et d'augmenter le volume de ce fonds de 30 à 36 millions d'unités de compte par an entre 1977 et 1985.*

LES CONTINGENTS D'IMPORTATION D'ACIERS SPECIAUX *européens aux Etats-Unis devraient augmenter, estime la Commission européenne, du fait de l'amélioration de la conjoncture américaine. Ils ont varié, selon les années, aux environs de 30 000 tonnes par an mais pourraient progresser.*

LE PRELEVEMENT CECA, *premier impôt européen, restera fixé au taux de 0,29 % du chiffre d'affaires des houillères et de la sidérurgie.*

CONCENTRATION AUTORISEE. — *Bruxelles a autorisé l'acquisition, par le holding Denain Nord-Est Longwy, d'une participation de 85,1 % dans le capital social de la société Ferembal, producteurs d'emballages métalliques. Cela permettra à Denain-NEL de contrôler Ferembal, transformateur de fer-blanc. La consommation de ce dernier représente 57,2 % de la production de fer-blanc du groupe D.N.E.L. et moins de 1 % de la production sidérurgique globale des Neuf.*

Parlement européen

Le débat budgétaire

PRESQUE tous les députés au Parlement européen se sont élevés, le 27 octobre, contre le système des montants compensatoires du cours du débat sur le projet de budget des Communautés européennes pour 1977.

Alors que les ministres de l'agriculture et des finances des Neuf, réunis en conseil à Luxembourg, discutaient précisément de sa réforme, les parlementaires faisaient le procès de ce système et des abus qui sont faits en son nom. Plusieurs orateurs ont souligné que les sommes exorbitantes versées au titre des montants compensatoires n'ont plus rien à voir avec les problèmes agricoles, mais constituent simplement « *des subsides aux produits alimentaires, dont le bénéficiaire est le consommateur* ». L'unanimité s'est faite autour de la nécessité absolue d'une réforme du système, faute de quoi la Communauté « *risque un effondrement total* ».

Les parlementaires se sont, d'autre part, déclarés hostiles au déséquilibre qui caractérise le budget 1987, où les trois quarts des dépenses sont consacrés au seul secteur de l'agriculture.

Le projet de budget des Communautés européennes a été adopté en première lecture le 27 octobre, après avoir été fortement amendé.

L'absence de politique énergétique commune

Les parlementaires européens, réunis le 16 novembre à Luxembourg ont adopté deux résolutions dénonçant l'absence de politique énergétique commune des Neuf et leur carence en matière de recherche scientifique.

Rien n'a été fait, ont constaté les parlementaires, pour économiser l'énergie. Le développement de sources énergétiques de substitution au pétrole n'a pas été encouragé non plus et aucun engagement n'a été pris sur le problème de l'utilisation de l'énergie nucléaire.

« *Il est absurde*, ont fait remarquer les parlementaires, *pour la Communauté de vouloir participer activement au sein des organisations internationales (dialogue Nord-Sud, etc.) si cette action n'est pas soutenue par une politique communautaire ferme et cohérente.* »

Pour sa part, M. Guido Grunner, commissaire européen responsable de la recherche, a déclaré : « *La situation qui nous attend sera identique à la crise énergétique que nous avons eue et que nous n'avons pu maîtriser.* » Selon les calculs de la Commission de Bruxelles, si les prix du pétrole devaient augmenter de 10 %, le déficit de la balance des paiements de la Communauté fera un bond d'un milliard de dollars, allant de 3,7 milliards à l'heure actuelle, à 4,7 milliards en 1977. Si l'augmentation devait être de 15 %, le déficit s'établirait alors à 5,5 milliards de dollars.

LES OBJECTIFS DE POLITIQUE CONJONCTURELLE. — *Une croissance réelle de plus ou moins 4 %, une réduction d'environ 4 % du taux de chômage moyen, une diminution de la hausse des prix à la consommation de l'ordre de 7 à 8 % dans les pays de la C.E.E., tels sont les objectifs « ambitieux » que s'est fixés la Commission.*

C'est ce qu'a déclaré le vice-président de la Commission, M. W. Haferkamp, le 18 novembre devant le Parlement européen, rendant compte du rapport annuel sur la situation économique de la Communauté.

M. W. Haferkamp a précisé qu'un taux de chômage de l'ordre de 4 %, c'est-à-dire quatre à cinq millions de chômeurs, « est un chiffre supérieur à ce que nos systèmes de démocratie libérale peuvent supporter à la longue ».

OTAN

Vingtième session du groupe des plans nucléaires

LE groupe des plans nucléaires de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN), qui comprend les ministres de la défense du Canada, des Etats-Unis, de la Grèce, de l'Italie, de la Norvège, des Pays-Bas, de l'Allemagne de l'Ouest et de la Grande-Bretagne, a tenu sa vingtième réunion semestrielle les 17 et 18 novembre à Londres. Les ministres ont entendu un exposé du secrétaire américain à la défense, M. Rumsfeld, sur le rapport des forces nucléaires entre l'Est et l'Ouest. Ils ont examiné la question du maintien « *des moyens de défense et de dissuasion suffisants, compte tenu des développements et déploiements intervenus récemment dans les forces soviétiques de toute nature* » et ont rappelé que « *les efforts que déploie le pacte de Varsovie pour s'assurer la supériorité militaire doivent être considérés comme un élément déstabilisateur et une menace pour la paix* ». Ils se sont également préoccupés de l'évolution de la technologie des armes nucléaires tactiques ainsi que de l'amélioration des procédures de consultation politique au sein de l'OTAN sur une utilisation éventuelle de l'arme nucléaire pour la défense de l'Alliance. Selon M. Joseph Luns, secrétaire général de l'OTAN, les ministres vont demander aux experts de l'organisation d'envisager les divers aspects du déploiement du missile américain Cruise en Europe occidentale pour répondre au renforcement de l'arsenal nucléaire soviétique.

Conseil de l'Europe

Une convention européenne sur la répression du terrorisme

LE texte de la convention européenne sur la répression du terrorisme a été adopté le 10 novembre par les délégués des ministres des affaires étrangères des pays membres du Conseil de l'Europe. Selon son préambule, la convention répond à « *l'inquiétude croissante causée par la multiplication des actes de terrorisme* » et au souhait que « *des mesures efficaces soient prises pour que les auteurs de tels actes n'échappent pas à la poursuite et au châtiment* », l'extradition constituant « *un moyen particulièrement efficace de parvenir à ce résultat* ». La convention dresse une liste d'infractions qui ne seront plus considérées comme des infractions politiques et qui seront donc assimilées à des infractions de droit commun (1) : ce sera le cas des actes de piraterie aérienne, des attentats contre « *les personnes ayant droit à une protection internationale* », des enlèvements et des prises d'otages ainsi que des infractions comportant l'utilisation de bombes, de grenades, d'armes à feu automatiques et de colis piégés. Peuvent également ne pas être considérés comme infraction politique « *tout acte grave de violence (...) qui est dirigé contre la vie, l'intégrité corporelle ou la liberté des personnes* » et « *tout acte grave contre les biens (...) lorsqu'il a créé un danger collectif pour des personnes* » ; il en sera de même en ce qui concerne « *la tentative de commettre une des infractions précitées ou la participation en tant que co-auteur ou complice* » d'une personne qui commet (ou tente de commettre) une telle infraction.

Aux termes de l'article 5, un Etat peut ne pas extrader un individu s'il a des « *raisons sérieuses* » de croire que la demande d'extradition a été présentée « *aux fins de poursuivre ou de punir une personne pour des considérations de race, de religion, de nationalité ou d'opinions politiques* » ; mais si cet Etat n'extrade pas l'auteur soupçonné de l'infraction, il devra « *sans aucune exception et sans retard injustifié* » soumettre l'affaire à ses autorités compétentes pour l'exercice de l'action pénale. Une procédure d'arbitrage est prévue en cas de différend entre Etats contractants.

La convention sera soumise à signature lors de la réunion du comité des ministres qui se tiendra le 27 janvier prochain à Strasbourg.

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE. — *Les ministres responsables de l'aménagement du territoire des pays membres du Conseil de l'Europe, réunis à Bari (Italie) du 21 au 23 octobre, ont adopté une série de principes directeurs pour l'élaboration d'une politique de développement urbain en Europe dans le cadre de l'aménagement du territoire. Ils ont particulièrement insisté sur « la nécessité du contrôle par les pouvoirs publics des zones à bâtir, de manière à faire profiter la collectivité de la plus-value » ; ils ont, d'autre part, souligné que les problèmes des grandes aires métropolitaines doivent être examinés « non seulement dans un cadre directement urbanistique, mais dans le cadre même de la programmation économique générale ». Les conclusions de la conférence seront transmises au comité des ministres, qui décidera des suites à leur donner.*

LUTTE CONTRE LA DROGUE. — *Le Conseil de l'Europe vient de recommander l'intensification, au niveau international, des recherches sur la lutte contre la drogue. Le comité des ministres préconise, dans une résolution adoptée au début du mois de novembre, la mise en œuvre d'études sur les données officielles concernant l'abus des drogues, les formes de délinquance relatives à cet abus, l'évolution d'échantillons représentatifs d'utilisateurs de drogues, les effets de la législation sur l'évolution du phénomène de la drogue, les effets de la drogue sur la conduite automobile et les méthodes de détection de l'abus de drogues chez les conducteurs.*

SERVICE VOLONTAIRE INTERNATIONAL. — *L'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe a organisé du 9 au 12 novembre, à Strasbourg, le sixième séminaire consacré au rôle du service volontaire international dans la coopération au développement.*

LA CRIMINALITE DES AFFAIRES. — *Une centaine de directeurs, d'administrateurs et de juristes des dix-neuf pays membres du Conseil de l'Europe ont participé, du 15 au 18 novembre, à Strasbourg, à la conférence de directeurs d'instituts de recherches criminologiques, consacrée à la lutte contre la délinquance d'affaires. La conférence a chargé une nouvelle sous-commission du Conseil de l'Europe d'approfondir les problèmes résultant de la criminalité économique et notamment l'escroquerie immobilière, la fraude à la législation de la Communauté économique européenne et la fraude fiscale des grandes entreprises et des sociétés multinationales.*

(1) Voir l'article de Gérard Soulier : « Contre le terrorisme, quelle Europe se dessine ? », *le Monde diplomatique*, novembre 1976.

Association du transport aérien international

Trente-deuxième assemblée générale

LA trente-deuxième assemblée générale annuelle de l'Association du transport aérien international (IATA), qui s'est tenue à Singapour du 8 au 10 novembre, a pris position sur un certain nombre de problèmes concernant le transport aérien : 1) intensification du programme de sécurité aérienne : l'assemblée a adopté une résolution réclamant la mise en application immédiate des procédures de sécurité minimale de l'IATA sur les aéroports internationaux ; 2) dispositions en matière de responsabilité : l'assemblée a exprimé sa préoccupation à ce propos, demandé aux gouvernements de réviser et de moderniser le système actuel basé sur la convention de Varsovie de 1929, et recommandé que les protocoles complémentaires de Montréal de 1975 soient rapidement ratifiés au niveau national ; 3) redevances d'utilisation : l'assemblée a adopté une résolution reflétant la préoccupation de l'industrie du transport aérien mondial devant l'augmentation des redevances demandées aux utilisateurs des aéroports internationaux, des droits découlant de l'emprunt des routes de navigation aérienne et des autres contributions du même ordre. L'assemblée a également décidé de créer un poste de président du comité exécutif de l'IATA : M. Floyd Hall a été nommé à ces fonctions.

● AGENCE SPATIALE EUROPEENNE. — *L'Agence spatiale européenne (ESA) vient officiellement d'accepter le moteur d'apogée à propergol solide, qui a été conçu, réalisé et testé pour son compte par la SNIA-Viscosa (Italie) en collaboration avec la SEP (France) et qui est destiné à son satellite scientifique géostationnaire Geos.*

● ASSEMBLEE DES PARLEMENTAIRES DE L'OTAN. — *Le vingt-deuxième session de l'Assemblée parlementaire de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN) s'est achevée le 19 novembre à Williamsburg (Etats-Unis), après cinq jours de travaux marqués par l'adoption de résolutions sur l'Espagne et l'éventualité d'une arrivée des communistes au pouvoir en Europe occidentale. Adoptée à une large majorité, la résolution sur l'Espagne souligne que « son admission au sein de l'alliance atlantique ne pourra pas être envisagée aussi longtemps qu'un régime véritablement démocratique n'aura pas été rétabli dans ce pays ». L'autre résolution, dont l'adoption a été loin de faire l'unanimité, affirme que l'alliance « ne peut faire aucune concession au danger que représenterait l'arrivée au pouvoir de partis à doctrine collectiviste ».*

● COMMISSION DU PACIFIQUE SUD. — *La seizième conférence du Pacifique sud s'est déroulée à Nouméa (Nouvelle-Calédonie) du 20 au 29 octobre dernier.*

● CROIX-ROUGE. — *Le 27 octobre, après onze mois de captivité, deux coopérants français ont été libérés par le Front POLISARIO (Front populaire de libération de Saguia-el-Hamra et Rio-de-Oro - Sahara occidental), au cours d'une cérémonie à laquelle participaient des représentants des autorités et de la Croix-Rouge française, du Croissant-Rouge algérien et du Comité international de la Croix-Rouge (C.I.C.R.).*

— D'après des statistiques publiées au mois d'octobre, le C.I.C.R. a acheminé au Liban depuis le début du conflit un total de 2 700 tonnes de secours représentant une valeur de 14 millions de francs suisses. Ces secours ont été répartis entre les victimes de toutes les parties au conflit.

● ORGANISATION DU TRAITE CENTRAL. — *Le conseil pour l'enseignement et la recherche scientifiques de l'Organisation du traité central (CENTO) s'est réuni du 16 au 18 novembre à Téhéran (Iran) pour passer en revue les activités du CENTO dans le domaine scientifique en 1976.*

— Des spécialistes des cinq pays membres du CENTO (Iran, Pakistan, Turquie, Royaume-Uni et Etats-Unis) ont participé, du 14 au 16 novembre, à Téhéran, à un séminaire sur les progrès récents en matière de réduction des risques sismiques

● PACTE DE VARSOVIE. — *Le comité consultatif politique du pacte de Varsovie s'est réuni à Bucarest (Roumanie) les 24 et 25 novembre. On trouvera un bref résumé de ses travaux dans le prochain numéro du* Monde diplomatique.

● UNION DE L'EUROPE OCCIDENTALE. — *M. F.K. von Plehwe, secrétaire général par intérim de l'Union de l'Europe occidentale (U.E.O.), a remis le 25 octobre à M. Edmond Nessler, président de l'assemblée de l'Union, le texte du mandat du comité permanent des armements, qui avait été adopté par le conseil des ministres de l'U.E.O en mai dernier. Selon ce mandat, qui vient d'être rendu public, le comité permanent des armements est chargé d'étudier la situation de l'industrie d'armements dans les sept pays membres de l'Union et de rassembler des données économiques s'y rapportant. Ultérieurement, le comité devra procéder à un inventaire par secteur des capacités de l'industrie européenne d'armements et des relations inter-industrielles existant entre les pays européens.*

AUTRES ORGANISATIONS POLITIQUES TECHNIQUES ET SOCIALES

Ligue des États Arabes

Le « sommet » du Caire entérine l'accord de Ryad sur le Liban

LA huitième assemblée plénière des chefs d'Etat des pays membres de la Ligue des Etats arabes s'est réunie au Caire les 25 et 26 octobre dernier, pour examiner les résultats de l'accord conclu à Ryad le 18 octobre sur le conflit libanais (voir le numéro de novembre du *Monde diplomatique*). Y participaient quatorze chefs d'Etat : le roi Khaled (Arabie Saoudite), le cheikh Zayed (Emirats arabes unis), le cheikh Khalifa Ben Hamad El Thani (Qatar), le président Salem Robaye Ali (Yémen du Sud), le commandant Ibrahim El Hamdi (Yémen du Nord), le cheikh Issaï Ben Salmane El Khalifa (Bahrein), le président Nemeiry (Soudan), M. Mokhtar Ould Daddah (Mauritanie), M. Siad Barre (Somalie), le général Hafez El Assad (Syrie), M. Elias Sarkis (Liban), le roi Hussein (Jordanie), le cheikh Sabah (Koweït) et le président Sadate (Egypte). La Tunisie, l'Algérie, le Maroc, l'Irak, le sultanat d'Oman et l'Irak étaient représentés par un ministre.

Les participants ont approuvé par acclamation le plan de paix pour le Liban adopté à Ryad ; seul le représentant irakien a refusé d'entériner l'accord. Mais le *communiqué* publié à l'issue des travaux ne donne aucune précision sur les modalités d'application du plan de paix, et notamment sur la composition de la « *force arabe d'intervention et de dissuasion* ». Le « sommet » a cependant confirmé que l'Arabie Saoudite, le Koweït, Qatar et Abou-Dhabi s'étaient engagés à fournir 58,5 millions de dollars (sur 90 millions) pour l'entretien et le fonctionnement de cette force au cours du prochain semestre ; d'autres pays arabes ont accepté de contribuer aux frais. Au sujet de la situation en Cisjordanie et dans le sud du Liban, les vingt et un chefs de délégation arabes ont exprimé « *leur profonde inquiétude face aux agressions israéliennes* » ; la question de l'aide à la reconstruction du Liban a été renvoyée devant le conseil économique arabe.

Quant aux accords libano-palestiniens conclus au Caire en 1969 sur la présence des Palestiniens au Liban, ils ont reçu une nouvelle fois l'« *adhésion totale* » des chefs d'Etat arabes ; créé à Ryad le 18 octobre dernier, un comité composé de représentants syrien, saoudien, koweïtien et égyptien veillera à l'application de ces textes au cours du trimestre à venir. La conférence a pris acte de l'engagement de l'Organisation de libération de la Palestine (O.L.P.) « *de n'intervenir dans les affaires d'aucun pays arabe* » et a réaffirmé son attachement aux résolutions du « sommet » arabe de Rabat (1974) qui stipulent que « *l'O.L.P. est l'unique et légitime représentant du peuple palestinien* ».

Au cours de cette réunion, M. Mahmoud Riad, secrétaire général de la Ligue arabe, a été reconduit pour cinq ans dans ses fonctions.

OUVRAGES DE RÉFÉRENCE

ORTHO VERT, DICTIONNAIRE ORTHOGRAPHIQUE ET GRAMMATICAL. — André Sève (avec la collaboration de Jean Perrot)

★ Editions sociales, Paris, 1976, 638 pages, 58 F.

Dans un format très maniable et une reliure solide, c'est un instrument dont ont dû longtemps rêver tous ceux qui ont pour profession d'écrire : enseignants, journalistes, rédacteurs en tous genres. Dictionnaire et grammaire à la fois, l'*Ortho vert* dépannera rapidement celui qui trébuche sur l'accent qu'il convient de placer sur le i de chapitre, qui ne sait s'il faut un *f* ou deux à boursoufler ou qui hésite entre « communiquant » et « communicant ».

Intercalés entre les listes de mots, se trouvent des tableaux (en nombre impressionnant et rédigés en une langue très simple) qui recycleront le plus savant sur les règles d'accord, les participes passés, la classification des noms, l'usage des majuscules. L'auteur, André Sève, a été directeur d'imprimerie, et cela se sent, tant la présentation de l'ouvrage est didactique, répondant par avance à celui qui se rend compte qu'il va commettre une *faute*. On ne peut qu'adhérer pleinement à la préface du professeur R.L. Wagner, qui souhaite la meilleure chance à ce petit chef-d'œuvre de sens pratique et d'érudition tout à la fois.

A SUPPLEMENT TO THE OXFORD ENGLISH DICTIONARY. — R. W. Burchfield

★ Vol. II : H-N, Oxford University Press, 1976, 1.282 pages, 22 livres.

Voici le deuxième tome du supplément à l'Oxford English Dictionary (connu de tous les anglicistes sous ses initiales O.E.D.) et dont la première édition en douze volumes s'était échelonnée de 1884 à 1928. Le premier tome (lettres A à G) était sorti en 1972 ; on attend, pour 1979, le tome III (O - S) et, pour 1982, le dernier (J - Z). Ce sera le terme d'un gigantesque rassemblement d'efforts érudits qui feront de ce supplément — et sans doute pour quelques décennies — un indispensable instrument de travail pour tous ceux qui aiment les mots anglais. Le volume II en contient treize mille, divisés en vingt-deux mille sens. Les lettres correspondantes avaient été traitées dans l'édition originale en... 1907. Aussi a-t-il fallu introduire tous les apports de la science, de la technologie, la terminologie des deux dernières guerres mondiales, sans compter celles de la pop music, du monde de la drogue, etc. Pour chaque mot, on trouve la date du premier emploi connu et plusieurs citations. En feuilletant cet ouvrage, à la mise en pages et à la présentation remarquables, on se prend à admirer chaque fois un peu plus une entreprise qui fait honneur à l'édition britannique.

TITLES AND FORMS ADDRESS

★ A.C. Black, Londres, 1976, 190 pages, 1.75 livre (15e édition).

Pour savoir comment s'adresser correctement à l'épouse du fils cadet d'un duc oralement et par écrit, ou au chancelier d'une université, ou à *un membre* du Conseil privé ou, bien sûr, à la reine. Ce n'est pas inutile dans un pays — l'Angleterre — où l'aristocratie joue encore un rôle social (et économique) important. Au début de l'ouvrage, une liste des abréviations les plus utilisées : il y en a *vingt-trois pages* !

HISTORICAL DICTIONARY OF THE BRITISH CARIBBEAN. — William Lux

★ Scarecrow Press, Bailey Bros and Swinfen Ltd, Folkestone, 1975, 266 pages, 7.20 livres.

Un titre prometteur, car la documentation de base sur la Caraïbe anglophone : Barbade, Belize, Guyana, Jamaïque, Trinité-et-Tobago, îles du Vent (Dominique, Grenade, Sainte-Lucie, Saint-Vincent), îles Sous-le-Vent (Anguilla, Antigua, Barbuda et Redonda, Montserrat, Nevis, Saint-Kitts) n'est pas facilement accessible, encore moins en un seul volume. Cet ouvrage rassemble environ deux mille entrées allant des noms des gouverneurs à ceux des journaux de ces territoires divers, en passant par les principales villes, rivières, les noms des écrivains, etc. On peut lui faire le reproche de ne pas être à jour ; la bibliographie, en particulier, s'arrête en 1967. Il pourra, en revanche, rendre des services pour élucider des difficultés portant sur toute l'époque de la colonisation et de la décolonisation, c'est-à-dire, en gros, jusqu'au début des années 60.

B. C.

Le Monde
dossiers et documents
NUMERO DE DECEMBRE
• LA POLITIQUE DE LA SANTÉ
• LA MER CONVOITÉE
Le numéro : 2,50 F - Abonnement 1 an (10 numéros) : 25 F

LE DÉFI DES ETHNIES

Critique du marxisme ou critique du capitalisme ?

Par MARC FERRO *

DANS plus de la moitié des Etats, ces dernières années, la vie politique a été « troublée » par des « dissonances » d'inspiration ethnique. Noirs américains et Irlandais de l'Ulster, Indiens du Kenya et Juifs d'U.R.S.S., Uighurs de Chine populaire ou Corses et Québécois posent aujourd'hui des problèmes qu'hier nul n'aurait osé associer ou comparer, par souci du contexte, des spécificités. Nul n'aurait imaginé non plus que dans la République une et indivisible, dans *le melting-pot* américain, voire dans les deux grands empires marxistes, des conflits « d'un autre âge » resurgiraient des profondeurs.

Pourtant, au début de ce siècle encore, les Etats « modernes » avaient connu pareils mouvements, définis par le pouvoir gouvernemental tantôt comme des mouvements nationaux, tantôt comme des régionalismes, voire comme des « séquelles » de la conquête coloniale. Avec K. Kautski, O. Bauer ou K. Renner, la tradition marxiste avait déjà observé que ces distinctions n'avaient guère de légitimité, comme en attestait par exemple le cas de la Russie, où Géorgiens et Tatars, bientôt même les Ukrainiens, dont l'identité était moins affirmée, posaient à l'Etat tsariste, et ultérieurement à l'Etat soviétique, des problèmes de plus en plus semblables.

Cette tradition marxiste niait la permanence des phénomènes ethniques ou nationaux (1). Elle les associait à une phase déterminée du processus historique : selon elle, les nations étaient éphémères : inéluctablement, elles étaient vouées à la disparition car, avec l'industrialisation, la lutte des classes prendrait la relève de ces conflits d'un autre âge ; les prolétaires n'avaient pas de patrie.

CETTE analyse était un acte de foi qui coïncidait, au reste, avec l'intérêt bien compris des organisations politiques. Les fondateurs des partis socialistes, puis communistes, considéraient comme bourgeoise, c'est-à-dire condamnée par l'histoire, donc rétrograde et antisociale, toute aspiration qui pouvait détourner les citoyens de l'adhésion ou du soutien au parti, dont la raison d'être était la lutte sociale, elle seule. Etaient ainsi condamnées, et implicitement considérées comme rivales à combattre, les organisations fondées sur l'identité ethnique ou religieuse, mais également les ligues féministes, les organisations de jeunes, les associations de coopérateurs, etc. « *Nous devons gagner les femmes ouvrières à notre cause*, écrivait Lénine, *les intégrer à notre combat.* » Ainsi, les revendications des femmes (comme celles des ethnies, des jeunes, etc.) ne pouvaient être considérées avec attention et sympathie que pour autant qu'elles affaiblissaient l'Etat à combattre et qu'elles aidaient au renforcement du parti.

Si les partis et organisations marxistes, voire jacobins, réussirent le plus souvent à briser ligues féministes et mouvements de jeunes, à les intégrer à leur combat, il en alla différemment des nombreuses organisations de caractère ethnique. A l'Est comme à l'Ouest, elles résistèrent souvent à l'Etat ou aux partis jacobins et centralisateurs. Et même réapparurent, dotés d'une forme organisationnelle aux traits politiques de plus en plus marqués, des groupes culturels qui se définissaient, certes, par l'appartenance à une ethnie, mais que l'on croyait voir un jour se diluer dans la société où ils s'intégraient, tels les Jaunes des Etats-Unis, les Gallois, les Corses ou les Flamands.

Or voilà que, démentant toutes les analyses « scientifiques », les conflits entre ethnies, ou entre une ethnie et l'Etat, prennent le pas sur les conflits politiques traditionnels, sur la lutte des classes. Plus exactement, l'identité ethnique se fait plus forte que l'appartenance à la classe parce que, d'une part, celle-ci s'est diluée — comme l'ont bien montré Mallet ou Alain Touraine ; surtout parce que, ainsi que l'écrit Daniel Bell (2), l'identité *ethnique* associe désormais le lien *affectif et* l'intérêt économique. Deviendrait-il plus payant pour le pouvoir dans les régimes démocratiques de donner, par exemple, des satisfactions d'ordre économique aux Bretons plutôt qu'aux postiers ? Aux Etats-Unis, le jour est arrivé où les leaders noirs surveillent et contrôlent la politique africaine du département d'Etat avec la même vigilance que les Juifs son attitude envers Israël : sur un grand nombre de problèmes, la réponse des ethnies compte ainsi autant, sinon déjà plus, que celle des partis ou des syndicats. L'idéologie du *melting-pot*, triomphante pendant la première partie du vingtième siècle, serait-elle à mettre, elle aussi, comme le marxisme, au bric-à-brac de l'histoire ?

LA cause de ces phénomènes ? A l'Ouest comme à l'Est, il faut la voir à la fois dans la multiplication et le renforcement du pouvoir de l'Etat, dont les activités, après celles du capital, pénètrent les moindres recoins de la vie sociale. Successivement au nom du progrès, de la liberté, de l'intérêt supérieur de l'Etat, l'identité des groupes ethniques ou culturels a ressenti ainsi deux vagues d'agressions, qui se sont surajoutées l'une à l'autre, le capital et l'Etat s'associant (à l'Est, le capitalisme d'Etat) pour atteindre les citoyens non plus seulement dans leurs activités mais, par-delà les changements économiques et sociaux, dans leur être, dans ce qu'ils sont. Ainsi est atteinte leur identité permanente, et irréductible, de Noirs ou d'Indiens au Kenya ou en Guyane, de Basques ou de Gallois, de Juifs en U.R.S.S., de Corses ou de Bretons. Agressions collectivement ressenties, indépendamment de l'appartenance à une classe, à une fonction, à un Etat, et qui, par réaction, les attache à la sauvegarde de leur identité essentielle, leur culture.

NAGUERE, seuls les partis politiques, les Eglises, voire les Etats, étaient porteurs d'une idéologie, d'un projet de société : au point que les citoyens avaient fini par oublier, par ne plus même s'interroger sur la légitimité de telle ou telle organisation, de tel parti, à s'identifier à une classe ou à la nation et, au nom de cette identification, à revendiquer le pouvoir. A la fin des années 50, après la publication du rapport Khrouchtchev et la disparition du mythe américain, on avait pu croire qu'était arrivée la fin des identifications abusives et, avec elle, la fin des idéologies. En réalité, prenait fin la crédibilité des idéologies dont étaient porteuses les organisations dominatrices : d'abord les partis communistes, au pouvoir ou non, puis l'Etat en Europe occidentale. Mais une nouvelle idéologie prenait la relève. Particulièrement vivace dans ces éléments qui se considéraient comme une « fraction du tiers-monde » à l'intérieur de l'Occident (ou des pays de l'Est), cette idéologie des dominés était fondée sur l'identité culturelle Elle commandait bientôt aux choix fondamentaux de la vie politique autant, sinon plus, que les conflits sociaux, qu'elle ne recouvrait pas nécessairement. La défense de l'identité ethnique et culturelle qui en est à la base, teintée ou non de racisme, constituait le fondement principal des luttes politiques, et pas seulement aux Caraïbes ou en Afrique orientale, où le gradient race/classe est le plus pertinent, mais aux Etats-Unis comme aux Indes, en France ou en Belgique, etc., peu importe que, dans ces pays, la résistance à l'intégration par l'Etat et le capital ait ou non une base territoriale.

ON parlait autrefois de « contagion » révolutionnaire. Il est significatif qu'annonçant l'ère de cette contagion ethniciste ou culturelle, les Canadiens français s'appellent déjà eux-mêmes les « *Nègres blancs de l'Amérique du Nord* » ; une identification qui résume bien le cheminement d'une révolte. Celle-ci vise naturellement les excès commis par les doctrinaires de l'Etat centralisé, et plus sûrs garants de l'éclatement du territoire de la nation. Contre eux, ceux qui veulent défendre leur culture, leur être, se trouvent définis comme subversifs, et menacés du châtiment, une conjoncture qui rappelle singulièrement le langage et la faillite de ceux qui s'adressaient naguère aux peuples coloniaux.

LA priorité actuelle accordée aux phénomènes de culture ne met pas en cause, seulement, l'analyse marxiste traditionnelle. Plus profondément, elle est en contradiction avec le projet politique et le projet économique : que ceux-ci soient associés ou, à l'Ouest, dissociés.

Depuis le seizième siècle, observe Daniel Bell, l'individu s'était peu à peu libéré du groupe et des contraintes qu'il subissait : par la Réforme, se substituant à l'Eglise, il interprétait Dieu ; par l'aventure capitaliste, il se libérait de la corporation ; et bientôt, par la Révolution, il se libérait de l'institution monarchique. Ces transformations, depuis les Lumières, se plaçaient sous le drapeau du Progrès. Or, deux siècles plus tard, sentiments ethniques et besoins culturels commencent à tourner le dos à ce « progrès ». En Europe, la contestation n'est plus avant-gardiste ni moderniste, comme elle le fut encore avec Dada : elle met en cause la société de consommation. Les Noirs américains se veulent désormais moins citoyens américains, comme ils le souhaitaient naguère, qu'ils ne revendiquent, comme les Antillais, leur africaine négritude. Au sein même du monde politicien et producteur, la croissance elle-même est mise en cause.

En réalité, ce n'est pas le progrès qui est mis en cause, mais bien le système qui s'identifie à lui pour mieux manipuler la société, assurer son emprise sur elle : le système de l'Etat et du capital, ou des deux associés.

---

* Directeur d'étude à l'Ecole pratique des hautes études.

(1) Sur les relations inter-ethniques, voir l'ouvrage collectif publié l'an dernier aux Etats-Unis : *Ethnicity. Theory and Experience*, avec une introduction de N. Glazer et D. P. Moynihan (Harvard University Press. 1975. 526 pages. Sans doute en désaccord avec cette théorie marxiste, les auteurs l'ignorent superbement.

(2) Daniel Bell, *The Cultural Contradictions of Capitalism*, Basic Books, New-York, 1976, 301 pages.

Dans ce numéro :

Pages 2 et 3 :
La crise des organisations internationales : les Nations unies peuvent-elles être démocratisées ? par **Marc Nerfin.**

Page 4 :
Les militaires brésiliens face aux pièges de la « libéralisation », par **Julia Juruna.**

Page 5 :
Le roi du Maroc et son opposition, par **Elsa Pingaud-Assidon.**
Correspondance.

Page 6 :
Malaisie : La « vieille garde » impose un virage à droite, par **Philippe Devillers.**

Page 7 :
Suite de l'article de **Jean-Pierre Vigier** : L'Europe sous hégémonie germano-américaine ?
L'Europe des iconoclastes, par **Pierre Mayer.**

Pages 8 à 11 :
LE PORTUGAL EN EQUILIBRE INSTABLE, reportage d'**Yves Hardy.**
Dans les revues...

Page 12 :
La Yougoslavie, enjeu des convoitises internationales, par **Bernard Féron.**
Le marxisme confronté au socialisme de l'union de la gauche, par **Jean-Luc Dallemagne.**

Page 13 :
Albanie : De nouveaux moyens pour faire échec au bureaucratisme, par **Eric Vigne.**
Quand le passé de la Russie éclaire le présent de l'U.R.S.S., par **Maurice T. Maschino.**

Pages 14 et 15 :
LE ROLE MULTIPLE D'ISRAEL DANS LA CRISE LIBANAISE, par **Amnon Kapeliouk.** — Suite de l'article de **Selim Turquié** : Le Liban sous mandat. — Jésus et la libération de la Palestine, **Micheline Pennet.**

Page 16 :
LA LONGUE MARCHE INDIENNE, par **Michel de Certeau.**

Page 17 :
Au Burundi : Un coup d'Etat porteur d'espoir, par **Jean-Pierre Chrétien.**
L' « Annuaire français de droit international » (**Philippe Bretton**).

Page 18 :
CINEMA POLITIQUE : Mélodrames français, par **Ignacio Ramonet, Serge Daney et Jean-Pierre Jeancolas.**

Pages 19 à 23 :
GRANDES MANŒUVRES DANS L'OCEAN INDIEN, par **Philippe Leymarie.**

Page 24 :
Les livres du mois.

Pages 25 à 29 :
Supplément sur le Japon.

Pages 30 à 33 :
L'activité des organisations internationales.

Le numéro du « Monde diplomatique » de novembre 1976 a été tiré à 120 000 exemplaires.

RIVES
LA GRANDE MAROQUINERIE DE PARIS

Une prestigieuse collection de CROCODILE que vous ne pouvez ignorer
156, rue de Rivoli, 156
MÉTRO : LOUVRE

INTERNAT
avec ou sans correspondant
1/2 pension - externat - de la 6ème aux terminales ABCD
Cours Jean-Jacques Rousseau
établissement privé du second degré
DIRECTION : JEAN-MICHEL TAILLEFER
documentation sur demande
7 bd Prince de Galles / tél (93) 81.37.54
nice cote d'azur
G.H.O.C. PUB